



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

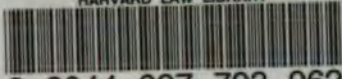
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

HARVARD LAW LIBRARY



3 2044 097 793 962



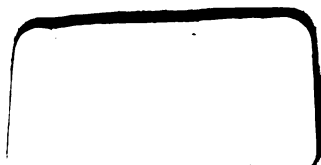


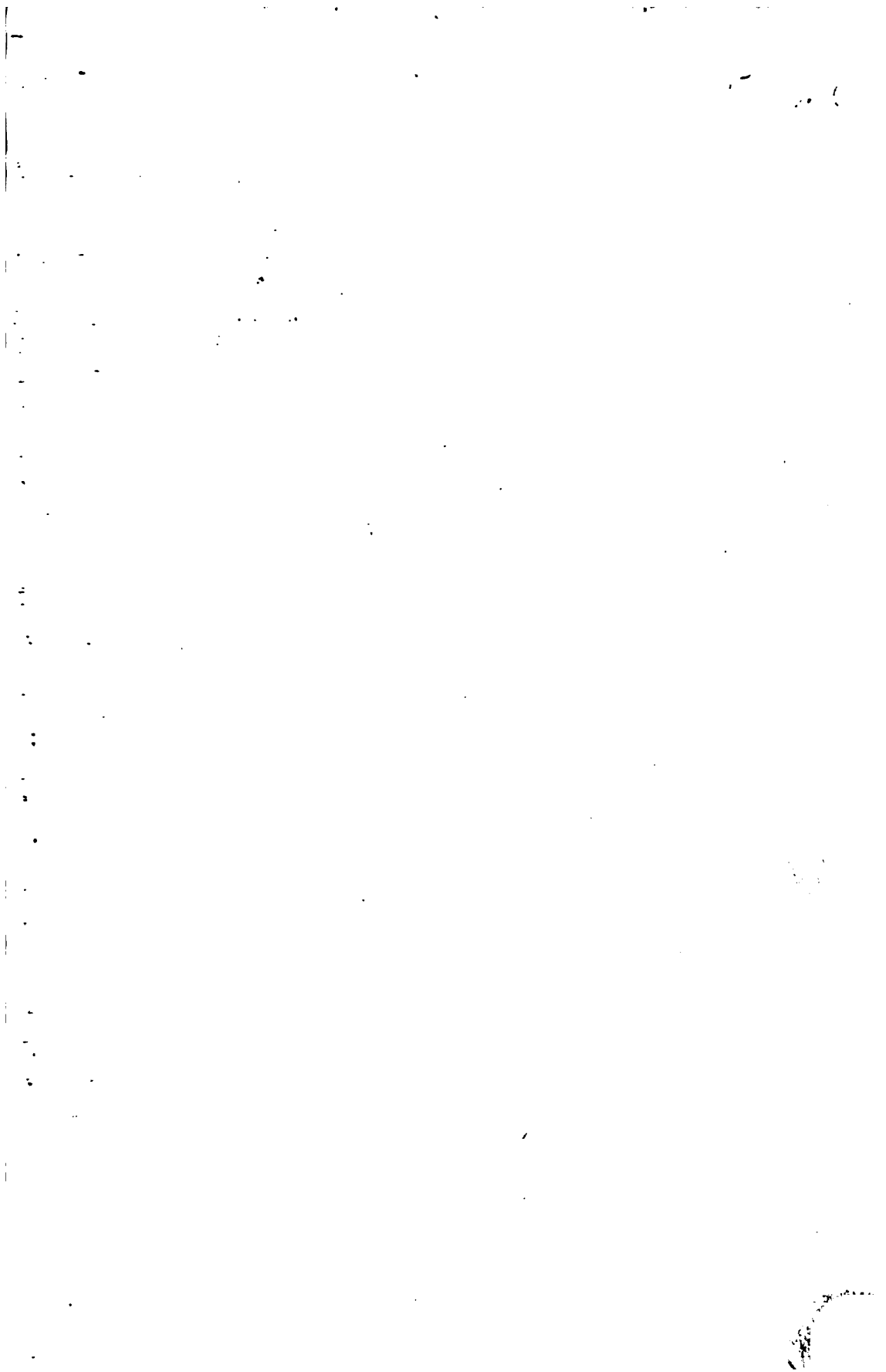
24 June 1924

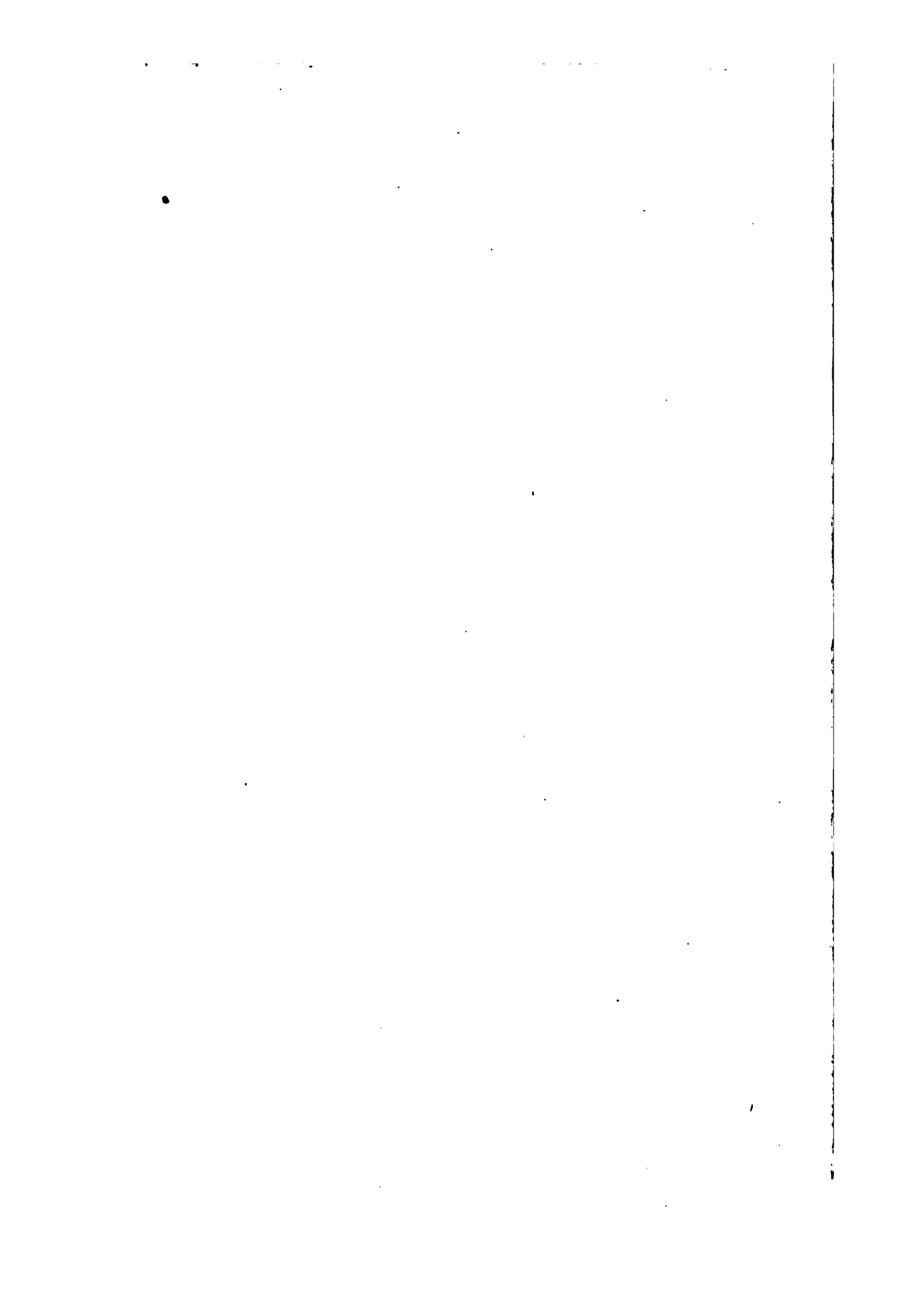


HARVARD LAW LIBRARY

Received **MAY 3 1924**







x

LES PERVERSIONS
DE
L'INSTINCT GÉNITAL

c
m

ÉTUDE SUR L'INVERSION SEXUELLE
BASÉE SUR DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR

Le Docteur A. MOLL

AVEC UNE PRÉFACE

DU

Docteur R. V. KRAFFT-EBING

PROFESSEUR EXTRAORDINAIRE
DE PSYCHIATRIE ET DES MALADIES NERVEUSES A L'UNIVERSITÉ IMPÉRIALE ET ROYALE
DE VIENNE

TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR

Le Docteur PACTET

CHEF DE CLINIQUE DES MALADIES MENTALES A LA FACULTÉ DE MÉDECINE
DE PARIS ET

Le Docteur ROMME

3^e ÉDITION

PARIS
GEORGES CARRÉ, ÉDITEUR
58, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 58

—
1893

+

C+tw
M726p
ed5

5/3/24-

Tribunal de Police Correctionnelle de la Seine

9° CHAMBRE

Présidence de M. PONCET, Vice-Président

Audiences des 12 et 19 Juillet 1893

Affaire CARRÉ, contre le Ministère Public

Outrage public aux bonnes mœurs

Loi du 2 Août 1882

Plaidoirie de M^e BOURDILLON



[Faint, illegible text at the top of the page]

•

•



MESSIEURS,

A une époque déjà lointaine, en 1882, la population saine et honnête des grandes villes en général et de Paris en particulier assistait impuissante et désarmée au développement rapide et inquiétant d'une honteuse industrie.

Des camelots, des colporteurs offraient ou étalaient dans les quartiers les plus fréquentés des livres, des brochures, des journaux, des gravures de la plus révoltante obscénité.

Ils n'exerçaient point silencieusement leur répugnant commerce, et souvent ils accompagnaient de commentaires cyniques l'offre de leur marchandise.

Le mal était intolérable et le péril imminent : des femmes, des jeunes filles, des jeunes garçons étaient exposés aux plus pénibles initiations ; avant même que leur attention pût être détournée, l'obscénité était parvenue à leurs oreilles ou placée sous leurs yeux.

L'indignation fut universelle, le sentiment public s'irrita : on demanda à être sauvé.

C'est alors que le gouvernement chercha dans l'arsenal de nos lois, sans d'ailleurs l'y découvrir, l'arme protectrice qui devait mettre fin à un pareil scandale.

Il sembla aux juristes les plus autorisés que ni le vieil article 330 du Code pénal, ni la jeune loi du 29 juillet 1881 n'avaient prévu cette nouvelle débauche.

Il fallait légiférer : on s'adressa à la Chambre des députés. Présentée le 2 mai 1882, la loi nécessaire était votée le 24 juin à l'écrasante majorité de 426 voix contre 46.

Soumise au Sénat le 10 juillet, elle était adoptée sans discussion par cette assemblée le 29 du même mois.

L'article 1^{er} que nous ne saurions trop méditer et sur lequel j'aurai à revenir au cours de ma discussion est ainsi conçu : « Est puni d'un emprisonnement de un « mois à deux ans et d'une amende de 16 à 3.000 fr. qui-
« conque aura commis le délit d'outrage aux bonnes
« mœurs par la vente, l'offre, l'exposition, l'affichage ou
« la distribution gratuite *sur la voie publique ou dans des*
« *lieux publics* d'écrits, d'imprimés, autres que le livre,
« d'affiches, dessins, gravures, peintures, emblèmes ou
« images obscènes. »

C'était parfait — les lacunes si fâcheuses se trouvaient comblées, satisfaction était donnée à l'opinion publique avec une soudaineté et une précision qui furent à ce moment très justement appréciées.

Il semblait qu'il n'y eût plus rien à faire.

Nos parquets sont en effet peuplés de magistrats intelligents et actifs qui ne pouvaient avoir ni défaillance ni faiblesse dans la répression de semblables turpitudes. On leur avait mis en mains l'arme nécessaire dont ils s'étaient trouvés momentanément privés, on était désormais sûr qu'ils sauraient, le cas échéant, s'en servir avec fermeté.

Les pères de famille allaient reposer en paix : tel était du moins le sentiment général. Il paraît que cette quiétude était vaine et cette sécurité trompeuse.

Il s'est trouvé du moins un groupe d'hommes considé-

rables par leur âge, leur situation et leur honorabilité personnelle qui ont pensé que nos magistrats n'étaient que des sentinelles insuffisantes pour assurer la salubrité morale de nos voies publiques. Avec une assurance dont toute modestie était évidemment exclue, ils ont jugé que dans l'accomplissement de cette œuvre d'assainissement il vous fallait, à vous, Messieurs, d'officieux collaborateurs qui, discrets à l'origine, allaient bientôt devenir des tuteurs gênants et impérieux.

De la conception ils ont rapidement passé à l'action et ils ont fondé sous un titre qui a un certain parfum de Moyen Age la « Ligue contre la licence des rues. »

Vous me permettrez et me saurez gré sans doute de ne point rééditer devant vous les plaisanteries plus ou moins spirituelles et les saillies plus ou moins heureuses qui ont accueilli l'éclosion de cette société nouvelle. Le débat actuel est et doit demeurer sérieux.

J'ai estimé, quant à moi, et j'estime plus que jamais à l'heure actuelle que cette ligue était au moins désobligeante pour la magistrature de notre pays et susceptible de devenir dangereuse à un moment donné par le zèle intempestif et maladroit dont semblaient animés ceux-là mêmes qui présidaient à ses destinées.

En effet, de deux choses l'une : ou l'outrage aux mœurs qui vient à se produire dans la rue a un caractère sérieux, public, général et alors, comment admettre sans vous faire injure que vous assisterez impassibles à ce scandale sans le réprimer ? ou bien le même outrage est si discutable que vous hésitez à le poursuivre, tellement discret qu'il ne parvient même pas à votre connaissance et alors quel péril, quel danger n'y a-t-il point à vous contraindre d'éclairer du grand jour de votre audience, de porter à la connaissance de la masse du public des faits qu'il avait

jusqu'alors complètement ignorés. J'ai donc le droit de répéter que cette société est inopportune et peut être dangereuse. De tristes et récents événements l'ont trop malheureusement démontré, et, sans vouloir charger de trop lourdes responsabilités les hommes qui la dirigent, j'ai le droit de dire que cette Ligue a maintenant une histoire et un passé dont elle ne saurait se montrer ni bien glorieuse ni bien fière.

C'est encore cette Société qui a provoqué le procès actuel dans des conditions que je dois vous indiquer avec une extrême précision.

Un savant Allemand d'une grande autorité, M. le Docteur Moll, avait fait paraître à Berlin un ouvrage auquel il avait donné pour titre : « *Les Perversions de l'instinct génital. — Etude sur l'inversion sexuelle.* »

Ce livre, d'une haute portée scientifique, précédé d'une préface du Docteur Krafft-Ebing, professeur de psychiatrie et des maladies nerveuses à l'Université de Vienne, avait été traduit de l'allemand par M. le Docteur Romme, et par M. le Docteur Pactet, chef de clinique des maladies mentales à la Faculté de médecine de Paris.

Ces deux éminents médecins, français, veuillez le retenir, (ceci soit dit en passant pour calmer certaines susceptibilités patriotiques que nous allons rencontrer dans un instant sur notre route) vinrent trouver M. Georges Carré, mon client, éditeur à Paris et lui demandèrent de bien vouloir éditer l'ouvrage en question.

La réponse ne pouvait être douteuse : les noms que je viens de citer suffisaient à eux seuls à répondre du caractère de l'œuvre. M. Carré accepta donc la proposition qui lui était faite et, après avoir imprimé le livre, suivant un usage constant en pareille matière, il rédigea un prospectus qui n'était autre que le résumé fidèle du *Traité* et la

reproduction presque servile de la table des matières annexée à l'édition allemande.

Cinq mille exemplaires de ce prospectus furent par lui adressés à des magistrats, à des médecins, à des ecclésiastiques, à des directeurs d'établissements d'éducation, en un mot, à une clientèle toute spéciale qui pouvait avoir le plus légitime intérêt à connaître l'apparition de l'œuvre nouvelle. Ces prospectus furent expédiés par la poste, sous bande, avec un timbre de cinq centimes, ce dernier détail, puéril en apparence aura, vous le verrez, son intérêt dans la suite.

C'est alors, et quelques jours après cette expédition, que M. Le Procureur de la République près le tribunal civil de la Seine recevait, à la date du 9 mai 1893, d'un anonyme une dénonciation dont M. l'Avocat de la République vous donnait lecture et qui est ainsi conçu :

« MONSIEUR LE PROCUREUR,

« Père de quatre enfants, » (ne dirait-on pas qu'il s'agit d'une demande de secours ?) « voici ce que je viens de trouver entre leurs mains, à la suite de distribution d'imprimés. Il n'y a donc pas de lois contre cette corruption à domicile et la liberté de souiller l'esprit de l'enfance est-elle un droit pour exploiter de plus bas les instincts. C'est lamentable. »

Le prospectus était joint à la lettre.

C'est, vous disait l'honorable organe du ministère public, sur le vu de cette plainte qu'une instruction a été ouverte.

En est-il bien sûr ? J'ai, pour ma part de sérieuses rai-

sons de croire que si ce petit document était demeuré isolé, M. Carré ne se trouverait point assis aujourd'hui sur les bancs de la police correctionnelle. En effet, ce que vous ne savez pas encore, puisque M. l'Avocat de la République a jugé inutile de vous le dire, c'est que deux jours, après, à la date du onze mai, M. le Sénateur Bérenger adressait au Parquet une véritable dénonciation dont il est fort intéressant que vous connaissiez les termes.

SOCIÉTÉ CENTRALE
DE PROTECTION
CONTRE LA LICENCE
DES RUES

Paris, le 11 mai 1893.
10, rue Pasquier.

MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE,

J'ai l'honneur de signaler à votre attention au nom de la Société de protection contre la licence des rues et au besoin de vous dénoncer un livre infâme dont le prospectus est en ce moment adressé sous bande à domicile par l'éditeur Georges Carré, rue Saint-André-des-Arts, n° 58.

Son titre est le suivant :

« *Les Perversions de l'instinct génital*, par le docteur A. Moll, avec préface du docteur Krafft-Ebing, traduit de l'allemand par les docteurs Pactet et Romme. » La couleur scientifique sous laquelle les descriptions les plus obscènes semblent être présentées n'est qu'un masque destiné à tromper sur le caractère réel de l'ouvrage.

Il n'est, en réalité, qu'un des appels les plus violents que la littérature pornographique ait encore adressés à la sensualité et à la débauche.

Le livre est étranger. Il vient, paraît-il, d'Allemagne. N'est-ce pas une raison de plus d'exercer contre lui des poursuites ? Est-il tolérable qu'on introduise en France de pareilles infamies ?

C'est évidemment le succès d'argent obtenu par le même éditeur avec le *Kama-Soutra* qui n'a pu être poursuivi faute d'avoir été dénoncé à temps, qui l'a porté à rechercher des livres analogues publiés à l'étranger et à les faire traduire. Il est temps de couper court à de pareilles spéculations.

Les mots : *Vient de paraître*, que je lis en tête du prospectus, me donnent l'espoir que la prescription n'est pas encore acquise. Mais elle est de si courte durée qu'il y a urgence à agir.

En tous les cas, il est plus que probable que ce livre et le *Kama-Soutra* sont publiquement exposés à la vitrine de l'éditeur, ce qui permettrait au moins une poursuite correctionnelle en vertu de la loi du 2 août 1882.

Si je ne joins pas à ma lettre l'exemplaire du prospectus que j'ai personnellement reçu, c'est parce qu'il est à ma connaissance que vous l'avez déjà entre les mains.

Je le garde afin de pouvoir intenter à ma requête une instance civile contre l'éditeur, dans le cas où vous ne jugeriez pas une poursuite devant les assises ou la juridiction correctionnelle possible.

Je vous serais reconnaissant de me vouloir bien faire connaître la suite que vous donnerez à ma plainte.

Veuillez agréer, monsieur le Procureur de la République, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

BÉRENGER.

Que la lettre éplorée du père de famille et l'impérieuse mise en demeure de l'honorable Président de la Ligue contre la licence des rues, soient sœurs consanguines, je n'en disconviens pas, et j'en ai même l'absolue conviction. Mais, n'avais-je point raison, en vous disant que cette dernière seule a contraint le Parquet à sortir de la sage inaction dans laquelle il avait cru devoir se renfermer.

Rétablissons donc le débat sur ses bases véritables.

Quelque talent que vous ayez développé, M. l'Avocat de la République, dans votre remarquable réquisitoire, ce n'est point vous qui êtes mon véritable adversaire, et quel que regret que j'en puisse avoir, il faut que je vous relègue respectueusement au second rang pour m'attaquer directement à l'auteur responsable des poursuites, à M. Béren-ger.

Les accusations sont nettes et catégoriques : le livre de M. le Professeur Moll est un livre infâme que son origine allemande signale particulièrement à vos rigueurs — M. l'éditeur Carré a pour habitude d'éditer des œuvres pornographiques.

Le plan de notre discussion se trouve dès lors bien facilement arrêté. Je vais m'efforcer de vous démontrer :

- 1° Que le prospectus n'est point obscène ;
- 2° Qu'en admettant même qu'il le soit, il n'a pas été distribué dans les conditions exigées par la loi du 2 août 1882 ;
- 3° Que la bonne foi de M. Carré est certaine et que sa conduite n'a été entachée d'aucune intention mauvaise ou délictueuse.

§ 1^{er}.

Vais-je, Messieurs, pour vous faire connaître le caractère du prospectus, vous en donner lecture intégrale et commenter chacun de ses nombreux paragraphes ? Loin de moi une telle pensée. J'estime, que cette tâche quelque peu ingrate doit être épargnée à votre bienveillante attention.

Qu'est-ce en effet que le prospectus ? Le résumé fidèle

de l'ouvrage : je vous l'ai dit et personne ne peut sérieusement le contester.

Fixons-nous donc sur la nature et la physionomie même de l'œuvre du Professeur Moll et nous serons ainsi fixés sur la nature et sur la physionomie du prospectus.

Comment admettre en pure logique que la partie ait une allure différente du tout ? Le livre est-il infâme — est-il au contraire essentiellement scientifique, — telle est la question qui, suivant moi, domine tout le débat.

Nous trouvons tout d'abord une indication précieuse dans les noms mêmes des auteurs et des traducteurs de l'œuvre.

Méfions-nous par dessus tout de cette étroitesse d'esprit qui n'a du patriotisme que les vaines apparences et qui consiste à ne reconnaître de savants qu'en deçà de nos frontières. Sachons rendre aux Professeurs Moll et Krafft-Ebing le légitime hommage qui leur est dû et disons hardiment qu'un ouvrage signé de tels noms auxquels viennent s'ajouter ceux des Docteurs Pactet et Romme, se trouve protégé à priori contre l'accusation que cherche à faire peser sur lui M. le Sénateur Bérenger.

L'injure a été aussi vivement ressentie qu'elle avait été faite gratuitement et dans une lettre dont vous me permettez de vous citer quelques extraits, M. le Professeur Moll exprimait en ces termes à M. Carré son profond étonnement :

Berlin, le 4 juillet 1893.

CHER MONSIEUR,

Pour parler franchement, votre lettre m'a fort surpris. A Berlin, les lois sur les outrages aux mœurs sont suffisamment sévères pour que des livres immoraux soient interdits le plus tôt possible.

Je ne me serais jamais avisé de traiter d'immoral un livre sur l'inversion sexuelle, et je crois qu'il est tout à fait impossible que les autorités françaises vous causent quelques graves embarras. Lorsque j'écrivis ce livre, mon principal but était de traiter à tous les points de vue les vices les plus fréquents relatifs à l'instinct sexuel. Je voulais surtout prouver que certains défauts attribués volontiers à quelques personnages historiques avaient leurs causes dans un vice de l'instinct sexuel.

« J'ai attaché un
« intérêt tout particulier au côté thérapeutique et j'ai été obligé
« d'insister sur les causes générales telles que l'hérédité. J'ai con-
« sidéré qu'une étude approfondie sur les causes de cette maladie
« était absolument nécessaire, mon but était purement scientifique
« et personne n'a contesté jusqu'alors que cette considération m'y
« ait seule forcé. J'ajouterai encore que la police criminelle de Ber-
« lin qui d'ordinaire réprime très vivement tout ce qui a trait à
« l'immoralité m'a soutenu dans une grande partie de mes études.
.

« Je suis certain que si l'honorable Sénateur auquel mon ouvrage
« déplaît voulait lire les œuvres de Tardieu et beaucoup d'autres
« ouvrages français, il pourrait facilement se former cette opinion
« qu'il existe un grand nombre de livres médicaux écrits dans un
« but purement scientifique sur des sujets tellement délicats qu'on
« ne pourrait, je le reconnais, les laisser sans inconvénients entre les
« mains des jeunes filles.

« Enfin, cher Monsieur, je vous envoie
« copie de deux articles de journaux spéciaux allemands, « *la*
« *Pratique médicale* » et « *le Journal de Clinique de Vienne*, » qui
« achèveront de vous fixer sur la nature de l'œuvre que j'ai entre-
« prise. »

Cette citation était utile et comme elle se trouve fortifiée par les dépositions ardentes et convaincues que vous venez d'entendre de M.M. Pactet et Romme, dont l'honnêteté professionnelle se révoltait à la pensée qu'on ait pu les

supposer capables de prêter leur collaboration à la divulgation en France d'un ouvrage inutilement malsain !

Me dira-t-on que je justifie l'entreprise par le témoignage de ceux-là mêmes qui en ont été les ouvriers ?

Rassurez-vous. Mon bagage n'est point aussi mince que semblait le supposer l'éminent organe du ministère public et, prévoyant l'objection, j'ai eu la précaution de le compléter par des documents qui me paraissent sur ce point défier toute discussion.

C'est d'abord l'appréciation de la Presse médicale et notamment la *Gazette* hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie qui dans son numéro du 13 mai 1893 s'exprimait en ces termes :

Les perversions de l'instinct génital, par MOLL. (Traduction française de Pactet et Romme). Paris, 1893, G. Carré, éditeur.

Cet ouvrage est un véritable traité scientifique basé et sur la littérature ancienne et moderne, et sur un ensemble de documents originaux, conçu dans un esprit impartial, écrit avec clarté et méthode. Après un long historique de la question, l'auteur étudie, au point de vue descriptif, l'inversion sexuelle qu'il considérera surtout chez l'homme, car il ne consacrera guère à celle de la femme qu'un court chapitre terminal. Il délimite son sujet et n'a en vue que l'uranisme — inversion proprement dite — considérant comme des complications les diverses perversions sexuelles : le fétichisme, le masochisme, le sadisme. Dans l'étiologie, il donne à la prédisposition congénitale le rôle prépondérant, n'attribuant aux causes vulgairement invoquées que l'action banale d'agents provocateurs qui donnent au sujet dans certains cas l'occasion de prendre conscience de son inversion. A signaler, à cet égard, que la fréquence de la pédérasie dans le clergé est attribuée, non pas au célibat forcé, mais à ce que la vocation pour le célibat se déclare plutôt chez des personnes chez lesquelles le penchant pour la femme est peu développé ou nul. La partie la plus intéressante ou même la

plus originale du volume est celle qui est consacrée à la théorie de l'inversion génitale. Moll pense que ce qui est troublé dans l'inversion, c'est l'action de l'esprit sur le sens génital. Il est donc tenté de placer le siège de l'inversion dans le cerveau sans oser le localiser, étant donnée l'indécision où nous sommes encore quant à la localisation de l'instinct génital. Pour lui il s'agit, en somme, d'une anomalie de l'instinct génital, ne différant en rien quant à sa nature des anomalies de la fonction de nutrition. Au point de vue du diagnostic, il est indiqué d'interroger les malades — c'est décidément comme tels que l'auteur considère les uranistes — sur leurs rêves qui sont en rapport avec leurs conceptions : de plus, on pourrait les reconnaître en ce que, quand le sujet ne se croit pas observé, il regarde de préférence *in eam directionem ubi membrum virile est*. Les uranistes étant regardés comme des malades, il est très difficile de savoir dans quelle classe nosographique il convient de les ranger : névrose ou psychose ? Le traitement purement psychique, parfois hypnotique, est préconisé.

PAUL BLOQ.

M. le Président. — Pardon, M^e Bourdillon, l'article que vous nous lisez n'est-il point dans les annonces ? A quelle page du journal se trouve-t-il ?

M^e Bourdillon. — Non, Monsieur le Président. Dans les annonces je lis : *Granules antimoniaux du D^r Papillaud — quatre siècles de succès : Saint Léger gratis, une caisse franco — enfin nourrices, les Galactogènes Jolivet augmentent la qualité et la quantité du lait des nourrices et constituent le meilleur tonique aussi bien pour la mère que pour l'enfant pendant l'allaitement...* Aucune confusion n'est donc possible, l'article que j'ai eu l'honneur de vous lire se trouve dans le corps même du journal et porte la signature de M. Paul Bloq.

D'ailleurs que le tribunal se rassure : La solidarité qui fait l'honneur et la force de la grande famille judiciaire se retrouve à un degré au moins égal au sein du monde médical. L'accusation si légèrement portée par le Sénateur Bérenger y a causé un profond et légitime émoi ; et je ne saurais trop insister sur les témoignages si précieux qui seraient venu fortifier le courage de M. Carré en supposant qu'il ait pu être ébranlé par l'intempestive attaque de son fougueux adversaire.

Avec une loyauté à laquelle il nous a d'ailleurs depuis longtemps habitués, M. l'Avocat de la République plaçait sous vos yeux la lettre si décisive de l'illustre Doyen de notre Faculté de médecine, j'ai nommé M. le Professeur Brouardel. Laissez-moi la relire une seconde fois — un peu pour vous, et beaucoup pour M. Bérenger.

Elle est bien faite pour les besoins de la cause, car elle porte la date du 10 juillet 1893, et, pour que son importance fût plus grande encore, son éminent auteur, très heureusement inspiré, a jugé convenable de l'adresser au chef même de votre Parquet. Elle est ainsi conçue :

Faculté de médecine, 10 juillet 1893.

» MONSIEUR LE PROCUREUR,

» J'ai examiné avec le plus grand soin l'ouvrage publié par le docteur Moll, traduit en français par les docteurs Pactet et Romme.

» Cet ouvrage est absolument destiné à des médecins ; ceux qui ne sont pas familiarisés avec l'étude des affections mentales, des dégénérescences, etc., n'y comprendraient pas grand'chose.

» La première partie contient, sans détails bien nouveaux, les histoires déjà publiées en France par Tardieu, en Allemagne par Casper, en Autriche par Hofman, et aucun de ces ouvrages n'a été poursuivi.

» Il me semble difficile qu'il en soit actuellement autrement. Ce serait retarder l'étude d'une question à laquelle les Professeurs français : MM. Charcot, Magnan, ont fait faire un grand progrès. Leurs observations ont été lues ou publiées à l'Académie de médecine, sans qu'il en soit résulté un inconvénient quelconque.

» Agréez, etc.

» BROUARDEL. »

Voilà ce que le Doyen de notre Faculté pense du livre qualifié d' « infâme » par l'imprudent Sénateur avec une si inconsciente sérénité.

Si j'étais généreux, j'arrêteraï ces citations ; je n'en ai pas le courage et d'ailleurs ne me rendrais-je pas coupable d'ingratitude en taisant les noms des hommes éminents qui, à l'heure de l'orage, sont venus donner spontanément à mon client l'appui de leur autorité et de leur universelle réputation ! Faites-moi donc encore crédit, Messieurs, pour quelques instants — M. le Docteur Gley, professeur agrégé de physiologie à la Faculté de médecine de Paris, écrivait dès le 24 juin 1893 à M. Georges Carré la lettre suivante :

MONSIEUR,

J'apprends avec la plus vive surprise que vous êtes poursuivi en police correctionnelle pour avoir édité l'ouvrage bien connu et très apprécié du D^r Moll sur l'Inversion sexuelle. J'estime que personne parmi les médecins comme parmi les psychologues au courant de ces questions ne peut saisir la cause de ces poursuites. Les faits dont il s'agit dans ce livre s'observent assez fréquemment ; le caractère pathologique en est aujourd'hui, grâce justement à des travaux comme celui du D^r Moll, parfaitement reconnu. L'aliéniste a donc non seulement le droit mais le devoir de les étudier de la façon la plus circonstanciée. D'autre part, et ceci n'est pas moins bien

prouvé, l'intérêt psychologique de ces faits est des plus considérables. Or, le livre du D^r Moll expose ces questions d'une manière très claire, mais en même temps sous une forme rigoureusement scientifique. Je me demande quel singulier esprit il faut avoir pour trouver dans toutes ces pages même une tendance pornographique, puisque pornographie on veut qu'il y ait. Aurait-on la prétention d'empêcher les médecins d'étudier des faits positifs ou de les empêcher, ces faits étant établis, de les publier pour l'instruction d'autres savants à commencer par celle de tous les hommes qui s'intéressent aux questions de sociologie, à commencer par celle des législateurs et des magistrats ? Si l'on découvre dans un tel ouvrage quelque chose de pornographique, pourquoi ne poursuit-on pas les éditeurs de tous les traités d'anatomie où il y a des chapitres consacrés à la description des organes génitaux, de tous les traités de physiologie où il y a les chapitres consacrés à la question de reproduction, de tous les traités de psychiatrie où l'on trouve nombre de pages réservées à l'étude des anomalies, troubles et déviations diverses de l'instinct sexuel. A coup sûr le D^r Moll n'est plus ni moins pornographe que les auteurs de tous ces traités ; il écrit même parfois en latin, langue qu'ont abandonnée les anatomistes et les physiologistes. Dans cette épreuve que vous fait subir une fausse pudeur, je crois de mon devoir, Monsieur, de vous apporter l'expression de mes remerciements, car en publiant une édition de ce remarquable ouvrage si complet et si exact, vous avez rendu un réel service aux psychiatres et aux psychologues de langue française. Vos juges pourront s'en assurer en lisant seulement la préface que l'éminent Professeur Von Krafft-Ebing, si estimé, a bien voulu écrire pour ce livre.

Veuillez agréer, etc.

D^r E. GLEY,

Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

De son côté M. le Docteur Gilbert Ballet, Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chargé du

Cours des maladies mentales, écrivait à M. le Docteur Pactet, le 29 juin 1893, la lettre suivante :

MON CHER PACTET,

J'apprends avec stupéfaction, par votre lettre, que votre éditeur est poursuivi en police correctionnelle pour la publication et l'annonce de votre traduction du livre de Moll. Il est bon de poursuivre la licence des rues et ce n'est pas moi qui protesterai contre les intentions louables de la Ligue, mais dans le cas particulier, je ne vois vraiment pas ce que l'on vise et où l'on veut aller..... tout cela est bien mesquin et quelque peu ridicule. La pudeur est chose louable mais à la condition qu'elle ne soit pas déplacée. Vous avez rendu service en traduisant en collaboration avec M. le Docteur Romme un livre que pour ma part je trouve intéressant et instructif. Je félicite M. Georges Carré d'avoir consenti à l'éditer. Il est vraiment regrettable qu'une Ligue dont personne n'a contesté la raison d'être se compromette ainsi à signaler aux foudres du bras séculier un ouvrage de science pure.

Veuillez agréer, etc.

D^r GILBERT BALLET,

Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

J'espère maintenant qu'avec de pareils auxiliaires, je n'ai plus à me préoccuper de la question de savoir à quelle page d'une Revue médicale figure l'article élogieux consacré à l'ouvrage de M. le Professeur Moll.

Je pourrais, Messieurs, prolonger ces lectures, mais il faut savoir se limiter. Je me bornerai donc à vous dire que vous trouverez dans mon dossier, conçues dans un esprit identique des lettres de l'éminent Professeur Charles Richet, de M. le Docteur Magnan, de M. Pierre Janet,

professeur de Philosophie et de morale au Collège-Rollin, de M. Marillier, agrégé de philosophie et maître de conférences à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, etc., etc.; qu'il me soit permis toutefois de leur adresser au nom de mon client l'expression publique de sa profonde gratitude !

La démonstration est victorieuse ! Ma preuve est faite !

M. le Professeur Moll n'est d'ailleurs pas et n'a pas la prétention d'être un hardi pionnier révélant au monde médical étonné des constatations inédites inconnues avant lui. L'œuvre qu'il a entreprise, bien d'autres l'avaient déjà brillamment tentée et sagement conduite !

Tardieu, dans ses « études médico-légales sur les attentats aux mœurs », *Paul Moreau*, de Tours, dans « son Traité du sens génésiaque », *Martineau* dans ses « Leçons sur les déformations vulvaires et anales produites par la masturbation, le saphisme, la défloration et la sodomie », *Chevalier* dans son livre de « l'Inversion sexuelle », enfin le *Père Debreyne*, prêtre et religieux de la Grande Trappe, dans son ouvrage intitulé « *la Théologie morale et les sciences médicales* » avaient émis les mêmes idées, abordé l'examen de ces douloureux problèmes et dénoncé hardiment le mal dans le louable espoir d'y porter remède.

Qui donc oserait dire que ces livres sont infâmes ? qui donc oserait limiter à la science le champ de ses investigations ?

Nous venons de parcourir, vous en avez, j'en suis sûr, le sentiment intime, une étape considérable.

Du moment où le livre n'est pas obscène, comment le prospectus pourrait-il l'être ? Celui-ci n'est que le résumé fidèle de celui-là. Les paragraphes de l'un ne sont que la reproduction textuelle de l'autre. L'idée scientifique seule les a tous deux inspirés. Ce prospectus n'a donc pas été le révélateur complaisant de thèses lubriques ; il n'a été

que l'exact abrégé d'un travail médical du plus haut intérêt.

D'ailleurs, Messieurs, en fouillant le dossier, la justesse de mon affirmation va éclater avec la plus irrésistible évidence.

M. Georges Carré qui est père de famille, tout comme l'auteur de la fameuse lettre anonyme, à la différence pourtant qu'il n'a qu'un enfant au lieu de quatre, avait parfaitement compris qu'à raison même du caractère technique de l'ouvrage, le prospectus ne devait être expédié qu'avec mesure et discernement. Il y a, en effet, pudeur et pudeur. Je ne parle pas bien entendu de celle de certains membres de la Société qui nous poursuit ; c'est une pudeur spéciale qui déjoue toutes les prévisions même les plus sages. Mais, cette réserve faite, il est certain que tel livre sérieux, savant même, pourra offenser la pudeur de la jeune femme, de la jeune fille, de l'écolier, tandis qu'il ne portera nulle atteinte à la pudeur de l'homme fait qui doit tout savoir et tout connaître précisément pour éviter les écueils dont la vie est semée. Cette nuance avait été parfaitement saisie par mon client. L'accusation est forcée de reconnaître, contrainte d'ailleurs par les résultats de l'expertise ordonnée au cours de l'instruction, que M. Georges Carré n'a envoyé son prospectus qu'à des magistrats, à des médecins, à des prêtres et à des directeurs d'établissements religieux, c'est-à-dire aux seules personnes qui, par les exigences mêmes de leurs fonctions, sont tenues, à des degrés divers, d'étudier les graves questions soulevées et examinées dans le livre de M. le Professeur Moll. L'accueil que ces destinataires ont fait au prospectus qui leur était expédié, va être, j'imagine, une pierre de touche qui nous permettra de nous prononcer en toute sécurité sur le caractère du document incriminé.

S'il est, comme on le prétend, obscène et révoltant, il sera reçu avec dégoût, traité avec mépris ou renvoyé à son auteur. Or, l'expert a constaté que sur les 5.000 exemplaires distribués aux personnes respectables que je viens de nommer, un nombre infime, 4 ou 5, je crois, avaient été retournés, par la poste, à l'expéditeur par suite d'adresses inexactes. Tous les autres ont été conservés sans plainte ni récrimination, j'excepte bien entendu le père de famille anonyme. Cette constatation serait évidemment insuffisante à elle seule, car M. l'Avocat de la République pourrait m'objecter que le silence peut être un désaveu tacite. J'entends bien, aussi ai-je à ajouter quelque chose de fort intéressant. Un grand nombre de destinataires, après avoir pris connaissance du prospectus, comprenant la haute portée de l'ouvrage, ont écrit à M. Carré pour lui demander de le leur expédier. Voici d'abord toute une liste d'honorables magistrats. Les deux premières lettres en date des 12 et 14 mai 1893 sont ainsi conçus :

MONSIEUR GEORGES CARRÉ,

« Je vous prie de vouloir bien m'envoyer un exemplaire du livre que vous venez de faire paraître : les Perversions de l'instinct génital par Moll, traduit de l'allemand par le Dr Pactet et le Dr Romme. Ci-joint un mandat de 5 fr., prix désigné au prospectus. — Je vous retournerai en timbres-poste le coût du port, en vous accusant réception du volume. »

MONSIEUR GEORGES CARRÉ,

« J'ai reçu le livre demandé de Moll. Ci-inclus 70 centimes en timbres-poste, coût du port — merci de votre exactitude. — Veuillez, je vous prie, me faire adresser tous vos prospectus. — Il se peut que j'aie d'autres demandes à vous faire. »

Voilà qui est capital ! En effet, ces deux lettres émanent de M. le Président du tribunal civil de Saint...

M. le Président. — M^e Bourdillon, je vous prierai de ne pas citer les noms des magistrats.

M^e Bourdillon. — Cependant, M. le Président, ces lettres nous appartiennent; elles ont, aux débats, une importance considérable puisqu'elles établissent l'accueil fait au prospectus par des personnes dont l'honorabilité est au dessus de toute atteinte.

M. le Président. — Vous m'obligerez en n'insistant pas et vous devez comprendre le sentiment qui dicte mon observation. Nous lirons ces lettres.

M^e Bourdillon. — Je m'incline respectueusement devant votre désir, M. le Président, mais la géographie me reste, n'est-il pas vrai ?

M. le Président. — Parfaitement.

M^e Bourdillon. — Je vous remercie. Je vous dirai donc, Messieurs, ce sera un peu plus long, je m'en excuse, qu'après l'envoi du prospectus, le livre de M. Moll a été demandé par un magistrat « d'une ville célèbre par ses nougats », par un autre dont le tribunal « est baigné par les flots de l'Océan, par un troisième dont le siège est « très voisin des rives de la Garonne. » — Deux avoués dont l'un exerce « dans le pays où fleurit l'oranger » et le second « au milieu des cimes neigeuses des Alpes », un notaire qui instrumente « sur les pentes sauvages du Jura » et un greffier qui tient la plume dans la « Région aimée des oranges » ont également demandé l'ouvrage dans les mêmes conditions.

J'arrive maintenant à de vénérables ecclésiastiques. Ils sont nombreux et je puis reprendre toute ma liberté.

M. le Président. — Pas davantage, M^e Bourdillon, la même discrétion s'impose. Ne citez pas de noms.

M^e Bourdillon. — Je m'avoue vaincu. — Les localités sont peu importantes et mes connaissances géographiques me font complètement défaut.

Je lirai quelques lignes sans les signatures.

M. le Président. — Dans cette mesure, vous le pouvez.

M^e Bourdillon. — Voici un échantillon.

« 26 mai 1893.

MONSIEUR,

Ayez la bonté de m'envoyer l'ouvrage dont voici le titre : les Perversions de l'Instinct génital par le D^r Moll ; je vous prierai de bien envelopper ce livre afin que personne n'en puisse voir le titre. Les faits dont parle l'auteur tendent à se généraliser dans nos campagnes, aussi je crois que ce livre peut être d'un grand secours aux prêtres pour lutter contre ce mal et en atténuer les effets.

Signé : H. L.

Curé à *** (Gers)

En voici, un second

« 22 avril 1893.

MONSIEUR,

Ayez la bonté de m'envoyer soigneusement enveloppé le livre qui vient de paraître intitulé : les Perversions de l'instinct génital. Il est bon de connaître cette nouvelle manière de perversité. Satan est capable de tout aujourd'hui. Si vous aviez d'autres prospectus envoyez-les moi.

Votre très humble serviteur.

Signé R.

Curé à *** (Bouches-du-Rhône)

Dernière citation.

« 22 mai 1893.

MONSIEUR GEORGES CARRÉ,

Ayant compris que l'ouvrage intitulé : les Perversions de l'instinct génital par le D^r Moll et édité par votre maison ferait plaisir au médecin de l'établissement, je serai tout heureux de pouvoir lui en faire hommage.

En conséquence, je vous prie de m'expédier le plus tôt possible un exemplaire dudit ouvrage.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Frère X

Directeur du pensionnat de *** (Gers).

Voici enfin des établissements religieux, des séminaires. — Ici, plus de contrainte, je puis donner les noms. —

M. le Président. — Veuillez observer la même réserve.

M^e Bourdillon. — Cependant, M. le Président, ce sont des « personnes morales » par excellence !

M. le Président. — Il importe peu.

M^e Bourdillon. — Soit ! Au demeurant vous lirez ces lettres de demandes inspirées par la plus légitime des curiosités professionnelles.

Je me résume.

Le prospectus n'est pas obscène puisque le livre dont il est l'émanation est sérieux et scientifique. — Des personnalités nombreuses, dont la position sociale et le caractère éminemment respectable défient le soupçon, se sont d'ailleurs chargées de le démontrer par l'accueil même qu'ils lui ont ménagé.

J'arrive maintenant à l'examen d'une double objection.

M. le Substitut vous disait, il n'y a qu'un instant : « Si le prospectus se trouvait à la suite du livre et faisait corps avec ce dernier, il serait inattaquable ! » De son côté, M. le Président, au cours de l'interrogatoire s'adressant à M. Carré, s'exprimait en ces termes. « Ce que je vous reproche plus encore que le prospectus, c'est le mode d'expédition que vous avez adopté — si vous l'aviez adressé dans une enveloppe fermée et timbrée à 0, 15 c. comme une lettre, vous échapperiez peut-être à toute critique ; mais ce qui vous place dans une situation assez grave, c'est que par un motif d'économie regrettable vous l'avez expédié avec un timbre à 0, 05 c. sur une bande mobile plus ou moins lâche rendant ainsi presque inévitables les indiscrétions fâcheuses dont se plaint à juste titre l'auteur de la dénonciation anonyme. »

Je crois pouvoir le dire c'est à peu près la même idée développée sous deux formes différentes ; j'espère, qu'après réflexion, vous ne vous y arrêterez pas.

Répondant d'abord à l'honorable organe du ministère Public, je lui dirai que le caractère d'un prospectus ne saurait dépendre, suivant moi, de la façon dont il se présente au grand jour. — Qu'importe qu'il prenne naissance seul et isolé, conservant ainsi une physionomie distincte de prospectus ou qu'il paraisse inhérent à l'ouvrage lui-même, revêtant ainsi l'apparence d'une table des matières plus ou moins complète ? Comment admettre, en effet, que la présence ou l'absence d'un fil léger puisse faire du même travail un écrit licite ou délictueux ? — La raison se refuse à admettre de pareilles subtilités.

Quant à votre argumentation, monsieur le Président, permettez-moi de vous faire remarquer très respectueuse-

ment qu'elle ne me semble rien moins que décisive. — J'estime quant à moi que le prospectus doit être considéré comme ayant droit à l'inviolabilité tout aussi bien que la lettre missive. Lacérer une bande ou même la soulever dans une intention indiscrete constitue en pure morale un fait tout aussi répréhensible que de rompre un cachet et d'ouvrir une enveloppe. — La fragilité de la clôture n'a jamais été que je sache une circonstance atténuante de l'escalade ou de l'effraction.

La plainte de l'anonyme me laisse absolument froid. — Comment, ses enfants ouvrent les prospectus qui lui sont destinés ! ils font dans le courrier de leur père une sélection entre les lettres missives et les imprimés s'appropriant ceux-ci et respectant celles-là ! Quelle étrange maison et quelle curieuse éducation ! Que de fâcheux incidents viennent à se produire dans un pareil milieu, je l'admets sans peine ! mais à qui donc, je vous le demande, doit en remonter la responsabilité si ce n'est à ce singulier chef de famille qui ne donne pas, sur un point si important, des ordres formels ou qui les ayant donnés ne tient pas la main à leur rigoureuse exécution ?

Et d'ailleurs, Messieurs, voyez à quelles conséquences un peu bizarres aboutit la thèse que je combats. — La culpabilité de M. Carré semblait dépendre tout à l'heure d'une question de ficelle ; c'est maintenant la couleur du timbre qui va résoudre ce grave problème ! à 0, 05 c. la couleur verte, qui est pourtant celle de l'espérance, ménage à M. Carré les rigueurs de la justice, car le prospectus voyagera comme imprimé ; mais, que si, par aventure, mon client ne reculant pas devant la dépense arbore résolument la couleur bleue, alors pour lui, plus d'inquiétude, il transforme son prospectus en une lettre missive : il lui sera loisible d'y entasser toutes les infamies d'une

imagination en délire, la virginité de son casier judiciaire échappe à toute souillure. — De telle sorte que, dans le procès actuel, ce serait, en réalité, à l'administration des Postes et des Télégraphes qu'appartiendrait le dernier mot !

Tout ceci est inadmissible et poussant jusqu'à ses plus extrêmes limites la liberté que m'accorde votre bienveillance, je me permettrai de vous dire qu'il m'apparaît que depuis une grande heure nous errons tous un peu à l'aventure. Nous expions ainsi la faute que nous avons commise en laissant trop longtemps dans l'ombre la loi de 1882 qui pose les vrais principes et dont nous aurions dû avoir constamment les termes sous les yeux ; mais il n'est jamais trop tard pour bien faire et c'est ainsi qu'une courte mais décisive discussion juridique m'amène tout naturellement à la seconde partie de ma tâche.

§ 2.

M. Carré est poursuivi devant vous uniquement en vertu de l'article 1^{er} de la loi des 2 et 4 août 1882.

Au début de mes observations, et d'une façon toute incidente, je vous en avais fait connaître les dispositions claires et précises.

Il convient de le relire maintenant une dernière fois.

Art. 1^{er}. Est puni d'un emprisonnement de un mois à deux ans et d'une amende de 16 à 3.000 fr. quiconque aura commis le délit d'outrage aux bonnes mœurs par la vente, l'offre, l'exposition, l'affichage ou la distribution gratuite

sur la voie publique ou dans des lieux publics, d'écrits, d'imprimés autres que le livre, d'affiches, dessins, gravures, peintures, emblèmes ou images obscènes.

Voilà qui est bien formel. Tout commentaire semble inutile : jamais, en effet, la pensée du législateur ne s'est révélée avec plus de netteté.

Cependant, pour être complet, laissez-moi placer sous vos yeux quelques lignes du rapport fait au nom de la commission par M. le Sénateur Devaux.

« Les publications obscènes se sont multipliées dans ces derniers
« temps avec une telle fréquence et sous tant de formes que le gou-
« vernement, en proposant aux Chambres un complément nécessaire
« à la législation existante, n'a fait que répondre à l'opinion pu-
« blique révoltée d'une situation intolérable. Il n'est plus possible en
« effet aujourd'hui de faire un *passur la voie publique*, sans la trou-
« ver encombrée de crieurs, de colporteurs de ces productions scan-
« daleuses que l'on étale effrontément sous les yeux des femmes,
« des jeunes filles, des enfants ; qu'on leur distribue même gratuite-
« ment quelquefois dans l'espérance que cette détestable semaille
« prodiguée sans pudeur fournira plus tard une honteuse mais lu-
« crative moisson. Partout où les nécessités de la vie amènent des
« réunions d'hommes, dans les *promenades publiques, aux gares des*
« *chemins de fer, aux stations d'omnibus ou de tramways, à la porte*
« *des écoles, aux abords des ateliers*, partout on se heurte aux agents
« de cette spéculation malsaine. Non seulement le mal se produit
« à Paris, mais il a gagné nos grandes villes ; il s'introduit dans nos
« campagnes, et comme la priorité constitue un avantage considé-
« rable pour la réussite du honteux commerce, des colporteurs rapi-
« des, montés sur des vélocipèdes, vont porter jusque dans nos villages,
« bien loin de Paris, ces produits d'une littérature immonde, si l'on
« peut appeler d'un mot honorable ce qui ne devrait avoir de nom
« dans aucune langue. Le mal est tel que le législateur devait inter-
« venir énergiquement et promptement. C'est ce qu'a fait le gouver-
« nement. »

Ainsi donc, le seul outrage que la loi de 1882 ait entendu réprimer est celui qui vient à se produire *sur la voie publique ou dans les lieux publics*. Dès lors, l'unique question que vous avez à résoudre est celle de savoir si, en supposant même pour un instant que le prospectus ait un caractère obscène, ledit prospectus a été offert, exposé, affiché ou gratuitement distribué *sur la voie publique ou dans des lieux publics*. Poser cette question c'est la résoudre et ce serait me livrer à d'impardonnables redites que de m'attarder outre mesure à vous rappeler ce qu'a fait M. Carré.

Le prospectus n'a jamais été exposé dans son magasin, jamais il n'a été mis à la disposition du public ; c'est uniquement par la voie discrète de la poste qu'il a été expédié aux personnes que vous connaissez : par conséquent, la prévention s'effondre d'une façon irrémédiable puisque la condition essentielle : *la distribution sur la voie publique* vient à faire défaut.

C'est évidemment par ce moyen décisif que vous nous ferez gagner notre procès. Il est tellement lumineux que j'ai jugé inutile de prendre des conclusions qui auraient été, de ma part, le témoignage d'une sorte de méfiance bien loin de mon esprit : vous avez trop le culte du droit pour ne point vous incliner devant une aussi impérieuse prescription.

Je ne regrette point d'ailleurs toutes les considérations que j'ai précédemment et peut-être trop longuement développées : elles rassureront pleinement vos consciences en vous démontrant que le droit et le fait se trouvent ici en complète harmonie.

§ 3.

Je pourrais m'asseoir, bien tranquille sur l'issue du débat, si je ne devais à M. Carré de faire justice des dernières accusations si graves et si personnelles que M. Bérenger, sans preuve aucune, s'est permis de diriger contre mon très estimable client.

Dans sa plainte, l'honorable Sénateur ne craint pas d'affirmer que M. Carré est l'éditeur complaisant et habituel d'ouvrages pornographiques et, comme une fée maladroite semble l'avoir guidé dans tous le cours de ce procès, il n'hésite point à citer comme exemple décisif, l'ouvrage de M. Lamairesse intitulé : le *Kama-Soutra*.

Parlons d'abord de M. Carré.

Un rapport de police en date du 20 mai 1893 représente M. Carré comme un homme dont la conduite et la moralité n'ont jusqu'à « présent donné lieu à aucune remarque « défavorable, bien considéré en outre par tous ceux qui « sont en rapports d'affaire avec lui. »

A côté de ce témoignage de la bienveillance officielle dont la banalité d'ailleurs remet en mémoire celle de nos anciens passe-ports, vous me permettrez de placer sous vos yeux un document plus topique et de beaucoup plus intéressant. Je veux parler du catalogue général des livres nombreux qu'édite ou met en vente M. Georges Carré. L'énumération en serait trop longue, mais il suffit de jeter les yeux sur ce prospectus pour se convaincre que la médecine, les sciences mathématiques naturelles et physi-

ques, la technologie, l'enseignement et la philosophie y tiennent dans la plus large mesure la place d'honneur.

Cependant l'irascible Sénateur insiste : « Et les ouvrages de M. Lamairesse, dit-il, le *Kama-Soutra* en tête ! »

J'y arrive, tout en regrettant, soit dit en passant l'étrange facilité avec laquelle M. Bérenger jette à la publicité sous des couleurs singulièrement défavorables le nom de tiers qui, ni de près ni de loin, n'ont rien à faire dans l'actuel débat.

M. Lamairesse, ancien ingénieur en chef des ponts et chaussées, et qui a occupé dans nos colonies une situation considérable, écrivait le 7 juillet 1893 à M. Carré une lettre dont je ne puis m'empêcher de vous citer quelques extraits, car ils sont à la fois et la justification de mon client et le châtiment mérité des insinuations adverses.

Marengo, le 7 juillet 1893.

MON CHER ÉDITEUR,

Vous me demandez par le retour du courrier une lettre expliquant dans quel esprit j'ai entrepris ma série de publications sur l'Inde et comment vous avez été amené à les publier. Je m'empresse de vous satisfaire de mon mieux ; m'étant occupé toute ma vie et particulièrement pendant mon séjour de six années dans l'Inde d'études philosophiques et religieuses, j'ai publié à mon retour, en 1867, deux volumes de poésies populaires de l'Inde, et, après ma mise à la retraite en 1878, j'ai rédigé quatre volumes sur le Bouddhisme dans un but de vulgarisation. Ce sont : *l'Inde avant le Bouddha, la Vie du Bouddha, l'Inde après le Bouddha, le Bouddhisme en Chine et au Thibet* ; j'y ai consacré quatre ans, de 1878 à 1882 ; à partir de cette dernière date j'ai fait auprès de plusieurs

éditeurs des démarches qui n'ont point abouti parce qu'ils trouvaient les matières trop sérieuses pour le gros public. J'ai donc dû me résigner à attendre en complétant mes manuscrits et mes études. En 1835, une traduction anglaise du *Kama-Soutra*, envoyée à la bibliothèque d'Alger par son auteur, me fut communiquée par un ami avec prière de lui en faire la traduction ; j'y consentis parce que ce travail complétait mes précédentes études. Le *Kama-Soutra* représente dans la littérature religieuse de l'Inde une des deux grandes branches qui divisent actuellement l'Indouïsme. Il tient donc essentiellement aux quatre ouvrages précédents. C'est surtout un document historique et on y retrouve les mêmes crudités que dans les ouvrages indiens, ainsi que dans tous les ouvrages européens sur la religion et les mœurs de ce pays. Qu'on lise par exemple l'ouvrage de l'abbé Dubois publié en 1816 par le gouvernement anglais.... Nous avons respecté toujours la limite qui est tracée par Bacon : faire connaître les choses, mais s'abstenir de tout conseil pernicieux. Je défile que l'on cite dans le livre un mauvais conseil, ni un mauvais principe, ni même quoi que ce soit de contraire à la doctrine de l'Église ou au respect qui lui est dû. Ceux qui accusent le *Kama-Soutra* se sont bornés à le parcourir sans le lire sérieusement. Le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu souscrire à quatre volumes de mes œuvres de vulgarisation. Ces œuvres sont en grande partie la traduction d'auteurs anglais ; notre but essentiel a été d'élever, s'il est possible, le public français à la hauteur du public anglais pour la connaissance des gens et des choses d'outremer, et cela dans l'intérêt de notre politique coloniale.

Veillez agréer mes meilleurs compliments.

Signé : LAMAIRESSE.

Ainsi donc le *Kama-Soutra*, ce recueil si curieux des préceptes et des religions de l'Inde, n'est aux yeux de M. Bérenger qu'un livre infâme et méprisable parce qu'il

contient certains détails, certaines prescriptions d'un ordre tout intime où l'Amour dans ses manifestations diverses et poétiques tient, nous ne faisons aucune difficulté pour le reconnaître, une place prépondérante.

Livres infâmes? mais à quelle portion littéraire congrue l'honorable Sénateur ne va-t-il donc pas nous réduire?

Infâmes aussi toutes ces merveilles grecques et latines que M. Bérenger a dû lire et relire dans sa première jeunesse et dont il n'a pu chasser de son esprit littéraire l'importun souvenir même en devenant Président de la Ligue contre la licence des rues!

Infâmes aussi, Ovide et son Art d'aimer, Properce et ses élégies, Apulée et l'Ane d'or, Lucrèce dans ses Invocations à Vénus! et plus près de nous, infâmes aussi Brantôme, Rabelais, Bassompierre, La Fontaine, et toute la brillante cohorte de nos auteurs gaulois!

Passons. La réhabilitation de M. Carré est consommée — et d'ailleurs elle était facile.

La bonne foi! mais elle éclate aux yeux des plus prévenus! Si ce prospectus avait été un outrage aux bonnes mœurs, et pour parler le beau langage de la Ligue « un appel aux plus mauvaises passions », si, en le rédigeant, M. Carré avait agi dans un but malsain, à qui donc l'aurait-il envoyé? La réponse ne se fera point attendre: à des désœuvrés, à des filles, à toute cette clientèle interlope en quête de distractions nouvelles.

Mon client n'a rien fait de semblable; c'est à un public restreint, de mœurs rigides, de professions austères, qu'il s'est uniquement adressé. C'est aux représentants de la loi qu'il n'a pas craint de faire connaître l'œuvre qui venait de prendre naissance, démontrant ainsi qu'il pensait n'avoir rien à redouter de la justice de son pays.

Il faut se résumer — et cette fois j'ai complètement fini.

Pas d'obscénité dans les termes du prospectus ; pas de distribution sur la voie publique, dès lors impossibilité d'appliquer la loi de 1882 ; enfin pas d'intention délictueuse.

Vous acquitterez donc M. Carré ; vous répudierez franchement tout moyen terme et toute solution bâtarde ; vous nous épargnerez surtout cette suprême ironie qui consisterait à nous faire bénéficier de cette loi bienveillante qui porte le nom de celui que nous avons si énergiquement combattu, sans toutefois dépasser un seul instant, nous voulons l'espérer, les limites de la courtoisie.

Nous vous demandons à sortir de cette enceinte comme nous y sommes entrés : la tête haute et la conscience tranquille.

Ce procès a, en effet, une gravité qu'on ne saurait se dissimuler et votre décision aura, soyez-en sûrs, au dehors un durable retentissement.

Dans l'affaire de ce bal bizarre qu'avait organisé sans trop de réflexion une joyeuse jeunesse, il faut bien reconnaître qu'aucun principe sérieux n'était engagé. Mais, dans la cause actuelle, il m'est permis de dire que c'est la science elle-même qui se trouve directement intéressée.

J'entends bien que l'acquittement de M. Carré pourrait porter un coup plus ou moins fatal à cette société devenue soudainement fameuse et qui cherche à nous terrasser, j'avoue que c'est là une hypothèse que j'envisage sans effroi.

L'honorabilité de notre adversaire n'en souffrira nulle atteinte ; il n'aura qu'à se reprocher à lui-même de trop juvéniles ardeurs.

Comme Marius sur les ruines de Carthage, il lui sera loisible de s'asseoir sur les débris de cette « Ligue » frappée d'impuissance.

A cette tyrannie vénitienne qu'il voulait nous imposer succèdera la surveillance active mais intelligente des représentants officiels de nos Parquets judiciaires.

Personne ne perdra au change, tout le monde même y gagnera ! c'est au nom d'une fausse et maladroite pudeur que notre adversaire non sans arrogance vous sommait de nous condamner ; c'est au nom de la justice et du bon sens que je vous demande avec une respectueuse fermeté l'acquiescement de M. Georges Carré.

M. le Président : à huitaine pour jugement.

A l'audience du 19 juillet, le tribunal statuait en ces termes :

Le Tribunal,

Attendu que Carré est poursuivi pour avoir fait distribuer un prospectus annonçant la mise en vente, dans la librairie, d'un ouvrage intitulé *Les perversions de l'instinct génital*, lequel serait conçu en termes obscènes ;

Attendu que l'art. 1^{er} de la loi du 2 août 1882 n'incrimine la distribution gratuite d'imprimés obscènes que lorsqu'elle a lieu sur la voie publique ou dans un lieu public ;

Attendu que l'expédition, par la poste, du prospectus dont s'agit, seul fait de distribution à la charge de Carré,

ne saurait être assimilée à sa distribution sur la voie publique ou dans un lieu public ;

Attendu, en effet, que le dépôt de ce prospectus sous bande, dans un bureau de poste, ne comportait aucune publicité et que la remise qui en a été faite ultérieurement, par les facteurs de l'administration des postes, aux destinataires dont les noms figuraient sur les bandes, a eu lieu au domicile de ceux-ci et non sur la voie publique ;

Attendu, dès lors, que les énonciations du prospectus incriminé, fussent-elles obscènes, sa distribution dans les conditions qui viennent d'être précisées, ne tombe pas sous l'application de la loi du 2 août 1882.

Par ces motifs :

Acquitte Carré, etc.

PRÉFACE

Lorsqu'en 1852 Casper fit cette remarque très judicieuse que la pédérastie, considérée jusque-là comme un vice, n'était due en somme qu'à une anomalie congénitale morbide, à une sorte d'hermaphrodisme psychique, personne n'aurait prévu que 40 ans plus tard on trouverait dans les grands ouvrages scientifiques une véritable pathologie psychique de la vie génitale. Et quand enfin la science se fut départie de la pruderie ridicule avec laquelle elle abordait les questions psychosexuelles, elle se trouva, dans le domaine clinique, social et médico-légal, en présence d'une riche profusion de faits, qui ont conduit à redresser des erreurs vieilles de plusieurs siècles, à reconnaître et même à expliquer, en partie, certains phénomènes d'une grande valeur scientifique tant au point de vue actuel qu'au point de vue historique.

Toutefois, quiconque est au courant de ce nou-

veau domaine des anomalies psycho-sexuelles, est obligé de reconnaître que la plupart des phénomènes sont encore à l'étude et demandent à être élucidés et qu'un petit nombre seulement de principes fondamentaux semblent jusqu'à présent bien acquis.

Une des parties les plus importantes, les plus intéressantes et les mieux connues de la psychopathie sexuelle fait le sujet de la présente monographie. J'accède avec d'autant plus de plaisir au désir de l'auteur en écrivant cette préface, que je considère son travail comme très méritant et très instructif puisque, moi qui passe pour un connaisseur et chercheur dans ce domaine de pathologie, j'ai pu trouver, à la lecture rapide de son livre, maint sujet nouveau et suggestif. Ce n'est pas ici le lieu de faire de la critique. L'auteur ne rencontrera de divergences d'opinion avec les spécialistes qui ont scientifiquement exploré avant lui ce domaine délicat, que dans les questions de détail; mais en revanche il peut être certain que l'on rendra entière justice à l'étendue de ses connaissances littéraires, à son expérience personnelle et à la sagacité dont il fait preuve à chaque page de son livre. Mais cet ouvrage ne sera pas intéressant seulement pour le spécialiste qui y trouvera une foule de points de vue d'une grande importance, une critique approfondie des faits acquis, et une forte impulsion à de nouvelles recherches: il est aussi destiné à éclairer et à faire réfléchir le médecin, le policier, le juge d'instruction, l'avocat, l'historien, le psychologue, l'anthropologiste, le sociologiste, le pédagogue et le législateur.

Ce qui ressort avec le plus de clarté de ce livre, c'est la justesse de la thèse soutenue par Casper, à savoir la valeur pathologique d'une déviation psycho-

sexuelle qui, bien que connue depuis des siècles, est restée étrangère à la pathologie de l'esprit, et n'eut le don d'occuper que le moraliste et l'homme de loi. C'est à l'investigation médicale que revient le mérite d'avoir porté la lumière dans ce domaine comme dans tant d'autres, et d'avoir ainsi contribué au triomphe de la vérité, du droit et de l'humanité.

Avec une logique et une clarté remarquables l'auteur, posant comme prémisses scientifiques que les anomalies de l'amour sont des phénomènes morbides, arrive à cette conclusion médico-légale que l'article 175 du Code pénal est un anachronisme en présence des progrès de la médecine et qu'il ne peut subsister plus longtemps dans les termes où il est conçu. Celui qui a pu entrevoir la vie et les souffrances des pervers sexuels, véritables déshérités de la nature et parias de la société, saura apprécier les raisons que donne l'auteur pour obtenir que dans certaines conditions ces malheureux ne soient pas poursuivis par la loi. En tous cas, la législation future qui semble disposée, comme en Autriche par exemple, à perpétuer dans ses codes, en les renouvelant, d'anciennes erreurs, ne pourra négliger de prendre en considération les observations de l'auteur lorsqu'il s'agira de faire la loi.

Non seulement la législation prise dans le sens étroit du mot, mais aussi l'opinion publique auront à compter avec ce fait que l'anomalie sexuelle n'est pas de la *perversité* mais de la *perversion*, c'est-à-dire que, pour se développer, elle exige une prédisposition morbide et constitue dans tous les cas un phénomène pathologique. Ce fait scientifique doit faire justice du préjugé traditionnel en vertu duquel ces malheureux

dotés, par un sort cruel, de sensations et d'instincts homosexuels et privés des joies de la vie de famille, étaient considérés comme des êtres immoraux simplement dignes de mépris. Tout ami de la vérité et de l'humanité apprendra avec satisfaction que le perversi sexuel est un malheureux, et non un criminel; qu'il n'est pas un profanateur de la dignité humaine, mais un véritable déshérité de la Nature marâtre, et qu'il ne mérite pas plus le mépris qu'un individu venu au monde avec une malformation physique.

Les faits historiques et mon expérience personnelle m'ont suffisamment montré que ce sont souvent des individus très respectables et très utiles à la société qui ont le malheur d'être atteint d'anomalie psycho-sexuelle.

Il serait à désirer, dans l'intérêt de ces malheureux malades et pour l'édification des esprits éclairés, que ce livre fût aussi répandu que possible. Ce travail n'est pas un ouvrage populaire, et l'auteur s'est efforcé de le rendre tel en employant des artifices de style et des termes techniques; mais tout homme cultivé le lira facilement et je n'hésite pas à le recommander à quiconque a souci de la vérité, du droit et de l'humanité. Ce livre est écrit dans un esprit de justice, de vérité et de science, qui ne peut manquer d'exercer une action bienfaisante et persuasive.

Il devra également recevoir un accueil favorable des médecins praticiens pour qui le domaine des anomalies psycho-sexuelles est resté jusqu'à présent une région inexplorée et qui sont exposés à des erreurs quotidiennes dans le traitement de cette affection. Partant de l'opinion traditionnelle qu'il ne s'agit ici que d'une

aberration ou d'une mauvaise éducation sexuelle, ils abandonnent ces malades à leur sort, ou bien leur conseillent le mariage qui ne peut leur être que très préjudiciable.

La question de savoir si, d'une façon générale, il existe un traitement des perversions sexuelles, ne pourra être résolue que dans l'avenir; toujours est-il que les cas se multiplient où l'intervention médicale sous forme de suggestion (hypnotisme) a réussi à retirer ces malheureux d'un enfer sans nom et même à corriger la nature. Néanmoins il convient de ne pas se faire trop d'illusions. Mais ce qui me paraît plus important encore à connaître pour le médecin et le pédagogue, c'est la voie qui conduit au développement de la perversion sexuelle sur un terrain prédisposé et les notions de prophylaxie qui en découlent. Moi aussi j'ai acquis la conviction que dans la société moderne la perversion sexuelle est très répandue et gagne du terrain de jour en jour. Pour moi ce fait trouve son explication d'une part dans la multiplicité des causes prédisposantes qui existent dans la société moderne, dont la tare névropathique est si lourde, et de l'autre dans l'éveil précoce de la sensualité et dans les écarts de la fonction sexuelle. C'est de ce côté que devraient porter les efforts du médecin et du pédagogue, aussi bien que ceux des gardiens des bonnes mœurs et de la moralité publique. Il est très regrettable de voir la littérature pornographique s'étaler dans les vitrines des libraires et l'obscénité régner en maîtresse sur la scène moderne. A l'école, la préoccupation du développement intellectuel fait négliger la culture du caractère et du sens de l'idéal, du bien et du beau. La jeunesse devrait être mieux protégée contre l'esprit de frivolité

et d'immoralité qui se manifeste dans les lieux publics, les théâtres et la littérature.

Habent sua fata libelli ! J'ose prédire un bon accueil au livre de l'auteur. Il le mérite et ne manquera pas de le trouver.

Vienne, 21 juin 1821.

D^r V. KRAFFT EBING.

AVANT-PROPOS

Les matériaux dont je me suis servi pour écrire ce livre proviennent de diverses sources. En premier lieu mon attention s'est portée sur la littérature ancienne et moderne. Ma tâche a été facilitée par la bienveillance avec laquelle ont été mises à ma disposition les richesses de la bibliothèque royale de Berlin, qui concernaient mon sujet.

Ma spécialité pour les affections nerveuses m'a fourni une petite partie de mes observations. J'ai pu également obtenir des autorités publiques la communication de plusieurs cas qui présentaient un intérêt particulier. La discussion du côté médico-légal de la question m'a été rendue possible par l'étude des actes de justice qui me furent gracieusement communiqués par l'Office d'État.

Mais tout ceci n'aurait pas suffi à me donner une vue même superficielle de mon sujet. Il était encore nécessaire

de jeter un regard sur la vie intime des individus atteints de perversion sexuelle. Si j'y suis parvenu, comme je l'espère, je le dois à M. von Meerscheidt-Hullessem, inspecteur de la police de sûreté, qui m'a indiqué la voie à suivre, avec la permission du président de la police royale de Berlin. Il m'a servi de guide, m'accompagnant partout sans ménager son temps ni sa peine, et c'est grâce à son zèle que j'ai pu réunir un grand nombre de documents. C'est pour moi un devoir agréable que de lui adresser mes remerciements ainsi qu'au président de police lui-même.

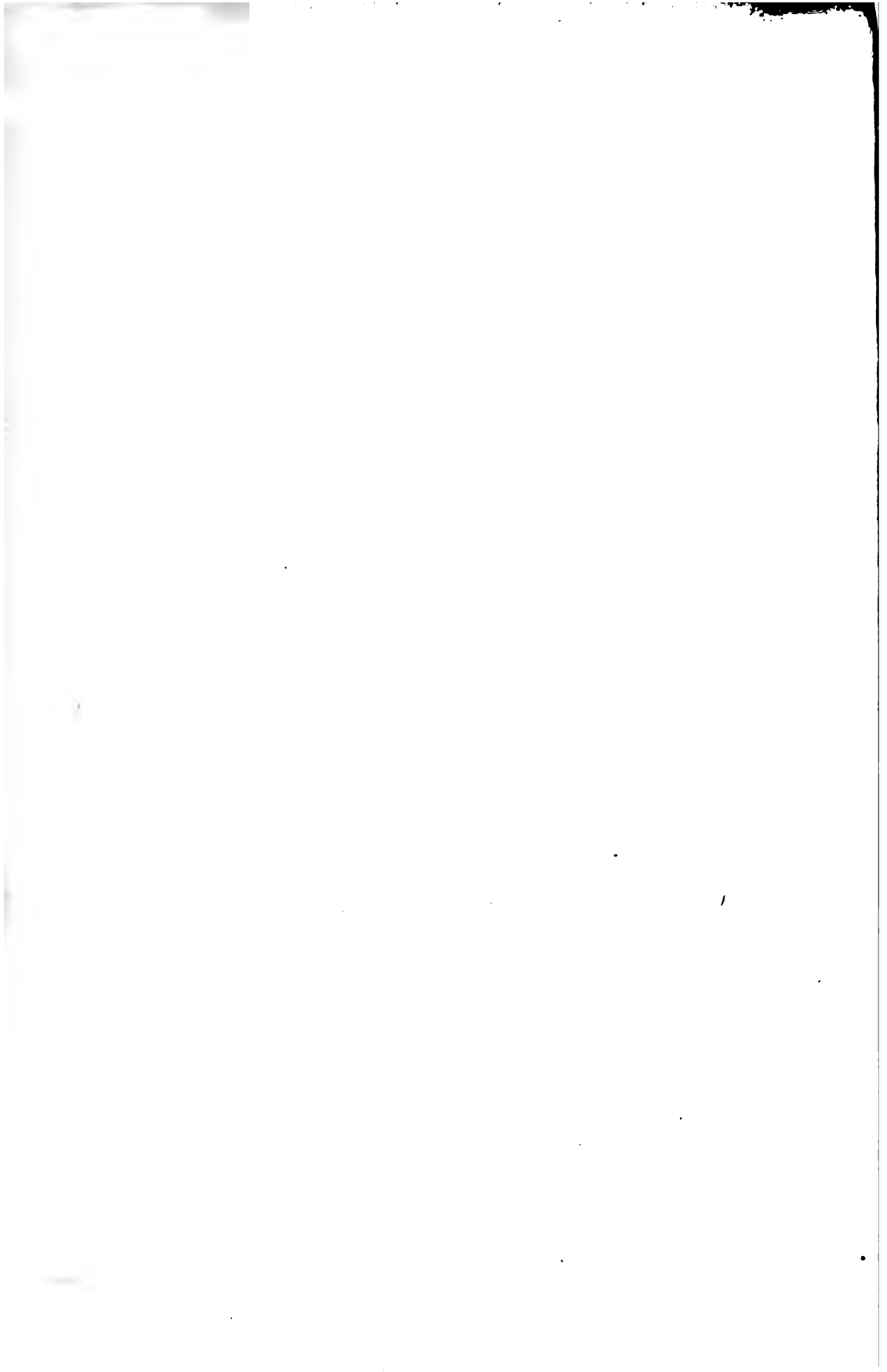
Je remercie également toutes les personnes qui m'ont aidé dans mon travail. J'adresse d'une façon toute particulière mes remerciements : à M. le professeur v. Kraft-Ebing, de Vienne, à qui je dois certaines indications littéraires et dont les ouvrages m'ont donné en grande partie l'idée de ce livre ; à M. le Dr Max Denoir en qui j'ai trouvé un ami et un conseiller éprouvé ; enfin à Monsieur que je nommerai N.N. et qui sera souvent cité sous ces initiales N.N., qui lui-même est un perversi sexuel, habite une grande ville de l'ouest de l'Allemagne, et est une personnalité bien connue par des travaux dans d'autres domaines. Il m'a fait non seulement sur sa vie sexuelle, mais sur la perversion en général, de nombreuses communications. Ses rapports étaient d'autant plus précieux que N.N. a passé quelques années à Berlin et qu'il se distingue par une rare impartialité.

Il est inutile de dire que les observations recueillies de la façon que je viens de dire, ou livrées par les autorités, n'ont été pour ainsi dire que les matériaux de ce livre. Les conclusions que j'en tire me sont strictement personnelles et, par conséquent, j'en suis seul respon-

sable. *Certaines personnes qui m'ont gracieusement communiqué les documents officiels, ont une opinion radicalement opposée à celle que je soutiens. Mais c'est une raison de plus pour les remercier de cette preuve d'impartialité.*

D^r ALBERT MOLL.

Berlin, juillet 1891.



L'INVERSION SEXUELLE

I

GÉNÉRALITÉS

L'humanité se compose de deux sexes : le sexe masculin et le sexe féminin, bien différents l'un de l'autre tant au point de vue physique qu'au point de vue psychique. Les différences physiques résident principalement dans la conformation des organes génitaux qui n'est pas la même chez l'homme et chez la femme, et au point de vue psychique, de nombreuses particularités complètent cette différenciation. Les occupations de l'homme sont tout autres que celles de la femme : l'homme est plus porté que la femme vers certaines carrières ; par contre, la femme est supérieure à l'homme par de nombreuses aptitudes, telles que l'adresse dont elle fait preuve dans l'exécution des travaux manuels. La femme aime la parure extérieure et, à cet égard, est bien plus vaniteuse que l'homme. Parmi toutes les propriétés psychiques qui différencient les deux sexes, *l'instinct sexuel* n'occupe pas la dernière place. Chez l'homme il se manifeste pendant une longue période de la vie sous forme d'une propension intime qui le conduit à rechercher le contact physique avec

l'autre sexe, conctat physique dont le dernier terme est l'acte du coït. L'instinct sexuel pousse par conséquent l'homme vers la femme, et la femme vers l'homme. L'éveil de cet instinct peut se faire à divers moments dans les conditions normales, il ne doit pas avoir lieu avant le début de la puberté.

L'instinct sexuel se montre non seulement chez l'homme, mais aussi chez l'animal. Seulement ce qui distingue la vie sexuelle de l'homme de celle des animaux, c'est l'existence, entre l'homme et la femme, de relations plus intimes, plus profondes, qui trouvent leur plus haute expression de *l'amour*. Il est vrai que chez les animaux on peut trouver entre le mâle et femelle des liens plus intimes que ceux que comporte la copulation accidentelle, seulement ces liens n'arrivent pas à une aussi haute expression que chez l'homme.

Pourtant l'homme ne paraît pas avoir connu le véritable amour à toutes les époques et chez tous les peuples. Ce n'est qu'avec les progrès de la civilisation, comme l'a montré Carus ¹, et le début de la vie sédentaire que l'instinct sexuel se transforme progressivement en penchant sexuel, puis en amour. *Fichte* considère la séparation du sexe, au point de vue téléologique, comme un moyen de conservation de l'espèce ; nous aussi nous considérerons, en conséquence, l'instinct sexuel comme un moyen destiné à assurer la reproduction de l'individu. C'est à l'impulsion de l'amour que le ciel a confié la création du monde terrestre, dit *Jean-Paul*.²

Dans les conditions normales, l'instinct sexuel et l'amour ne s'éveillent qu'après la puberté, mais parfois certains sentiments se montrent déjà pendant l'enfance. D'après *Ramdohr* ³, on trouve déjà chez les petits garçons certains indices

¹ *Friedrich August Carus*. Œuvres posthumes, Leipzig, 1808-1810.

² *Fiedr. Wilh. Basil. von Ramdohr*. Venus Urania. Leipzig, 1798, 3 parties. Nous nous rapportons souvent à ce livre dans le courant de ce travail.

d'amour pour les femmes, indices dans lesquels la jalousie et le désir de posséder la femme tout entière jouent un rôle prépondérant. Du reste, bien des hommes racontent qu'ils se sont épris de femmes quand ils étaient encore enfants, et ce phénomène a même été donné comme un signe certain de génie. Comme exemples d'amour précocé, on peut citer *Dante* qui devint amoureux à l'âge de neuf ans, *Canova* qui le fut à cinq ans, et le poète *Byron* qui à huit ans tomba amoureux de *Mary Duff* ¹. On confond souvent l'amour avec l'instinct sexuel. Celui-ci n'exige que la satisfaction subjective de l'impulsion par la sensation voluptueuse qui accompagne le coït. Dans ce cas, il ne saurait être question d'amour ; l'amour existe seulement lorsque, en même temps, l'âme de l'amoureux se sent attirée vers celle de la personne aimée et qu'une parenté intime se trouve établie entre les deux âmes. Il se manifeste sous forme d'un lien étroit qui unit deux personnes, et qui doit être absolument distingué de l'amitié. Cette parenté d'âmes conduit bientôt à désirer la satisfaction des sens, ou l'acte sexuel, avec la personne aimée. Pourtant ce penchant psychique peut précéder de longtemps l'instinct sexuel et d'autre part l'amour se développer après les relations sexuelles. Il est encore douteux que l'amour puisse durer longtemps sans que l'instinct sexuel se manifeste, comme on le prétend dans l'amour platonique dont nous aurons à parler plus tard. Peut-être cette question ne sera-t-elle jamais complètement résolue à la satisfaction de toutes les parties.

Dans tous les cas, l'amour présente un côté sensuel et un côté psychique. Alors même qu'il existe chez le jeune homme et la jeune fille une période, au moment du développement, pendant laquelle l'amour reste en apparence purement psychi-

¹ *Karl Elze*. Lord Byron, 3^{me} éd. Berlin, 1886, § 27.

que, cet amour ne persiste pas longtemps à cet état et la propension sensuelle temporairement absente ou inconsciente ne tarde pas à se manifester plus ou moins violemment. Dans son traité d'anthropologie physique et psychique, *Karl Friedrich Heusinger* s'exprime ainsi. Il est certain que la femme pure qui tombe tout ardente dans les bras vigoureux de l'homme qui la désire, reste indemne de tout désir sexuel, quelle que soit l'attraction exercée sur elle par cet homme à l'exclusion de tout autre ; l'homme, généralement plus sensuel, a une conscience plus nette de ce désir, mais alors il n'a plus le droit de parler de pureté de son amour. *Vorlander* partage entièrement cette opinion, mais personnellement je crois que cette inconscience absolue de tout désir sensuel ne dure qu'un temps, si même il doit en être question.

Ce qui différencie surtout l'amour, abstraction faite de son côté psychique, de la propension purement sensuelle, c'est qu'il se rapporte plutôt à un individu d'un autre sexe qu'au sexe en général. Il en résulte que le lieu intime de l'amour se noue entre deux personnes, à la condition que l'amour de l'une soit partagé par l'autre. Dans ce cas, les deux personnes se sentent étroitement attachées l'une à l'autre. Pour être heureux, l'amour doit être partagé, et *F. A. Carus* a raison de dire que chez les personnes civilisées existe le désir d'être aimé jusqu'à la passion et que ce désir domine celui qui aime réellement.

L'amour sexuel doit être nettement séparé de tous les autres liens qui peuvent attacher les individus les uns aux autres, et constitue un phénomène tout autre que *l'amitié*, à ne parler que de celle-ci. Dans l'amitié, les fonctions sexuelles ne jouent aucun rôle, tandis que, comme nous venons de le voir, elles interviennent incontestablement dans l'amour. Il est difficile de dire sur quoi reposent l'instinct sexuel et l'amour. Ce qui est certain, c'est que la

prédisposition pour les deux est congénitale, seulement il n'est pas facile d'apprécier le rôle que jouent dans leur développement individuel les impressions extérieures et les circonstances accidentelles.

Il est inutile d'étudier ici le rôle et l'importance de l'instinct sexuel. V. *Krafft-Ebing* l'a fait merveilleusement dans la première partie de ses *Psychopathies sexuelles*, où il a montré l'influence que la vie sexuelle a exercée et exerce encore sur la religion, l'art et la poésie. Pour lui, il n'existe pas de véritable œuvre d'art sans base sexuelle, et il a raison de faire remarquer que les grands poètes et les grands artistes sont souvent des natures sensuelles. On connaît également l'influence que l'amour exerce sur le caractère de l'homme. Cette action annoblissante a été souvent décrite ; elle est généralement reconnue. Tous les livres qui s'occupent de l'amour la mentionnent ; l'abnégation, le dévouement et d'autres vertus ont leur point de départ dans ce sentiment.

A l'état normal, l'instinct sexuel et l'amour attirent l'homme vers la femme, mais il existe toute une catégorie d'hommes qui ont d'autres penchants, qui se sentent attirés vers l'homme. Cette attraction pour les individus du même sexe est désignée sous le nom d'*homosexualité*, par opposition au terme d'*hétérosexualité* qui désigne l'attraction normale d'un sexe pour l'autre. *Westphal*¹ emploie, pour désigner le phénomène d'homosexualité, l'expression de « perversions sexuelles » (*conträre sexuellempfindungen*), qui élargit considérablement le domaine en question. *Westphal* voulait dire par là qu'il ne s'agit pas toujours de déviation de l'instinct sexuel lui-même, mais de la sensation qui fait que tel individu sent son être tout à fait étranger au sexe auquel il appartient. Dans

¹ *Archiv. fur Psychiatrie*, II, p. 78.

l'opinion de Westphal, les perversions sexuelles embrassent aussi les cas où, l'instinct sexuel restant normal, l'individu présente certaines tendances appartenant à l'autre sexe.

Le penchant qui porte l'homme vers l'homme doit être désigné sous le nom de *perversion* dans le sens que *v. Krafft-Ebing* attribue à ce mot. Pour lui la perversion est toute manifestation de l'instinct sexuel qui ne concorde pas avec le but assigné par la nature, c'est-à-dire qui ne concourt pas à la reproduction ; *v. Krafft-Ebing* attire encore l'attention sur la nécessité d'établir une séparation rigoureuse entre *la perversion* et *la perversité*. On parle de perversion quand l'instinct sexuel est un instinct pervers, tandis qu'on parle de perversité quand il s'agit d'une action perverse, sans tenir compte du mobile qui a déterminé cette action, que ce soit un penchant pervers ou tout autre mobile, une intention criminelle par exemple. C'est un grand mérite pour *v. Krafft-Ebing* que d'avoir si nettement séparé ces deux conceptions. La perversion est un penchant indépendant de la volonté et dont personne ne peut être rendu responsable, du moins aux yeux d'un juge impartial ; par contre la perversité, qui se manifeste dans l'action, doit souvent être mise sur le compte de l'individu. On peut voir jusqu'à quel point la confusion entre ces deux termes avait rendu difficile l'appréciation de l'inversion sexuelle, par cette idée émise par *Chevalier*¹ que, dans la perversion sexuelle acquise, la perversion dépend de la volonté de l'individu. Rien de plus faux que cette affirmation, comme on vient de le démontrer. On emploie souvent l'expression de pédérastes pour désigner les hommes à tendances homosexuelles. Pourtant je ne me servirai pas de ce terme, en général, car scientifiquement il ne désigne qu'un groupe particulier de ces individus, c'est-à-dire ceux qui *membrum in anum immittunt* ;

¹ Julien Chevalier. De l'inversion de l'instinct sexuel au point de vue médico-légal. Paris, 1885.

de même la pédérastie ne désigne qu'une espèce bien déterminée d'acte génital entre les hommes, à savoir l'*immissio penis in anum*. Comme cela se voit souvent, le mot a dévié de sa signification primitive. Pédéraste vient de παιδός ἐραστής, et signifie amateur de garçons : c'est sous ce nom que les anciens Grecs désignaient d'une façon générale, qu'il s'agit ou non d'un acte génital, les amateurs de garçons et de jeunes gens. Les relations entre deux individus du sexe masculin sont aussi désignées sous le nom de *commasculatio*. Un mot qu'on rencontre souvent dans la littérature moderne pour désigner les hommes à tendances homosexuelles, est le terme d'*uranistes* (Urning). Dans ce livre je me servirai souvent de ce nom, adopté par v. Krafft-Ebing et d'autres auteurs, en raison de sa brièveté, et je l'appliquerai, en général, à tous les hommes qui présentent des tendances homosexuelles.

Le terme d'uraniste a été introduit par Ulrichs, sur qui j'aurai encore à revenir ultérieurement. Malheureusement, je n'ai pas eu entre les mains l'ouvrage dans lequel il s'est servi de ce mot pour la première fois. Mais en se reportant à un travail plus récent du même auteur¹, le mot en question viendrait d'Uranus, comme peut le faire penser un passage du Banquet de Platon (chap. viii et ix). Voici la traduction de ce passage : « Pas d'Aphrodite sans Eros. Mais il existe deux déesses ; l'ancienne Aphrodite née sans mère : elle est la fille d'Uranus et nous lui donnons pour cela le nom d'Urania ; la jeune Aphrodite est la fille de Zeus et de Dioné : nous l'appelons Pandémos. L'Eros de la première doit par conséquent s'appeler Uranus, celui de la seconde, Pandémos... »

L'amour de l'Eros Pandémos est celui avec lequel aiment les hommes ordinaires ; par contre l'Eros de l'Urania n'a choisi aucune partie féminine, mais préfère la partie masculine, e

¹ *Karl Heinrich Ulrichs*, Prometheus, Leipzig, 1870.

ceci est l'amour pour les garçons. C'est pour cela que les individus animés de cet amour s'adressent au sexe masculin. »

C'est probablement de ce passage qu'est tiré le mot *uraniste* dans la racine duquel on retrouve le même radical que dans *Uranus*. Par conséquent nous adopterons avec *Ulrichs* le nom d'*uranisme* pour désigner les tendances homosexuelles chez les hommes.

Un *uraniste* ne peut éprouver aucune sensation voluptueuse en face de la plus belle femme alors même qu'il reconnaît sa beauté. C'est évidemment la beauté qui éveille les désirs sexuels, mais elle est toute autre que la beauté considérée au point de vue purement esthétique. Même si un *uraniste* contemple par hasard avec plaisir une belle femme, nous ne pouvons, s'il ne se produit chez lui aucun réflexe génital, parler dans ces conditions de sensations sexuelles.

Il est important d'insister ici sur ce point caractéristique : l'*uraniste* possède tous les attributs de la virilité : ses organes génitaux, aussi bien son pénis que ses testicules, sont absolument normaux au point de vue de la conformation extérieure et des fonctions.

Bien des raisons montrent que le penchant que les *uranistes* éprouvent pour l'homme n'a rien de commun avec l'amitié et qu'il s'agit là au contraire d'une impulsion sexuelle qui, à l'état normal, pousse l'homme vers la femme. Dans l'inclination que les *uranistes* éprouvent pour l'homme, les organes génitaux jouent un grand rôle. Non-seulement la vue des organes génitaux d'un homme excite l'*uraniste*, mais il éprouve aussi très nettement le réflexe caractéristique du côté des organes génitaux rien qu'à la représentation mentale de ceux d'un autre homme. Le but de l'*uraniste* est d'arriver à n'importe quel acte sexuel, par contact avec un autre homme.

Les faits qui précèdent montrent déjà que la tendance de l'*uraniste* n'est qu'une forme d'instinct sexuel ; mais ce carac-

tère ressort encore plus nettement d'autres manifestations, telles que la jalousie qui accompagne chez lui l'amour. On ne rencontre jamais la jalousie dans la véritable amitié, jamais le lien qui unit deux amis ne sera tel que l'un d'eux voie, d'un œil méfiant, l'autre accueillir une amitié nouvelle. Tout autre est l'amour des hommes entre eux ; ici la jalousie règne en maîtresse. Tout comme dans l'amour de l'homme pour la femme, on trouve chez les uranistes le désir de posséder *sans partage* la personne aimée, et une méfiance sans bornes à l'égard de quiconque semblerait vouloir posséder l'objet de leur amour.

L'attraction sexuelle exercée par un homme sur un autre peut se manifester de diverses façons. Dans certains cas l'homme n'est excité que par un autre homme. On a alors affaire aux uranistes dans le sens étroit du mot. D'autres fois, au contraire, l'homme se sent attiré, à certains moments, vers l'homme, à d'autres, vers la femme, enfin, plus rarement, vers les deux en même temps. L'homme qui éprouve un penchant tantôt pour la femme, tantôt pour l'homme, est désigné sous le nom d'*hermaphrodite* psychique ou psychosexuel.

D'après Ramdohr, les tendances homosexuelles se rencontrent aussi chez les animaux, et il est regrettable que cet auteur n'en cite pas quelques exemples. Krauss ¹ pense que des indices de pédérastie se rencontrent non-seulement chez l'homme, mais aussi chez le chien et le singe. M. N.N., dont il a été question dans l'avant-propos, m'a cité le cas de deux chiens mâles qui se frottaient l'un contre l'autre jusqu'à ce que l'un d'eux fût arrivé à l'éjaculation.

En tout cas, il est certain que, dans les perversions sexuelles, il ne s'agit pas d'un fait accidentel, mais d'un phénomène

¹ A Krauss, Die Psychologie des Verbrecheus, Tübingen, 1884.

nettement pathologique survenant dans certaines conditions bien déterminées. Ceci résulte déjà de ce fait que ce phénomène a été observé à toutes les époques et dans tous les pays chez des hommes qui vivaient absolument étranger les uns aux autres. Ce qui prouve aussi que ce phénomène est soumis à des lois naturelles, c'est la ressemblance surprenante, l'analogie étroite qu'on retrouve dans un grand nombre de biographies et d'autobiographies d'uranistes. Malgré des différences individuelles bien compréhensibles, on y retrouve bien des traits communs que nous pouvons considérer comme caractéristiques de l'uranisme.

Dans l'état actuel de la science, on ne peut plus nier l'existence de sensations sexuelles féminines chez des hommes pourvus d'organes génitaux normalement conformés. Seulement il ne faut pas partir de là pour faire d'une exception la règle, et déclarer avec Hœssli ¹ que les signes extérieurs de la vie sexuelle sont superflus et même nuisibles pour la détermination psychique du sexe.

¹ Heinrich Hœssli. *Eros*. 2 vol. Glarus 1836-1838. Dans mon travail je me suis souvent adressé à ce livre qui porte aussi le titre suivant : « ... Die Unzuverlässigkeit der äusseren Kennzeichen im Geschlechtsleben des Leibes und der Seele. » Cet ouvrage m'a été particulièrement utile par ses indications bibliographiques nombreuses

II

HISTORIQUE

Les phénomènes de perversion sexuelle ou d'amour de l'homme pour l'homme, se retrouvent jusque dans la plus haute antiquité. La *Bible* même renferme des passages relatifs à ce sujet. Il n'est pas douteux que, chez les *Hébreux*, les relations d'homme à homme, stigmatisées comme quelque chose de criminel et d'immoral, disparurent de ce fait.

Il semble, en effet, qu'à toutes les époques et chez les divers peuples, l'amour de l'homme pour l'homme était d'autant plus répandu que la situation sociale de la femme était inférieure. Chez les anciens Juifs la femme jouissait à coup sûr d'un certain respect, et la vie de famille des Hébreux était déjà donnée en exemple, à cause de sa pureté. La réprobation universelle que rencontrait l'amour de l'homme pour l'homme chez les anciens juifs n'a donc rien de surprenant, et doit nous étonner d'autant moins que pour ce peuple une progéniture nombreuse était considérée comme le but capital de la vie ; maints passages de la Bible en font foi. Dans le livre des Juges, la fille de Jephthé considère comme une honte de mourir sans laisser d'enfants.

Moïse attribuait aussi une grande importance à une riche postérité ; le peuple d'Israël devait se multiplier comme le sable de la mer. Une progéniture nombreuse est, pour *Moïse*, le suprême bonheur que puisse rêver l'homme et pour lui la stérilité constitue un fléau. *Onan* fut répudié pour avoir répandu à terre sa semence. L'avortement, d'après *Flavius Joseph*, était puni de mort, tandis que nous voyons plus tard, chez d'autres peuples où une progéniture nombreuse n'était pas le but principal de la vie, l'avortement être jugé beaucoup moins sévèrement. C'est ainsi que, d'après *Ploss*¹, l'avortement était permis chez les anciens Grecs dans certaines circonstances, quand par exemple l'enfant n'était pas encore viable ; il était aussi très répandu à Rome.

En rapport avec ces idées sur l'avortement et la descendance nombreuse, nous trouvons chez les anciens Juifs une grande horreur pour l'amour homosexuel chez l'homme. La Bible nous apprend que les habitants de Sodome ayant voulu s'en prendre aux anges descendus chez le pieux Loth, la colère de Dieu frappa la ville de Sodome qui fut entièrement détruite. C'est de là que vient l'expression de *Sodomie* dont on se sert encore assez fréquemment aujourd'hui pour désigner certains rapports sexuels entre hommes (*immissio membri in anum*) ou entre l'homme et les animaux. D'autres passages de la Bible rappellent encore cette aversion des Juifs pour la *pédérastie* qui n'était pas compatible avec le but principal de ce peuple, à savoir une descendance nombreuse. Dans le troisième livre de *Moïse*, Dieu dit à *Moïse* : « Quiconque couche avec un garçon comme avec une femme, commet une abomination ; tous deux seront punis de mort et que leur sang rejaillisse sur eux », et dans un autre passage : « Tu ne coucheras pas avec des garçons, car c'est une abomination. »

¹ *B. Ploss*, *Das Weib in der Natur-und Völkerkunde*. 2 vol. Leipzig, 1884.

Dans l'antiquité, on considérait l'Asie comme le berceau de la pédérastie, et encore aujourd'hui on admet généralement qu'en Orient la pédérastie se manifeste plus nettement et se rencontre peut-être plus souvent qu'en Occident ; seulement nous devons faire observer que la *manifestation* plus faible de l'uranisme n'implique pas son *existence* plus rare, car il est certain que le plus souvent les rapports d'homme à homme restent secrets, sans qu'il en transpire le moindre indice en dehors. Je dois d'autant plus appeler l'attention sur cette erreur que je connais des hommes occupant des fonctions publiques, qui ne pratiquent que le coït d'homme à homme sans que personne s'en doute, en dehors des initiés. Quoi qu'il en soit, l'Orient a toujours été considéré comme le berceau de la pédérastie, et si l'on s'en rapporte à Tarnowsky ¹, ce serait d'Arménie que la pédérastie se serait répandue plus tard en Orient. Cet auteur pense que ceci s'explique par ce fait que les habitants d'Arménie, comme un grand nombre d'autres montagnards, présentent des signes bien marqués de dégénérescence psychique et offrent ainsi un terrain particulièrement favorable à l'épanouissement de la perversion sexuelle.

Si nous envisageons un autre peuple civilisé de l'antiquité, les *Grecs*, nous y constatons l'existence très répandue de l'amour entre hommes. Bien que, dans l'ancienne mythologie, il ne soit presque nulle part question d'amour entre individus masculins, quelques auteurs plus récents ont voulu trouver dans cet amour le point de départ de certains mythes.

¹ *B. Tarnowsky. Die krankhaften Erscheinungen des Geschlechtsinnes. Berlin, 1836.*

Les rapports entre *Jupiter* et *Ganymède* étaient considérés par les anciens Grecs comme un exemple d'amour pour les garçons ; de nombreux passages y font allusion ; toutefois *Xénophon* dit dans son *Banquet*¹ que Jupiter avait enlevé *Ganymède* à cause de son âme, $\theta\upsilon\alpha\lambda\eta\varsigma \acute{\epsilon}\nu\epsilon\lambda\lambda\alpha$. Mais, d'après la signification de l'ensemble du texte, il n'est pas douteux que les liens qui existaient entre le Dieu et le jeune homme ne soient ceux de l'amour, et non pas simplement ceux de l'amitié. Dans *Phèdre*², *Platon* s'exprime d'une façon encore plus précise sur Jupiter et *Ganymède*. Il parle nettement de ces rapports amoureux, à la fin d'un chapitre qui a trait au contact corporel entre l'amoureux et la personne aimée dans les gymnases. Un autre argument en faveur de cette interprétation des rapports de Jupiter et de *Ganymède*, c'est que cette légende, ainsi que le rapporte *Platon* dans les *Lois*, a pris naissance à l'île de Crète où la pédérastie était très répandue. C'est dans le même sens qu'étaient interprétées les relations entre *Apollon* et *Hyacinthe*, entre *Hercule* et *Hylas*. L'intime amitié d'*Achille* et de *Patrocle* est le plus souvent considérée comme un véritable amour. *Homère* parle à la vérité de la rare amitié qui unissait ces deux Grecs, mais, à mon avis, dans les passages qu'il leur consacre il n'y a rien qui prouve qu'*Homère* les ait considérés comme des amants. *Eschine* cherche bien à interpréter les termes d'*Homère* dans un sens érotique, et plus tard nous trouvons bien souvent cette interprétation. Dans les *Myrmidons* d'*Eschyle*, *Achille* déplore la mort de *Patrocle* avec des expressions que répudierait la pure amitié. Le sens érotique des lamentations d'*Achille* n'est pourtant pas admis par *Welker*. Dans le *Banquet*³ de *Platon*, il est question de l'amour d'*Alceste* pour son mari,

¹ Cap. VIII, 30.

² Cap. 36. Traduction allemande de K. Lehrs Leipzig, 1869.

³ Cap. 7.

et immédiatement après vient un passage où Platon établit une analogie entre cet amour et celui qui existait entre Patrocle, appelé ἐρσστής d'Achille, et Achille désigné le plus souvent sous le nom de ἐρωμενος de Patrocle. Ces rapports d'Achille et de Patrocle sont interprétés tout autrement, dans le sens de l'amitié, par *Xénophon*, dans son Banquet. Patrocle porte ici le nom de ἑταῖρος d'Achille.

Nombre d'autres personnages mythologiques ont été ainsi utilisés par les Grecs, pour faire remonter la pédérastie à l'antiquité la plus reculée et peut-être aussi chercher à l'embellir. C'est ainsi que les rapports entre *Oreste* et *Pylade*, entre *Thésée* et *Peyrithous*, sont considérés tantôt comme de l'amour tantôt comme de l'amitié. D'après Mantegazza ¹, un ancien auteur rapporterait qu'Achille n'a tué Troïlus, le fils de Priam, qu'après le refus de celui-ci de céder à sa passion impure.

Si l'on veut étudier l'amour entre hommes et enfants tel qu'il existait en Grèce aux temps historiques, il sera bon de passer successivement en revue séparément les différents états de ce pays. Je commencerai par *Athènes* où d'un avis unanime, l'amour pour les jeunes gens était le plus répandu, bien que, comme nous l'avons déjà dit, la pédérastie eût peut-être une plus grande extension à l'île de Crète qu'à Athènes elle-même.

Les lois de *Solon* reconnaissent déjà en quelque sorte la pédérastie. Quand on parle des lois de Solon, il ne peut évidemment être question que de celles qui lui sont attribuées, car, d'après l'opinion d'historiens de premier ordre, il y en a certainement dont il n'est pas l'auteur. Quoi qu'il en soit, dans ces lois la pédérastie était soumise à certaines restrictions, qui atteignaient, à vrai dire, principalement les esclaves, et

¹ Mantegazza. Anthropologisch, — Kulturhistorische Studien über die Geschlechtsverhältnisse der Menschen (Trad. allem). Iena, 1886.

laissaient aux Athéniens libres une certaine latitude pour s'y livrer.

Les λόγοι ἐρωτικοί qui constituent une partie importante de l'ancienne littérature grecque, s'occupent beaucoup de la pédérastie. Nous reviendrons encore sur quelques-uns de ces écrits. Ce que nous savons, c'est qu'à Athènes il y avait même des temples en l'honneur d'*Eros* protecteur de l'amour entre hommes. *Athénée* nous dit que *Charmos*, l'amoureux d'*Hippias*, avait érigé un autel à *Eros*, à l'entrée du Gymnase de l'Académie. *Venus Urania* avait aussi à Athènes plusieurs temples. Les officines de barbier et les bains auraient été à Athènes les sources principales de pédérastie, en ce sens que c'est là que les hommes faisaient connaissance en vue de la pédérastie. Mais c'était surtout dans les gymnases et les portiques que l'admiration de la beauté masculine prenait de plus en plus le caractère de l'amour, s'accompagnant de coquetteries, de minauderies, de passions enthousiastes, de jalousie et d'oubli complet des notions morales (*Arnold Hug*).¹ Un grand nombre d'auteurs, *Aristophane* dans les *Nuages*, *Platon* dans les lois, *Plutarque* dans son *Erotique*, insistent sur les rapports entre l'amour pour les garçons et les exercices physiques dans les Gymnases. *Platon* dit très explicitement dans *Phèdre* qu'il y avait des contacts corporels entre amants dans les gymnases et ailleurs. Nous possédons encore d'autres exemples de cet amour à Athènes. C'est ainsi que *Callias*, qui parvint même à la dignité d'archonte, aimait *Autolykos* dont les amours font le sujet d'une comédie d'*Eupolis* : « l'Autolykos ». Le même *Callias* est encore ridiculisé par *Aristophane* dans les « Oiseaux » et les « Grenouilles. » Mais, pour *Ramdohr*, *Aristophane* ne recherchait les mauvaises mœurs que pour provoquer le rire et par suite ne

¹ Le banquet de Platon expliqué par *Arnold Hug*.

saurait être un juge impartial en l'espèce. Il n'en est pas moins établi d'une façon certaine qu'Aristophane flagellait des usages établis. Quant au but dans lequel il le faisait, c'est pour nous chose accessoire. Parmi les nombreux écrivains ¹ qui ont abordé ce thème dans l'antiquité, citons encore *Lysias*, le célèbre orateur, *Plutarque* qui revient sur ce sujet à différentes reprises, en disant par exemple qu'à l'époque de *Thémistocle* la pédérastie était très répandue parmi les Athéniens. Chez *Aristote* on trouve aussi des passages qui ont trait à l'amour des garçons. Du reste, *Chevalier* fait observer que même le serment d'*Hippocrate* est une preuve de l'existence de la pédérastie à cette époque, puisque dans ce serment se trouve un passage où le médecin jure de ne séduire ni femmes, ni garçons libres, ni esclaves.

Les documents les plus importants que nous possédons sur la pédérastie à cette époque, sont fournis sans conteste par deux ouvrages de *Platon* : le Banquet et Phèdre, et par le Banquet de *Xénophon*. Il y est surtout question des rapports entre maint philosophe et ses élèves. *Ramdohr* pense avec d'autres que l'intention de *Platon* et de *Xénophon* dans leurs Banquets était de libérer Socrate du reproche d'avoir eu des rapports physiques avec des garçons et des jeunes gens. Et de fait, c'est dans cet esprit qu'est conçue la conversation et, surtout, l'argumentation de Socrate qui insiste toujours sur l'élément psychique de l'amour.

Je ne comprends pas comment on peut méconnaître la pédérastie dans le Banquet de *Platon* et dans celui de *Xénophon*, comment on peut parler ici d'amitié entre maître

¹ Il m'est certainement impossible de citer tous les écrivains. On trouvera une bibliographie complète de cette question dans l'Encyclopédie de l'antiquité classique de *Pauly*, et à l'article « Pédérastie » de l'Encyclopédie d'*Ersch* et *Cruber*.

et élèves. Il est clair que dans ces écrits il y a divergence entre les vues de certaines personnes sur la pédérastie ; mais le point en litige est de savoir si les rapports entre deux hommes, quand il s'agit d'amour, doivent avoir pour base l'amour psychique ou l'amour charnel. Cette distinction ne manque pas d'intérêt, car aujourd'hui encore cette forme se rencontre dans l'amour entre hommes. Il existe en effet une forme d'uranisme où le désir charnel disparaît complètement pour céder la place au sentiment purement psychique d'être l'unique possesseur de l'objet aimé, ce qui n'empêche pas la jalousie de jouer dans ce cas un rôle important.

Je crois que le Banquet et les autres écrits des anciens restent forcément obscurs pour celui qui n'a pas étudié les perversions sexuelles. Comment comprendre sans cela la coexistence chez le même individu de l'amour pour la femme et de l'amour pour l'homme ?

Le langage d'*Alcibiade* dans le Banquet de *Platon* au sujet de ses rapports avec *Socrate* nous fait voir très nettement le peu de retenue qui existait dans l'amour entre hommes. Sans doute l'ouvrage en question nous montre que l'*ἀνδρεία* et la *σωφροσύνη* de *Socrate* l'ont empêché d'avoir des rapports sexuels avec *Alcibiade*, bien que celui-ci s'efforçât de faire valoir devant lui sa beauté physique. Le récit que fait *Alcibiade* des raffinements et de l'insistance qu'il mit à séduire *Socrate*, dont il se croyait aimé, est tout à fait caractéristique des mœurs qui régnaient alors à Athènes. En admettant même que *Socrate* n'ait pas eu de relations sexuelles avec d'autres hommes, il n'en ressort pas moins d'autres passages, par exemple du discours d'*Alcibiade* dans le Banquet de *Platon*, que la pédérastie avait un caractère tout à fait sensuel.

Si les écrits qui viennent d'être cités s'occupent surtout des rapports de *Socrate* et d'*Alcibiade*, nous savons par d'au-

tres ouvrages classiques qu'*Alcibiade* avait, pendant sa jeunesse, un grand nombre d'amants, et que, suivant l'expression de *Cornelius Nepos*, il fut aimé *more Græcorum*. Quant aux habitudes de Socrate, les opinions sont très divisées. Dans le Banquet de *Platon*, Socrate déclare qu'il ne s'entend qu'à la matière de l'amour, mais le développement de ce thème montre que ce n'est pas précisément les actes sexuels qui sont ici désignés sous le nom d'amour. *Socrate* explique son Eros par son désir d'agir sur la jeunesse. *Haller* porte sur Socrate un jugement un peu sévère. Pour lui, Socrate est un débauché philosophe qui avait toujours aux lèvres le mot de vertu et pratiquait en réalité la pédérastie. On raconte aussi qu'une hétaïre bien connue avait poussé *Socrate* à aimer *Alcibiade*. Enfin, dans son dialogue « *Alcibiade* », *Eschine* le socratique parle en détail de l'influence exercée par *Socrate* sur *Alcibiade*. En tous cas il semble que la réputation de *Socrate* ait été fort douteuse au point de vue de ses rapports avec les hommes. Voici du reste ce que dit *A. G. Becker* dans son Introduction au Banquet de *Xénophon*.

« Quand on examine toutes les circonstances qui ont contribué à la condamnation de Socrate, il semble que l'accusation de pervertir les mœurs de ses jeunes amis ait pesé d'un grand poids. On prétendait même en avoir des exemples. *Critias* et *Alcibiade*, deux débauchés bien connus, ont été ses élèves. Entre toutes les accusations portées contre *Socrate*, celle de pervertir et de corrompre la jeunesse tient le premier rang. C'est ainsi qu'*Amytos* et *Melitos* lui reprochaient, comme un crime, son enthousiasme à la vue de beaux garçons. Cette accusation a très probablement beaucoup contribué à la mort de *Socrate*. »

Pausanias s'explique d'une façon assez nette dans le Banquet de *Platon*, sur la pédérastie. Il cherche à donner à cet amour un caractère élevé, et déclare même que ceux qui n'ai-

ment pas avec l'Eros d'Urania, c'est-à-dire qui n'aiment pas les hommes, mais les femmes, ne songent qu'à satisfaire un désir vulgaire (δῆλα καὶ ἀφροδισιακά). Il ressort aussi du discours de Pausanias qu'à cette même époque les mineurs étaient peu protégés contre les entreprises pédérastes d'hommes âgés. Pausanias aurait voulu qu'on fit des lois défendant d'aimer les enfants, mais ce qui est bien typique c'est que Pausanias réclame ces lois, par cette raison que l'amant d'un enfant ne sait pas encore qui il aime, et que par suite il peut lui arriver de perdre son temps et sa peine à poursuivre un amour inutile.

Il ne faudrait pas croire qu'à Athènes la pédérastie se fût manifestée également à toutes les époques. Il y eut au contraire des moments où elle était sévèrement blâmée. Les données que l'on trouve à cet égard chez les anciens auteurs sont, il est vrai, un peu contradictoires. Mais quand certains philologues viennent nier d'une façon formelle le côté charnel de l'amour pour les garçons, cela tient à ce que l'amour entre hommes leur est totalement inconnu et leur paraît, de ce fait, inadmissible. Aussi cherchent-ils¹ à interpréter dans un autre sens les passages qui ont trait à cette question, et quelquefois d'une façon tellement forcée qu'un observateur impartial ne peut se contenter de leurs explications tout artificielles. Je ne suis pas suffisamment versé dans la connaissance des langues anciennes pour donner une interprétation exacte de tous les passages que j'ai recherchés. Mais il n'en reste pas moins établi que l'amour purement sensuel des garçons était bien connu et pratiqué dans l'antiquité. Il est absolument impossible d'interpréter dans un autre sens les conversations qu'on trouve dans le Banquet de Platon, par

¹ Comparez, par exemple, le mémoire très intéressant de M. Koch : Die Rede des Sokrates in Platons Symposion und das Problem der Erotik. Berlin, 1836.

exemple, dans le *Phèdre*, et dans le *Banquet de Xénophon*. On peut se demander si Platon et Socrate s'adonnaient eux-mêmes à la pédérastie, car la discussion est toujours possible quand il s'agit d'individualités ; mais en somme les écrits d'un grand nombre d'auteurs anciens ne laissent aucun doute sur l'existence des rapports sexuels entre les hommes, à leur époque. De ce que les auteurs grecs ne décrivent pas en détail l'acte sexuel, il ne s'ensuit pas que cet acte n'ait pas existé. Il en est de même dans l'amour de l'homme pour la femme : la description de l'acte physique est ordinairement passée sous silence, mais nous n'en concluons pas moins qu'il existe par l'exposé des sentiments psychiques des personnes en présence. Si parfois les descriptions, comme celles des naturalistes modernes, vont un peu plus loin, il n'en est pas moins vrai que ce sujet est en général traité avec la plus grande discrétion.

Ce n'est pas seulement à Athènes, comme on le croit généralement à tort, mais aussi dans d'autres états de la Grèce, que la pédérastie était très répandue. Le discours de Pausanias dans le *Banquet de Platon* nous apprend qu'en *Elide* et en *Béotie* les relations entre hommes n'étaient pas défendues. Cicéron ¹ confirme les faits en disant qu'en *Elide* et à *Thèbes* tout ce qui se rapportait à l'amour pour les garçons était permis. Le récit de *Cicéron* paraît encore plus certain quand on envisage ce qui se passait sous ce rapport chez les *Lacédémoniens*, où l'amour des garçons était permis et les rapports sexuels avec eux défendus. Toutefois ce passage de *Cicéron* me semble un peu obscur, car il ajoute qu'à *Lacédémone* on pouvait s'embrasser et coucher ensemble. On peut se demander si cette conduite était compatible avec l'absence d'acte sexuel proprement dit : les attouchements physiques poussés

¹ De republica ; IV, 4.

aussi loin ne se conçoivent guère sans une arrière-pensée sexuelle ¹. Quoiqu'il en soit, certains auteurs anciens insistent sur ce fait que c'est chez les Lacédémoniens que l'amour entre hommes était le moins répandu. C'est ainsi que, chez les Lacédémoniens, d'après le Banquet de *Xénophon*, les individus qui désiraient la possession charnelle de l'homme qu'ils aimaient étaient réputés incapables de nobles et de bonnes actions. Par contre, nous pouvons admettre avec certains auteurs anciens que la pédérastie charnelle était assez développée parmi les habitants d'Elide et de Thèbes. *Xénophon*, nous apprend encore que, chez ces deux peuples, les amoureux dormaient ensemble, ce qui était considéré comme honteux dans les autres villes de Grèce. Certains auteurs considèrent même la fameuse légion sacrée des trois cents Thébains comme composée de guerriers avec leurs amoureux. *Xénophon* dit même qu'en Béotie la pédérastie était considérée comme une union matrimoniale.

Chez un autre peuple grec, les Ioniens, nom sous lequel on désigne ordinairement la population d'Asie Mineure, la pédérastie passait pour un vice infamant. Aussi voyons-nous *Pausanias* soutenir, dans le Banquet de *Platon*, que dans les pays soumis aux barbares, comme les Ioniens, la pédérastie était réprimée. Les barbares, d'après lui, réprouvent la pédérastie au même titre que toute ardeur pour la science et le développement physique. Il ne plaît pas aux despotes qu'il s'établisse entre leurs sujets de solides amitiés pouvant devenir la source de l'amour pour les garçons. De telles amitiés ont souvent porté malheur aux tyrans. C'est ainsi que l'amour qui unissait *Aristogiton* à *Harmodius* fit sombrer leur pouvoir. Différents auteurs, et en particulier le Banquet de

¹ Peut-être la défense s'exerçait-elle seulement sur l'immissio membri in anum, le reste étant permis (Supposition de N.N.).

Platon, nous apprennent qu'*Harmodius* était l'amoureux d'*Aristogiton*. Ce danger de l'amour entre hommes, pour les tyrans, se trouve aussi confirmé par un autre auteur, *Athénée*, qui cite une série de tyrans qui ont appris à leurs dépens les dangers de cet amour. C'est ainsi que l'amour de *Chariton* pour *Mélanippe* fit courir des dangers à *Phalaris* d'*Agrigente* ; c'est aussi pour la même raison que *Polycrate* de *Samos* aurait détruit les portiques, qui, comme nous l'avons vu, étaient à Athènes un des principaux endroits où florissait la pédérastie.

Nous venons d'étudier la pédérastie dans plusieurs états de la Grèce. Je ne veux pas passer sous silence une île célèbre entre toutes par l'expansion que l'amour entre hommes y avait prise : j'ai nommé l'île de *Crète*, *Aristote* et *Athénée*, ainsi qu'un grand nombre d'autres auteurs, en parlent souvent. En Crète on enlevait littéralement les garçons (*ἄρπαγμας*), bien plus, les garçons de bonnes familles se considéraient comme déshonorés s'ils n'avaient pas d'amants. Là aussi la pédérastie n'a peut-être pas débuté par des rapports sexuels. Toujours est-il qu'après la guerre avec les Perses la débauche devint extraordinaire, si bien qu'au point de vue des relations sexuelles avec les garçons, la réputation de l'île de Crète était proverbiale.

Avant de terminer ce chapitre je désire citer quelques poètes qui ont chanté l'amour entre hommes. Les Odes d'*Anacréon*¹ renferment un grand nombre de documents fort précieux pour la question qui nous occupe. Dans son ode à l'Hirondelle, *Anacréon* se plaint de ce que le chant matinal de l'oiseau chasse *Batylle* de ses rêves. Dans une autre Ode il nous donne le portrait de son ami *Batylle* : ses cheveux sont noirs et brillants, son cou est d'ivoire, ses hanches sont aussi belles que celles de *Pollux*.

¹Les poésies sont prises dans l'ouvrage de Hösli.

Entre ses cuisses fines,
 Ses cuisses pleines de joie,
 J'accomplis avec pudeur une impudeur
 Qui aspire déjà vers l'amour.

Plus loin on trouve, dans la même ode, un autre passage qui se rapporte déjà directement à la pédérastie :

Ton art est bien jaloux,
 Car son dos si joli,
 Ce qu'il y a de meilleur, il le cache.

Un poète plus récent, *Théocrite*, a aussi célébré dans ses Idylles l'amour entre hommes. Dans l'idylle 12, le poète demande : Viers-tu, Antos bien aimé ? Après trois nuits, la troisième aurore t'amènera-t-elle enfin ? O jeune homme, le désir fait de nous des vieillards en un seul jour !... O que les mêmes dieux d'amour ne peuvent-ils nous être favorables à tous deux !

Quelle que soit l'opinion que l'on ait des poètes qui ont chanté l'amour entre hommes, on avouera que si les poètes eux-mêmes n'étaient pas pédérastes, ils n'en ont pas moins eu devant les yeux ceux dont ils ont chanté la passion.

Il nous est dès lors tout à fait indifférent que le poète lui-même ait sacrifié ou non à l'amour entre hommes. Rappelons-nous ici cet aphorisme de *Lessing*. En parlant, dans « *Rettingen des Horaz* », de l'amour chanté par les poètes, il dit que le devoir du poète est d'adopter le ton de son siècle. Pour lui, *Horace* n'aurait pas pu avoir sur l'amour une autre opinion que ses contemporains. « Le poète, dit *Lessing*, doit, pour éveiller les sensations, paraître les éprouver... Doit-il donc avoir vidé tous les verres et embrassé toutes les filles qu'il chante dans ses poésies ? ».

C'est justement chez les Grecs qu'on constate que la pédérastie et le respect pour la femme étaient en quelque sorte en rapport inverse : chez eux la femme jouissait sans contredit

de peu d'estime, par contre ils pratiquaient beaucoup la pédérastie. Les moralistes modernes, qui prêchent à toute occasion une séparation aussi rigoureuse que possible des sexes, seront peut-être étonnés d'apprendre que nulle part cette séparation n'était peut-être aussi rigoureuse qu'en Grèce et que nulle part, comme nous l'apprend *Moncaut*¹, la pudeur n'était protégée à un plus haut degré. Chez les anciens Grecs un véritable amour pour la femme existait rarement ; il n'était pas fréquent de voir un homme sacrifier sa vie pour sauver celle d'une femme, tandis que ce trait de véritable amour et d'abnégation n'était au contraire pas rare parmi les hommes qui s'aimaient (*Ramdohr*).

Malgré l'épanouissement de la pédérastie en Grèce, elle n'était nullement considérée comme la seule satisfaction enviable de l'instinct sexuel. La propagation de l'espèce n'était pas indifférente aux Grecs, et le célibat, malgré la pédérastie, était défendu (*G. Ch. Lichtenberg*). C'est ainsi qu'à Sparte, les lois de Lycurgue édictaient des peines humiliantes pour les célibataires. Des usages analogues existaient aussi à Athènes et à Corinthe, où les cérémonies funèbres étaient refusées aux célibataires.

A l'époque où la pédérastie était florissante en Grèce, elle s'observait peu à Rome ; du moins, dans les auteurs, on ne trouve que très rarement des indications sur l'existence de la pédérastie pendant les premiers temps de la république romaine. Mais, suivant *Ramdhor*, il n'en aurait plus été de même après les guerres puniques. A Carthage, la pédérastie

¹ Cénac Moncaut. — Histoire de l'amour dans l'antiquité. Paris, 1862.

paraît avoir été très répandue, et il est intéressant de noter que la pédérastie ne commence à se manifester d'une façon sérieuse chez les Romains qu'après les guerres qui leur ont fait connaître les mœurs des Carthaginois. Mais, aux derniers temps de la République, quand le vice des hétaires, comme nous le dit *Ramdohr*, prit une grande extension, la pédérastie alla en s'atténuant. Bien que certains passages des auteurs et des poètes nous montrent que la pédérastie était déjà connue à Rome à l'époque de la République, elle n'y a pourtant jamais joui du même degré de tolérance et même de considération qu'à Athènes. A Rome, elle est d'ailleurs souvent désignée sous le nom d'amour grec.

Avant même que Rome tombât sous la domination des Césars, nous trouvons des faits qui nous indiquent que l'amour entre hommes y existait déjà. C'est ainsi que *T. Veturius*, esclave de *C. Platius*, fut puni par son maître pour lui avoir refusé ses faveurs (Dionys, Valère Maxime). D'après *Polybe*, on pouvait, vers le milieu du II^e siècle avant Jésus-Christ, acheter à Rome un garçon pour un talent. Pourtant les rapports avec les garçons étaient défendus par les lois, notamment par la loi Scatinienne, mais les auteurs ne sont pas d'accord sur la gravité des peines édictées par cette loi. *Cicéron* s'occupe souvent de ce sujet. Dans ses *Tusculanes*¹, il dit que le fait de se dévêtir en public est un acheminement vers des actes honteux ; ce sont les gymnases des Grecs qui ont développé cette habitude. L'enlèvement de Ganymède chanté par les poètes se rapporte aussi, pour lui, à la pédérastie ; seulement il faut séparer l'amour de l'amitié, car l'amour qu'on éprouve pour un autre homme est un sentiment tout autre que l'amitié qui lie deux individus entre

¹ IV, 33.

eux, puisque jamais on n'a aimé un garçon laid ni un vieillard même bien conservé.

Jamais il n'a existé autant de célibataires qu'à l'époque de César et des premiers empereurs romains (G. Chr. Lichtenberg)¹. Cette période est aussi celle où la pédérastie se manifeste avec le plus d'évidence. En tous cas, jamais les femmes romaines ne furent aussi dépravées qu'à ce moment.

Jules César a été souvent accusé de pédérastie : Suétone nous le rapporte. Ses premières guerres eurent pour théâtre l'Asie. Envoyé à Bithynie pour ramener la flotte, il resta très longtemps chez le roi Nicomède et ce fut le point de départ de la rumeur qui l'accusait de pédérastie et de s'être prostitué à ce roi. Cette accusation resta longtemps attachée au nom du grand conquérant et lui attira de nombreux affronts de la part de diverses personnes, de *Calvinus Lucinius* entre autres. *Curion*, l'ancien, l'appelait le Lupanar, d'autres la reine de Bithynie. Cicéron dit aussi dans ses lettres que *César* sacrifia à Nicomède la fleur de sa jeunesse. Mais, comme César n'était pas particulièrement ennemi du sexe féminin, il ne pouvait protester contre le mot de Curion qui disait de lui qu'il était le mari de toutes les femmes et la femme de tous les hommes. D'après *Suétone*, il aurait aussi eu des rapports sexuels avec *Rulion*, esclave affranchi. Il est intéressant de noter ici une habitude de *César* que nous retrouverons plus tard, en parlant de l'effémination. Il attachait un grand prix à la beauté de son corps, se faisait soigneusement couper les cheveux et raser la barbe, et, tout comme l'uraniste moderne, il se scraie épilé pour avoir la peau aussi lisse que possible.

Octave, le premier empereur romain et le parent de *Jules César*, ne put également se défendre de la réputation d'aimer

¹ G. C. Lichtenberg's Vermischte Schriften. Göttingen, 1845, Tome VI, p. 393.

les hommes. On prétendait qu'il avait eu des rapports sexuels avec *César* lui-même et, comme le disait *Marc-Antoine*, ce fut le prix de son adoption. Dans une représentation théâtrale, à l'occasion d'un jeu de mots, l'expression de cinœdus fut rapportée par le peuple à l'empereur. *Suétone* croit pourtant que la vie ultérieure d'*Octave* donna un démenti formel à ces accusations.

L'opinion publique accusa encore plus formellement de pédérastie le second empereur, *Tibère*, célèbre par sa cruauté. C'est ainsi qu'il avait amené à *Caprée* des groupes de filles et de garçons et imaginé des raffinements extraordinaires dans les relations sexuelles. Dans ses jardins il avait réservé des endroits spéciaux où il incitait à la débauche les jeunes gens des deux sexes. Un jour, en offrant un sacrifice, il fut tellement excité par la vue d'un garçon qu'il en abusa aussitôt après la cérémonie.

Caligula, le successeur de *Tibère*, avait la même réputation de débauche contre nature. Sans parler de certains nobles retenus à Rome à titre d'otages, il aurait eu surtout des rapports avec *Valère Catulle*. C'est ce dernier qui semble avoir le plus contribué à la réputation de *Caligula*, car il déclarait ouvertement que l'empereur l'avait rendu malade par ses excès. C'est encore à *Caligula* que se rapportent les vers suivants d'*Ausonius*, poète du iv^e siècle après Jésus-Christ, et qui sont cités par *Mantegazza* :

Tres uno in lectu : struprum duo perpetuantur,
Et duo committunt ; quatuor esse reor.
Falleris, extremis da singula crimina, et illum
Bis numeres medium, qui facit et patitur.

Ce passage ne peut signifier qu'une chose, c'est que *Caligula* pratiquait simultanément la pédérastie active et la pédérastie passive. Le successeur de *Caligula* sur le trône romain fut *Claude*. Il est certain que sous son règne la pédérastie n'était

pas non plus inconnue. C'est ainsi que Pompée, son gendre, fut poignardé à cette époque parce qu'il fut trouvé dans les bras d'un garçon qu'il aimait lui-même. L'empereur *Néron* était aussi connu par ses débauches avec les garçons. Il fit métamorphoser, par tous les moyens possibles, le jeune *Sporus* en femme, l'épousa ensuite et exigea pour lui les honneurs dus à la femme de César. Comme *Néron* était universellement connu et craint pour sa cruauté, on disait qu'il était regrettable que son père n'eût pas épousé une femme dans le genre de celle qu'il s'était choisie lui-même. Quoi qu'il en soit, *Néron* traitait *Sporus* en impératrice, l'embrassait ouvertement et l'emmenait partout avec lui.

Disons encore que *Néron* avait du goût pour la pédérastie passive et qu'il s'était attaché un homme nommé Doriphore. *Bruno Bauer*¹ considère, il est vrai, comme une pure invention de ses ennemis un grand nombre de faits imputés à *Néron* par *Suétone*, *Dio-Cassius* et *Aurelius Victor*. D'autre part, *Dio-Cassius* reproche au philosophe Sénèque, le maître de *Néron*, d'avoir poussé son élève à la pédérastie.

D'après *Suétone*, l'empereur *Galba* se plaisait mieux dans le commerce des hommes que dans celui des femmes. Il avait encore une préférence pour les hommes maigres et bien experts dans la débauche. Un jour, il embrassa publiquement et avec passion un de ses amants. Son successeur *Othon* était soupçonné d'avoir eu des rapports avec *Néron*. En tous cas il avait des habitudes efféminées, et se faisait épiler, comme *Jules César*.

Le doux empereur *Titus*, qui était toujours entouré d'un grand nombre d'eunuques, se fit ainsi une réputation de pédérastie.

Son successeur, l'empereur *Domitius*, paraît avoir eu des relations sexuelles avec *Clodius Pollio*. Un fait rapporté par

¹ *Bruno Bauer*, Christus und die Cäsaren, Berlin, 1079.

Suétone est d'ailleurs intéressant, parce qu'il montre qu'à cette époque pourtant si dépravée les mœurs uranistes ne passaient pas précisément pour honorables chez les Romains. En effet, une sédition ayant éclaté sous son règne, Domitien en punit sévèrement les principaux chefs. Deux d'entre eux furent graciés; ils avaient pu démontrer qu'ils s'adonnaient à la pédérastie et que, de ce fait, ils ne jouissaient ni de l'estime des chefs ni de celle des soldats et par suite ne pouvaient avoir sur eux aucune influence.

Nerva, le successeur de *Domitien*, était aussi un pédéraste. On disait même de lui qu'il entretenait des rapports sexuels avec son prédécesseur.

Les empereurs romains suivants étaient également connus pour s'adonner à la pédérastie. Comme caractéristique des mœurs de cette époque, *Ferdinand Gregorovius* relève ce fait qu'un homme comme *Trajan* sacrifiait à l'Amour entre hommes.

Son successeur *Adrien* occupe sous ce rapport une place à part. Son favori était un jeune grec, d'une remarquable beauté, du nom d'*Antinoüs*, qui, pendant un voyage d'*Adrien* en Égypte, se donna la mort dans le Nil. On n'est toujours pas d'accord pour expliquer cette mort. Nul doute qu'il ne fût l'amant de l'empereur; plusieurs romanciers tels que *Georges Taylor* et *O. Linke* l'ont raconté. Mais les mobiles qui ont poussé *Antinoüs* au suicide ne sont pas encore élucidés. On ne sait pas si *Antinoüs* s'était sacrifié spontanément pour éviter un malheur à *Adrien* très superstitieux, ou si l'empereur avait exigé de lui ce sacrifice. Les opinions des anciens auteurs, de *Dio Cassius*, *Spartianus*, *Aurelius Victor*, sont très divisées sur ce point. Ce qu'on sait, c'est qu'*Adrien* vénérât le jeune homme après sa mort et, d'après *Spartianus*, le pleurait comme une femme (muliebriter); *Adrien* fit fonder une ville en l'honneur d'*Antinoüs*. Il semble qu'il se soit agi, dans ce cas, d'un vé-

ritable amour réciproque. On suppose même qu'Antinoüs s'était suicidé à cause des chagrins que lui causait l'inconstance d'Adrien. En tous cas, Antinoüs mort fut honoré comme un Dieu par l'empereur, qui peut-être s'aperçut alors seulement qu'il avait perdu un véritable amour¹. *Héliogabale* était un uraniste bien caractérisé. Il s'habillait en femme et donnait les meilleures places à ses amants. Il voulut même, comme Néron, se marier avec l'un deux. Quand éclata l'émeute qui lui coûta la couronne et la vie, il voulut fuir avec son amant, mais il fut tué par les soldats. Lampidius disait d'Héliogabale que cet empereur *per cuncta cava corporis libidinem suscipiebat*. Son amour pour l'eunuque Hiéroclès alla si loin *ut eidem inguina osculetur*².

Je viens de passer en revue une série d'empereurs romains connus par leur pédérastie et leurs goûts d'uranistes. Mais il est évident, comme nous l'avons déjà dit, que ces mœurs n'existaient pas seulement chez les empereurs, mais aussi chez un grand nombre de leurs sujets. Du reste, les poésies et les écrits de cette époque sont très affirmatifs à cet égard.

Dans les fables de Phèdre, imitées d'Esopé, la fable 15, intitulée « Prométhée » (livre IV), se rapporte d'une façon assez nette à l'uranisme des hommes :

Rogavit alter, tribadas et molles mares,
Quæ ratio procrasset ? exposuit senex.

L'opposition des *tribadas* et des *molles mares* ne laisse pas de doute qu'il ne s'agisse ici, sous la dénomination de « molles mares », des hommes à sensations féminines attirés vers les rapports sexuels avec d'autres hommes. Du reste, la suite de la fable confirme pleinement notre supposition. A la question qui lui est faite de savoir comment les uranistes et les tribades furent

¹ Communication de M. N. N.

² *J. J. Virey, Die Ausschweifung in der Liebe*, traduit du français par L. Hermann, Leipzig. 1829.

créés, le vieillard répond par un récit dont voici le sens général. Prométhée qui, suivant certaines légendes anciennes, a créé le genre humain, a formé séparément les corps et les parties génitales. Au moment d'appliquer les parties génitales aux corps il est invité à un festin par le dieu Bacchus. A son retour, ivre et à moitié endormi, Prométhée confond les parties génitales et applique à l'homme les parties génitales de la femme et à la femme celles de l'homme :

Adplicuit virginale generi masculo,
Et masculina membra adposuit feminia.
Ita nunc libido pravo fruitur gaudio.

C'est pour cela que les penchants sexuels se sont trouvés invertis.

Dans les poésies d'Horace on rencontre de nombreux passages relatifs à l'amour entre hommes. Dans l'ode dédiée à Valgius, *Horace* cherche à le consoler de la mort du garçon qu'il aimait, *Valgius* avait lui-même composé des chants funèbres pour la mort de son amoureux ; c'est à ce fait que font allusion les vers suivants d'Horace :

Tu semper urges flebilibus modis,
Mysten ademptum, nec tibi Vespero
Surgente decedunt amores.
Nec rapidum fugiente Solem.

Horace lui-même fut accusé de pédérastie à cause de plusieurs odes qu'il dédie à des hommes. Mais, à la lecture de ces odes, on ne trouve pas de preuve convaincante de ce fait. Les poésies le plus directement incriminées ne renferment absolument rien qui puisse justifier cette assertion. La 10^e ode du livre IV, adressée à *Ligurinus*, est, il est vrai, un peu suspecte : elle décrit *Ligurinus* comme un beau jeune homme, dont la beauté et la jeunesse sont pourtant destinées à disparaître plus tard. *Mantegazza* compte aussi *Virgile* au nombre des pédérastes ; sous le nom d'*Alexis* il aurait immortalisé

son amour pour le jeune Alexandre. Quoi qu'il en soit, la seconde églogue de Virgile est très importante pour résoudre la question.

Il faut encore citer le roman de *Pétrone « Satyricon »* dans lequel l'auteur s'occupe de la pédérastie et des mœurs de la Rome impériale. *V. Krafft-Ebing* considère cet écrit comme le plus ancien roman ayant trait à la pédérastie. On trouve encore des renseignements précieux pour notre sujet chez les poètes, en particulier chez *Martial, Juvénal, Catulle*, etc.

Tibulle, qui vivait à une époque antérieure, parle aussi sans équivoque, dans ses *Élégies*, de l'amour des garçons. Il demande à *Priape*, fils de *Bacchus*, comment il fait pour se procurer de si beaux garçons. *Priape* lui répond de se méfier des serments des garçons, car ils sont parjures en amour.

Du reste, sous les Césars, la prostitution masculine était très répandue à Rome.

En dehors des Grecs et des Romains, on retrouve aussi la pédérastie chez d'autres peuples anciens. *Hérodote* et *Hippocrate* ont décrit une affection particulière aux *Scythes*. Ils s'habillaient alors en femmes et se livraient à toutes sortes d'occupations féminines. D'après *Chevalier*, *Michéa* avait déjà interprété cette affection dans le sens d'une aberration du sens génital. C'est aussi l'opinion de *v. Krafft-Ebing*.

En *Macédoine*, l'amour entre hommes était également connu. On dit même qu'*Alexandre le Grand* s'y adonnait et qu'*Héphestion* était son amant favori¹. *Gregorovius* rappo-

¹ Comp. l'Anabase d'*Arrian*.

che les plaintes du grand roi sur la mort d'*Héphestion* de celles d'*Adrien* pleurant *Antinoüs*.

D'après certains auteurs ¹, l'amour entre hommes aurait existé chez les anciens *Germaines*. *Chevalier*, auquel nous devons un grand nombre d'indications historiques se rapportant à notre sujet, nous dit que Diodore avait signalé la pédérastie chez les anciens Gaulois et les peuplades Osques d'Italie.

Il est difficile de faire un historique exact des perversions sexuelles à l'époque du christianisme, au Moyen âge, et dans les temps modernes, jusqu'à la fin du xviii^e siècle. Mais il ressort d'un grand ouvrage de *Paul Zacchias* (*Quæstionum medico legalium tomi III, Lib. IV*), cité par *E. Hoffmann*, que la pédérastie était très répandue à ces époques. Suivant *Mantegazza* ce phénomène se serait généralisé en France après les croisades. *Phillippe-le-Beau* s'éleva avec vigueur contre ces pratiques, et c'est sous ce règne qu'eut lieu le célèbre procès des *Templiers*, contre lesquels on porta de graves accusations de débauches contre nature. Le premier délateur fut *Squin de Flexiau*, ancien commandeur de l'Ordre. Toutefois on ne sait pas jusqu'à quel point toutes les accusations étaient fondées. Il n'en est pas moins intéressant de noter un usage qui accompagnait la réception des néophytes. Le récipiendaire était obligé d'embrasser celui qui le recevait « sur une partie du corps extraordinaire ou inconvenante, dénudée à cet effet », et se trouvait ainsi tenu, par pudeur, de garder le silence. Hen-Am Rhyn ², auquel j'emprunte ce détail, doute de la réalité de cette coutume, tout en admettant que la

¹ D'après *Hössli* on trouve chez *Tacite* un passage dans lequel les mots *corpore infames* ne peuvent se rapporter, suivant le sens du texte, qu'à la pédérastie des *Germaines*; *Lippius*, qui considère cette accusation comme mal fondée, a modifié le texte en remplaçant le mot « *corpore* » par celui de « *torpore*. »

² Le livre des *Mystères*. St Gallen, 1869.

débauche a dû être souvent pratiquée par les Templiers. Plus tard les Français accusèrent les Italiens d'avoir introduit la pédérastie en France, avec la suite qui accompagnait *Catherine de Médicis*.

Le reproche infamant de pédérastie fut souvent adressé au clergé et aux membres de l'église catholique. Ceci n'a rien d'étonnant, car les ennemis de l'Église et l'Église elle-même n'étaient guère difficiles sur le choix des moyens de combat.

D'après l' « Aurea Monita » de l'ordre de Jésuites, dont l'authenticité est encore douteuse, les péchés de la chair et particulièrement la sodomie figurent parmi les causes d'expulsion, avec cette restriction que les supérieurs avaient le droit d'absolution. *Carl Julius Weber*¹ leur reproche souvent cette passion pour l'amour vicieux. Le même auteur nous trace encore le tableau de la vie des cloîtres, vers la fin du xviii^e siècle, d'après ce qu'il a vu personnellement. Au couvent d'Eberach, il y avait des castrats qui remplissaient le rôle d'enfants de chœurs. Le jeu favori des moines était de « jouer au mariage. » Ce jeu, dit Weber, était peut-être anodin ; admettons-le par charité chrétienne, puisque nous n'y avons jamais assisté. Mais ce que nous ne pouvons oublier, ce sont les *regards de faune* que les moines, surtout les Italiens, jetaient sur de beaux garçons qu'ils embrassaient comme Jupiter devait embrasser Ganymède et Socrate Alcibiade. » Pour Weber², c'est la loi du célibat édictée par *Hildebrand* (Grégoire VII) qui fit tomber rapidement le clergé catholique dans la plus honteuse débauche. Bien que *Hegel* considère le célibat du clergé catholique comme moins contraire à la nature qu'aux bonnes mœurs, il n'en est pas moins

¹ Die Möncherey. Stuttgart, 1820. III, 1. S. 314.

² Das Papstthum und die Päbste. Stuttgart, 1834. Tome I, p. 318

vrai qu'un tel édit pouvait¹ favoriser le développement de l'amour entre hommes.

Il ressort du reste des ouvrages d'un grand nombre d'auteurs qu'au Moyen âge la pédérastie était très répandue. Antonio Beccadelli, de Palerme (1394-1471), plus connu sous le nom de Panormitanus, a flagellé les passions contre nature² dans son *Hermaphrodite*. L'Orient nous fournit aussi quelques données sur l'amour entre hommes, au Moyen âge. Sous le règne de Constantin, il aurait déjà existé à Constantinople des maisons publiques où l'on pouvait se procurer des hommes, aussi facilement que des femmes.

Sous *Bajazet I* (1389-1403), la pédérastie s'était généralisée dans l'Empire turc. Le vizir *Ali-pacha* se sentait vivement attiré vers les garçons chrétiens ; il les éleva bientôt au rang de pages, à cause de leur beauté ; ce serait là le début, ou, ce qui me paraît plus juste, la manifestation ouverte de la pédérastie dans l'Empire ottoman. Beaucoup de guerres contre les chrétiens n'auraient eu d'autre but que de procurer des enfants chrétiens à la débauche des Turcs et de combler les vides survenus dans les rangs des pages. Les garçons grecs, serbes, bulgares, hongrois, devaient se prêter aux passions de leurs maîtres, mais ils parvenaient souvent aux plus hauts emplois. Ce qui est caractéristique de la façon dont la pédérastie était ouvertement pratiquée, en Orient, jusque dans les temps modernes, c'est l'ordre que donna le grand vizir, vers la fin d'avril 1771, au début d'une campagne, de chasser du camp tous les « gamins. » Cette ordonnance ne fut du reste pas exécutée³.

Le célèbre écrit « *Liber Gomorrhianus* » dans lequel Damiani peint les vices et les amours du clergé, avait paru avant l'édit d'Hildebrand.

¹ Renaissance und Humanismus in Italien und Deutschland, par *Luwig. Geiger*, Berlin, 1882.

² *Joseph v. Hammer Purgstall. Geschichte des osmanischen Reiches* Pesth, 1840, 4 vol.

On a fait souvent aux Musulmans le reproche d'immoralité, autant pour la fréquence de la pédérastie chez eux que pour l'existence des harems et d'autres institutions analogues. Pourtant *Aug. Muller*, qui connaît fort bien la question, croit que l'immoralité est infiniment plus rare chez les Musulmans que chez les peuples d'Occident.

Un grand nombre de poètes orientaux, turcs ou persans, ont chanté l'amour entre hommes. *Hæssli* a réuni dans son livre un grand nombre de poésies et de communications sur ce thème. J'emprunte une grande partie des faits suivants à cet auteur.

Le poète turc *Ruscheni* avait pour avocat un beau jeune homme, appelé *Chysr*. Le sage *Ssaadi Tschelebi*, réputé pour sa vertu, a laissé toute une série de poésies, entre autres les vers suivants, adressés à un garçon :

La blonde lune de ta beauté éclaire le monde ;
Tes yeux noirs me font perdre la raison, etc.

Le célèbre calligraphe *Ssaji* passait aussi pour entretenir des relations avec un beau garçon auquel il aurait donné toute sa fortune.

En Perse, nous voyons les poètes célébrer souvent l'amour entre hommes. Le poète persan *Sadi* est l'auteur de plusieurs poésies dans lesquelles il adresse des supplications à un amant. Après la mort du bien-aimé, *Sadi* se lamente :

Que mes yeux ne voient plus le monde où n'est plus mon amant ; que ne suis-je couché avec toi sous la terre sur laquelle maintenant ma tête repose, arrosant ta tombe de mes larmes...

Au moment de se séparer de l'homme aimé, il s'écrie :

Amer et doux est le baiser d'adieu sur la lèvre de l'ami, etc.

Ce qui donne une importance particulière à ces poésies éroti-

ques, c'est que *Sadi* vivait vers l'an 1300. Dans toutes ces poésies ayant trait à l'amour entre hommes, le poète cherche à introduire un élément moral. C'est ainsi qu'il se pose cette question : comment se fait-il qu'un roi, des plus beaux garçons aime quelquefois le moins beau ? Tel répond que ce qui charme l'âme charme également les yeux.

Il nous reste à mentionner *Hafiz*, mort en 1394, l'un des plus grands poètes persans, l'Anacréon de la Perse suivant l'expression de *Ramdohr*. La plupart de ses poèmes sont adressés à ses amants, à qui il était attaché par des liens sensuels ; on ne saurait ici mettre en doute l'existence de l'amour entre hommes :

« Si l'aimable échanton m'était favorable, je balayerais le sol de sa maison avec les cils de mes yeux. »

« Le vent effleura les boucles de ta chevelure, et de jalousie, le monde s'est assombri sur moi. »

« O bien-aimé ! l'éclat de la lune brille sur ton visage, et la fossette de ton menton recèle toute une source de passions !... Que n'est-ce ma destinée d'embrasser toujours tes lèvres de miel ! »

Mowlana Dschelaleddin Rumi, un autre poète persan très connu, mort en 1272, a également laissé, entre autre, une poésie rappelant la pédérastie et dont voici quelques lignes, d'après la traduction de *Ruckert* :

La rose est le symbole suprême de l'amour,
Je veux offrir la rose à l'ami de mon cœur.
... La rose porte dans son cœur l'épine silencieuse,
Car jamais les douleurs n'abandonnent l'amour.

Le poète persan a chanté de préférence l'échanton :

Mon œil reposait sur l'échanton,
Mon oreille sur le luth...

Et plus loin .

Viens, échanton, car je voudrais bien te servir...

* Toutes ces citations sont prises dans le livre de *Ramdohr*.

Dans les pages qui précèdent j'ai étudié les manifestations de l'amour entre hommes, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Nous avons vu qu'en Occident la pérédastie était réprouvée comme un vice, tandis qu'en Orient elle jouissait d'une considération plus grande. La littérature occidentale ne nous fournit que rarement des données scientifiques sur la question, et ce n'est que vers la fin du XVIII^e siècle que l'on commence à envisager cet ordre de faits d'une façon plus rationnelle. Ajoutons toutefois que, même avant cette époque, on trouve déjà mentionnée l'existence de ces phénomènes. A cet égard, nous pouvons citer *Boccace*, *Machiavel*, *Aretin*, les mémoires de *Casanova*, l'Amour socratique de *Voltaire* dans le Dictionnaire philosophique. Dans ces dernières années le côté scientifique de la question a été mieux mis en lumière, par exemple par *Wieland*, ou encore dans le Système de psychologie organique d'*Hermann Klencke*¹ et beaucoup d'autres ouvrages²; mais ce sont surtout *Ramdohr* et *Meiners*³ qui ont le plus contribué à placer cette question sur un terrain vraiment scientifique. L'homosexualité se trouve étudiée en détail dans la *Venus Urania* et le livre de *Ramdohr* que nous avons déjà eu l'occasion de citer.

¹ Au lieu de parler d'amour homosexuel, *Klencke* parle d'amour pythagoricien. Je crois que c'est à tort, car ni chez *Pythagore* ni chez ses disciples, je n'ai rien trouvé qui puisse justifier cette appellation.

² Presque tous les auteurs qui ont étudié la civilisation grecque ou parlé des Banquets de *Platon* ou de *Xénophon*, insistent sur l'existence de la pérédastie en Grèce. Je citerai, sous ce rapport, *Herder*, *W. A. Becker* (*Charikles odes Bildes altgriechischer Sitte*, 1842, 2 Bde), *Schenkl*, *C. F. Rettig* (*Erläuterungen zu Xenophons Gastmahl*), *W. H. Thompson* (*Phädrus von Plato*). *A. Hug*. (*Symposion von Plato*); le même sujet se trouve aussi traité dans les commentaires du discours d'*Eschyle* contre *Timarque*.

³ Malheureusement je n'ai pu me procurer l'ouvrage en question. Je le trouve souvent cité, sans toutefois savoir d'une façon certaine si c'est *Meiners* qui en est l'auteur, ou s'il ne s'agit que des œuvres d'un autre auteur, de *Weingart*, édité par *Meiners*.

Ramdohr s'exprime très nettement sur l'amour entre hommes, faisant preuve à la fois d'une grande sagacité et d'une incontestable expérience. Non seulement il examine en détail les opinions des anciens Grecs et des autres peuples sur la pédérastie, mais encore il nous renseigne sur la fréquence de l'uranisme à son époque, à la fin du siècle dernier, et il en rapporte des exemples intéressants. Il n'admet pas que la sympathie sexuelle doive exister seulement entre deux êtres capables de contribuer à la propagation de l'espèce. D'après lui, le penchant sexuel peut se manifester chez deux individus appartenant au même sexe.

Dans le « *Magazin für Erfahrungssee lekunde* » de *Moritz* (Tome VIII. 1791) nous trouvons deux cas très nets de perversion sexuelle. Bien que, dans ces observations, la pédérastie soit fortement discutée dans les deux cas, on n'y trouve pas moins un penchant bien caractérisé pour les hommes. Chez l'un d'eux la perversion sexuelle ne se manifesta, du moins dans toute sa vigueur, que lorsqu'il eut fait la connaissance d'un autre homme. Cette particularité est du reste bien connue, et il n'est pas rare de voir la perversion sexuelle rester longtemps latente et se manifester seulement à l'occasion d'une rencontre avec un individu déterminé.

Ramdohr nous signale un auteur nommé *Hæssli* qui entreprit, en 1836, une campagne passionnée pour justifier l'amour entre hommes. Son ouvrage, l'*Eros*, que nous avons déjà cité, se compose de deux volumes ; malgré des longueurs qui en rendent la lecture difficile, il renferme, au point de vue bibliographique, des matériaux précieux.

Dans le temps, il y eut, en Suisse, un procès retentissant. Un homme très considéré avait, sans cause connue, tué un jeune homme ; il fut condamné, pour ce fait, à la peine de mort. *Hæssli*, qui admettait qu'il s'agissait d'un assassinat par jalousie, se donna beaucoup de peine pour débrouiller cette affaire

très obscure. Il s'adressa alors à *H. Zschocke*, qui écrivit une nouvelle dans laquelle une jeune fille, déguisée en garçon, allumait une passion violente chez un homme. Mais il est évident que le célèbre nouvelliste ne comprit pas les intentions de *Hæssli*, et c'est alors que celui-ci écrivit son livre. En 1844, *Kaan* publia un travail (*Psychopathia sexualis*) où l'étudiait la pédérastie et l'onanisme, mais plus particulièrement ce dernier penchant.

En 1847, *Brierre de Boismont*, *Michéa* et d'autres auteurs signalent plusieurs cas de perversion sexuelle en France. En 1849 *Michéa* attira l'attention sur l'amour homosexuel à l'occasion d'un cas de violation de cadavre. En 1852, *Casper* a fait plusieurs communications sur la pédérastie, dans le journal qu'il rédigeait. Il insiste principalement sur ce fait que cet état est souvent congénital, et que ce n'est pas toujours *l'immissio membri in anum* qui satisfait les désirs. D'autre part, il montre que parfois il s'agit de manifestations dues à la décadence des mœurs. *Casper* donne en même temps toute une série de documents fort intéressants et des biographies d'uranistes. Une affaire de pédérastie où *Casper* fut appelé à titre d'expert eut alors un grand retentissement; l'accusé principal était un comte que *Casper* désigne sous le nom de comte *Caius*. Le même auteur a encore réuni certains matériaux dans ses *Nouvelles Cliniques*. Vers la même époque nous voyons, en France, *Tardieu* publier un ouvrage¹ sur la pédérastie. Il paraît avoir acquis, en l'espèce, une grande expérience, et avoir observé un nombre considérable de faits.

A côté des auteurs dont nous venons de rapporter brièvement les travaux, il faut encore citer *Schopenhauer* qui connaissait aussi les perversions sexuelles. On sait que, pour ce philosophe, tout, dans le monde, a un but déterminé, et, d'après

¹ Etude médico-légale sur les attentats aux mœurs... 5^e édit., Paris, 1867.

lui, ce but existe aussi dans la perversion sexuelle des vieillards. Comme ceux-ci ne procréent, en général, que des enfants faibles, la nature leur a donné, d'après *Schopenhauer*, des penchants, non pour la femme, mais pour l'homme, afin de s'opposer à la dégénérescence physique du genre humain. Aussi, dans son livre : « Le monde comme volonté et comme représentation, » ne trouve-t-il guère à la pédérastie que des avantages.

Vers 1860, l'attention fut attirée sur un auteur qui publia une série de travaux sur les perversions sexuelles, d'abord sous le pseudonyme de « Numa Numantius », ensuite sous son vrai nom de Carl Heinrich Ulrichs ¹. C'était un assesseur d'Etat qui s'était acquis une certaine réputation par d'autres travaux. Comme nous l'avons déjà dit, dans le chapitre précédent, c'est à lui que nous devons le terme d'Uraniste qu'il introduisit dans la science. Ses écrits avaient pour but l'étude de l'uranisme et sa justification. Il demandait notamment l'abrogation de tous les articles de lois qui ont trait à l'amour entre hommes. Pour lui cet amour devrait être aussi libre que l'amour entre l'homme et la femme, et la loi ne devrait intervenir pour le premier que dans les conditions où elle le fait pour les rapports sexuels normaux. Les travaux d'*Ulrichs* sont remarquables à nombre de points de vue. Ainsi que le déclare Chevalier, il a été pendant de nombreuses années seul à envisager scientifiquement la question des perversions sexuelles. Il est certain qu'il va beaucoup trop loin dans ses conclusions ; c'est ainsi qu'il demande que le mariage entre hommes soit autorisé au même titre que le mariage entre l'homme et

¹ *Ulrichs*, partisan décidé des Guelfes, fut, après l'annexion du Hanovre, arrêté et interné, pour des raisons d'ordre politique, à Minden. Pendant le transport, tous ses papiers furent confisqués. Parmi ces papiers se trouvaient aussi les listes d'uranistes de plusieurs grandes villes. La liste de Berlin comprenait 150 noms parmi lesquels se trouvaient, d'après Ulrichs, un grand nombre de personnes occupant des situations très élevées.

la femme ! S'il n'avait pas exprimé son opinion aussi passionnément, il eût certainement mieux servi qu'il ne l'a fait la cause qu'il défendait. Comme, de son propre aveu, il était lui-même uraniste, il parlait en quelque sorte *pro domo sua* et se laissait aller à des écarts de langage tels qu'il est difficile de donner toujours une sanction scientifique à ses assertions. En 1865, Ulrichs demanda avec le professeur *Tewes*, de Graz, au congrès de droit allemand, l'abrogation, dans tous les états allemands, des articles correspondants du Code pénal. En 1867, il reprit la même question au Congrès de Munich ; mais il semble que pour éviter un scandale on fit exprès de ne pas mettre la question à l'ordre du jour. En 1870, un éditeur allemand voulut lancer une publication périodique intitulée « Uranus » qui ne devait s'occuper que des questions de perversion sexuelle. Mais il paraît que le premier fascicule seul de cette publication parut ; du moins, je n'en ai pas vu d'autres.

Peu de temps avant, un des plus éminents psychiatres allemands, *Griesinger*, traita la question de l'uranisme dans la leçon d'ouverture du cours qu'il fit en 1869 à la clinique psychiatrique de Berlin. Cette leçon ne paraît pourtant pas avoir eu un grand retentissement. En 1869, *M. Frankel*, de Dessau, mentionne aussi, dans une communication relative à la perversion sexuelle des pédérastes, d'autres troubles psychiques et des hallucinations. Peu de temps après, une nouvelle impulsion fut donnée à la question par *Westphal* ¹ qui, comme nous l'avons déjà dit, introduisit dans la science le terme d'inversion sexuelle pour désigner ce phénomène. Il considérait que c'était là une affection congénitale ; il en pu-

¹ Maintenant que *Westphal* est mort, nous pouvons parler librement de son humanité. Une personne dont l'histoire constitue un des premiers cas de ce genre observés par *Westphal*, m'a exprimé personnellement combien elle avait été touchée de la compassion et de l'intelligence avec lesquelles le grand psychiatre traitait dès ce moment ces malades.

bilia tout d'abord deux cas, en insistant surtout sur ce que ces malades ont parfaitement conscience du caractère morbide de leur état.

La publication de *Westphal* fut suivie surtout en Allemagne d'un certain nombre de travaux sur la question qui nous occupe. Ces travaux parurent¹ presque exclusivement dans les *Archiv für Psychiatrie* rédigées par *Westphal*. Parmi ces auteurs nous pouvons citer ici : *Scholz, Gock, Schminke, Liman, Sterz, Krueg, Rabow, Blumer, Savage, Servaes* et autres. Le livre de *V. Krafft-Ebing* sur les psychopathies sexuelles, paru en 1891, contient des indications précises sur la bibliographie plus récente du sujet. En 1876, *Stark* fit au congrès des aliénistes de l'Allemagne du Sud une communication importante sur ce sujet, communication basée sur un grand nombre de nouvelles observations. Depuis cette époque, les travaux se multiplièrent aussi bien en Allemagne qu'à l'étranger. Un des cas les plus remarquables fut publié par *Charcot et Magnan*. En 1885, *Magnan* publia son travail sur la perversion sexuelle, peu de temps après les leçons faites sur le même sujet par *Lacassagne*, de Lyon. En France, on désigna ce phénomène, avec *Charcot et Magnan*, sous le nom d'inversion de l'instinct sexuel, et ce terme fut également adopté par un certain nombre d'auteurs italiens.

En 1886, *Tarnowsky*² fit paraître un livre contenant un grand nombre de documents sur la perversion et les aberrations.

¹ En 1868, *Westphal* souleva à la société médico-psychologique de Berlin une discussion fort intéressante sur la question, discussion à laquelle prirent part, entre autres, *Skrzeczka* et *A. Bastian*. Ce dernier fit observer que la perversion sexuelle n'est pas rare chez les peuples non civilisés chez lesquels les perversés sexuels sont considérés comme des individus supérieurs, des saints, et forment une sorte de caste particulière.

² *B. Tarnowsky*. Die Kran Khatten Erscheinungen der Geschlechtssinnes. Berlin, 1886.

tions sexuelles. Ce qui manque à ce livre, c'est une classification systématique et une différenciation suffisamment nette des diverses perversions sexuelles.

C'est à dessein que nous n'avons encore mentionné qu'en passant l'auteur qui, depuis un certain nombre d'années, a, sans contredit, le plus contribué à l'étude de cette question : nous avons nommé v. Krafft-Ebing. En 1877, il avait déjà fait paraître un travail assez complet sur la perversion sexuelle. En 1881, il publia une étude plus étendue sur le même sujet. Mais c'est surtout sa Psychopathie sexuelle qui constitue une monographie systématique de la perversion sexuelle. Par des additions successives ce livre se transforma, en quelques années, en une œuvre plus considérable dont la dernière édition parut en 1891¹. C'est à v. *Krafft-Ebing* que nous devons l'essai d'une classification précise des différentes formes de la perversion sexuelle. C'est lui qui établit l'existence de certaines variétés d'aberrations sexuelles telles que le masochisme, le sadisme, le fétichisme², tout en montrant les relations qui existent entre l'inversion sexuelle proprement dite et ces différents états. Mais ce qui donne une valeur et une importance toute particulières aux travaux de V. *Krafft-Ebing*, c'est la publication d'un certain nombre d'auto-biographies sincères de ses malades, qui ont considérablement enrichi ce domaine scientifique.

Il m'est impossible de citer les noms de tous les auteurs modernes qui se sont occupés de la question. Je nommerai pourtant : *Morselli*, *Leonpacher*, *Hollænder*, *Kriese* ; puis le travail complet de *Chevalier* : De l'inversion de l'instinct sexuel, paru en 1885. Je citerai encore *Golenko*, en Russie ; *Ritti*, *Cantarano*, *Tamassia*, *Lombroso*, en Italie ; *Sérieux*,

¹ Je cite toujours d'après cette édition de 1891.

² Comp. aussi : R. v. *Krafft-Ebing*, *Neue Forschungen auf dem Gebiet der Psychopathia sexualis*. Stuttgart, 1890.

Kiernan, Schrenk-Notzing. Des indications bibliographiques exactes se trouvent dans la psychopathie sexuelle de *V. Krafft-Ebing*, édition de 1891, et dans le travail de *Chevalier*.

Disons encore que dans la littérature on s'occupe parfois de l'amour entre hommes, bien qu'il s'agisse le plus souvent de l'inversion sexuelle chez la femme. Récemment cette question fut abordée par *Tolstoï* dans sa Sonate à Kreuzer. Avant lui l'amour entre hommes avait déjà été décrit par *Alexandre v. Ungern-Sternberg*, dans des romans qui eurent leur période de célébrité, et par le poète *Wiese*¹, dans un drame intitulé : « Les Amis. »

Il est certain que la pédérastie et l'uranisme se rencontrent non seulement chez les peuples civilisés du Nord, mais aussi dans d'autres pays. Dans certaines régions du littoral de la Méditerranée, la prostitution masculine se manifeste encore aujourd'hui d'une façon très nette. A *Naples*, le soir sur la via Toledo, des jeunes gens s'offrent aux passants, et les entre-

¹ *Mössi* cite plusieurs passages de ce drame. Je profite de l'occasion pour relever l'intolérance singulière des uranistes envers les romanciers et les poètes qui, d'une façon ou d'une autre, touchent à la question de l'amour entre hommes. Pour l'uraniste moderne, les tendances uranistes de l'écrivain ne font alors plus aucun doute. Cependant, pour le romancier ou le poète, il suffit souvent de pouvoir pénétrer dans l'âme de leurs personnages. Il est on de connaître cette tendance des uranistes à généraliser leur cas pour savoir à quoi s'en tenir sur leurs affirmations. La plupart du temps, l'uraniste est incapable d'envisager froidement tout ce qui touche à sa nature, et peut-être nulle part on ne trouve autant d'intolérance que chez lui.

metteurs vautent¹ non seulement leur marchandise féminine, mais encore leur marchandise masculine. Je considère comme démontré que l'uranisme a toujours été plus répandu en Italie que dans les autres pays d'Europe. *Ramdokr* nous dit qu'au siècle dernier l'amour entre hommes était très fréquent en Italie. Sur l'Orient aussi nous possédons des faits nombreux relatifs à la pédérastie. *Heinrich. v. Maltzahn* relate dans un de ses livres que, dans les faubourgs de *Kaaba*, les garçons s'offrent aux étrangers, et un autre voyageur nous raconte qu'au Caire, comme il marchandait deux esclaves, le marchand lui dit ceci : « Tu comptes donc pour rien le plaisir qu'ils te procureront ! » *Lenz* mentionne, dans son livre de voyage, intitulé « Tombouctou », les mauvaises mœurs des gros personnages de l'empire qui possèdent des négriillons châtrés. Ceux-ci sont pris parmi les enfants des esclaves, et ces habitudes sont tellement générales que personne ne s'y arrête plus et que les Européens seuls s'étonnent de la publicité avec laquelle on parle ou on traite de ces affaires.

Suivant *Krauss*², la pédérastie est encore aujourd'hui très répandue en Chine. D'après cet auteur, la ville de Tchang-Theu pullule d'entremetteurs pour pédérastes, connus sous le nom de « catamiti ». En province ce sont ordinairement des esclaves qui jouent ce rôle. A Pékin, ils constituent officiellement une classe à part. Dans cette ville, du reste, il existe des établissements où des garçons de 11 à 12 ans sont éduqués en vue de la prostitution. Au théâtre on voit des citoyens honorables ayant derrière eux leurs Amasii,

¹ Communication orale de témoins oculaires dans ces dernières années. *J. L. Casper* fit une communication analogue en 1854. « A Naples et en Sicile les entremetteurs, dans la rue en plein jour, vous offrent un bellissimo ragazzo, quand vous refusez les femmes qu'ils vous proposent. » *Casper* a observé le même fait en Russie et en Turquie, ce qui concorde, du reste, avec les communications orales qui m'ont été faites.

² A. *Krauss*. Die Psychologie des Verbrechens. Tubingen, 1884.

c'est-à-dire leurs amants favoris. Les orgies bestiales qui s'y passent ne peuvent guère se comparer qu'à celles de l'ancienne Rome.

Une personne qui a longtemps habité le *Japon* et en connaît bien les us et coutumes nous a dit que la pédérastie était assez fréquente dans ce pays. Elle serait surtout répandue parmi les élèves des pensionnats et les soldats casernés. Toutefois, au Japon, la *pédérastie* n'est pas aussi publique qu'en Chine.

Tarnowsky dit que la notabilité et la richesse du musulman s'évaluent d'après le nombre des garçons qu'il a à son service. Du reste, les faits relatifs à la pédérastie en Orient et en Afrique sont très nombreux.

Les mêmes phénomènes s'observent non seulement en Orient, comme on le croit souvent, mais encore dans bien d'autres régions exotiques. *Montegazza*, auquel j'emprunte un grand nombre de détails, donne sur ce sujet des renseignements précieux dans ses *Etudes anthropologiques sur l'amour chez l'homme*. D'après lui, dans certaines parties du *Mexique*, il y avait même dans le temps des mariages entre hommes. Les communications de voyageurs sur l'existence des pédérastes en *Californie* et à *Nicaragua* sont très positives. D'après *Montegazza*, au moment de la découverte de l'Amérique, on trouva chez les habitants de Panama des pédérastes, et ce fait démontre l'existence de la pédérastie chez les peuples primitifs. Du reste, toutes les données que nous avons sur l'Amérique nous montrent que la pédérastie y était déjà connue avant l'arrivée des Européens ; il en est de même du Pérou¹. A *Madagascar* il existe des danseurs habillés en femmes et pratiquant la pédérastie. D'après une notice de *Westphal*, dans

¹ Pour ce qui est du Pérou, il ne faut pas oublier que les Espagnols ont attribué aux habitants de ce pays tous les vices possibles et imaginables pour justifier en partie les atrocités commises par *Pizarro* et ses compagnons, pendant la conquête de ce pays (*Joh. Scherr.*)

la *Zeitschrift für Ethnologie* (1869. Vol. I, § 88), le même phénomène existe chez les Indiens. Il existe chez eux une classe d'hommes qui ne peuvent résister au désir de s'habiller en femmes et se conduisent tout à fait comme des femmes. Du reste *Virey*, dans son histoire naturelle du genre humain, parue à Paris en 1824, raconte que les rapports sexuels entre hommes existaient chez les peuples non civilisés de l'Amérique du Nord.

Hammond, comme nous le dit *V. Krafft-Ebing*, rapporte un fait analogue chez les descendants des Aztèques du Nouveau-Mexique. Chaque branche de ces familles fournirait, sous le nom de *Mujerado*, un des leurs pour des rites religieux où la pédérastie joue un rôle important. Le *mujerado* reçoit une éducation particulière : par la masturbation et les promenades continuelles à cheval, on provoque chez lui une impuissance paralytique. On obtient ainsi une atrophie du pénis et des testicules et une sorte d'effémation analogue à celle qu'on observe chez les eunuques. Les poils de la barbe tombent, la voix prend une tonalité plus élevée, de sorte qu'en dernière analyse le *mujerado* montre des tendances féminines et se range complètement dans la catégorie des femmes.

Je désire maintenant étudier une série de personnalités des siècles derniers, accusés de perversion sexuelle. Loin de moi l'idée de jeter, par cette étude, une ombre quelconque sur la mémoire de ces personnes. L'esprit dans lequel est conçu mon livre montre du reste que, si j'admets l'existence de la perversion sexuelle chez ces personnes, je considère ce phénomène comme purement pathologique et ne touchant en rien à leur

caractère. *Gley* a eu raison de dire que, sous ce rapport, il faut être très prudent dans l'interprétation des documents historiques. Il est facile ici d'émettre une opinion, mais il n'est pas toujours facile de la démontrer. Dans tous les cas, il faut rejeter la façon d'agir de *Moreau*, *Ulrichs* et d'autres, qui négligent complètement d'appuyer par des preuves leurs assertions relatives à l'existence des perversions sexuelles et des aberrations du sens génital chez telle ou telle personne. Mais, d'un autre côté, je n'ai aucune raison pour négliger complètement les données que je possède au sujet de l'uranisme de certains personnages historiques ; une telle manière de voir serait également exclusive et s'opposerait à la compréhension de certains points de la question. Malheureusement, dans la biographie de ces personnes, on supprime presque tout ce qui se rapporte à la sphère sexuelle, surtout dans le cas où il y a perversion sexuelle. Toutefois j'ai pu trouver, dans les biographies et les ouvrages d'histoire, bien des faits qui montrent soit directement l'existence de la perversion sexuelle chez ces personnes, soit simplement des tendances féminines.

Henri III, roi de France, qui régna¹ de 1574 à 1589, est considéré non sans raison comme un uraniste. Dans presque tous les traités d'histoire on trouve des faits qui ne laissent guère de doute sous ce rapport. Le roi était entouré d'un grand nombre de favoris, désignés sous le nom de mignons, dont l'effémination était universellement connue. Dans le palais du roi on donnait des bals et des fêtes auxquels d'ailleurs l'élément féminin ne faisait pas défaut. Le roi aimait à paraître en public habillé en femme ; du reste il ne se cachait nullement, devant

¹ Il est intéressant de noter que *Charles XI* (1560-1574), prédécesseur d'*Henri III*, était aussi accusé de pédérastie. Comme nous l'avons déjà dit, les Français attribuaient à *Catherine de Médicis*, la mère de ces deux rois, l'introduction des mœurs pédérastes en France. *D'Aubigné* a fourni à ce sujet des détails fort précis sur *Henri III*.

le monde, de sa tendresse pour ses mignons. Le roi avait aussi des tendances au sadisme ¹, comme le prouve la passion avec laquelle il flagellait ses mignons les jours de pénitence. Dans un tableau qui parut peu de temps après sa mort, le roi est représenté en costume de guerre, mais frisé comme une femme et avec plusieurs objets faisant partie de la toilette féminine.

Edouard II d'Angleterre (1307-1327) avait aussi la réputation d'être un uraniste. Il aimait beaucoup les plaisirs et les jouissances de la vie de cour, et avait élevé ses favoris aux plus hauts emplois. *Pierre de Gaveston*, chevalier gascon, était son grand favori ; il avait su s'attacher le roi « par des liens enchanteurs ». Après la mort de Gaveston, les faveurs du roi furent captivées par *Hugo Spenser*. On sait que le roi finit par être détrôné et que la reine, qui l'avait quitté, refusa toute réconciliation avec lui ². Disons encore en passant que, d'après *T. F. Tout*, le roi était d'une bavardise extraordinaire qui l'empêchait de garder même les secrets d'Etat.

Jacques I d'Angleterre (1603-1625), fils de *Marie Stuart*, connu aussi sous le nom de *Jacques VI* comme roi d'Ecosse, est réclamé par les uranistes comme un des leurs, avec plus de raison, me paraît-il, que pour ce qui concerne *Edouard II*. Dans le caractère de *Jacques* il y avait décidément des traits anormaux : l'amour de l'absolutisme, lié à la lâcheté, et la

¹ Combinaison de cruauté et d'idées sexuelles ; nous revenons du reste plus loin sur le sadisme. *V. Krafft-Ebing* avait attiré l'attention sur les rapports qui existent entre les flagellants (au Moyen Âge et plus tard) qui se fouettaient en signe de pénitence, et les penchants sexuels qui, dans certaines conditions pathologiques, sont réveillés par la flagellation. C'est justement sous le règne d'Henri III que les flagellants furent très nombreux à Paris (*Boileau, Histoire des flagellants*).

² *Weber Allgemeine Weltgeschichte, Vol. VII.* J'emprunte à ce livre seulement les données générales ; on n'y trouve rien sur la nature uraniste du roi.

³ A côté de la perversion sexuelle, les uranistes présentent encore d'autres anomalies psychiques.

faiblesse de caractère, l'intérêt pour la science en même temps qu'un pédantisme enfantin. On nous décrit le manque de tenue et l'absence de virilité de son aspect général. Bien qu'il fût marié à une princesse danoise dont il eut plusieurs enfants, sa réputation n'en fut pas moins mauvaise à cause de l'empire qu'exerçaient sur lui ses favoris. C'est surtout *Georges Villiers, duc de Buckingham*, qui fut favorisé par le roi à cause de sa beauté physique, et qui exerça une influence considérable sur le gouvernement du pays. Par sa tendresse pour des favoris indignes ¹, le roi avait fini par éveiller chez son peuple un mécontentement général.

Il avait déjà régné auparavant en Ecosse sous le nom de *Jacques VI*, et là non plus il n'avait pu cacher sa faiblesse pour des jeunes gens de belle prestance. Il les attirait à lui, et les amenait ainsi à exercer une grande influence sur le pays. C'est surtout *Arran* et *Lennox* qui dominaient véritablement le roi ².

Une personnalité très curieuse est *Rodolphe II* de Habsbourg, qui a régné sur l'Allemagne de 1576 à 1612. Il tomba progressivement dans l'apathie, et n'eut aucune énergie ni force de caractère. Il était sujet à des caprices, des fantaisies de toute sorte ; c'est ainsi que, dans son musée de Hradschin, il avait amassé un grand nombre de curiosités naturelles et artistiques, des livres, des pierres précieuses, des antiquités. L'empereur passait beaucoup de temps dans ses jardins et ses écuries, mais il avait une idée exagérée, malade, de l'importance de ses fonctions. En réalité, c'étaient ses favoris qui exerçaient le pouvoir ; ses valets de chambre, de mœurs infâmes, étaient des personnages importants sans lesquels on ne pouvait rien obtenir, et c'est avec ces créatures indignes que

¹ *Karl Friedrich Becker, Weltgeschichte, édit. par Ad. Schmidt, continué par Eduard Arnd, III Aut. Leipzig. 1869, Bd. II.*

² *Weber, Allgemeine Weltgeschichte.*

les princes et les hommes d'État devaient entretenir des relations. Plus tard, le roi présenta des signes non douteux de perversion morale. C'est ainsi que Weber peint, dans son *Histoire Universelle*, le caractère de ce roi. Si j'ajoute que, suivant Ireland¹, il détestait les femmes, on pourra conclure que son amour pour ses favoris était basé sur un fond sexuel. Sans doute on nous dit d'un autre côté que ce roi, qui n'a pas eu d'enfants légitimes, avait laissé un grand nombre de bâtards, mais nous manquons de détails précis sur ces derniers. De plus, il est impossible d'avoir des renseignements sur les femmes² avec lesquelles il avait des relations intimes, tandis que les noms de ses favoris sont bien connus. *Ireland* compare du reste *Rodolphe II* à *Louis II* de Bavière dont il sera question plus loin, et leur trouve une commune aversion pour la femme.

Étudions maintenant quelques papes.

Le pape *Paul II* (1464-1471) constitue un phénomène vraiment curieux. Une vanité sans bornes formait le fond de son caractère. Étant cardinal, il se proposait de prendre le nom de Formosus, s'il était élu pape, à cause de sa beauté physique ; ses habits sacerdotaux ruisselaient d'or, sa tiare de diamants. Il pleurait très facilement et aurait eu une véritable passion de collectionneur surtout pour les pierres précieuses. Jamais il ne se montrait en public sans parures. C'est justement à cause de la facilité avec laquelle il versait des larmes qu'on lui avait donné le nom de Notre-Dame de la Pitié. Je ne vois pas qu'on l'ait considéré formellement comme un uraniste ; mais je crois

¹ *M. W. Ireland. Herrschermacht und Geisteskrankheit. Stuttgart, 1887.*

² Du reste, les uranistes peuvent de temps en temps avoir des rapports avec les femmes, mais ceci n'indique pas l'absence d'amour pour hommes. Certains uranistes recherchent ostensiblement la société des femmes (avec lesquelles ils évitent d'avoir des relations sexuelles) afin de dérouter l'opinion sur leurs tendances réelles.

devoir le citer ici à cause de ces traits d'effémination qui souvent, comme dans un cas de Westphal, peuvent exister sans tendance à l'uranisme. Du reste ce pape aurait laissé une fille (Weber)¹.

Par contre, il est certain que le successeur de ce pape, le pape *Sixte IV* (1471-1484), avait des habitudes uranistes. Weber, que nous venons de citer, croit qu'un grand nombre de ses favoris furent élevés à la dignité de cardinal. Certains cardinaux auraient même demandé au pape la permission de s'adonner à la sodomie pendant la saison chaude, et cette demande fut favorablement accueillie. C'est à propos de ce pape que Weber cite les vers suivants :

Roma quod inverso delectaretur amore
Nomen ab inverso nomine fecit Amor.

Le dystique est trop obscène pour pouvoir être traduit ; Roma représente Amor, quand le mot est lu à rebours.

Il est aussi intéressant de noter la cruauté de Sixte et son amour pour les spectacles sanglants ; il aimait surtout à voir se livrer des duels sous ses fenêtres.

Parmi les personnages historiques qui ont été accusés de pédérastie, je nommerai ensuite le pape *Jules II* (1503-1513). *L. Geiger*² ne pense pas que cette accusation, portée par les contemporains du pape soit bien fondée, bien que, d'après le même auteur, le caractère et les manières de ce pape n'aient rien présenté de bien édifiant. *Jules II* aurait fait partie des cardinaux qui demandèrent au pape *Sixte IV* la permission de se livrer à la pédérastie pendant la saison chaude.

Le grand sculpteur *Michel Ange Buonarotti*, contemporain du pape *Jules II* qui le fit venir à Rome, est également accusé

¹ Das Pabsthum und die Pabste, œuvre posthume de *Carl Julius Weber*. Stuttgart, 1834, 2^{me} partie.

² *Ludwig Geiger*, Renaissance und Humanismus in Italien und Deutschland Berlin, 1882.

de perversion sexuelle, et non sans raison, croyons-nous.

Un fait certain, c'est que dans la vie de ce grand artiste on ne trouve pas un amour de femme. Sans doute, quand on recherche une femme avec laquelle il aurait eu des relations, on cite souvent le nom de Vittoria Colonna ; mais Hermann Grimm¹, le biographe de Michel Ange, croit que ces relations étaient de simple amitié et que l'amour n'y entraînait pour rien. Lorsqu'il connut la princesse, tous deux n'étaient plus jeunes, et Vittoria Colonna ne fut jamais pour lui que la princesse. On trouve dans les poésies du sculpteur des passages qu'on a essayé d'expliquer en faveur de son amour pour les femmes. Mais ici encore on ne doit pas conclure à l'existence de l'amour pour la femme, en se basant seulement sur des poèmes adressés à des femmes, surtout quand on ne connaît pas la femme que chante le poète ; de même que les poésies consacrées à l'amour entre hommes n'impliquent pas l'existence de l'uranisme chez le poète, si les poésies ne sont pas dédiées ou consacrées à une personne masculine bien déterminée. Les relations de Michel Ange avec Tommaso de Cavalieri me paraissent très suspectes. Ce dernier comme le raconte Hermann Grimm, était un jeune peintre noble et remarquablement beau, qui pouvait obtenir de Michel Ange tout ce qu'il voulait. Les rapports de Michel Ange déjà vieux et du jeune Cavalieri² on dû être très intimes, et je ne crois pas que les liens qui les unissaient fussent simplement ceux de l'amitié. On peut en juger par la poésie suivante adressée par Michel Ange à Cavalieri :

Je vois une lumière douce avec tes regards :
Mes yeux ne voient pas et je suis aveugle.

¹ *Hermann Grimm*. Vie de Michel Ange, Vol. I, p. 372. 5^e éd. Berlin 1879.

² Vasari donne des détails sur les rapports qui ont existé entre Michel Ange et Cavalieri.

En marchant avec toi du même pas,
 Le fardeau qui m'écrase toujours me paraît léger.
 Emporté sur tes ailes
 Je vole avec toi jusqu'au ciel.
 Comme tu le veux : je vis intrépide ou tremblant,
 Ayant froid au soleil, chaud dans les jours d'hiver.
 Dans ta volonté repose la mienne,
 C'est dans ton cœur que naissent mes pensées,
 C'est dans ton esprit que se trouve la source des mots.
 C'est ainsi que je suis semblable à la lune
 Que nous ne voyons dans le ciel
 Que lorsque le soleil l'illumine de ses rayons de feu ¹.

Ce sonnet adressé à Cavalieri n'est pas l'expression d'un amour exclusivement sensuel, mais d'autre part il ne me semble pas non plus dicté par un sentiment d'amitié pure. Il y a là un état d'esprit qui rappelle celui de Socrate dans le banquet de Platon. Grimm compare du reste les rapports de Michel Ange et de Cavalieri à ceux qui ont existé entre Socrate et Alcibiade.

Anton Springer ² croit que Michel Ange a éprouvé une amitié poussée au paroxysme, analogue à celle à laquelle céda plus tard aussi Winkelmann ³. Une lettre de Cavalieri à Michel Ange, que nous possédons, n'est pas en faveur d'une simple amitié : le langage en est plutôt celui d'un « favori gâté ».

En tous cas, ce serait un phénomène étrange que de ne trouver aucune sensualité chez un aussi grand artiste que Michel Ange ⁴. Ce qui est certain, c'est que l'amour pour la femme n'a pas joué un grand rôle dans sa vie.

Un des peintres italiens les plus célèbres, Giovanni Antonio

¹ Cité d'après Grimm.

² Dans : « L'art et les artistes en Italie », édité par Robert Dohme. Vol. II, Leipzig, 1878, p. 447.

³ Nous parlons plus loin de Winkelmann qu'on peut aussi soupçonner d'avoir été uraniste.

⁴ Un artiste uraniste de bonne foi manifeste me dit que les œuvres de Michel-Ange révèlent souvent la nature uraniste du grand sculpteur ; seulement, ce qui est clair pour les uranistes échappe aux non-initiés.

Razzi) 1479-1564, contemporain du pape Léon X, était connu par sa vie déréglée et ses vices, qui lui attirèrent le surnom de *il Sodoma* sous lequel il est aujourd'hui encore désigné dans nombre d'ouvrages. Léon X, qui n'était pas de mœurs très rigoureuses, et qui fut même accusé de pédérastie, avait élevé ce peintre à la dignité de chevalier.

Fiorillo¹ dit du reste que la légèreté et la débauche qui ont conduit ce peintre à une vie déréglée se reflètent en partie dans ses œuvres. Razzi, dont les peintures se composent principalement de fresques, n'est pas très connu en dehors de l'Italie ; mais les Italiens le considèrent comme un des peintres les plus éminents et le placent à côté de Léonard de Vinci. Un autre biographe, R. Vischer², dit que le grand défaut des œuvres de Razzi est « un manque de virilité », sa manière serait trop « efféminée ».

Muret, l'humaniste bien connu, a vécu de 1526 à 1585³. Les données relatives aux tendances perverses du grand savant me sont fournies par Foisset qui ne semble pas très convaincu de l'existence de ces tendances hétérosexuelles. Toujours est-il que les faits relatifs à la vie de Muret ne laissent aucun doute sur l'existence chez lui de sensations sexuelles anormales. En 1552 Muret enseignait à Paris la philosophie et le droit civil, et ses cours attiraient un nombre considérable d'élèves. C'est à cette époque qu'il fut accusé de tendances contre nature et emprisonné au Châtelet où, de désespoir, il se décida à se laisser mourir de faim ; mais ses amis lui rendirent la liberté. Il partit alors pour Toulouse où il fit des leçons sur le droit romain. Là encore il fut accusé de perversion morale sexuelle, et condamné à être brûlé avec son complice, un jeune homme du nom de Luc-Menge-Fremiot, comme sodo-

¹ Fiorillo, Histoire de la peinture, Vol. I, Gottingen, 1798.

² L'art et les artistes en Italie.

³ Dans la Biographie universelle.

miste, d'après l'édit de 1554. Muret réussit à se sauver en Italie, où la même accusation fut soulevée contre lui dans plusieurs villes, notamment à Venise et à Padoue. Malgré ces accusations, il réussit, grâce aux services qu'il avait rendus à la science, à faire la connaissance des hommes éminents d'Italie.

Shakespeare (1564-1616) n'échappa pas non plus à l'accusation de sacrifier à l'amour entre hommes. Comme preuves à l'appui de cette assertion on cite ses sonnets qui, bien qu'adressés à un homme (probablement le duc de Southampton), parlent un langage d'amour. Friedrich Bodenstedt¹ soutient formellement que, dans les sonnets en question, il ne s'agit pas d'amour pour les hommes, comme D. Barnstorff le prétend dans la « Clef des sonnets de Shakespeare ». Le sonnet le plus incriminé est celui qui commence par le vers « A woman's face, with nature's own hand painted ». Ce sonnet a été traduit (en allemand) par Bodenstedt de la façon suivante :

Tu as une figure de femme que la nature
Elle-même t'a peinte, maître-maitresse de mon amour !
Un cœur doux de femme, mais sans trace
De caprices et de changements féminins dans tes désirs.
Un œil clair, et moins faux dans son rôle,
Dorant l'objet sur lequel il brille.
Et l'homme et la femme doivent t'admirer,
Car tu réunis la puissance et le charme des deux.
Tu étais destiné à être femme d'abord, mais la nature
Devenue amoureuse elle-même de toi.
T'a donné en plus ce qui porte mon espoir vers toi
Et qui m'est tout à fait inutile.
Comme elle t'a fait pour l'amour des femmes,
Consacre-moi ton cœur et donne-leur tes penchants.

Bodenstedt attribue le ton amoureux de ce sonnet et d'autres

¹ William Shakespeare's Sonette in deutscher Nachbildung par Friedrich Bodenstedt. Berlin, 1862.

encore à ce que, à l'époque de Shakespeare, il existait entre les hommes un véritable culte pour l'amitié, grâce auquel on employait en parlant de l'amitié les plus tendres expressions de l'amour. Pour lui, ce fait s'explique par l'influence très puissante, à ce moment, en Angleterre, des poètes grecs et latins. Aussi m'est-il très difficile de me prononcer d'une façon définitive sur le compte de Shakespeare.

Johann Joachim Winckelmann (1717-1768), le grand critique, fut aussi à plusieurs reprises accusé d'uranisme. Comme preuve on cite ses lettres dans lesquelles cette passion est exprimée d'une façon non méconnaissable. Justi, un biographe bien intentionné cependant, est lui-même obligé d'admettre, comme le dit Ulrichs, que les lettres de Winckelmann témoignent souvent d'une certaine sensualité.

Je suis convaincu que si des lettres comme celles de Winckelmann étaient adressées à une femme, on n'aurait pas hésité un moment à affirmer que des relations d'amour devaient exister entre les deux correspondants. Si nous admettons qu'il existe aussi un amour entre hommes, on est obligé d'avouer que les lettres de Winckelmann étaient l'expression de ses sensations amoureuses, d'autant plus que rien dans sa vie ne vient à l'encontre de cette supposition. Joh. Fried. Vagt, l'éditeur de ces lettres¹, dit ceci dans sa préface : « Les lettres nous peignent bien la façon de penser et les sensations de Winckelmann ; il faut les bien connaître avant de songer à écrire sa biographie »... Ces lettres sont adressées au conseiller Friedrich Reinhold von Berg, de Livonie. L'amitié que Winckelmann éprouvait pour v. Berg datait du moment où il l'avait vu pour la première fois. Le grand artiste avait adressé à von Berg les paroles suivantes : « J'ai trouvé chez vous, dans un beau corps, une âme créée pour la vertu ;

¹ Lettres de J. Winckelmann à un ami de Livonie. Coblenz, 1784.

le jour où je me suis séparé de vous a été un des plus douloureux de ma vie. » Quiconque lira ces lettres sera amené à partager notre opinion¹ sur Winckelmann. Dans la lettre datée du 9 juin 1762, Winckelmann écrit ceci : « Comme une tendre mère pleure inconsolable son enfant chéri, ainsi je déplore, mon doux ami, notre séparation avec toutes les larmes de mon âme ». Dans sa lettre du 10 février 1764, adressée à v. Berg, Winckelmann commence par l'appeler : « mon ami bien aimé et si beau », et continue sur le ton suivant : « tous les noms que je pourrais vous donner ne sont pas assez doux et n'arrivent pas à la hauteur de mon amour... J'embrasse votre image et je meurs. Votre ami éternellement dévoué et votre obéissant serviteur, WINCKELMANN.

L'assassinat de Winckelmann dans l'auberge de Trieste vient plutôt corroborer l'opinion qui en faisait un uraniste. Il est certain que Winckelmann n'a connu son meurtrier Arcangeli que peu de temps avant sa mort ; ce dernier le suivait pas à pas à Trieste ; ils s'étaient liés de telle façon, qu'il semblait qu'ils devaient se connaître depuis de longues années. Il est de plus acquis que le meurtrier était un homme superficiel, sans aucune culture, qui ne pouvait offrir le moindre intérêt intellectuel au grand critique.

¹ J'ai tenu un grand compte du style maniéré et doucereux qui régnait à cette époque dans toutes les correspondances et sur lequel le Dr *Max Dessoir* attirait mon attention. Il est difficile, en effet, de se faire un jugement si l'on s'en tient à des passages isolés de ces lettres ; mais quand on lit toute la correspondance, il est facile de voir qu'il ne s'agit pas d'une amitié arrivée à son paroxysme, mais de quelque chose de manifestement sensuel. Du reste, dans les lettres de *Winckelmann* à un ami dévoué, on trouve une manière qui, bien que très tendre, ne présente rien de sensuel (comp. les lettres de *Winckelmann* éditées par *Dandorff*, ainsi que les lettres adressées à un ami dévoué, Berlin, 1781). Tout ceci montre que le ton des lettres de *Winckelmann* à *von Berg* ne doit pas être attribué à l'esprit de l'époque.

D'après quelques-uns, le meurtrier réussit à capter entièrement la confiance de Winckelmann en affichant des goûts artistiques et en simulant un attachement tout particulier pour lui. L'assassin était un cuisinier, précédemment condamné à mort et grâcié. Peut-on admettre, comme le pense un biographe ¹, qu'un tel individu ait pu passer avec succès, aux yeux d'un critique tel que Winckelmann, pour un connaisseur en fait d'art. On admit que le vol avait été le mobile du crime et Arcangeli fut exécuté.

A. W. Iffland, le grand acteur et poète, fut également soupçonné par ses contemporains de pratiquer la pédérastie. Un de ses biographes ² croit que cette accusation de débâche contre nature n'était peut-être pas fondée. Toutefois ce soupçon s'est maintenu par tradition et il existe encore, du moins dans certains milieux. A l'appui de cet assertion on cite que, marié, il n'eut pas d'enfant, et que son ménage produisait aux personnes de son entourage une impression assez froide. Il y a quelques années on a publié une lettre fort intéressante de H. v. Kleist à Iffland. Kleist, ayant appris qu'Iffland avait mal jugé sa comédie : « Das Kæthchen von Heilbronn » (Catherine de Heilbronn), lui aurait écrit ceci : « Kæthchen vous aurait plu si elle eût été un garçon ». Cette lettre a été publiée il y a quelques années et on s'est donné beaucoup de peine pour expliquer ce passage d'une façon acceptable. Malheureusement il m'a été impossible d'avoir cette lettre ; je dois à M. N N., dont il fut question dans la préface, de connaître ce fait.

Le prince Henri, frère de Frédéric le Grand, fut aussi accusé de pédérastie. Dans l'Histoire secrète de la cour de Berlin, ou les Lettres d'un voyageur français (*Mirabeau*) parues en 1786-86

¹ K. H. Jördens. *Lexicon deutscher Dichter und Prosaisten*, V^e Band Leipzig, 1810.

² Heinrich Döring in *Ersch und Gruber's Encyclopödie*.

(traduction allemande de 1789), on trouve, notamment dans le second volume, des passages très concluants. Voici ce qu'on lit à la page 69 : « Un ancien serviteur du prince Henri, habile à servir la passion de son maître pour la pédérastie, devint tout d'abord son favori et fut fait ensuite chanoine à Magdebourg où le prince était évêque. » Puis plus loin, page 92 : « L'aristocratie de l'armée sait que chez le prince Henri les Ganymèdes ont toujours pris et prendront toujours toutes les décisions ». On trouve encore à d'autres sources des indications sur les penchants pédérastes du prince Henri. Il est certain que ses relations avec sa femme étaient très tendues, qu'il en vivait séparé et que lorsqu'il la rencontrait à la cour, il ne lui parlait pas (Strekfusse « Berlin vit 500 Jahren »).

Si je m'en rapporte à certaines communications orales, le poète Byron aurait été aussi tenu pour un uraniste. Toutefois rien dans sa vie ni dans ses œuvres n'indique que cette accusation soit fondée. Peut-être est-elle basée sur ce fait que le poète était souvent accompagné d'une jeune fille ¹ habillée en garçon. Du reste cette réputation est peut-être due aux calomnies auxquelles le grand poète fut en but pendant toute sa vie ².

Parmi les poètes modernes soupçonnés de s'adonner à la pédérastie, il faut encore nommer le comte *Platen* dont les contemporains paraissent assez unanimes à reconnaître le fait. Les poésies qu'il dédiait aux hommes, et dans lesquelles il chantait l'ami et l'échanson, ont du contribuer beaucoup à lui créer cette réputation. Mais, d'un autre côté, on soutient ³ — principalement Karl Gædeke, un de ses biographes — que Platen s'est inspiré dans ses poésies du génie de la poésie

¹ Lord *Byron* par *Karl Elze*. 3^e éd. Berlin, 1886, p. 65.

² Comp. *Lord Byron*, par *Edouard Euzel*, Berlin, 1876, p. 120.

³ Œuvres du Comte Auguste de Platen. Stuttgart et Tübingen, 1853.

orientale. Le fait d'avoir adressé des poésies d'amour à des femmes n'en a pas davantage modifié la réputation d'amant des hommes qu'il s'était acquise.

Platen se trouva un jour pris dans une polémique violente avec Heine auquel il avait reproché son origine juive. Heine se vengea du poète aristocrate, en l'accusant publiquement de pédérastie. Dans ses « Bains de Lucques, on trouve plusieurs passages relatifs à cette question. Heine y parle de l'amitié chaudement fraternelle du comte Platen qui adresse à « un homme » et non pas à une femme les poésies dans lesquelles il exprime ses sentiments, dont les livres exhalent un parfum bien différent de celui de l'eau de Cologne, dont les amours sont contraires à la morale et dont les poésies paraissent être faites par une fille. Il le compare à Néron qui se maria avec un garçon, et l'appelle « homme de derrière » et non pas « homme de tête. » Cette polémique entre les deux poètes eut un grand retentissement en Allemagne. Strodtmann ¹ lui-même, le biographe de Heine, n'approuve pas les moyens de polémique adoptés par Heine. En tous cas il est certain que cette polémique fit beaucoup de tort à Heine. Dans une lettre adressée à Varnhagen, Heine traite Platen d'insolent garçon de joie des aristocrates et des curés. Du reste, avant Heine, le comte Platen fut déjà violemment pris à partie par Ludwig Robert à cause des sujets de ses poésies. Tout d'abord Platen eut l'intention d'intenter un procès à Heine, mais il y renonça, car, de l'avis de tout le monde, Heine aurait pu fournir la preuve de ses allégations.

En terminant, nous rapporterons une des poésies incriminées de Platen :

¹ *Adolf Strodtmann, La vie et les œuvres de Heine, Berlin, 1873. 2^e éd. 2 vol.*

Tu m'as préparé des heures atroces,
 Mais que le ciel ne s'en venge pas sur toi,
 Car, autrement, des ruisseaux de larmes devraient couler sur tes joues.
 Lorsque tu prononcerais mon nom.

En combattant pourtant toute illusion jusqu'à la certitude,
 Je veux bien — et je le fais par faiblesse —
 Te défendre, mon ami ! Car je ne suis pas égaré
 Par des raisons superficielles.

Il est vrai que je ne pourrais guère te servir de défenseur ;
 Mais tu te sers de mes deux yeux
 Comme de deux avocats.

Tant qu'ils seront attachés à tes regards
 Ils y puiseront de l'amour.
 Mais toi, lis dans leur regard ma souffrance.

Parmi les personnalités historiques manifestement uranistes, je nommerai encore Louis II, le malheureux roi de Bavière. Il est certain qu'il était violemment atteint d'inversion sexuelle. Les détails qui suivent sont empruntés à la brochure d'Ireland « Le pouvoir et la folie », basée sur un grand nombre de travaux (entre autres ceux de E. P. Evans et Franz Carl) et contenant une étude psychologique sur ce roi. Avant même que la folie de Louis II ne fût constatée officiellement, il paraît qu'il avait manifestement présenté des symptômes d'inversion sexuelle. Sa froideur et même son aversion pour les femmes étaient bien connues et s'étaient manifestées à plusieurs reprises en mainte occasion ; en même temps il écrivait à des hommes des lettres très tendres, plus tendres que celles que deux fiancés échangent entre eux. Il est certain qu'on a beaucoup parlé de son amour pour les hommes, mais ce point a toujours été passé sous silence par les gens compétents, ce qui constitue un argument, suivant Ireland, en faveur des tendances uranistes du roi. C'est dans cet ordre d'idées qu'il faudrait interpréter les mauvais traitements qu'il infligeait à certaines personnes de son entou-

rage, et qui s'expliquent peut-être par l'instinct de cruauté commun à tous les sadistes ¹. Toujours est-il que, pendant les dernières années de sa vie, Louis II prenait son grand plaisir aux souffrances et aux tortures qu'il infligeait aux autres. Les personnes qui ont joué un rôle dans la vie sexuelle de ce roi vivent encore en partie. Il paraît du reste que l'amour psychique que le roi vouait à certaines personnes du sexe masculin était tout à fait indépendant de la satisfaction physique donné par l'acte sexuel.

On pourrait élargir encore ce chapitre sur les uranistes historiques, parmi lesquels certains auteurs comptent encore Charles VII de Suède, Guillaume d'Orange et un certain nombre d'autres personnes ayant joué un rôle dans l'histoire. Je préfère m'arrêter ici, et ne rapporterai plus qu'un cas datant du XVII^e siècle et ayant une signification générale, en ce sens que, comme dans bien des cas actuels, il est impossible à expliquer sans admettre l'existence de l'inversion sexuelle.

C'est à cette maladie qu'il faut rapporter bien des meurtres et bien des suicides dont la cause nous échappe. Le cas en question eut en son temps un grand retentissement et se trouve rapporté dans « Les histoires secrètes et les hommes mystérieux » de Friedrich Bulau (t. I). Il s'agit de l'assassinat de Henri Gottlob von Debschitz, âgé de 35 ans, à Languenau, en 1692. La famille de la victime appartenait aux plus honorables de la région. Nulle part il n'est dit que l'amour pour les hommes ait joué un rôle dans cette affaire. Mais comment expliquer autrement ce mystère quand on sait que l'assassin, Braun von Merzdorf, avait poignardé sa victime, qu'il voyait pour la première fois, après l'avoir embrassée et caressée dans son lit ? Il est évident que v. Debschitz avait dû refuser ses

¹ Comp. plus loin le chap. du Sadisme.

caresses. L'influence d'une jalousie violente et brusquement éveillée semble suffire pour expliquer le meurtre.

III

URANISME MODERNE

Étude sociale.

Il est absolument impossible de connaître exactement le nombre des uranistes ni le chiffre qu'ils représentent par rapport à la population entière. Les autorités mêmes ne peuvent nous donner sur ce point que des renseignements sans précision, car elles ne se trouvent en rapport qu'avec ceux des uranistes qui tombent sous l'application de la loi, c'est-à-dire avec ceux qui sont accusés d'outrages aux mœurs. Beaucoup d'autres, par contre restent tout à fait inconnus et échappent entièrement à la police et aux tribunaux. D'après les chiffres que j'ai puisés à différentes sources, il y aurait à Berlin près de 4,000 hommes dont on peut acheter les faveurs, mais je crois ce nombre exagéré. Ce que je puis dire, c'est qu'à Berlin j'ai vu pour ma part 3 à 400 uranistes, et que j'ai entendu parler de 100 à 200 autres. D'après cela, il y aurait approximativement à Berlin, *au moins* 500 uranistes ; mais il est très probable que ce chiffre est au-dessous de la vérité. En tout cas il m'est impossible de dire s'il existe à Berlin 3,000 ou 10,000 uranistes ou même plus, ce qui ne me semble pas démontré.

Cette incertitude dans les chiffres provient de ce fait qu'un grand nombre d'individus atteints de ces tendances sexuelles

maladives échappent à tout contrôle, et même au contrôle médical. Tel est le cas des enfants, qui, si l'on s'en rapporte aux biographies des uranistes, présentent en grand nombre des phénomènes de perversion sexuelle.

Dans certaines villes les uranistes indiquent combien ils en connaissent eux-mêmes. Ainsi, un uraniste m'a dit qu'à *Magdeburg* il en a connu 70 au moins ; mais il est probable que le nombre en est plus élevé. Il m'est difficile de dire si l'uranisme est plus répandu dans les grandes villes que dans les petites et à la campagne plus qu'à la ville. La plupart des malades sur lesquels on possède des observations scientifiques ont toujours habité la ville plus ou moins longtemps ; mais il n'en ressort nullement que leur passion était le résultat du mauvais exemple. V. Krafft-Ebing nous donne également quelques renseignements sur le nombre des uranistes de certaines villes. Un de ses malades lui a dit qu'il connaissait 14 uranistes dans une ville de 13,000 habitants, et 80 dans une autre qui comptait une population de 60,000 âmes. V. Krafft-Ebing ne met pas en doute la sincérité de son malade, mais il croit qu'il ne différencie pas suffisamment l'uranisme congénital et l'uranisme acquis.

D'après Ulrichs (*Gladius Furens*, Cassel, 1868), il y avait à cette époque 25,000 uranistes adultes en Allemagne, dont 10 à 12,000 vivant en Prusse et 500 à 1000 habitant Berlin. En moyenne il compte un uraniste sur 2,000 âmes ou 500 hommes. *Ulrichs* était lui-même uraniste et tous ses travaux en gardent le reflet ; mais il est évident que, relativement au nombre des uranistes, il devait avoir plutôt une tendance à le diminuer qu'à l'exagérer.

D'une façon générale il ne faut pas prendre à la lettre tout ce que les uranistes racontent. Un grand nombre d'entre eux sont plutôt portés à exagérer les chiffres. J'en connais qui, sur trois personnes, et même sur deux, trouvent toujours un

uraniste, et qui font des récits fantaisistes sur leurs relations sexuelles. Ce sont de préférence les personnes en vue que les uranistes revendiquent comme étant des leurs, en sorte qu'il faut procéder avec la plus grande prudence quand il s'agit de contrôler les assertions.

Tout comme l'amour de l'homme pour la femme, l'inversion sexuelle n'est le privilège d'aucune classe et se rencontre à tous les degrés de l'échelle sociale. Pourtant mon impression générale est que le phénomène morbide en question est plus fréquent parmi les classes élevées de la société. Ceci n'a rien d'étonnant quand on songe que la prédisposition nerveuse est une condition très favorable au développement de la perversion sexuelle et que cette prédisposition existe surtout dans les milieux cultivés. Mantegazza insiste avec raison sur ce fait que l'uranisme ne se rencontre pas exclusivement dans ce qu'on appelle la lie de la société, mais bien plus souvent parmi les individus réputés au point de vue de l'instruction, de la richesse et de la position sociale. C'est ainsi qu'il y a beaucoup d'uranistes, sans aucun doute, dans la noblesse de naissance.

Les uranistes que j'ai connus appartenaient aux professions les plus diverses. J'en sais qui sont avocats, médecins, théologiens, philologues, commerçants, officiers, écrivains, acteurs, ouvriers, jardiniers, artisans, etc. Certaines professions fournissent pourtant un plus grand nombre d'uranistes que d'autres, sans que l'on puisse toutefois établir une statistique précise à cet égard. Parmi ces professions je citerai notamment les acteurs, les écrivains, les fleuristes, les tapissiers, les décorateurs, les cuisiniers, les coiffeurs, les tailleurs pour dames.

Il semble que, cédant à la nature efféminée, beaucoup d'uranistes se sentent portés vers des professions qui sont plutôt du ressort des femmes, en raison de leur habileté dans la décoration des appartements, la confection des vêtements de dames, etc. On comprend du reste pourquoi les uranistes affectionnent le métier de tailleurs pour dames ; ils y remportent de nombreux succès dus à leur voix de fausset et à la grâce avec laquelle ils exécutent les mouvements féminins.

E. v. Hartmann ¹ a fait observer que, parmi les spirites et les médiums en particulier, on trouve un grand nombre d'individus présentant les phénomènes de perversion sexuelle. On m'a cité le nom d'un spirite qui, l'année dernière, avait eu de grands succès et qui était atteint de cette maladie ².

Si certaines professions attirent particulièrement les uranistes, il ne faut pourtant pas s'attendre à trouver les phénomènes de perversion sexuelle chez la plupart des membres de telle ou telle profession. Si nous admettons, par exemple, que sur 100 uranistes on trouve 10 tailleurs pour dames, il ne faut pas oublier, d'un autre côté, que, sur 500 habitants, on compte en moyenne un tailleur pour dames ; de cette façon le nombre relatif des uranistes tailleurs pour dames n'aura rien d'exagéré. Il n'y a qu'une seule profession qui me semble suspecte sous le rapport de l'uranisme, c'est celle de l'acteur travesti en femme ; les hommes qui se chargent de préférence de rôles de femmes ³ dans lesquels ils réussissent si bien, grâce

¹ Nachträge zur Phänomenologie des Unbewussten.

² Dans une lettre qui se rapporte à cette personne et qui a été gracieusement mise à ma disposition, la chose est présentée comme s'il s'agissait d'un hermaphrodite physique ; mais, comme l'a démontré *Kraft-Ebing*, l'hermaphrodisme physique n'a rien à faire avec la perversion sexuelle.

³ Inutile de dire que les rôles de femmes sont souvent joués et avec succès par des hommes qui ont une vie sexuelle des plus normales. Il faut donc se garder de généraliser d'une manière par trop absolue. Comp. à ce sujet un écrit de Goethe intitulé : « Frauenrollen auf den Römischen Theater durch Männer gespielt. » Goethe y dit notamment ceci : « Le jeune acteur a étudié

à leur voix de soprano ou d'alto, paraissent souvent atteints de perversion sexuelle.

Pour ce qui est de l'uranisme parmi les soldats, je tiens d'un uraniste que ses compagnons aiment rarement le métier des armes et que, lorsqu'ils s'y sont fait un nom, c'est plutôt dans la partie théorique du métier. Cette opinion n'est pourtant pas générale. Il nous suffit de mentionner, parmi les grands capitaines, Jules César, Charles XII, Tilly et bien d'autres que les uranistes revendiquent comme étant des leurs. Toutefois, pour quelques-uns, et pour Tilly en particulier, je n'ai rien trouvé qui pût confirmer cette accusation, lancée du reste par les uranistes. Tilly évitait, il est vrai, tout rapport avec les femmes ; mais il serait faux de considérer cette particularité comme une preuve de ses habitudes uranistes. Le prince Eugène était également accusé de pratiquer l'amour à la manière des anciens Grecs ¹.

Il aurait été également intéressant de connaître exactement dans quelle proportion les *Juifs* figurent parmi les uranistes. J'en connais plusieurs qui pratiquent l'amour homosexuel. Pourtant, d'après une communication d'une personne très compétente en la matière, le nombre de Juifs uranistes serait plutôt inférieur, étant donné leur proportion dans la population to-

les particularités de la femme dans sa façon d'être ; il les connaît et les reproduit en artiste ; ce n'est plus lui qui joue, c'est un troisième personnage d'une nature tout à fait différente.

¹ Comp. aussi sous ce rapport le travail de *J. D. E. Preuss* (*Friedrich der Grosse*. Vol. I. Berlin, 1832) où la même accusation se trouve portée contre *Frédéric-le-Grand*. *Voltaire*, qui lui était très hostile, de même que *Formey* et *Büsching*, ont largement contribué à propager ces bruits contre le grand roi ; Preuss ne se prononce pas sur la question de savoir si Frédéric-le-Grand était pédéraste ou non. Il est certain que le roi avait un grand nombre d'enemis qui se faisaient un plaisir de soulever contre lui toutes sortes d'accusations mensongères. De plus, si l'on considère la manie de clabauder particulière à cette époque, et, comme le dit avec raison Preuss, les œuvres littéraires même de Frédéric-le-Grand, on acquiert la conviction que tous les bruits soulevés à propos de la pédérastie du roi étaient faux.

tale. Ceci ne concorde pas avec les données de Gock¹ et de M. N. N. Je crois que les uranistes se rencontrent dans une même proportion chez la race juive que chez les autres races.

Quant à l'âge des uranistes, je dirai que le plus jeune que j'ai eu l'occasion d'observer avait 16 ans et le plus âgé 64 ans. Pourtant, des uranistes que j'ai connus m'ont dit que leur perversion s'était réveillée vers 10 ou 12 ans et même plus tôt. J'en connais un chez lequel la perversion sexuelle remonte à l'âge de 3 ans ; il éprouvait à cet âge un penchant extraordinaire pour les hommes. Il est donc certain que l'on doit encore trouver actuellement un grand nombre d'uranistes parmi les jeunes gens âgés de moins de 16 ans. Il faut ajouter que, précisément dans les cas de perversion sexuelle, l'instinct génital se réveille de meilleure heure que chez les individus normaux. Mais il m'est impossible de dire si la perversion sexuelle s'éteint plus tôt que l'instinct génital normal. Par exemple, ce vieillard de 68 ans dont je viens de parler n'entretient plus aujourd'hui de rapports sexuels avec un homme qu'une fois par semaine, au lieu de deux fois et davantage. Je sais, d'autre part, sans connaître les personnes en question, que certains individus d'un grand âge continuent à satisfaire à leurs instincts pervers. Un individu âgé de 82 ans, mort dernièrement, avait conservé jusqu'au dernier moment ses habitudes d'inversion sexuelle ; dans le monde des uranistes, il était connu sous le sobriquet féminin de « la grand'mère ».

¹ Gock a été frappé de ce fait que les deux cas de perversion sexuelle qu'il avait observés se rapportaient à des Israélites (un homme et une femme), et il attribuait ce phénomène à l'origine orientale des Juifs. Les faits qui ont été publiés depuis ont montré l'inexactitude de cette supposition. D'après l'expérience personnelle de M. N. N., il n'existe aucune différence entre les Juifs et les Germains par rapport à leur population respective. D'après lui, les uranistes se rencontrent uniformément dans toutes les classes de la société, sans que l'une soit plus favorisée que l'autre à cet égard.

Bien que la perversion sexuelle se manifeste chez l'homme par des phénomènes psychiques et surtout sexuels anormaux, l'individu est généralement parfaitement normal au point de vue physique et anatomique. On a néanmoins cherché si le corps de ces individus ne présentait pas certaines modifications pouvant avoir des rapports avec la perversion sexuelle. On aurait ainsi trouvé certaines anomalies dans la conformation du pénis. Chez certains uranistes le membre viril n'atteindrait que la dimension de celui d'un petit garçon. Dans d'autres cas, le pénis a été trouvé démesurément long. Un uraniste observé par V. Krafft-Ebing¹ lui affirmait qu'à l'état d'érection son pénis mesurait 24 cm. de long sur 11 de circonférence. Mais, dans la plupart des cas, on ne trouve de ce côté, chez les uranistes, aucune anomalie. Les testicules ne présentent pas non plus de modifications appréciables, du moins par nos moyens actuels d'investigation. Dans un cas observé par Westphal, les testicules étaient de dimension moyenne et pouvaient être facilement repoussés dans le canal inguinal : mais, même dans ce cas, il ne pouvait être question d'établir une relation entre cette anomalie et la perversion sexuelle du malade.

Les érections des uranistes sont en général bonnes et vigoureuses, et, à l'état d'érection, le membre viril présente chez eux la même direction que chez les individus sains. On comprend facilement que, chez ceux qui ont abusé de la masturbation, l'érection peut quelquefois manquer, tout comme chez les hommes qui ont abusé du coït normal avec la femme. Un médecin qui a communiqué à Krafft-Ebing l'histoire détaillée de sa propre maladie, lui affirmait qu'il avait eu des rapports avec plus de 600 uranistes, sans jamais trouver chez eux aucune malformation du côté des organes génitaux.

¹ Observ. 80.

Autant que je sache, les poils des parties génitales sont bien développés chez les uranistes. D'autre part, certains d'entre eux ont peu de poils sur le corps, tout en possédant une barbe bien fournie. D'autres ont la barbe très clairsemée. J'en connais un qui touche à la trentaine et qui n'a presque pas de poils au menton ; du reste, dans sa famille, dont les membres ne paraissent pas suspects de perversion sexuelle, la barbe est généralement très peu fournie.

On a dit encore que les uranistes présentent un développement considérable des glandes mammaires. Dans une de ses observations, V. Krafft-Ebing rapporte l'histoire d'un uraniste qui affirmait avoir eu dans les seins, à l'âge de 13 à 15 ans, du lait qu'un de ses amis avait bu. Chez certains uranistes j'ai rencontré, au niveau de la région mammaire, une accumulation de tissu adipeux qui donnait aux seins l'aspect arrondi de ceux d'une femme ; mais jamais je n'ai observé de développement bien typique des glandes. Quelques-uns se font remarquer par un très petit pied de femme.

Souvent les uranistes se distinguent par leur passion, active ou passive, pour la musique et les arts. Coffignon citait déjà cet amour pour la musique comme l'une des particularités du caractère des uranistes.

Les natures artistiques sont très fréquentes parmi les uranistes ; on trouve souvent chez eux un remarquable talent d'acteur. On ne sait trop comment expliquer cela ; je crois pour ma part qu'il faut attribuer ce talent, en grande partie, à l'habitude du mensonge qui poursuit les uranistes pendant toute leur vie. Je pense aussi que cette facilité qu'ils ont de se figurer dans une autre situation et d'entrer complètement dans leur rôle dépend encore d'une certaine disposition du système nerveux central, comme la perversion sexuelle elle-même.

Il ne faut pas croire que les uranistes n'excellent que dans

les choses qui répondent à leur fantaisie. Il y en a qui sont des savants, honorablement connus dans le monde scientifique, mais je m'empresse d'ajouter que de pareils cas ont rarement été observés.

On rencontre encore parmi les uranistes des poètes quelquefois très remarquables. Ils excellent surtout dans les poèmes d'amour adressés à des hommes. Le besoin qu'ils éprouvent est celui-là même qui pousse l'amant à chanter les perfections de sa belle.

Les sentiments religieux des uranistes dont parle Ulrichs, et qui se manifestent surtout à l'époque de la vieillesse, quand, après une vie de péchés, ils cherchent à se raccrocher à quelque chose, ne sont pas aussi fréquents que le dit cet auteur.

Dans certains cas, à l'époque où se déclare la perversion sexuelle, on observe un changement complet dans la façon d'être, l'allure; le caractère et le costume, qui prennent alors un cachet tout féminin. Ce phénomène est connu sous le nom d'effémination. Déjà Ramdohr avait observé que certaines personnes, qui, d'après les signes extérieurs, appartiennent au sexe féminin, ont une nature plus masculine que d'autres qui pourtant sont du sexe masculin. Le cas du comte Cajus, observé et décrit par Casper, est intéressant à ce point de vue; Casper fut frappé de la façon d'être tout à fait féminine du comte, accusé de pédérastie. Tardieu insiste également sur le caractère efféminé des pédéras-tes. Le désir de se sentir entièrement femme va si loin chez ces individus, qu'un malade observé par Hammond¹ voulut à différentes reprises se couper les organes génitaux.

¹ *W. A. Hammond. L'impuissance chez l'homme et chez la femme, édité en allemand par Léo Salinge, Berlin, 1889.*

Du reste, si l'on se rapporte aux données de la physiologie et de la psychologie, on ne sera pas étonné de voir des tendances féminines se développer sur un fond de perversion sexuelle. Longet a raison de dire qu'à mesure que de nouveaux organes et de nouvelles fonctions se développent, apparaissent aussi de nouvelles idées. Il est donc facile de comprendre comment on voit apparaître chez les uranistes, en même temps que l'amour pour les hommes, des idées nouvelles, la coquetterie, la recherche du costume, etc., idées que l'on trouve chez toute femme qui éprouve pour l'homme un penchant normal. La tendance à l'effémination apparaît quelquefois dès l'enfance. Voici un exemple qui le prouve d'une façon assez évidente. X., aujourd'hui âgé de 28 ans, n'a jamais rien éprouvé pour la femme. Etant tout petit, il aimait à jouer avec des poupées, à se promener habillé en fille, à s'occuper d'ouvrages de dames. Aujourd'hui encore, au lieu de s'occuper de ses affaires, il voudrait faire la cuisine, tricoter, etc. ; il se promènerait volontier, habillé en femme. X. ne porte pas la barbe et la tient en horreur à ce point qu'il a un coiffeur spécial pour lui enlever jusqu'à son dernier poil. Quand il le veut, il parle avec une voix de fausset. Il en a fait un jour l'expérience devant moi, et j'ai trouvé en effet qu'il avait un organe tout à fait féminin. Il joue très souvent la comédie, et choisit les rôles de femmes, dans lesquels il obtient un vif succès.

Ulrichs insiste sur ce point que les relations, le milieu, la situation sociale, obligent les uranistes à prendre *artificiellement* des manières masculines. « Nous jouons l'homme dans la vie, dit-il comme nous jouons la femme au Théâtre ». Enfants, les uranistes voient avec chagrin qu'on les tient à l'écart des jeux des filles et qu'on leur interdit les ouvrages de dames.

Il est en effet surprenant de constater la puissance avec laquelle la nature féminine se manifeste chez les uranistes.

Quand on songe que l'éducation qu'ils ont reçue est pourtant la même que celle d'autres garçons, on est tout étonné de voir avec quelle force les tendances féminines apparaissent dans leur caractère. Et ceci est d'autant plus surprenant, que, en premier lieu, les uranistes aiment peu les hommes efféminés et sont plutôt portés vers les hommes vigoureux, normaux ; et qu'en second lieu, grâce à leurs manières féminines, ils se font mépriser par les hommes ordinaires ; malgré tout, ils s'habituent à leur effémination comme s'ils y étaient poussés par une force intérieure invincible.

Les manières féminines des uranistes apparaissent surtout quand ils sont habillés en femmes. Le costume masculin donne, même au type féminin, un aspect type viril qui, par une association involontaire, réveille en nous l'idée de l'homme. Mais si, par hasard, on rencontre des uranistes habillés en femme, ou qu'on en regarde la photographie, on se laisse facilement tromper et on croit effectivement avoir sous les yeux une femme. Je connais un cas de ce genre où un juge d'instruction très sagace s'imagina ainsi, pendant assez longtemps, avoir affaire à une femme.

Une observation, publiée par Taylor dans le « Medical jurisprudence, 1873, vol. II » et reproduite par Tarnowsky, montra jusqu'à quel point peut aller cette tendance des uranistes à s'appropriier les manières de la femme et à en porter le costume. Il s'agit dans cette observation d'une célèbre actrice anglaise, Elise Edwards qui joua sur plusieurs scènes d'Europe, et ne fut reconnue pour un homme qu'après sa mort. Dès sa plus tendre jeunesse cette personne avait adopté les manières féminines et aimait à s'habiller en femme. Ses organes génitaux étaient fixés au corps par un appareil spécial, de sorte qu'on devait les reconnaître à première vue. Cette pratique peut s'observer aujourd'hui encore parmi les uranistes, si j'en crois un individu qui fréquentait leur milieu.

H. Frœnkel ¹ a publié vers 1850 l'histoire d'un homme qu'il désignait sous le nom de « *homo mollis* ». Cet individu éprouvait le désir de s'habiller en femme chaque fois qu'il pouvait le faire. S'adonnant sans cesse à des occupations d'ordre féminin, il avait fini par acquérir une certaine coquetterie féminine. Il avait grand soin de s'appliquer des seins et des hanches postiches. Ce qui d'abord n'était qu'un jeu devint plus tard une irrésistible passion. La démarche, la voix, tout prit chez lui un caractère féminin ; il finit par se donner un prénom de femme. Il a été démontré, de plus, que cet homme était un pédéraste passif. Westphal, auquel j'emprunte ce fait, attribue une partie de ces phénomènes à la faiblesse d'esprit de l'individu en question, et, pour soutenir cette hypothèse, il s'appuie sur cette idée du malade de s'affubler d'un nom de femme. Je crois pourtant que le cas actuel doit être interprété d'une façon tout à fait opposée. L'homme avait probablement commencé par avoir des goûts féminins, qui se manifestaient par ses occupations féminines et son désir de s'habiller en femme. Ce goût devint assez violent pour amener peu à peu le malade à s'identifier complètement avec la nature d'une femme, ce qui du reste aurait pu arriver, même sans qu'il y eût chez lui aucune faiblesse d'esprit.

Les dispositions sexuelles de ce même individu étaient anormales, et leur anomalie était liée étroitement à sa manière d'être. Du reste Westphal croit lui-même que Frœnkel a confondu la cause avec l'effet en supposant que le type féminin s'était développé chez son malade à la suite des occupations féminines auxquelles il s'était livré.

Voici, maintenant, un cas que j'ai observé personnellement à Berlin, tout dernièrement, il y a deux mois à peine. Il s'agit d'un uraniste qui se sent une nature toute féminine, et n'a de

¹ Journal de médecine, édité par l'association pour hygiène en Prusse, vol. XXII, p. 102.

rapports sexuels qu'avec des hommes ; il s'habille de préférence en femme. Je l'ai observé un jour de près, assisté d'un agent de la sûreté, dans un endroit privé. Il s'était habillé en femme. Je fus tout étonné de le rencontrer dans la Friedrichstrasse, quelques jours plus tard, dans le même costume.

La police a un grand intérêt à interdire les déguisements de ce genre. Il arrive en effet, assez souvent, que des voleurs, en prenant un costume féminin, parviennent plus facilement à mettre la police sur une fausse piste. — Aussi les hommes qui, par leur déguisement, provoquent le scandale, encourent parfois de graves punitions, qui cependant, il faut bien le reconnaître, n'arrivent pas à réprimer cette passion du travesti.

L'uraniste dont je viens de parler ne se sent à son aise qu'habillé en femme ; et bien plus, il est obligé de s'habiller en femme pour pouvoir satisfaire à ses besoins sexuels. Il a de commun avec un grand nombre d'autres uranistes l'absence de tout penchant pour les uranistes eux-mêmes. Ce qui l'attire plutôt, c'est un homme ordinaire ¹, vigoureux, à la barbe puissante. L'acte sexuel qu'il devra accomplir est le suivant : *membrum alterius in os proprium suscipere* et en même temps *applicare membrum suum alicui parti corporis alterius*. Comme il trouve rarement des hommes qui consentent à ce genre d'accouplement, il a recours à un subterfuge. Il cherche à attirer l'attention des hommes qui lui plaisent : ceux-ci, d'un autre côté, le voyant vêtu comme une femme, croient réellement avoir affaire à une femme. Lorsque la connaissance est faite, et les pourparlers engagés, l'uraniste persuade à l'autre que le *coitus vulgaris non tantam voluptatem offert quantam immissio membri in os*. Ensuite, *membrum suum occulit* en le retenant entre ses

¹ C'est-à-dire un homme normal au point de vue sexuel.

cuisses, tant que l'érection n'est pas complète, et par surcroît de précaution, il le recouvre avec sa chemise ou avec les mains. Deux seins postiches en caoutchouc achèvent de tromper son partenaire.

Il est certain que beaucoup d'uranistes procèdent de la même façon, lorsqu'il s'agit de satisfaire leur passion. Je tiens d'une source absolument certaine ¹ qu'un uraniste berlinois a longtemps servi dans un hôtel comme femme de chambre, trouvant ce moyen très commode pour jouer jusqu'au bout son rôle de femme.

Nous venons de voir qu'un grand nombre d'uranistes se complaisent à porter le vêtement féminin complet. Mais, même lorsqu'il en est autrement, certaines particularités de leur costume témoignent suffisamment de leurs tendances féminines. C'est ainsi qu'ils aiment à porter leurs cheveux bouclés, ou à s'arranger une coiffure de femme. D'autres se peignent les sourcils, se parent de bijoux, de bracelets ; souvent ils portent des boucles d'oreilles, surtout quand ils se trouvent dans la société d'autres uranistes. Toutefois ils se font rarement percer le lobe de l'oreille ; la plupart du temps, leurs boucles sont fixées à l'aide d'un ressort.

Beaucoup aiment à se montrer en décolleté ; d'autres tiennent, comme les femmes, un mouchoir à la main. L'éventail joue chez eux un grand rôle ; ils ont, à la manier, une grâce toute particulière. Certaines parties de leur toilette sont directement empruntées à la garde-robe de la femme. J'en connais qui ne portent que des bas très longs, et se trouvent véritablement mal à leur aise lorsqu'ils ont des chaussettes. D'autres encore portent des souliers, non seule-

¹ On m'a même cité le nom de cet individu. La personne qui m'a fait cette communication est un des hommes connaissant le mieux le monde uraniste de Berlin.

ment à talon haut, mais encore rappelant absolument la forme de souliers de femmes.

Les uranistes se plaisent aussi à porter un corset et à le serrer de façon à se faire paraître la plus fine taille possible. J'en connais un qui a toujours sur lui un mètre, afin de pouvoir à l'occasion montrer aux autres la finesse de sa taille. Le tour de taille de cet individu, quand il est bien serré, ne mesure que 54 centimètres. Quelques-uns se serrent si fort qu'ils tombent en syncope quand ils dansent. Pour se faire une taille très fine, les uranistes se suspendent par les mains pendant qu'on lace leur corset.

Quand les uranistes vont en société, au bal par exemple, ils se poudrent volontiers, et s'arrangent la figure comme les femmes. On ne saurait croire jusqu'où ils peuvent pousser cet art ; leur habileté à se rajeunir est parfois inimaginable. Naturellement, tout comme les femmes, les uranistes se défendent d'avoir recours à tous ces artifices. Un uraniste qui m'a fourni un grand nombre de renseignements précieux sur le mode d'existence de ses compagnons, et auquel j'avais fait part de mon intention d'écrire un livre sur ce sujet, m'a affirmé que rien ne pourrait contrarier davantage les uranistes que de me voir dévoiler leurs artifices de toilette. « Dites d'eux, me disait cet individu, qu'ils ont mauvais caractère, qu'ils sont voleurs et capables des pires actions : vous les froisserez moins qu'en dénonçant publiquement leur coquetterie ».

Rappelons ici un passage du Banquet de Xénophon où il est question d'hommes qui aiment à s'oindre avec des onguents parfumés ; ajoutons toutefois que Socrate considère cette habitude comme indigne de l'homme.

Beaucoup d'uranistes emploient, pour écrire, du papier parfumé.

Quand ils le veulent, les uranistes arrivent à cacher assez bien leurs habitudes efféminées pour qu'un étranger ne s'en

doute même pas : ils ne les montrent que l'orsqu'ils se laissent aller. Par contre, d'autres font ostensiblement montre de leur effémination.

Un grand nombre d'uranistes dont le type rappelle beaucoup le type féminin, se font complètement raser la barbe et la moustache, moins pour réveiller la passion des autres uranistes que pour se rapprocher le plus possible de l'extérieur de la femme. Nous verrons en effet plus loin que les uranistes se trouvent bien moins attirés vers leurs semblables que vers des hommes présentant nettement le type masculin. Un grand nombre d'entre eux n'hésitent pas à se faire épiler, et à employer tous les artifices de toilette qui les feront ressembler davantage à une femme.

L'intérieur des uranistes, leur ameublement, ressemble beaucoup à celui d'une femme. Une personne bien au courant de leurs habitudes m'a dit qu'ils avaient des lits avec un ciel, des tables à toilette garnies comme celles des femmes. Souvent ils ornent leur appartement de tableaux et de statues représentant de beaux jeunes gens ; Casper déjà l'avait remarqué. Ils affectionnent d'une façon toute particulière, paraît-il, la statue d'Apollon du Belvédère.

Tandis que la plupart des hommes n'aiment pas la danse, les uranistes ont pour cet exercice une véritable passion. Ils dansent avec une élégance toute féminine et préfèrent, comme l'a déjà fait observer V. Kraft-Ebing, danser avec les hommes

* « Voici ce que dit Darwin : « chez l'homme, comme chez les animaux de toute espèce, les signes distinctifs du sexe ne se développent complètement qu'à l'époque de la maturité sexuelle et disparaissent quand l'individu est châtré. La barbe, par exemple, est un signe sexuel secondaire, et les enfants n'ont pas de barbe, etc... » On comprend de suite l'analogie qui existe entre un homme à perversion sexuelle recherchant tout ce qui est anti-masculin et un individu impubère ou châtré chez lequel le caractère anti-masculin existe déjà anatomiquement.

qu'avec les femmes. On le constate surtout dans certains bals où les hommes dansent entre eux.

Une des particularités des uranistes, c'est leur habileté pour les ouvrages dits à l'aiguille. Les uns savent tricoter, d'autres font du crochet. Et ce qui est curieux, ce n'est pas l'habileté dont ils font preuve dans ce genre d'occupation, mais l'inclination qui les portes à s'en occuper. S'ils évitent de s'y abandonner complètement, c'est par crainte de se trahir. Les cadeaux de ce genre, résultat de leur travail personnel ¹, jouent un grand rôle dans le monde uraniste.

L'écriture des uranistes rappelle quelquefois celle de la femme, et j'ai pu le constater dans deux cas. J'avoue toutefois que mes connaissances en graphologie ne sont pas assez étendues pour pouvoir me prononcer d'une façon décisive sur ce sujet.

On dit encore que les perversis sexuels ne fument pas beaucoup ; mais je sais d'un autre côté que les uranistes s'appliquent à dessein à devenir de forts fumeurs, afin de ne pas se trahir.

On a dit également qu'ils s'abstenaient de boire des liqueurs fortes.

La voix et le langage des uranistes jouent un très grand rôle. On sait qu'à l'état normal la voix de la femme possède un autre timbre et une autre tonalité que la voix de l'homme, particularités qu'on désigne sous le nom de voix de fausset. Or, ce genre de voix est quelquefois très accusé chez les uranistes, et pour deux d'entre eux j'aurais certainement cru, à les entendre parler, que je me trouvais en présence d'une femme, si je n'avais su d'avance qu'il s'agissait d'hommes. Lorsque les uranistes prennent cette voix pour

¹ J'ai vu personnellement de ces cadeaux offerts en signe d'amour par un uraniste à un autre.

parler, ils le font sans aucune peine ; et même, quand ils se trouvent en société, ils ont de la difficulté à parler convenablement, tant la voix de fausset leur vient facilement et naturellement.

Mais, tandis que, chez certains uranistes, la voix prend spontanément un caractère féminin, d'autres se donnent une peine énorme pour l'acquérir. On ne comprend pas facilement pour quelle raison. Ce n'est certainement pas pour attirer d'autres uranistes puisque, comme nous l'avons dit, les uranistes ne recherchent pas la voix de fausset chez les hommes normaux et vigoureux vers lesquels ils se sentent attirés. Ce qui me paraît plutôt probable, c'est l'existence d'une sorte d'impulsion instinctive¹ qui les pousse vers l'effémination, pour la voix comme pour les autres particularités du caractère féminin.

La contagion morale peut aussi jouer ici un certain rôle, en ce sens que l'uraniste est amené à prendre une voix de fausset par la fréquentation de ses semblables.

On sait que c'est vers l'époque de la puberté que la voix de l'homme acquiert de la virilité et qu'avant cette époque

¹ Parmi les signes d'effémination qu'on trouve chez l'uraniste, il en est qui montrent d'une façon très nette les rapports entre le phénomène en question et l'instinct sexuel. On aurait pu croire que celui-ci n'a rien à voir directement avec la voix. Mais, lorsque nous trouvons chez les uranistes la voix changée ou seulement en train de se modifier, nous devons nous demander quels sont les rapports entre la voix de fausset et la perversion sexuelle. Je ne sais s'il existe en même temps des modifications sensibles du côté du larynx : dans tous les cas, ce serait une étude très intéressante à faire. On sait que les cordes vocales de l'homme sont d'un tiers plus longues que celles de la femme ou de l'enfant. Or, *Owen* (*Anatomy of Vertebrates*) et *Darwin* (*L'origine de l'homme*) insistent sur ce fait, que la castration a pour effet d'arrêter l'accroissement du cartilage thyroïde, qui accompagne l'allongement des cordes vocales. L'influence de la vie sexuelle sur le larynx se manifeste encore, chez les enfants, par les modifications de la voix qui, à l'époque de la puberté, prend les caractères de celle de l'homme. Darwin fait dépendre cette modification de l'usage immodéré que les êtres vivants font de leur voix à l'époque des amours et de la transmission, par hérédité, des rapports artificiels entre la voix et la vie sexuelle.

sa voix est semblable à celle d'une petite fille. Chez quelques uranistes la voix paraît avoir les caractères masculins normaux, seulement le timbre profond n'apparaît que tardivement, vers l'âge de 18 ans, et quelquefois encore plus tard. Chez quelques-uns la voix prend encore quelque chose de particulièrement affecté, de pathétique.

C'est surtout quand ils se trouvent sous l'influence des boissons alcooliques que les uranistes présentent avec netteté cette voix de fausset. Dans les réunions intimes où ils prennent du café, ils parlent de préférence avec cette voix. Quelquefois leur voix ne se distingue en rien de celle d'un homme normal, seulement elle est extraordinairement lente et basse.

Disons encore que, d'après Ulrichs, les uranistes, comme les femmes, ne savent pas siffler et ont beaucoup de difficultés à l'apprendre. Je n'ai pu constater ni confirmer ce fait : j'ai interrogé sous ce rapport un grand nombre d'uranistes et j'ai acquis la conviction qu'ils savaient aussi bien siffler que les hommes normaux.

La démarche des uranistes est souvent typique : ils se balancent sur les hanches et marchent en se déhanchant, tout fait comme les femmes. En marchant, ils font de petits pas et lèvent assez haut les genoux, ce qui leur permet même de se reconnaître dans la foule.

Il existe encore une position des bras qui, fréquente chez les femmes, se rencontre aussi parmi les uranistes. Cette position, difficile à décrire, consiste à appliquer la partie antérieure du dos de la main contre la joue et à éloigner l'avant-bras du corps, tout en contenant en même temps légèrement le coude.

Si l'on considérait l'uranisme pour une manifestation et une preuve de mauvais caractère, il serait tout à fait inutile d'étudier les rapports du caractère avec les tendances sexuelles des uranistes. Toutefois, nous qui étudions cette question à un point de vue tout à fait objectif, nous ne pouvons rien trouver de vicieux dans les penchants homo-sexuels. Et même en admettant comme possible l'existence d'un penchant homo-sexuel, il ne faudrait pas considérer la satisfaction de ce penchant comme la manifestation d'un mauvais caractère. L'uraniste recherche la satisfaction de son penchant avec la même passion que l'homme qui recherche le coït avec une femme. C'est là un processus intime, indépendant de la volonté et des motifs ethniques, et qui n'a rien à faire avec le bon ou le mauvais caractère. Pour juger l'uraniste, nous autres psychologues et naturalistes, nous devons nous défaire du mépris dont on le couvre ordinairement.

Mais, d'un autre côté, si nous ne voulons pas nous prononcer absolument sur la moralité de l'uraniste, nous ne pouvons cacher que son caractère présente certains côtés peu recommandables et même franchement méprisables. L'envie, la lâcheté, que Gyurkovechky ¹ considère comme des particularités du caractère des impotents en général, ne se retrouvent pas toujours chez les perversis sexuels atteints d'impuissance. On peut même se demander si ces faits, relevés par Gyurkovechky, existent réellement chez des individus atteints d'impuissance génitale. Il est certain toutefois, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, que le caractère de l'uraniste ressemble bien plus à celui de la femme qu'à celui de l'homme,

Parmi les particularités du caractère des uranistes, il faut citer en premier lieu l'indiscrétion et le bavardage, le caprice et la tendance au mensonge. S'il est difficile d'étudier

¹ *Victor Gyurkovechky. Etude pathologique et thérapeutique de l'impuissance chez l'homme, Leipzig, 1889.*

le caractère des uranistes; c'est précisément parce qu'ils mentent à tout propos. Aussi n'ai-je attribué à mes observations un caractère d'authenticité de fait, que lorsque j'étais absolument certain de la source d'information ou lorsque j'étais en mesure d'observer personnellement¹. M. N.N. m'écrit ceci : « *Croyez-moi, les femmes les plus hystériques et les plus menteuses se trouvent parmi nous autres uranistes; car femmes nous le sommes et nous ne le nions pas.* » Comment expliquer cette tendance à la dissimulation? C'est peut-être que les uranistes sont obligés de se débattre toute leur vie dans un tissu de mensonges, car il est rare qu'ils veuillent confier leur secret à une personne étrangère. Même quand ils se trouvent entre eux, ils ne sont pas sincères sur ce qui touche leur vie sexuelle. Ils avouent bien se sentir attirés par un sentiment psychique vers tel ou tel individu, mais ils nient énergiquement entretenir avec lui des rapports sexuels. Il faut croire que ce mensonge journalier les habitue à dire toujours des choses invraisemblables. Mais cela n'expliquerait pas encore tout. Je crois plutôt que la raison de cette dissimulation doit se trouver dans des tendances vraiment hystériques et féminines², de l'uraniste.

Mais, comme toutes les femmes ne sont pas menteuses, et qu'un grand nombre d'hystériques aiment passionnément la vérité, nous devons aussi admettre — et le fait est certain — qu'il y a des uranistes qui ne sont pas menteurs. J'en connais qui,

¹ La vie intime des uranistes est très curieuse, et j'ai pu l'observer grâce à l'obligeance d'un agent de la sûreté très expérimenté.

² On rencontre assez souvent chez les uranistes certains traits de caractère qu'on trouve chez certaines femmes hystériques; d'autre part, les signes hystériques, tels que douleurs dans le bas-ventre, contractures, migraines, boule hystérique, etc., ne sont pas plus fréquents parmi les uranistes que parmi les hommes normaux. Je tiens à relever ce point car, ordinairement l'hystérie est considérée comme le privilège particulier du sexe féminin. *Causant* considère les hommes hystériques comme ramollis et efféminés.

tout en ne confiant à personne les secrets de leur vie sexuelle, sont absolument dignes de foi, et j'ajoute que leurs communications m'ont été de la plus grande utilité. Le mensonge se rencontre du reste principalement chez les uranistes qui appartiennent au demi-monde masculin ; aussi leurs communications, même lorsqu'elles paraissent être faites avec la plus entière sincérité, doivent-elles être contrôlées avec la plus grande rigueur.

Coffignon ¹ attire l'attention sur une certaine politesse affectée qui serait un signe commun à tous les uranistes. Elle existe réellement. Ce qui caractérise encore les uranistes, ce sont certaines manières douceâtres cachant le plus souvent une fausseté raffinée.

La vanité des uranistes est souvent incroyable. Dans les bals et les réunions où ils se rencontrent chacun cherche à éclipser l'autre. J'en connais un qui, après chaque réunion de ce genre, demande partout s'il n'a pas été « la plus belle » dans son costume. Il possède des costumes très variés et se montre tantôt en bohémienne, tantôt en danseuse, etc.

L'uraniste nous rappelle une femme vaniteuse, et nous retrouvons chez lui tous les mauvais côtés du caractère des femmes vaniteuses. Son envie et sa jalousie portent sur de petites choses, comme chez la femme, qui éprouve, par exemple, un sentiment de satisfaction pour avoir la taille plus fine que les autres.

L'uraniste passe des heures entières devant son miroir pour juger de l'effet de ses costumes, pour voir s'il est bien habillé, etc.

Rudolf Schultze dit avec raison, dans son livre « Folie de la mode, » que le respect religieux de la mode est bien un trait du caractère de la femme ; c'est pour cela que nous considé-

¹ A Coffignon. La corruption à Paris. Paris, E. Kolb, éditeur.

rons comme efféminés les nigauds et les petits-maitres qui suivent servilement tous les caprices de la mode. Le même auteur fait également cette autre remarque très juste, que les gens « chic » appartiennent à des professions qui sont tout aussi accessibles aux hommes qu'aux femmes. Ce fait concorde avec ce que nous avons dit de la préférence des uranistes pour certaines professions.

Mentionnons aussi d'une façon particulière la passion des uranistes pour les bijoux.

La vanité des uranistes se manifeste encore sur d'autres points ; un certain air fanfaron, dans lequel leurs aventures amoureuses jouent un grand rôle, est assez fréquent parmi eux.

Tout ceci constitue un tableau très défavorable du caractère de l'uraniste ; *il ne faudrait pas en conclure que les traits de caractère que nous venons de décrire se rencontrent chez tous les uranistes.* Au contraire, je tiens à dire qu'il existe des hommes atteints de perversion sexuelle, et dont le caractère est sans défaut.

Parmi les propriétés qui distinguent la femme de l'homme, il faut citer la pudeur, Or, il est intéressant de noter que, suivant certains auteurs, la pudeur est bien plus développée chez l'uraniste que chez l'homme normal. Il y a des uranistes qui avouent que pendant leur enfance et même pendant la puberté ils se distinguaient parmi leurs camarades par leur pudeur. D'après Tarnoswsky la pudeur des uranistes, quand ils sont encore enfants, se manifeste d'une façon anormale. C'est ainsi que ce sentiment se manifesterait surtout devant un homme étranger : d'un autre côté les enfants à prédisposition uraniste éprouvent plus de gêne à se déshabiller devant un homme que devant une femme.

Il ne faudrait pas croire que tous les uranistes possèdent des traits de caractère propres à la femme. Au contraire, il

existe de « véritables » uranistes qui, abstraction faite de leur perversion sexuelle, se comportent en tout comme des hommes ; ils n'aiment pas s'habiller en femme, ont des goûts d'homme, montent à cheval, se passionnent pour la gymnastique, les sports, etc.

Il faut distinguer de ces derniers ceux qui, par habitude et nécessité, jouent le rôle d'homme normal quand ils se trouvent en société. Mais aussitôt qu'ils se retrouvent avec leurs compagnons en comité intime, surtout sous l'influence de la boisson, leur nature féminine apparaît immédiatement.

Un malade de Krafft-Ebing soutenait que 10 0/0 seulement des uranistes ont des préférences pour les occupations féminines. Seulement cette assertion ne doit pas être acceptée à la lettre, d'autant plus que le même malade soutenait que la plupart des uranistes étaient des pédérastes actifs. Or, mes recherches personnelles, d'accord avec celles des auteurs modernes, montrant plutôt que les uranistes sont le plus souvent des pédérastes passifs.

Il faut se garder soigneusement de considérer tout trait d'effémination comme une preuve certaine de tendances uranistes. On trouve des hommes présentant telle ou telle habitude féminine et qui sont pourtant absolument normaux au point de vue sexuel ¹.

Il existe toute une série d'hommes qui, pendant leur enfance, se conduisent comme de petites filles, aiment leur poupée, n'aiment pas jouer au soldat ou à la guerre ; plus tard, ils deviennent normaux à tous les points de vue. D'un autre côté on observe aussi des garçons qui, principalement

¹ On m'a cité le cas d'un homme qui présente certains signes d'effémination et qui pourtant est absolument normal au point de vue sexuel et ne peut avoir de rapports qu'avec des femmes. Sa mère avait désiré avoir une fille et donna à son fils l'éducation d'une fille, le faisant jouer à la poupée, lui apprenant à coudre, etc. Aujourd'hui encore, ce monsieur a conservé une grande habileté aux ouvrages à l'aiguille.

vers l'époque de la puberté, sont pris d'un véritable amour pour leurs camarades ; plus tard ils n'ont des sentiments que pour la femme et il est impossible de découvrir chez eux des traces de tendances homo-sexuelles.

Il nous faut maintenant étudier l'influence que la perversion sexuelle exerce sur les rapports de l'uraniste avec les hommes moraux. Voyons tout d'abord ce que l'uraniste lui-même pense de son état.

Certains uranistes cherchent longtemps à se tromper sur leur véritable état en attribuant l'attraction sexuelle qu'exercent sur eux les hommes à un sentiment d'amitié. Ils cherchent à trouver chez l'homme, en question des qualités capables d'expliquer le penchant qu'ils éprouvent et oublient qu'ils ne font que se leurrer. Contrairement à Westphal, V. Krafft-Ebing pense que la perversion sexuelle ne rend pas l'uraniste malheureux, et qu'il n'est malheureux qu'en tant que les convenances sociales et la loi s'opposent à la satisfaction de sa passion. Je partage entièrement cet avis et je crois que c'est en effet cette répression qui empêche l'uraniste d'être heureux. Il est également vrai que, dans beaucoup de cas, ainsi que le constate Krafft-Ebing, la perversion sexuelle, en tant que maladie, ne rend pas ces individus malheureux.

Un uraniste qui se rend compte de son état ne se regarde pas comme normal, tout en étant loin de se considérer comme malade¹. Souvent il lui est impossible de saisir la rela-

¹ Il me paraît très intéressant de rapporter ici la conversation de deux uranistes, M. N.N., nature froide et tranquille, et M. X. « Si l'on pouvait seulement obtenir, disait N.N., que la perversion sexuelle soit considérée,

tion entre les appréciations des autres et son propre état.

Certains uranistes, comme Ulrichs par exemple, reconnaissent l'insuffisance de leur amour comparé à l'amour normal. Un grand nombre d'entre eux sont réellement peinés de ne pouvoir se créer une famille par le fait de leur passion malheureuse, et considèrent leur vie comme manquée. J'en ai connu parmi eux qui étaient certainement plus aptes à jouer le rôle de chef de famille que bien des hommes normaux.

Certains uranistes mariés éprouvent un réel chagrin d'être obligés, pour satisfaire à leur passion, d'avoir de temps en temps des rapports sexuels avec des hommes : ils considèrent cela comme une infidélité faite à leur femme.

Quelques-uns se sentent longtemps malheureux et misérables, se croyant seuls atteints de cette passion anormale. Ceci s'observe surtout dans les classes élevées de la société et dans les petites villes, où les uranistes arrivent moins facilement à se reconnaître et à échanger leurs confidences. Ils mènent alors une existence véritablement malheureuse : car ils se rendent fort bien compte de leur état sans savoir qu'il existe des centaines et des milliers de leurs semblables. On comprend aussi que la conscience de leur impuissance à maîtriser leur passion aggrave encore leur tristesse. Aussi un grand nombre d'entre eux sont-ils dans un état de dépression très accusé.

Chez les uranistes qui considèrent leur état comme un malheur et s'en chagrinent continuellement, on rencontre encore d'autres troubles psychiques et physiques, parmi lesquels on peut citer l'hypochondrie, la mélancolie, la dyspepsie, etc.

non pas comme un crime, mais comme un phénomène pathologique ! » « Ce n'est pas mon avis, répliqua X., et j'aime encore mieux l'état de choses actuel. Aujourd'hui on nous pourvoit d'un conseil, tandis que si la perversion sexuelle devenait une maladie, on nous fourrerait dans une maison d'aliénés ».

Ces troubles s'observent surtout quand l'uraniste est pris d'un amour malheureux ; par contre, l'uraniste qui arrive à être heureux avec l'homme qu'il aime, devient aussitôt gai et dispos.

Bien que, comme nous venons de le voir, l'uraniste se plaigne souvent et très sincèrement de son sort, sa passion malheureuse le conduit rarement au suicide. Personnellement je ne connais pas de cas de suicide ni de tentatives de ce genre parmi les uranistes. Mais, indirectement, un amour malheureux pour un homme, la crainte du chantage ou la crainte de figurer dans un procès, peuvent pousser l'uraniste au suicide. Je tiens de bonne source qu'un savant bien connu se suicida il y a quelques années pour éviter la honte d'un procès dans lequel il devait être question de sa passion anormale. Le suicide par suite de perversion sexuelle fut discuté en 1863 à la société médico-psychologique de Berlin à l'occasion d'une observation de Hutchinson rapportée par Hirschberg.

Par contre Tarnowsky¹ voit les choses un peu trop en noir. Il pense que les uranistes se suicident soit par faiblesse d'esprit, soit dans un accès de mélancolie consécutif à un amour malheureux. Pourtant je connais des uranistes approchant de la soixantaine et dont personne ne pourrait dire qu'ils se trouvent dans un état de faiblesse mentale, bien qu'eux-mêmes considèrent leur vie comme manquée.

¹ L'esprit du livre de *Tarnowsky* ne correspond pas aux observations que j'ai eu l'occasion de faire. Il semble que les matériaux qui ont servi à ce livre ont été recueillis dans un monde uraniste particulier, ou bien qu'en Russie, et plus spécialement à Saint-Petersbourg, les mœurs des uranistes ne sont pas les mêmes qu'en Allemagne. En Allemagne on ne rencontre pas cette fréquence de la pédérasie dans la perversion sexuelle. Puis il est impossible d'accepter cette confusion que fait *Tarnowsky* entre la perversion sexuelle et le demi-monde masculin qui vend ses faveurs, car à Berlin, comme on a pu le voir, l'homosexualité et la prostitution masculine sont deux choses tout à fait distinctes.

Pour satisfaire leur instinct sexuel, les uranistes sont obligés d'avoir des rapports avec des hommes ; il y en a chez qui cet acte provoque le dégoût et le repentir ; ils le considèrent comme immoral. Néanmoins ces sentiments ne les protègent pas contre une nouvelle satisfaction de leur passion, de même que la crainte du remords ne retiendra pas un homme normal d'un coït avec telle ou telle femme. Ici nous nous trouvons en face d'un phénomène bien connu qu'Ed. v. Hartmann ¹ avait essayé de préciser en disant que la non satisfaction d'un penchant est un plus grand mal pour l'individu que sa satisfaction excessive.

Scholz a publié un cas intéressant, parce qu'il rapporte les expressions textuelles du malade, montrant bien en quelle horreur il tenait l'acte sexuel vers lequel il était irrésistiblement poussé. J'ai fait souvent la même constatation chez un grand nombre d'uranistes qui, malgré tout, ne pouvaient rien contre leur passion.

Voyons maintenant comment les uranistes se comportent envers la femme. Il y en a qui pendant très longtemps ne se rendent pas compte de leur état ; ils essaient d'avoir des rapports avec des femmes et sont tout surpris de voir qu'ils restent impuissants devant elles ; d'autres ont très nettement le dégoût de la femme, ne cherchent pas à avoir de rapports avec elle, et s'étonnent de voir leurs semblables si puissamment attirés vers le sexe féminin ; toutefois ils ne se rendent pas encore compte que leurs sensations sexuelles sont tout autres que celles des hommes normaux. Je connais des cas où les individus n'ont été fixés sur leur état que vers l'âge de 20 ans, et précisément à l'occasion d'un amour passionné pour un autre homme. C'est ainsi du reste qu'il faut expliquer

¹ Ed. v. Hartmann, Philosophie des Unbewussten. Berlin, 1878.

les cas publiés en 1791 dans le « *Magasin für Erfahrungsseelenkunde* ».

Je connais un homme qui, jusqu'à l'âge de 22 ans, est resté tout à fait normal, en ce sens qu'il n'avait pas de rapports avec les femmes, sans toutefois éprouver une passion pour les hommes. Un jour il se rencontra en société avec un homme, dont l'image, à partir de ce jour, le poursuivit jour et nuit ; il avait des érections en pensant à lui, et éjacula un jour qu'il parvint à l'embrasser. A partir de ce moment le malheureux comprit son état, et je crois que c'est bien plus souvent de cette façon que par l'impuissance envers la femme, que les uranistes se rendent compte de leur perversion sexuelle.

La découverte de leur perversion, c'est-à-dire de leur aversion pour la femme, retentit d'une façon très variable sur l'esprit de l'uraniste ; les uns acceptent leur nouvelle situation assez facilement et l'on ne trouve pas chez eux cet esprit vieilli avant l'heure qu'un auteur attribue aux impuissants précoces. Le degré d'aversion que l'uraniste éprouve pour la femme peut être très variable et aller de la simple antipathie à l'horreur la plus vive. Pour certains d'entre eux l'idée seule d'une femme nue a quelque chose de repoussant, de hideux, même quand il n'est pas question d'attouchement. Je connais des uranistes qui ont essayé le coït avec la femme et que le dégoût du contact a fait quitter la chambre. Par contre, il y en a d'autres qui entretiennent des relations¹ avec les femmes, bien qu'au point de vue sexuel ils n'aient de rapports qu'avec les hommes.

Certains uranistes affectent de se complaire dans la société des femmes, et j'en connais qui, à Berlin, ont la réputation d'hommes à bonnes fortunes. En effet, les uranistes préèrent

¹ Relations toutes platoniques, bien entendu.

acquérir cette renommée plutôt que de laisser soupçonner leur véritable passion. Par leurs rapports purement psychiques et intellectuels avec les femmes, ils parviennent facilement à tromper leurs amis, les personnes de leur entourage. On m'a raconté l'histoire d'un jeune berlinois qui, tous les jours, se montre avec une autre femme de moralité plus que douteuse, et, qui pourtant pourrait dire ce que Tilly a dit de lui-même, que de sa vie il n'a touché une femme.

Par contre d'autres uranistes évitent soigneusement toute société féminine et passent à cause de cela pour des jeunes gens modèles. En effet, il ne leur est pas difficile, avec leurs goûts pour l'homme, de conserver la chasteté envers la femme. Il est fort possible que plus d'un personnage historique ¹ célèbre par sa chasteté doive sa renommée simplement à sa perversion sexuelle.

Disons du reste qu'il existe un grand nombre d'uranistes qui sont mariés ². Quelques-uns d'entre eux sont des hermaphrodites psychiques qui ont des rapports tantôt avec leur femme, tantôt avec un homme ; d'autres n'ont des rapports qu'avec des hommes. Je connais un ménage à Berlin, dont le mari est uraniste déclaré ; la femme prend sa revanche en entretenant, sans trop se gêner, des rapports avec des hommes. Ces ménages ne sont du reste pas toujours mal-

¹ *Charles XII* de Suède, par exemple, sur la pureté des mœurs duquel on insiste si souvent, est revendiqué par les uranistes comme étant des leurs.

² Ce fait peut induire en erreur, quand il s'agit des personnages historiques, et cacher leurs tendances uranistes. Tel, par exemple, *Frédéric I*, roi de Wurtemberg, qui régnait de 1797 à 1816. Il fut marié deux fois et eut plusieurs enfants dont un lui succéda ; une de ses filles épousa Jérôme, roi de Westphalie. Et pourtant il paraît certain que Frédéric I était pédéraste. « Des gens indignes, comme le célèbre comte *von Dillen*, se servaient de la passion du roi pour de beaux garçons afin de le dominer. Ce comte faisait venir de Mecklembourg de jeunes nobles pauvres qui absorbaient tout ce que l'entretien de la cour pouvait laisser des revenus du pays (Meyers Conversations lexicon).

heureux, car souvent un lien moral et très étroit s'établit entre le mari uraniste et sa femme. Quelquefois même ils ne restent pas stériles. Pour pratiquer le coït avec sa femme, l'uraniste utilise les érections accidentelles ou bien il les provoque en se représentant un homme et en éjaculant dans le vagin.

Bien que le coït soit ainsi rendu possible, les uranistes n'en usent pas beaucoup à cause de la fatigue qu'il leur occasionne. Lorsque, en se représentant un homme nu, ils se sont mis en érection, et sont arrivés à éjaculer, ils se sentent très fatigués et nullement satisfaits. Un uraniste dont l'histoire a été publiée par Scholz, et qui fut marié à une femme qui était loin d'être laide, n'eut que deux fois des rapports sexuels avec elle, malgré une longue vie en commun. Il disait que le contact charnel avec la femme provoquait chez lui du dégoût ; c'est ce que disent aussi certains malades de V. Krafft-Ebing.

Voici ce que m'écrit un uraniste sur ses rapports sexuels. « Je puis résumer mes rapports sexuels avec les femmes en disant que j'y ai toujours joué un rôle passif. La curiosité, l'amour-propre, la vanité, l'ignorance de mon cœur, m'ont poussé de temps en temps à essayer la chose. J'espérais toujours guérir de mes tendances malades en pratiquant l'amour normal. Après une excitation provoquée par des boissons¹ alcooliques, j'arrivais fort bien à accomplir l'acte sexuel, et pourtant le moment suprême, la jouissance sexuelle proprement dite, manquait toujours. La beauté de la femme me laissait froid. Du reste, je n'ai pas devant moi pendant le coït l'image d'un homme ; j'entre un érection par des frottements

¹ *Tarnowsky* admet qu'un individu qui, à l'état normal, s'opposerait à l'accomplissement d'un acte sexuel contre nature, y consentirait facilement à l'état d'ivresse, quand il ne se possède plus et que sa curiosité sensuelle se trouve réveillée. Je connais plusieurs cas analogues à celui que je rapporte, où des individus, incapables d'accomplir un acte sexuel normal dans l'état ordinaire, en deviennent parfaitement capables sous l'influence de l'alcool.

énergiques contre la femme et par des mouvements mécaniques, et l'éjaculation suit bientôt. Plusieurs fois mes tentatives n'ont pas réussi. Depuis six ans je n'ai plus de rapports sexuels avec la femme ; j'en retire peu de chose, et du reste cela ne sert à rien ».

Cette lettre prouve, dans tous les cas, que la perversion sexuelle ne doit nullement être confondue avec l'impossibilité du coït. Les uranistes peuvent même laisser des enfants en grand nombre, puisque leur sperme est tout à fait normal.

Certains uranistes sont très bien vus par des femmes tout à fait convenables et passent même pour des « lions ». S'ils réussissent si bien auprès des femmes, c'est certainement à cause de cette prédisposition morbide, grâce à laquelle ils savent mieux que les hommes ordinaires comprendre la conversation des femmes et y répondre. Quelquefois ils doivent leur succès à s'occuper beaucoup, comme me l'ont avoué certains d'entre eux, des dames ordinairement délaissées, des vieilles filles qui intéressent peu les hommes ordinaires pour des raisons qui n'existent pas chez les uranistes.

Souvent l'uraniste se sent attiré vers la femme, sans que cette attraction ait rien à voir avec le penchant sexuel. Il sait fort bien apprécier la beauté de la femme, il aime causer avec des femmes intelligentes, mais dans tout ceci le côté sensuel fait complètement défaut. Il est aussi désagréable à un uraniste d'embrasser une jolie femme qu'à un homme normal d'embrasser un autre homme, si beau qu'il soit. Il arrive encore souvent qu'une femme s'amourache d'un uraniste, ce qui met ce dernier dans une position fort difficile, dans l'impossibilité où il se trouve de répondre à cet amour. Il y a des femmes très perspicaces qui devinent en quelque sorte les véritables tendances de l'uraniste sans toutefois s'en rendre compte exactement. C'est ainsi qu'une femme très instruite et très intelligente disait à M. N. N. qu'elle le jugeait

incapable d'éprouver un amour pour une femme. La même observation fut faite à un autre uraniste aujourd'hui très âgé.

J'arrive maintenant à un point fort intéressant, à savoir les rapports des uranistes entre eux et la façon dont ils font connaissance les uns avec les autres. Ils disent ordinairement qu'il se reconnaissent à première vue¹ dans la rue et ailleurs. C'est là une de ces légendes qui ont cours parmi les uranistes et auxquelles ils croient très sincèrement. Un grand nombre d'entre eux se reconnaîtraient par une sorte de langage des yeux. Il est certain que les uranistes arrivent très souvent à entrer en relations en se dévisageant dans la rue.

Lorsqu'un homme suit une femme qui lui plaît, il essaye, en la dévisageant, d'attirer sur lui son attention ; de même, si un uraniste A rencontre un homme B qui lui plaît, il se retourne, le regarde et force son attention ; si B est aussi uraniste, il s'apercevra des manœuvres de A, et répondra en conséquence ; il n'y a dans tout cela rien de mystérieux ni de surnaturel. Un uraniste me disait que par des mouvements et d'autres signes ils savaient très bien se faire comprendre au sujet de leurs désirs et de leurs tendances. Les uranistes et surtout des individus du demi-monde masculin se font encore reconnaître entre eux dans la rue en demandant l'heure, un verre de bière, du feu pour allumer leur cigare, etc.

A Berlin les uranistes choisissent des endroits publics où ils se retrouvent de préférence. Je connais à Berlin cinq de ces endroits, des restaurants dont l'un compte parmi les brasseries les plus renommés et les plus fréquentés de Friedrichstadt.

¹ On trouve cette assertion reproduite dans presque tous les livres s'occupant de la perversion sexuelle et elle est notée dans les diverses autobiographies des uranistes. Comme me le disait M. NN., c'est une sorte de dogme parmi les uranistes que cette faculté de se reconnaître à première vue. N.N. lui-même considère cette assertion comme absolument fausse.

Quelquefois, lorsque, sous l'influence de la boisson, ils se sont compromis en parlant de leur voix de fausset ou en s'appelant de noms de femme, ils changent de brasserie. Mais ordinairement leur conduite dans les cafés ne laisse rien à désirer, surtout lorsqu'on se rappelle ce qui se passait il y a encore peu de temps. On n'a plus à craindre aujourd'hui la conduite ignoble de certains individus, qui provoquèrent il y a quelques années un procès retentissant dans lequel furent impliqués le restaurateur et ses clients. Celui qui n'est pas initié ne reconnaîtra pas les uranistes au milieu des clients habituels ; mais, une fois prévenu, il lui sera facile d'observer leurs manières, leur façon de parler, les œillades qu'ils se lancent d'une table à l'autre.

Les uranistes forment souvent de petits cercles de 3 à 12 personnes, qui entretiennent entre eux des relations d'amitié. Mais, comme on le pense, cette habitude n'est pas générale, car un grand nombre d'entre eux n'ont aucune sympathie l'un pour l'autre en dehors même des rapports sexuels. Dans leurs réunions on fête souvent très sérieusement des « fiançailles » officielles.

Les uranistes aiment encore avoir des réunions intimes où ils ne se sentent pas gênés ; quelquefois ils donnent même des bals. Mais ce qu'ils préfèrent avant tout, ce sont de petits « cafés » auxquels sont invitées ordinairement une douzaine de personnes. C'est dans les réunions de ce genre que le caractère féminin de l'uraniste se manifeste avec le plus de netteté. Les faits que je vais rapporter paraîtront incroyables, cependant je les tiens d'uranistes dignes de foi. Tout d'abord, dans ces réunions, comme le montre déjà le nom sous lequel on les désigne, on ne prend que du café, et cette habitude purement féminine met déjà un peu en évidence le caractère particulier de l'uraniste. « Autour de la table étaient assis des hommes coiffés d'un bonnet hambourgeois, quelques-uns même

en tablier. Chacun avait apporté son ouvrage : l'un tricotait, l'autre cousait, un troisième faisait du crochet, et ainsi de suite¹ ». La conversation ne ressemble en rien à celle des hommes et on n'y parle ni politique, ni science, etc. : c'est un véritable bavardage où il n'est question que d'histoires d'amour, de jalousie, etc. Dans ces réunions, les uranistes se laissent aller entre eux à une certaine expansion ; on en vient quelquefois aux attouchements, sans toutefois dépasser les bornes de ce qui est permis.

Comme nous venons de le dire, les uranistes donnent aussi de grands bals auxquels assistent quelquefois une centaine de personnes. L'élément féminin² y est très peu représenté, par contre la plupart des hommes sont habillés en femmes, bohémiennes, danseuses espagnoles, chinoises, etc. Le costume de bal est pour l'uraniste un sujet de grands soucis, car chacun désire éclipser l'autre. C'est ainsi qu'un uraniste, après avoir pris conseil sur le costume à mettre pour aller à un de ces bals, disait : « Vous verrez que mon costume fera fureur ». A ces bals, les hommes dansent entre eux et c'est alors qu'on peut voir leurs mouvements revêtir une grâce toute féminine.

Les uranistes adorent ces bals, parce que, comme me disait l'un deux, ils sont las de jouer éternellement la comédie, pour ne pas se trahir. Là du moins ils sont libres et peuvent se laisser aller à leurs penchants.

Dans le monde uraniste on trouve très nettement marquées des différences d'état. Jamais un uraniste ne considérera un de ses compagnons comme lui étant supérieur, mais toujours il méprisera un peu l'uraniste dont la position sociale est inférieure

¹ Ces faits m'ont été communiqués par un uraniste dont je suis absolument sûr ; d'autres m'ont raconté des faits tout à fait identiques, sans savoir que je les connaissais déjà. Du reste, je connais des uranistes qui prêtent très obligeamment leurs appartements pour les réunions de ce genre.

² Les femmes qui vont à ces bals sont ordinairement des tribades, dont il sera question plus loin.

à la sienne. Un uraniste juif m'a déclaré qu'il n'existait pas de courant antisémite parmi les uranistes ; un autre m'a dit avoir eu souvent des rapports avec des nobles, sans trouver chez eux ce qu'on appelle la noble fierté. Le même individu considérait pourtant comme inférieurs les uranistes peu fortunés, les ouvriers par exemple, et parlait d'eux avec un sensible mépris. Mais d'un autre côté leur passion fait quelquefois disparaître complètement, ou pour un certain temps, les différences sociales. C'est ainsi qu'on voit un uraniste occupant une haute situation se trouver attiré, par suite d'une perversion particulière, vers un uraniste sortant des classes inférieures.

Les sobriquets dont se servent les uranistes sont assez intéressants à étudier. Disons d'abord qu'ils ont des expressions assez bizarres et pittoresque. C'est ainsi qu'on les entend souvent se servir du mot de « sage ». Ils diront, par exemple, que V est sage parce qu'il pratique l'uranisme. Si Y n'est pas sage, c'est qu'il n'est pas uraniste. Pour se différencier des autres classes de la société, ils disent, en parlant d'eux-mêmes, qu'ils sont « vrais », c'est-à-dire qu'ils se sentent exclusivement attirés vers l'homme. La même épithète de « vrai » leur sert encore pour se distinguer des membres de la prostitution masculine, ces derniers n'étant ordinairement pas atteints de perversion sexuelle. Quand ils disent « c'en est encore un », c'est pour désigner une personne qui a le penchant à l'amour masculin.

Souvent, surtout à Berlin, les uranistes s'appellent mutuellement « tantes » ou « sœurs ». D'après un malade de V. Krafft-Ebing, cette dernière expression est la plus usitée parmi les uranistes de Vienne. D'après Coffignon, le mot « tante » est également très usité à Paris, seulement d'après cet auteur ¹

¹ Le livre de Coffignon : « La corruption à Paris », contient des données nombreuses sur la pédérastie à Paris. V. Krafft-Ebing en cite quelques-unes

le mot en question ne se rapporte généralement qu'aux pédérastes passifs et plus spécialement à ceux d'entre eux qui en font métier et s'en servent dans le but de chantage ; quelquefois ils entretiennent des rapports intimes avec des prostituées. A Berlin on fait du mot « tante » un adjectif « tantiste », et au lieu de dire de quelqu'un qu'il est uraniste, on dit qu'il est « tantiste ».

Pour distinguer entre elles ces tantes, on les appelle Lisette, Marthe, et ainsi de suite. Ensuite, pour distinguer les Lisette assez nombreuses entre elles, chacune porte encore un sobriquet tiré soit d'un trait particulier au caractère, soit d'une habitude de l'uraniste. C'est ainsi qu'un uraniste s'appelle Lisette l'Anse à cause de l'habitude qu'il a d'appuyer ses mains sur ses hanches. Les noms féminins dont s'affublent les uranistes n'ont du reste pas de signification particulière. Il est pourtant à noter que les uranistes juifs portent les noms de femmes juives et s'appellent Sarah, Rébecca, etc. Quelquefois les uranistes donnent une tournure féminine¹ même au nom de famille. C'est ainsi qu'on peut les entendre parler de la Müller, de la Schultze, etc., pour désigner l'uraniste qui s'appelle Müller ou Schultze.

Les uranistes de Berlin et des autres grandes villes se connaissent du reste fort bien. Même ne se connaissant pas tous personnellement, ils apprennent par leurs conversations quelles sont leurs nouvelles recrues.

Vis-à-vis des hommes normaux, les uranistes gardent une réserve très rigoureuse pour tout ce qui se rapporte à leur

dans son livre. Dans le travail de Cofignon on trouve des sobriquets en usage parmi les pédérastes parisiens ; quelques-uns portent le sobriquet de « Jésus », d'autres s'appellent « petit Jésus, » etc.

¹ Quelquefois le nom est tiré de la personne avec laquelle l'uraniste a ou a eu des rapports sexuels. Un uraniste qui avait eu des rapports avec le baron X, a été longtemps appelé « madame la baronne ».

vie en général et à leur vie sexuelle en particulier. Il est très difficile de gagner leur confiance à cause du mépris qu'ils rencontrent généralement quand ils avouent leur prédisposition morbide. Ceci explique suffisamment la méfiance des uranistes, méfiance qui, pour des causes analogues, s'observe aussi chez les sourds-muets. Et, comme le sourd-muet, l'uraniste va très loin dans ses confidences et ses aveux quand il croit avoir trouvé un ami sûr.

Il est évident que lorsqu'un uraniste va trouver le médecin pour lui raconter sa vie et lui demander de le débarrasser, si c'est possible, de sa maladie, il est évident, disons-nous, qu'il n'éveille pas le sentiment de dégoût qu'il provoque quelquefois par ses manières dans la rue ou les lieux publics. J'ai vu des uranistes pleurer à chaudes larmes, de désespoir, dans mon cabinet de consultation.

Tarnowsky est d'avis que certains pédéras-tes périodiques en particulier, se laissent, plutôt que d'autres, aller à des confidences. J'ai pu confirmer cette remarque et j'ai constaté que ce sont surtout les individus à perversion sexuelle accidentelle qui parlent à cœur ouvert de leur passion. D'après Tarnowsky, dans les grandes villes, les uranistes, dans les cas d'infection génitale qui se rencontrent chez eux de temps en temps, s'adressent à un seul médecin, toujours le même. Je ne puis dire si le même fait existe aussi à Berlin. On m'a bien cité le nom d'un de ces médecins, mais la source d'où je tiens cette information ne me paraît pas très sûre.

2. — *Vie sexuelle.*

Après avoir étudié la vie des uranistes en général, je désire maintenant m'occuper de leur vie sexuelle, de leurs amours et de la façon dont ils donnent satisfaction à leur instinct génital.

L'amour de l'uraniste revêt souvent une forme tout à fait excentrique ; jour et nuit il pense à l'homme qu'il aime, il le suit pas à pas et l'accable de déclarations et de demandes de rendez-vous. Une fois, en compagnie d'un agent de la sûreté, j'eus l'occasion d'observer un uraniste en train de regarder l'homme qu'il aimait : le bonheur de contempler la personne aimée se peignait sur son visage tout comme chez l'homme qui regarde la femme qu'il adore, peut-être même avec plus de force. L'amour rendra l'uraniste capable des plus grands sacrifices pour l'homme aimé, et c'est sous ce rapport que l'amour de l'uraniste a pu être comparé à l'amour de la femme pour l'homme. De même que l'amour de la femme est plus puissant et plus désintéressé que l'amour de l'homme, de même l'amour de l'uraniste serait, d'après Ulrichs, supérieur sous ce rapport à celui que peut éprouver un homme normal.

Quelquefois l'amour de l'uraniste va jusqu'au sacrifice de sa personne. Le malheureux ne peut résister aux désirs ni aux exigences de la personne aimée et devient souvent un simple instrument entre les mains de celle-ci, tout comme, dans l'amour entre l'homme et la femme, l'un des deux est quelquefois réduit au rôle d'esclave. Ce sentiment de soumission, d'esclavage, se trouve chez l'uraniste, et il y prend plaisir.

C'est le principe, remarquons-le, du masochisme, dont il sera question plus loin.

Lorsque l'uraniste est obligé de se séparer de l'homme qu'il aime, il se fait entre eux un échange fréquent de lettres dans lesquelles l'amour occupe tout naturellement la première place. Le ton de ces lettres est des plus passionné. Souvent, si ce n'est toujours, elles ont l'air d'être adressées à une femme et sont signées d'un nom de femme qui est celui porté par l'individu dans le monde uraniste ¹. Du reste, Tardieu a déjà attiré l'attention sur le caractère passionné des lettres des uranistes.

Quelquefois l'amour éprouvé dans la jeunesse est religieusement gardé ² par l'uraniste durant toute sa vie. Je connais des uranistes qui, après être restés séparés pendant de longues années de l'homme aimé, ont été repris de leur passion dès qu'ils ont revu l'objet de leurs premières amours. D'autres ont des liaisons intimes qui durent des années.

Cet amour passionné se manifeste quelquefois dès la première jeunesse. Des écoliers âgés de six à sept ans éprouvent souvent, à l'égard de leurs camarades, des sentiments profonds, frisant l'amour, et dont le principe sexuel ne fait pas l'ombre d'un doute. Certains de ces garçons avouèrent plus tard qu'ils entraient en érection dans leurs rapports avec leurs camarades, et que souvent ils s'amusaient à des atouchements obscènes. Un uraniste a déclaré à Krafft-Ebing, qui a publié son observation, qu'ayant eu, à l'âge de 10 ou 11 ans, un sentiment profond pour un joli garçon, il éprouva tous les désirs ardent qui caractérisent l'amour. Les

¹ J'ai vu une lettre de M. X., adressée à son ami Y, et qui commence : « Ma douce Anna », et est signée : « ta Marthe ». On m'a montré aussi la photographie d'un uraniste, qui portait au verso la dédicace suivante :

Toujours correct, bien et chic
C'est ainsi qu'on obtient le bonheur des dames.

² Je doute que tel soit le cas quand les uranistes habitent longtemps ensemble.

uranistes avouent souvent avoir eu des rapports intimes avec leurs voisins d'école et éprouvé des sensations excitantes particulières quand ils étaient assis à côté du garçon qui leur plaisait.

L'histoire suivante montre jusqu'où peut aller la passion de l'uraniste qui, quoique honnête de sa nature, oublie alors les règles élémentaires de la probité, et va jusqu'à commettre une mauvaise action. Un uraniste berlinois A, auquel toutes les personnes qui le connaissent sont unanimes à reconnaître un caractère probe, est amoureux d'un autre uraniste B avec lequel il entretient depuis longtemps des relations intimes. Comme il arrive souvent, ils ont fréquemment des querelles qui toutefois ne durent pas longtemps et se terminent toujours bien, de sorte qu'après chaque dispute ils se trouvent encore plus enchaînés l'un à l'autre. Pourtant A, qui craint toujours de perdre B et son amour, a conçu le projet ignoble de marier sa propre sœur avec B. A aime pourtant sa sœur et se rend fort bien compte du tort qu'il va lui faire, puisqu'il sait que B ne pourra jamais remplir ses devoirs d'époux ; mais sa passion pour B est tellement violente qu'il ne s'arrête même pas à ces considérations. B, comme me l'a dit A, est un uraniste déclaré et n'a jamais éprouvé le moindre sentiment pour les femmes. A cherche pourtant à le marier à sa sœur, afin de pouvoir approcher B à chaque moment, sans éveiller de soupçons, une fois qu'il sera son beau-frère.

Je possède une lettre d'un médecin uraniste, aujourd'hui âgé de 38 ans, qui montre aussi le caractère passionné que l'amour revêt chez les uranistes. Il s'agit cette fois d'un amour malheureux. Le médecin en question s'amouracha d'un autre homme qu'il soupçonnait être un uraniste comme lui ; mais celui-ci ne répondit pas à l'amour du médecin, lié qu'il était avec un troisième homme. Voici ce

qu'écrit le médecin sur ces circonstances dans l'autobiographie qu'il ma envoyée :

.... « C'est en 1886 que je fis la connaissance de celui qui donna à ma vie une direction bien déterminée. Il était jeune, aimable, possédait une nature d'artiste et il m'avait voué une amitié passionnée et tendre, pleine d'abnégation et de soins à mon égard ; mais ce n'était pas encore de l'amour. Moi, au contraire, j'ai pris ses sentiments pour une passion violente à laquelle je répondis par un amour non moins ardent et d'autant plus excusable que la façon dont il se comportait envers moi laissait supposer un amour profond.

De cette erreur devait forcément découler une série de conflits tellement graves, tellement pénibles pour moi, que j'en ai perdu le goût de la vie. Ma gaité, mon sommeil, l'amour du travail, tout fut perdu, et tout cela pour la raison qu'il m'était impossible d'avoir des rapports sexuels avec lui. Au début il y eut bien quelques tentatives, mais elles échouèrent piteusement. Ce dédain éternel, cette blessure mortelle de mes sentiments qui se concentraient sur lui seul, ont failli me faire mourir ; lui restait toujours aimable et bon pour moi. Je cherchais alors à m'expliquer sa conduite. Pourquoi lui déplaisais-je physiquement ? pourquoi restait-il froid ? Ces questions me tourmentaient jour et nuit sans me laisser un moment de tranquillité.

Enfin, après une lutte et des combats intérieurs des plus douloureux, je lui écrivis que je ne voulais plus le voir. Il vint aussitôt, pleura comme un enfant et me supplia à genoux de ne pas le repousser. Naturellement, je fus faible et je cédai : tout resta comme auparavant. Pendant assez longtemps, nos rapports marchèrent assez bien, puis les anciens

désirs se réveillèrent, car l'amour qu'on porte à une personne est profondément lié aux sens. Personne ne pouvait me donner ce que je me promettais d'obtenir de lui : de là nouveaux conflits et nouveaux tourments. Je ne pouvais pas me séparer de lui, et pourtant je ne le possédais pas, et nous restions toujours ensemble.

Il me disait qu'il n'avait pas d'autres connaissances et qu'il m'aimait par dessus tout. Plusieurs fois j'essayai d'abandonner la voie dans laquelle je m'étais engagé, mais toutes mes tentatives eurent le même sort ; l'impossibilité d'une complète possession, le désir jamais satisfait de réaliser l'image qui flottait éternellement devant mes yeux, changèrent complètement mon esprit. Les soupçons, les doutes qui me rongeaient, minaient ma paix antérieure ; l'énigme¹ qui se posait chaque jour devant moi, et à laquelle je cherchais une réponse, me broyait littéralement le cerveau.

Cette vie durait déjà depuis trois ans et j'étais brisé, anéanti, physiquement et moralement. C'est à ce moment qu'il tomba amoureux à son tour d'un jeune homme. Il me le dit un jour, trois semaines après le début de sa passion. A cette révélation je sentis se déchaîner dans ma poitrine tous les démons, et j'eus l'idée de le tuer, quitte à me tuer ensuite. L'idée que tout ce que je désirais depuis des années appartenait à un autre auquel il avait donné ses sens et son cœur, me rendait presque fou ; il ne me restait plus que d'assister mentalement, avec ma fantaisie morbide, à leur bonheur, à mon supplice. Ce que j'avais

¹ En effet, la conduite de l'autre est très énigmatique ; il se comportait envers le médecin comme s'il l'aimait, mais refusait tout rapport sexuel. Il est probable qu'il éprouvait pour le malheureux médecin un amour purement *psychique*. Cette bizarrerie s'observe chez les uranistes qui évitent alors d'avoir des rapports sexuels avec l'homme qui ne les excite pas. Je reviens du reste plus loin sur cet amour *psychique*.

éprouvé s'était transformé en un désir de vengeance¹. Il n'y avait pas de jalousie proprement dite, puisqu'on ne m'a rien pris que j'eusse possédé, et que mon bonheur ne fut détruit que par la personne que j'aimais. »

Ainsi se termine la description des sentiments éprouvés par ce malheureux médecin. Je le connaissais personnellement et je dois dire que jamais je n'ai vu un malade aussi digne de pitié que ce docteur en proie à des tourments terribles. Longtemps il resta poursuivi de l'idée de se venger de l'homme qu'il aimait et qui avait refusé de lui dire sincèrement si cet amour était partagé. Il m'écrivit encore une fois de son pays une lettre intéressante à plusieurs points de vue. Je ne puis résister au désir d'en citer un passage.

« ... L'idée poignante d'une passion trahie me prive de sommeil, et pour dormir je suis obligé d'avoir recours au chloral. Mes rêves ne sont que la continuation de la réalité et sont aussi douloureux que celle-ci. Je ne sais pas encore comment tout cela finira ; mais les impressions élémentaires suivent toujours leur chemin. J'ai déjà pensé à quitter ce monde pour toujours, et je l'aurais fait si je ne craignais pas de voir mon démon partir avec moi. La seule solution rationnelle du conflit est la mort, mais trois personnes pour lesquelles je suis tout seraient du même coup condamnées à mort ».

Le médecin en question, qui était en effet le seul soutien de sa famille, m'a écrit encore tout dernièrement, deux ans environ après avoir définitivement quitté l'homme qu'il

¹ C'est-à-dire que le docteur voulait tuer l'homme qu'il aimait.

aimait. Il a essayé et il est parvenu par son travail, par ses occupations professionnelles, à se débarrasser en partie de ses idées de vengeance.

Tous ces faits montrent quelle violence peut atteindre la passion de l'uraniste.

Le temps où l'uraniste est heureux en amour constitue pour lui une période vivifiante. Son état physique et son état moral deviennent meilleurs, sa faculté de travail augmente, tout comme chez un homme normal dont l'amour est partagé par la femme aimée. En revanche la situation de l'uraniste dont l'amour n'est pas partagé devient rapidement des plus tristes ; il finit par être obsédé par des idées de suicide auxquelles il cède quelquefois. Je connais un uraniste de ce genre qui se serait certainement suicidé s'il n'avait pas été retenu par un sentiment de devoir envers sa famille dont il est le seul soutien. Il est probable qu'un grand nombre de suicides inexplicables n'ont pas d'autre cause qu'un amour uraniste malheureux.

S'il est certain que les uranistes sont capables d'avoir des passions violentes et de se sacrifier pour l'homme aimé, je ne crois pourtant pas que leur amour puisse durer toute la vie¹, puisque le mariage proprement dit et la famille, ces liens si puissants entre l'homme et la femme, leur manquent complètement. Aussi est-il inutile d'envisager sérieusement le projet bizarre d'Ulrichs qui demandait l'institution d'un mariage légal entre uranistes.

Quelquefois l'amour des uranistes est purement physique, c'est-à-dire qu'il ne tend pas à la satisfaction des instincts sexuels, ou du moins les désirs sexuels ne se manifestent pas ou restent longtemps à l'état latent. Ces cas sont rares, mais ils existent certainement. Je connais un uraniste qui ne peut

¹ J'entends lorsqu'ils restent ensemble.

avoir des rapports sexuels qu'avec des hommes normaux, mais qui entretient en même temps des relations particulières avec un uraniste. Ces relations constituent une sorte d'amour platonique¹. Il est difficile d'admettre qu'un tel amour puisse durer longtemps ; d'ailleurs, d'après les confidences que j'ai reçues, cet amour platonique se rencontre exceptionnellement chez les uranistes. Si dans ces cas il n'y a pas d'acte sexuel, ce n'est pas par un sentiment de convenance ni par crainte de la loi, mais simplement par absence d'un désir.

Il est très difficile de dire ce que c'est en somme que l'amour platonique. On ne peut pas l'identifier avec l'amitié, dont il se distingue évidemment ; car la jalousie existe dans

¹ Je crois indiqué de dire ici quelques mots sur l'amour platonique. Les opinions sont très divisées sur ce qu'il faut comprendre par ce terme, et souvent la personne qui s'en sert dans la conversation ne sait même pas d'où il vient. Les définitions données par divers auteurs ne sont pas toujours d'accord. H. Klencke (*Diätetik der Seele*, Leipzig, 1873), par exemple, croit que l'amour platonique doit désigner l'amour d'où sont exclus les désirs sensuels et dans lequel le désir sexuel est combattu par les mœurs et la raison. M. v. Lenhossék (*Darstellung des menschlichen Gemüths* 2^e édit., Vienne 1834) dit ceci : « Dans l'amour platonique l'amoureux montre un sentiment pur, libre de tout désir trouvant sa satisfaction en lui-même, son bonheur dans l'admiration tranquille et l'adoration exaltée de la personne aimée ». On voit donc que la définition que donnent les deux auteurs n'est pas la même, puisque l'une admet que l'amour est partagé et l'autre non.

Disons tout d'abord que si l'on cherche l'origine de l'amour platonique dans les écrits de Platon, on trouve qu'il sert à caractériser les rapports entre deux hommes ou entre un homme et un garçon, mais que l'amour platonique ne s'applique jamais aux rapports entre un homme et une femme. Nous voyons de même que Hössli se sert de ce terme pour désigner l'amour entre hommes, et H. T. Finck (*Romantische Liebe und persönliche Liebe*, vol. II), est du même avis, c'est-à-dire que pour lui amour platonique et amour entre hommes sont deux expressions équivalentes. La différence entre Hössli et Finck consiste seulement en ceci que le premier insiste sur les désirs sensuels de l'amour basé sur un penchant physique et moral, tandis que le second met surtout en lumière la passion brûlante de l'amour romantique, sans s'arrêter à l'acte sexuel.

Par conséquent l'amour platonique ne peut servir qu'à désigner les rapports décrits par Platon. Or, les rapports entre un homme et un garçon décrits par Platon, sont déclarés par un grand nombre d'auteurs comme

l'un et manque dans l'autre ¹. Ce n'est pas non plus l'amour sexuel simple dont le but est la satisfaction des sens, puisque la satisfaction du sens génital est exclue de l'amour platonique. Je ne puis pas admettre non plus que sous le nom d'amour platonique il faille comprendre l'amour d'où les désirs sexuels sont exclus pour des motifs d'ordre social ou moral ; car si l'on admettait cette définition, l'amour platonique ne serait autre chose que l'amour ordinaire dans lequel les désirs en question existent bien, mais ne peuvent être satisfaits pour une raison ou une autre. V. Krafft-Ebing et un grand nombre d'autres auteurs nient entièrement l'existence d'un amour platonique. On peut se demander toutefois si l'on ne généralise pas trop vite. D'après les communications que j'ai reçues, l'amour platonique paraît exister, du moins pendant quelque temps, chez les uranistes chez lesquels il est caractérisé par un penchant peu précis et sans désir sexuel conscient. Dans ces cas, on rencontre encore une nouvelle forme d'amour platonique dans laquelle existe le désir de toucher, d'embrasser la personne aimée, sans que le sens génital intervienne. Je crois que chez les uranistes cette forme est beaucoup plus fréquente que celle où les sens ne jouent aucun rôle. Je ne puis même pas affirmer l'existence de cette dernière forme de l'amour platonique, tandis que je sais pertinemment que la forme caractérisée par le désir d'attouchements

étant d'essence pure, exclusivement psychique, et n'admettant pas la satisfaction du sens sexuel. Il est notamment probable que le but de Platon était de rétablir la réputation de *Socrate* accusé de pédérastie. Certains passages de ses écrits, notamment celui où *Socrate* déclare que la beauté physique n'a pour lui aucun attrait, autorisent cette supposition. Aussi a-t-on plus tard désigné sous le nom d'amour platonique l'amour d'où sont exclus les désirs sensuels, qu'il s'agisse d'amour homo-sexuel ou hétérosexuel.

¹ Lorsque *Lenhossék* et autres parlent de la jalousie dans l'amitié, ils comprennent un tout autre sentiment que la jalousie dans l'amour.

corporels sans participation du sens génital¹, existe très réellement.

Dans certains cas, l'amour de l'uraniste pour l'homme aimé va assez loin pour qu'on puisse parler de l'érotomanie, qui est un trouble psychique caractérisé par une excitation de toutes les facultés, et dont le principe est érotique. D'après Tarnowsky, ce fait s'observe surtout chez des uranistes élevés au milieu des femmes et soustraits à l'influence des pédérastes. Dans l'érotomanie², les désirs sexuels disparaissent entièrement (*Ideler*), l'amour se manifeste principalement sous forme d'une admiration exaltée pour la personne aimée.

Cette admiration existe du reste dans certains cas sans qu'on puisse parler pour cela d'érotomanie. Certains uranistes sont excités, tout comme la femme, par les qualités essentiellement masculines qu'ils rencontrent chez l'homme aimé, notamment par la virilité, le courage, la décision, etc.

Dans l'amour entre uranistes on retrouve du reste les autres particularités qui caractérisent l'amour normal entre homme et femme. On sait notamment qu'il y a des femmes rusées qui, pour se faire désirer, affectent la froideur envers l'homme auquel elles ne demandent qu'à se donner. Le même fait s'observe parmi les uranistes. Un uraniste A fit la connaissance d'un autre uraniste B. Mais à peine A se fut-il aperçu que B ne cessait de le regarder, qu'il prit aussitôt un air indifférent, tout simplement pour se faire désirer plus ardemment par B. Et, en effet, au bout de quelque temps, des relations intimes

¹ M. N.N. a longtemps eu cette forme d'amour platonique.

² Sous le nom d'érotomanie on a décrit des états très différents. C'est ainsi que pour *Pinel* l'affection est caractérisée par le côté sensuel, voire même par les propos lestes, les gestes obscènes, etc. *Gillet* (*La monomanie*, 1845) a donc eu raison de dire que dans ces cas il s'agissait d'une toute autre affection que l'érotomanie telle qu'elle fut comprise par *Esquirol* et telle qu'elle vient d'être citée. Un exemple frappant de cette érotomanie dans l'amour habituel est, suivant *Gillet*, le héros de *Cervantès*, don Quichotte.

s'établirent entre A et B, ce dernier marié, et elles furent entretenues, comme c'est souvent le cas dans ces sortes de relations, par des cadeaux nombreux de part et d'autre. Dans ces cadeaux, les bijoux tiennent la première place ; quelquefois ce sont des ouvrages de broderie ou de tapisserie, surtout quand l'uraniste, comme c'est souvent le cas, sait faire ce genre d'ouvrages.

Il ne faudrait pas croire que l'amour entre uranistes ne donne pas lieu à des querelles. Au contraire, les querelles et les disputes sont fréquentes, et provoquées le plus souvent par la jalousie. L'amour ne va jamais sans la jalousie, et si l'opinion de Rousseau que le sauvage ne connaît pas la jalousie ¹ était vraie, il faudrait aussi admettre qu'il ne connaît pas non plus l'amour ou bien que chez lui l'amour se confond avec l'instinct sexuel. L'existence de la jalousie parmi les uranistes n'a du reste rien d'étonnant, puisque nous savons que la jalousie est la conséquence habituelle d'un amour passionné ². Comme, chez les uranistes non seulement le penchant sexuel mais aussi le sentiment de l'amour sont souvent exagérés, il s'ensuit que l'apparition de la jalousie n'est que fort naturelle. Voici quelques exemples tirés du monde uraniste, et qui le montrent bien.

Il existe dans les milieux uranistes des individus reconnus pour les plus beaux, sorte de « beautés profession-

¹ Du reste cette opinion de *Rousseau* est fausse, et il est certain que chez le sauvage la jalousie existe, mais à un plus faible degré que chez l'homme civilisé. On trouve des données intéressantes sur cette question dans *Alibert* (*La physiologie des passions*. Paris, 1837) qui indique l'existence de la jalousie chez les animaux ; la même observation a été faite par *Buffon*. D'après *Alibert*, La Pérouse aurait constaté chez les Korïaques une jalousie très violente, qui leur fait tuer leurs femmes sur un simple soupçon. *Noyer* rapporte une guerre entre plusieurs peuplades de la Guyane provoquée par la jalousie. Tissot (*Traité des nerfs et des maladies nerveuses*, trad. en allemand par F. Weber) est d'avis que plus une nation est grossière et peu civilisée, plus elle est jalouse.

² *Emile Laurent*. *L'amour morbide*. Paris, 1891.

nelles » que tous désirent posséder, tout comme dans le monde normal quand il s'agit d'une très jolie femme. Parmi ces beautés professionnelles » figure M. X, un chanteur qui entretient des relations intimes avec un autre uraniste Y. Les autres uranistes vont donc faire tout leur possible pour brouiller X avec Y. Z par exemple cherchera par tous les moyens à acquérir les faveurs de X, et, pour réveiller les soupçons ou la jalousie de celui-ci, il n'hésitera pas à lui insinuer que Y entretient des rapports intimes avec d'autres hommes. Et si malgré tout cela Z n'arrive pas à son but, il n'hésitera pas à recourir à un moyen très usité parmi les uranistes et qui consiste à menacer X de le traiter publiquement de pédéraste.

Je tiens à rapporter une scène de jalousie qui me fut racontée par A, l'uraniste dont il a déjà été question. A, qui entretient depuis longtemps des relations intimes avec B, vint le trouver, un jour qu'il avait appris que B avait reçu la visite d'un uraniste C et accepté les cadeaux que celui-ci lui avait offerts. En entrant chez B, A très surexcité lui demande s'il est vrai qu'il a accepté le cadeau de C. B affirme que non. Alors A, tirant un couteau de sa poche : « Tu as bien fait, dit-il, de ne pas accepter de cadeaux, car autrement je t'aurais poignardé avec le couteau que j'ai apporté dans cette intention ». A, qui est d'un naturel très impressionnable, m'a affirmé qu'un jour sa jalousie le poussera certainement à l'assassinat.

Cet état de surexcitation morbide consécutif à la jalousie peut se rencontrer chez des individus d'ailleurs très honorables et honnêtes. La passion aveugle l'uraniste aussi bien que l'homme normal et peut les pousser tous deux au crime. C'est avec raison qu'Euripide fait dire à Hélène, dans les *Troyennes*.

... Jupiter

Dont la puissance dépasse celle des autres dieux,
Est soumis et vaincu par l'amour.

La scène suivante montre jusqu'où peut aller la jalousie des uranistes.

Un certain D a des rapports sexuels avec E. Lorsque D accompagne E à sa porte et que ce dernier ne veut pas que D monte chez lui, D est pris de soupçons et suppose que E attend un autre homme. Il reste alors toute la nuit à surveiller la maison de E pour voir si quelqu'un vient chez lui. D'un autre côté, quand D veut s'absenter, il lui faut prendre toutes les précautions possibles pour ne pas éveiller les soupçons de E. Si D cause tant soit peu avec un homme, E est convaincu que l'homme est un uraniste qui veut lui prendre son ami : il lui fait alors une scène de jalousie, et exige la promesse de ne pas revoir souvent le même homme.

Un autre uraniste F, qui entretient des rapports avec G, regarde volontiers les hommes ; G, qui est très jaloux, le gratifie souvent de gifles ; mais F soutient que les coups qu'il reçoit lui sont agréables puisqu'ils lui montrent l'amour¹ de G ».

A côté de l'amour passionné, la jalousie des uranistes s'explique encore par la disposition nerveuse de ces individus. L'idée que l'homme aimé le trompe peut devenir pour l'uraniste une véritable idée de persécution qui de plus en plus s'enracine en lui, le privant d'appétit, de sommeil, lui ôtant le goût du travail. Je connais un cas où la jalousie altéra tellement le caractère d'un uraniste que sa famille appréhenda l'éclosion d'une maladie mentale.

Tarnowsky soutient que, chez les uranistes qui éprouvent

¹ Dans l'« Anthropologie in pragmatischer Hinsicht » Kant rapporte des faits analogues dans l'amour. « On tient ordinairement pour une fable l'ancienne légende russe, d'après laquelle les femmes qui ne sont pas battues de temps en temps croient que leurs maris les trompent. Mais Cooke rapporte dans ses voyages qu'un jour un matelot anglais, voyant un Indien battre sa femme, lui dit de la laisser tranquille. La femme invectiva alors l'Anglais en lui disant que cela ne le regardait pas, etc. ».

un amour malheureux pour un homme normal¹, la jalousie s'exerce surtout contre les femmes qu'ils considèrent comme des rivales. Je n'ai pu constater cette jalousie chez les uranistes, mais j'admets qu'elle puisse exister.

L'homme normal n'aime pas de la même façon toutes les femmes et si son amour est profond, il se sent attiré vers telle ou telle femme avec laquelle il entretient des rapports tantôt passagers, tantôt durables, comme dans le mariage par exemple. Le même phénomène existe chez l'uraniste qui très souvent se sent attiré soit vers une catégorie d'hommes, soit vers un seul homme auquel il garde sa passion pendant des années. Il me paraît même que les uranistes sont encore plus électriques que les hommes normaux. Chez l'homme normal la passion pour une femme peut le rendre impuissant envers toutes les autres femmes, le même phénomène existe quelquefois au même degré chez l'uraniste. Toutefois un grand nombre d'uranistes sont plutôt polygames : ils ont des rapports tantôt avec un homme, tantôt avec un autre, et ne s'attachent pas pour longtemps à la même personne. Par contre l'uraniste monogame reste longtemps avec sa « connaissance » qu'il trompe du reste assez volontiers quand l'occasion se présente.

Certains uranistes exigent chez les hommes qu'ils aiment certaines qualités ou certains avantages.

Un grand nombre d'entre eux ne peuvent pas avoir des relations sexuelles avec d'autres uranistes. Un individu m'a déclaré que les uranistes savent fort bien cela et que

¹ Un grand nombre d'uranistes se trouvent attirés vers des hommes normaux et éprouvent de l'aversion sexuelle pour les autres uranistes.

souvent ils sont obligés, pour ne pas dégoûter l'homme qu'ils aiment, de lui cacher leurs dispositions. Plus d'une fois il arrive à l'uraniste d'avoir des rapports avec des hommes qu'il ne sait pas posséder les mêmes tendances que lui ; mais, du moment qu'il s'aperçoit de son erreur, soit qu'il en fasse la découverte spontanément, soit que l'homme lui avoue son caractère, aussitôt tout rapport sexuel ultérieur lui devient impossible, toute excitation faisant défaut. On doit même admettre que c'est l'idée, la représentation de l'homme, qui excite l'uraniste ; de sorte qu'aussitôt qu'il s'aperçoit de l'effémation de l'homme aimé — et l'uraniste n'est en réalité autre chose qu'une femme — toute excitation tombe.

Mon impression est que la grande moitié des uranistes préfèrent avoir des rapports sexuels avec des hommes normaux. Un uraniste m'a avoué qu'il se sentait principalement attiré vers les hommes qui courtisent les femmes, seulement qu'il n'osait jamais leur faire des propositions ¹. Mais, comme nous l'avons dit, d'autres uranistes ne peuvent littéralement pas avoir de rapports sexuels avec leurs semblables ; il leur faut des hommes normaux, et c'est ce qui explique le développement qu'a pris dans ces derniers temps le demi-monde masculin des grandes villes, composé en majorité d'hommes normaux exigeant de l'argent pour leur complaisance. Pour montrer jusqu'à quel point les uranistes se sentent attirés vers la virilité ², il nous suffit de citer ce fait qu'ils préfèrent les hommes qui possèdent un *membrum virile permagnum*. V. Krafft-Ebing rap-

¹ Les hommes normaux sont désignés par *Ulrichs* sous le nom de *dionistes* dérivé de Dione (v. p. 6).

² Mais il y a des exceptions. Du moins les empereurs romains et, aujourd'hui, les gens riches du Maroc, préfèrent avoir des rapports avec des garçons châtrés (v. p. 39). Peut-être l'émasculatation conserve-t-elle l'individu plus longtemps jeune. On peut trouver un phénomène analogue dans l'amour de certaines femmes pour les châtrés, fait dont il fut question dans l'ancienne Rome et en Orient.

porte l'histoire d'un uraniste qui dès le début ne pouvait avoir de rapports avec des individus ayant les mêmes dispositions que lui, mais qui pouvait accomplir l'acte sexuel avec des uranistes dressés ou des hommes normaux.

La possession morale de la personne aimée, son amour purement spirituel, sont bien plus rarement recherchés par les uranistes que la possession physique. Mais le fait existe. Ce désir de l'uraniste rencontre des difficultés considérables, non seulement d'ordre social, mais tenant aussi à ce que l'uraniste aime un homme normal et que celui-ci ne donne pas son amour à un homme. L'impossibilité de réaliser leur désir est pour un grand nombre d'uranistes une source de tourments et de désespoir. Comme me l'a dit un vieil uraniste, quand même la chose paraît impossible on continue toujours à se bercer d'illusions et à espérer d'être un jour aimé par un homme normal.

La question d'âge dans les rapports entre uranistes n'a pas été présentée sous son vrai jour. J. B. Friedreich ¹ croit que, parmi les pédérastes, c'est l'individu le plus âgé *qui membrum immittit in anum juvenis*. Mais le fait est loin d'être constant. Tous deux ont souvent le même âge ; d'un autre côté, dans la pédérastie, c'est quelquefois le plus âgé qui joue le rôle passif. L'erreur provient de ce que, en Grèce, l'amour se pratiquait entre un homme d'un certain âge et un garçon, entre le maître et le disciple par exemple. Pourtant, même chez les anciens Grecs, on trouve de nombreuses exceptions à cette règle et, nous l'avons vu en parlant des personnages historiques de ce pays, des relations du même genre existaient souvent entre jeunes gens. Les mêmes conditions se retrouvent aujourd'hui dans les lycées et les collèges, et principalement dans les pension-

¹ J. B. Friedreich. Handbuch der gerichtlichen Praxis. Ratisbonne 1843, Vol. I, p. 272.

nats de jeunes gens, si j'en crois plusieurs uranistes. Toutefois il paraît que dans l'ancienne Grèce les garçons et les jeunes gens étaient préférés. Il ne faut pourtant pas se méprendre sur le sens du mot garçon ; nous employons cette expression comme traduction du mot grec παῖς. Ordinairement παῖς désigne un garçon déjà assez grand, et chez les auteurs Grecs de nombreux passages nous apprennent que le temps le meilleur pour la pédérastie est l'époque comprise entre la puberté et le moment où la barbe commence à pousser ; ce qui correspondrait à l'âge compris entre 15 et 18 ans. Il ne faut pas se laisser induire en erreur par ce fait que souvent le mot παῖς sert aussi à désigner des garçons plus jeunes. Du reste, il n'est pas rare de rencontrer encore aujourd'hui des uranistes qui, au point de vue de l'âge de la personne qu'ils aiment, ont les mêmes goûts que les anciens Grecs. C'est ainsi qu'un étudiant que je connais aime surtout les garçons de 14 à 16 ans : les hommes barbus lui sont antipathiques et provoquent chez lui plus de dégoût sexuel que la femme.

Mais, d'un autre côté, nous voyons qu'ordinairement l'uraniste adulte ne se sent attiré que vers des hommes complètement formés, vers des adultes. Il paraîtrait qu'avec les siècles qui se sont écoulés, les goûts ont changé : si les anciens Grecs aimaient les garçons, aujourd'hui les garçons jouent un rôle moins important dans la pédérastie. V. Krafft-Ebing insiste sur ce fait que les uranistes adultes n'attirent jamais des individus non-adultes, contrairement aux libertins qui, eux, recherchent les jeunes garçons. Mais le cas n'est pas général, et il me paraît qu'ici encore il existe des anomalies qui sont encore plus pathologiques que les sensations sexuelles anormales. De même qu'il y a des hommes qui, par suite d'une disposition morbide, se sentent attirés non pas vers la femme, mais vers la jeune fille impubère, de même il

existe des uranistes qui préfèrent avoir des rapports avec des garçons plutôt qu'avec des hommes mûrs.

Il est très curieux d'observer qu'un grand nombre d'uranistes se sentent attirés vers des hommes plus âgés à mesure qu'ils vieillissent eux-mêmes ; ils demandent, pour leur satisfaction sexuelle, une sorte d'égalité d'âge : un garçon de 8 ans va avec un autre garçon de 8 ans, un uraniste de 20 ans se sent attiré vers un jeune homme de 20 ans, et ainsi de suite. Beaucoup aussi, qui arrivent à la vieillesse, reprennent alors leur goût pour les jeunes garçons : et d'autre part, on observe souvent que les garçons se trouvent attirés vers les adultes.

Les goûts de chaque uraniste sont du reste assez variables. C'est ainsi qu'un individu âgé, de religion chrétienne, et très blond, n'aimait que les garçons juifs n'ayant pas dépassé l'âge de 16 ans. Je connais un autre uraniste qui n'aime que les ouvriers, un autre encore qui n'est attiré que par des hommes en loques ; l'un aime les bruns, un autre les blonds. Un grand nombre ne peuvent avoir de rapports qu'avec des hommes portant la barbe. Un uraniste m'a déclaré qu'il préférerait les hommes qui portaient toute leur barbe, qu'il lui était toutefois possible d'entretenir des relations avec des hommes qui ne portent que la moustache, mais qu'un homme qui n'avait ni barbe ni moustaches ne pouvait lui procurer aucune satisfaction.

Il faut encore mentionner le goût particulier de l'uraniste pour les militaires, surtout pour ceux qui servent dans la cavalerie, goût qui rappelle fort bien celui de certaines femmes pour l'uniforme et l'épaulette. Chez quelques uranistes ce goût va si loin qu'il leur est impossible d'avoir des rapports avec des civils.

La façon dont l'uraniste satisfait son désir dans l'acte sexuel varie suivant l'individu. Le genre de satisfaction que chacun choisit dépend de plusieurs causes parmi lesquelles l'imitation et le mauvais exemple jouent un rôle assez considérable. Il n'est pas encore démontré que les uranistes préfèrent un certain coït particulier (*immissio membri in os*, par exemple) au contact simple des deux corps. Pour l'état normal, nous admettons que le désir est dirigé vers le coït, c'est-à-dire vers l'*immissio membri in vaginam*. Mais je crois que dans ces cas, comme dans les sensations sexuelles anormales, l'imitation, le mauvais exemple, font choisir telle ou telle forme de satisfaction de l'instinct sexuel. Un homme qui a des rapports avec une femme peut se contenter peut-être, pour un certain temps, d'appliquer *membrum suum ad corpus feminæ*¹. Malheureusement il est très difficile de répondre à cette question. J'ai pensé à un moment donné en trouver la réponse dans l'étude d'enfants élevés loin de la société et dans un état approchant celui d'une véritable sauvagerie : ces études ne m'ont permis d'établir aucune conclusion. Ce qu'on sait de ces enfants c'est que, lorsque plus tard ils reçoivent une certaine culture intellectuelle et vivent parmi les hommes, on trouve chez eux une anesthésie du sens génital.

Je crois même que la façon dont les uranistes cherchent la

¹ E. v. Hartmann considère, dans sa Philosophie de l'inconscient, le coït normal (coitus per vaginam) parmi les *instincts* héréditaires de l'homme. L'influence de l'inconscient se manifeste dans l'adaptation des organes génitaux et leur utilisation normale. En admettant que ce soit vrai, on voit que ce facteur n'existe pas dans l'uranisme où l'instinct de la propagation de l'espèce n'intervient ni consciemment ni inconsciemment. Ce qui joue un rôle dans le choix de l'acte, c'est l'intensité de l'excitation, et sous ce rapport il faut donc compter avec l'expérience. Si, dans ces conditions, où l'instinct de propagation manque, on s'adresse à des moyens de satisfaction peu communs, ceci n'a rien d'étonnant et s'observe quelquefois dans l'amour normal, quand la grossesse de la femme met un obstacle au coït ordinaire.

satisfaction de l'instinct sexuel varie avec les temps et les lieux. Ainsi je suis convaincu qu'à l'époque où Tardieu écrivait son livre, la pédérastie était plus fréquente à Paris qu'elle ne l'est maintenant à Berlin.

Le cas suivant nous montrera par quelles phases a passé un uraniste dans la satisfaction de ses désirs sexuels.

X., âgé de 50 ans, artiste bien connu, fait remonter ses habitudes à sa plus tendre enfance. Les premières idées d'ordre sexuel lui vinrent à l'âge de 10 ou 11 ans : un jeune homme Y lui prit la main et la mit d'abord dans son pantalon et ensuite sur ses parties génitales. L'attouchement des organes génitaux ou des poils de Y, même leur simple contemplation, provoquait chez X une sensation voluptueuse. Plus tard, il éprouvait un désir constant de regarder les organes génitaux des hommes, sans toutefois se rendre bien compte de ses sensations. Lorsqu'il devint plus grand, le contact avec le corps d'un homme, provoquait chez lui des sensations agréables, mais n'éveillait pas encore d'autres idées. Plus tard il aima à presser ses joues contre les joues de ses camarades et, quelque temps après, à se coucher sur le corps de l'un d'eux. Il resta ainsi jusqu'à l'âge de 26 ans sans faire autre chose, et sans penser que ces attouchements pouvaient provoquer chez lui l'éjaculation. Ce n'est que vers cette époque que, se trouvant couché dans le même lit avec un de ses amis, *corpus membrumque suum apprimens ad corpus amici*, il eut une éjaculation suivie de sensations voluptueuses. C'est ce fait qui ouvrit les yeux à X. Jamais il n'avait pratiqué la masturbation, seulement la nuit il avait des rêves voluptueux se rapportant toujours à des hommes, et suivis de pollution ; dans le jour il n'a jamais eu de pollutions. Jusqu'à présent X ne croit pas pouvoir se satisfaire autrement. *L'immissio membri in anum* lui répugne ; ce qui lui procure la plus grande jouissance c'est *apprimere*

membrum : son compagnon *incumbit ipseque succumbit*.

Au point de vue physiologique, on observe chez l'uraniste la même succession de phénomènes que chez l'homme normal, à savoir l'érection et l'éjaculation s'accompagnant de sensations voluptueuses. On m'a dit pourtant que certains uranistes ne vont pas au-delà de l'érection. Comme exemple je pourrais rappeler l'histoire que je viens de rapporter où, chez l'individu en question, tout se bornait, jusqu'à l'âge de 25 ans, à une érection qui lui procurait des sensations agréables. On comprend que l'érection n'ait même pas besoin d'être complète pour que le coït ait lieu, car souvent *membrum in cavum non immittitur*. Quoi qu'il en soit, chez l'uraniste comme chez l'homme normal, l'érection précède l'éjaculation, les processus physiologiques restant identiques.

On admet généralement ¹ qu'entre uranistes le coït se pratique de façon que *unus membrum suum in anum alterius immittit*. Ce genre de coït est encore désigné plus spécialement sous le nom de *pédérastie*. Il ne faudrait pas croire cependant que ce mode soit fréquent. Certains auteurs, V. Krafft-Ebing par exemple, sont même d'avis que le coït pratiqué de cette façon ne s'observe que chez des hommes dépravés. Je ne le pense pas, si je m'en rapporte à ce qui m'a été ra-

¹ Si en parlant de pédérastie je voulais suivre l'exemple de la plupart des auteurs, j'aurais dû « m'excuser » devant le lecteur d'aborder un tel sujet. Je ne pense pourtant pas qu'on puisse passer cette question sous silence quand on aborde l'étude de l'inversion sexuelle, et je laisse au lecteur le soin de se prononcer sur ce qui suit dans ce chapitre. Je voudrais pourtant faire observer que le coït normal avec la femme est un processus non moins épugnant, et néanmoins on est souvent obligé de le décrire.

conté. Il est certain pour moi que la pédérastie se rencontre encore assez fréquemment à Berlin, sans qu'il puisse être question d'immoralité, et que les pédéastes sont plus nombreux parmi les aristocrates que parmi les prolétaires¹. Je dois pourtant dire que les uranistes cherchent rarement à satisfaire leur passion de cette façon. Du reste, dans la pédérastie, l'individu cherche rarement à *inmittere membrum in rectum alterius* : au contraire, chez un grand nombre d'uranistes, l'*immissio membri alterius in anum proprium* provoque la jouissance cherchée, et l'uraniste passif a dans ces conditions une éjaculation. Pour masquer un peu le côté répugnant de l'acte, quelques uranistes *anum odoribus imbuunt : membrum interdum oleo infricant, ut facile penetret in anum ; eodem modo prohibent ne fæces membro adhæreant*. Il arrive aussi que *anus instrumento dilatatur, ut membrum immitti possit. Sæpe pæderastia ita fit ut, eodem tempore quo A immittit membrum in anum B, A circumcludit manu membrum B, ut eum manustupret, dum ipse ejaculat semen in anum*.

Je crois erronée cette opinion de Tarnowsky, que chez tous les pédéastes acquis, l'érection est suivie très rapidement d'éjaculation, de sorte que l'acte ne dure que fort peu de temps.

Je tiens à dire encore une fois que ce genre de coït est très rare parmi les uranistes. On pourrait m'objecter que la plupart des uranistes ne l'avouent pas, ne fût-ce que parce que la pédérastie est punie par les lois et qu'ils craignent d'être dénoncés aux autorités. Cette objection n'en est pas une, car les uranistes m'ont raconté les autres espèces de coït qu'ils pratiquent et qui sont aussi répréhensibles que la pédérastie.

Les hommes qui ont une tendance à la pédérastie passive se masturbent souvent dès leur plus tendre jeunesse ;

¹ M. N.N. ne le pense pas. Pour lui, la pédérastie est très rare parmi les uranistes et s'observe également dans toutes les classes de la société.

seulement, au lieu de se frotter le membre, ils s'introduisent ordinairement dans l'anus et le rectum un objet quelconque.

La pédérastie donne souvent lieu à la formation d'ulcérations rectales fort importantes au point de vue médico-légal. De même la gonorrhée du rectum peut en résulter¹.

Disons encore que, lorsque la satisfaction génitale est cherchée par *immissio membri in anum*, la dépravation y joue toujours un certain rôle².

Comme nous l'avons dit, on désigne généralement en Allemagne sous le nom de pédérastie l'*immissio membri in anum* d'un individu du sexe masculin. Dans cet acte, l'un est *actif*, celui qui *immittit*, l'autre *passif*, *in cujus anum immititur*. La plupart des auteurs séparent très nettement la pédérastie active de la pédérastie passive, en admettant que, lorsque des relations de ce genre existent entre deux individus, l'un est toujours actif, l'autre passif. Coffignon, qui a très bien étudié cette question à Paris, partage cette opinion et croit que, dans l'amour homosexuel, cette séparation est bien plus nette et plus tranchée parmi les hommes que parmi les femmes. Je crois pourtant qu'elle est au moins aussi bien tranchée, si ce n'est davantage, chez les femmes que chez les hommes. Celui qui joue le rôle passif est souvent désigné sous le nom de Cynède ; mais ce mot est surtout employé pour désigner les pédérastes passifs qui se font payer. Du reste, Mantegazza se sert du mot *Cinedi* pour désigner les pédérastes actifs et réserve le mot *Patici* pour les passifs. Je con-

¹ Je me rappelle avoir observé, étant encore étudiant, un cas de gonorrhée du rectum et du gros intestin ; le diagnostic était basé sur la forme en entonnoir de l'anus du malade, forme qui permettait de conclure à la pédérastie passive.

² C'est-à-dire que le dépravé est celui qui *immittit*. Celui *in cujus anum immititur* possède souvent une prédisposition morbide sur laquelle nous reviendrons encore.

nais plusieurs cas où cette séparation entre les pédérastes actifs et passifs n'était pas très rigoureuse, et ces cas sont d'autant plus importants à connaître que la pédérastie est en somme assez rare. Nous avons déjà vu qu'il existe des uranistes qui ne sont que des pédérastes passifs et qui utilisent l'érection d'un autre uraniste pour leur satisfaction personnelle. Ce serait une erreur que de croire, avec certains auteurs, que le pédéraste passif est plus efféminé que le pédéraste actif, et qu'il se comporte toujours envers ce dernier d'une façon toute passive, comme une femme. Voici un exemple qui vient à l'appui de ma thèse. Un uraniste X. entretient des rapports avec un autre uraniste Y., et joue dans ces relations un rôle passif ; pourtant c'est X. qui est actif, en ce sens qu'il aime *membrum suum in os alterius immittere*, tandis que Y, qui *membrum in anum immittit*, est tout à fait passif. Y aime que X *membrum suum in os immittet*, et a alors une éjaculation ; et pour cela Y n'a même pas besoin de frictions au membre.

Il n'est donc pas étonnant que, dans un grand nombre de cas, le pédéraste passif seul obtienne satisfaction, le pédéraste actif n'allant pas plus loin que l'érection par cette raison que l'acte ultérieur ne correspond plus aux sensations et aux penchants de l'individu.

On peut donc admettre qu'un grand nombre d'uranistes restent passifs pendant toute leur vie sexuelle. C'est ainsi qu'Ulrichs admet que l'uraniste aime plutôt être embrassé qu'embrasser, contrairement à ce qui s'observe chez l'homme normal.

J'ai déjà dit plus haut que, dans un grand nombre de cas, le genre de satisfaction recherché par l'uraniste dépend de la dépravation et d'autres causes analogues. Cette observation ne doit cependant pas être généralisée. Je pense notamment que la tendance à la pédérastie passive, dans un grand nombre de

cas du moins, n'est pas due à la dépravation. J'admets plutôt que la tendance à la pédérasie passive est favorisée par une prédisposition particulière de l'individu. Peut-être s'agit-il dans ce cas d'un phénomène analogue à celui qu'on rencontre dans la flagellation, dont il sera question plus loin, et dans laquelle les coups donnés sur les fesses provoquent chez l'homme hétérosexuel l'excitation génitale qui lui permet d'accomplir le coït. De même le pédéraste passif, outre son penchant pour l'homme, a besoin, pour qu'il y ait satisfaction complète, d'une irritation particulière des nerfs de l'anus et du rectum, qu'il n'obtient que par un rapport avec un autre homme.

Une autre espèce de coït bien plus fréquente est l'*immissio penis in os viri dilecti*. Cet acte peut s'accomplir de diverses façons. *Nonnulli immittunt totum membrum in os alterius, ut non solum glans includatur ; alii solum glandem immittunt ut lingua et labris alterius tangatur, dum membri altera pars manet extra cavum oris ; sæpe hæc pars eodem tempore circumcluditur manibus viri dilecti.*

Ici encore il existe des uranistes qui préfèrent le rôle passif, qui n'aiment que *membrum alterius in os proprium suscipere*, et qui n'ont même pas le désir *membrum proprium in os alterius immittere*. Le premier de ces actes suffit pour provoquer chez eux l'excitation sexuelle. Aussi, quand un de ces uranistes passifs a des rapports avec un autre uraniste actif qui *membrum immittit*, la jouissance existe chez les deux et quelquefois l'éjaculation et l'orgasme consécutif surviennent simultanément chez tous les deux. Mais, dans certains cas, il n'en est plus de même, notamment lorsque tous deux préfèrent le rôle actif. Chez certains uranistes *membrum alterius in os proprium suscipere* ne provoque aucune excitation ; ils le font pourtant à charge de revanche.

L'éjaculation n'a pas lieu *in os alterius*, car le plus souvent

membrum extrahitur eodem tempore quo ejaculatio incipit. Chez quelques uranistes la perversion va pourtant assez loin pour qu'ils exigent *non solum immissio membri sed etiam ejaculatio seminis alterius in os proprium.* Un individu, occupant une position sociale assez élevée, m'a même raconté que sa passion principale consiste à *semen alterius ejaculatum in os proprium devorare.* Il existe aussi des cas où celui qui *ejaculavit semen in os alterius vult ut hic semen devoret.* Ces cas me paraissent pourtant très rares.

Disons encore une fois que *l'immissio membri in os* est infiniment plus fréquente que la pédérastie. Celui qui *suscipit membrum* porte le nom de fellator, mot qu'on rencontre déjà chez Martial et qui servait chez les anciens à désigner les enfants et les esclaves élevés spécialement dans ce but. L'opinion de Tarnowsky, d'après laquelle le pédéraste devient fellator et se met avec un fellator dans le seul but de prolonger l'acte et la jouissance, n'est pas soutenable. Il faut plutôt admettre qu'il existe des uranistes qui ne peuvent être satisfaits que de cette façon et chez lesquels l'acte en question provoque dès le début la plus vive excitation.

Dans un grand nombre de cas le coït est pratiqué de telle façon que *unus juxta alterum cubet; unus ponit membrum inter femora alterius et membra fringuntur usque ad ejaculationem.* Cet acte est désigné en France par le verbe « enfesser » (Tarnowsky). D'autres se couchent simplement l'un à côté de l'autre *membrumque applicat alicui parti corporis alterius.* Il arrive aussi qu'un uraniste *semen ejaculat in axillam viri dilecti,* et celui-ci, pour augmenter encore l'excitation, *brachium corpori appremitt.* Mais la forme la plus fréquente du coït est l'onanisme mutuel, dans lequel chaque uraniste *membrum alterius manu fringit usque ad ejaculationem.* La masturbation est dans ce cas pratiquée soit simultanément, soit séparément et à tour de

rôle. Du reste, l'excitation peut être assez vive chez le masturbateur pour provoquer chez lui l'éjaculation sans contact proprement dit, ou à l'occasion d'un contact accidentel. Les uranistes pratiquent la masturbation mutuelle *stantes, vel cubantes, raro sedentes*. Dans la masturbation mutuelle ou simple de A par B, quelquefois *manus masturbantis vaselino vel oleo linitur*.

Certains uranistes se font du reste masturber par des hommes normaux. Ce fait est particulièrement fréquent dans ce demi-monde masculin dont il a déjà été question. Ici il n'y a pas masturbation mutuelle, puisque l'un des deux est un homme normal, qui par conséquent se sent attiré vers la femme et n'éprouve pas d'excitation par son contact avec l'uraniste. Certains uranistes cherchent pourtant à ce que leur compagnon accidentel aboutisse également à une éjaculation. Ils s'adressent alors à des individus normaux qu'ils paient ; mais ils les obligent, avant de se prêter au coït, de s'habiller en femmes.

Un grand nombre d'uranistes cherchent et trouvent leur satisfaction dans l'onanisme, surtout quand ils n'arrivent pas à établir des rapports avec d'autres hommes. C'est principalement le cas des homosexuels habitant les petites villes. L'onanisme s'explique encore par d'autres causes, telles que le manque d'argent, la crainte de la loi, la pudeur, etc.

Quand un homme normal s'adonne à la masturbation, il pense ordinairement, pendant l'acte même, à une femme ; de même l'uraniste, dans des conditions analogues, évoque l'image de l'homme aimé. Souvent, dans un but d'excitation, les uranistes possèdent des figures, des dessins anatomiques des organes génitaux de l'homme, qui pour eux sont aussi excitants que les images de femmes nues pour les hommes normaux.

Un uraniste, dont l'histoire est rapportée par V. Krafft-Ebing, pratiquait la masturbation d'une façon très singu-

lière. Comme il ne trouvait pas d'amant, il se mettait devant une grande glace, et se masturbait en se regardant ; mais en même temps il pensait qu'il lui serait bien plus agréable d'avoir un vrai amant. Un autre malade de V. Krafft-Ebing disait qu'à l'âge de 13 ans *in os proprium membrum suum suscipere potuit* ¹ en s'inclinant fortement, et l'acte se terminait par une éjaculation.

Il faut savoir que l'uraniste ne cherche pas à se satisfaire toujours de la même façon et qu'il varie souvent sous ce rapport. Ceci n'a rien d'étonnant, puisque le but ² du coït normal fait dans ces conditions complètement défaut. Chez un grand nombre, le mode de coït varie avec l'âge.

Parmi les modes de satisfaction sexuelle, le plus curieux est celui où le contact du membre avec le corps d'un autre homme n'est pas nécessaire. Quelques-uns ont des érections suivies d'éjaculation en embrassant simplement l'homme aimé. Il y en a même auxquels il suffit de toucher l'homme aimé pour voir se dérouler tous les phénomènes physiologiques de la jouissance sexuelle. Enfin, on trouve des uranistes qui ont des éjaculations rien qu'à contempler dans sa nudité l'homme aimé. Dans ce dernier cas, c'est la vue du membre viril de l'homme aimé qui joue le rôle principal.

Les cas dans lesquels la satisfaction sexuelle a lieu sans contact corporel proprement dit rappellent un peu le « coït idéal » décrit par Hammond et qui, je puis l'affirmer, existe aussi à Berlin. C'est là un processus très singulier, qui exige une grande puissance d'imagination. J'ai entendu parler d'un peintre ³ X, dont les désirs sexuels se satisfont de cette façon. Voici ce qui se passe : X s'assied en face d'une jolie femme,

¹ D'après N.N., un grand nombre d'uranistes se vantent d'y arriver ; il croit pourtant que souvent ce n'est chez eux qu'une espèce de vantardise

² C'est-à-dire la reproduction.

³ Le peintre en question a raconté son cas au Dr Dessoir à qui je dois de le connaître.

bien mise, et il se figure qu'il est en train de coïter avec elle ; cette représentation mentale, s'ajoutant à l'impression très réelle produite par la femme, est si puissante que X entre en érection et éjacule sans frictionner son membre. Ce coït imaginaire satisfait X mieux que ne le ferait un coït réel.

Il est probable que la simple masturbation donne naissance à une névrose du système génital, grâce à laquelle le fait d'embrasser, de toucher et même de regarder un homme, suffit pour provoquer l'érection et l'éjaculation. Mais ces névrosés ne trouvent pas de satisfaction dans cet acte sexuel ; ils se plaignent d'éprouver une jouissance peu intense, et il s'agit là très certainement d'un état qui n'est pas sans analogie avec l'impuissance de certains individus vis-à-vis de la femme.

Il est aussi difficile d'apprécier chez l'uraniste que chez l'homme normal la fréquence des rapports sexuels. On trouve des variations très nombreuses suivant les individus ; tandis que, par suite d'une hyperesthésie, quelques-uns accomplissent cet acte souvent plusieurs fois¹ dans les 24 heures, d'autres ne le font que tous les 8 ou 15 jours ou même à des intervalles plus éloignés. Entre les deux extrêmes il existe bien entendu des transitions multiples.

Il est difficile de dire s'il existe des uranistes chez lesquels la vie sexuelle n'existe pas, c'est-à-dire qui ne pratiquent pas la masturbation et n'ont pas de rapports avec des hommes. Je ne connais pas un seul cas de ce genre parmi les uranistes ; le fait est pourtant possible, puisque parmi les hommes normaux on en rencontre qui, dans le plein épanouissement de leurs forces, n'ont pas encore eu de rapports avec des femmes et n'ont pas pratiqué la masturbation.

¹ Sous ce rapport, on trouve les mêmes faits que chez les hommes normaux, c'est-à-dire la vantardise et l'exagération au point de vue de la fréquence des rapports.

Les rêves érotiques des uranistes portent toujours sur des hommes et s'accompagnent souvent, comme chez les hommes normaux, de pertes séminales et de jouissance.

Dans presque tous les cas d'inversion sexuelle, le *membrum alterius* est l'élément principal d'excitation ; il paraît même que le membre viril excite plus vivement l'uraniste que ne pourraient le faire les organes génitaux de la femme pour l'homme normal. C'est ainsi qu'un uraniste que je connais y trouvait une telle volupté qu'à l'âge de 10 ans il se levait la nuit, s'approchait du lit d'un de ses camarades qui couchait dans la même chambre que lui, et soulevait les couvertures pour pouvoir contempler à son aise la nudité de son ami. Il entraînait alors dans une érection violente qui s'accompagnait de sensations voluptueuses. En même temps il tachait de ne pas réveiller son ami, et à la moindre alerte courait à son lit, de crainte d'être découvert.

Legrand du Saulle a rapporté le cas d'un étudiant qui avait un penchant extraordinaire pour les hommes, de même que pour les statues représentant des hommes nus. Sa jouissance la plus grande consistait à examiner le pénis d'un homme urinant à côté de lui. Il est évident qu'il s'agit là d'un cas qu'on ne rencontre pas souvent. Dans les kiosques

¹ Il est évident que l'uraniste en question était excité, non pas par l'acte d'uriner, mais par l'aspect du membre. Il est curieux d'observer qu'un grand nombre d'uranistes éprouvent de la volupté, non-seulement à regarder le membre d'un autre homme, mais aussi à montrer le leur. M. N.N. a attiré mon attention sur ce point. Il est difficile de dire en quoi consiste cette volupté. Dans tous les cas, un grand nombre d'uranistes éprouvent une grande jouissance à se montrer tout nus ou à montrer seulement leurs organes génitaux à d'autres uranistes ou à des hommes normaux. Ceci rappelle beaucoup les *exhibitionnistes* que nous connaissons déjà par la littérature et qui exhibent leurs organes génitaux devant les personnes d'un autre sexe. *Lasségué, Schurchardt, Liman, Pelanda* et autres, en ont rapporté des exemples nombreux. V. Krafft-Ebing a aussi publié sur cette question un chapitre suggestif dans sa « *Psychopathia sexualis* » (S. 292).

d'utilité publique on voit souvent des hommes fixer les organes génitaux de ceux qui sont à côté d'eux. Ces endroits sont particulièrement recherchés par les uranistes. Charcot et Magnan rapportent le cas d'un individu de ce genre qui se mettait sur un banc, au bord d'une rivière, et contemplait la nudité des hommes qui se baignaient. Il restait là sous prétexte de prendre des croquis¹.

Les uranistes ne recherchent pas exclusivement l'acte sexuel proprement dit; ils éprouvent également du plaisir à s'embrasser, à se baiser. Quand ils se donnent des baisers, c'est dans le même but qu'un homme et une femme; l'excitation produite par le *contactus linguarum* existe chez eux comme chez l'homme et la femme normaux.

¹ Ces cas se trouvent rapportés par Hammond dans son livre sur l'impuissance sexuelle.

IV

LA PROSTITUTION MASCULINE

Le besoin de satisfaire aux instincts sexuels normaux a donné lieu au développement, dans la société, d'une classe spéciale de femmes qui distribuent leurs faveurs pour de l'argent. De même, les tendances homosexuelles des uranistes ont amené certains individus à constituer une classe analogue recrutée parmi des hommes. L'origine de cette prostitution masculine remonte très haut. Eschine blâmait déjà la pédérastie, dans laquelle un homme se prostitue pour de l'argent, et Hug cite un passage du banquet de Platon qui prouve qu'en amour les rapports entre les parties ressemblaient beaucoup à ceux que fait naître un contrat de vente.

Dans une de ses élégies, Tibulle se plaint de l'infidélité du jeune garçon auquel il avait donné des cadeaux pour prix de ses faveurs. Aujourd'hui encore la prostitution masculine est très répandue, et nous possédons sur cette question de nombreux documents¹ pour beaucoup de grandes villes de l'étranger.

¹ Voyez sous ce rapport : *Tardieu* (Etude médico-légale sur les attentats aux mœurs), qui fut puissamment aidé dans son étude par *C. Busserolles*, un agent des mœurs d'une grande habileté, et par *Cartier*, ancien chef de la

Parmi les travaux récents on peut citer celui de Coffignon qui donne des renseignements précieux sur la prostitution masculine à Paris. Dans cette ville, les hommes prostitués, connus sous le nom de petits-jésus, exploitent les hôtels où descendent de riches étrangers et où ils cherchent à se placer comme grooms. Au bout de quelque temps, le groom en question arrive à se créer une certaine clientèle. A des époques fixes, les clients viennent à Paris pour satisfaire leur passion en compagnie du groom. D'après un malade de V. Krafft-Ebing, la prostitution masculine existerait dans toutes les grandes villes.

Presque toujours les prostitués masculins possèdent un endroit fixe où ils se réunissent. A Berlin il en existe un où l'on peut trouver à un moment donné une cinquantaine de ces individus malpropres. Il y a du reste à Berlin des endroits bien connus où se tient une espèce de marché dans lequel ces individus s'offrent aux uranistes. Disons en passant que ces endroits sont des chalets de nécessité entre autres endroits publics. Dans le temps il aurait même existé à Berlin une sorte de bordel d'hommes, où un homme d'un certain âge remplissait les fonctions de surveillant. Le chantage tenait une grande place dans la prospérité de cette maison.

Dans la majorité de cas, les membres du demi-monde masculin ne sont pas uranistes. D'autre part, il est certain qu'il existe en grand nombre des homosexuels qui cependant font payer leurs faveurs. Mais à côté d'eux on trouve dans ce monde des hommes normaux, quelquefois même mariés ;

police des mœurs, qui, d'après *Coffignon*, a publié des observations précieuses. V. aussi *Taxil*, La prostitution contemporaine, 1884. Pour comparer avec la prostitution féminine, v. *Parent-Duchâtel*, La prostitution dans la ville de Paris, 1857 ; *Despine*, La psychologie naturelle, vol. III. Paris, 1868 ; et surtout *Jeannel*, De la prostitution publique, ouvrage traduit en allemand et contenant des indications sur la prostitution masculine.

ceux-ci considèrent leurs rapports avec des hommes comme un moyen de s'enrichir.

Les membres du demi-monde masculin, bien que tout à fait normaux au point de vue sexuel, prennent quelquefois l'aspect et les allures d'une femme. Déjà, pour se reconnaître, ils se fardent, se mettent de la poudre, portent des costumes voyants, etc. D'après Krauss¹, dans l'ancienne Grèce, les Cy-nèdes, pour attirer les hommes, s'habillaient en femmes, portaient les cheveux en tresses, etc. A la vérité, je ne comprends pas bien pourquoi les prostitués hétérosexuels imitent les allures efféminées de l'uraniste : la raison doit en être, en partie, dans le désir d'attirer l'attention des uranistes ; cependant la plupart des uranistes préfèrent les hommes présentant tous les caractères masculins. Peut-être y en a-t-il quelques-uns qui recherchent les hommes habillés en femmes. Dans ce monde l'ambition principale est de rester longtemps jeune. Probablement c'est encore une raison pour laquelle le prostitué a recours, tout comme la fille, à des artifices de toilette.

L'âge de ces individus varie ordinairement entre 17 et 30 ans, mais on en trouve de plus vieux, et aussi de plus jeunes. C'est un vrai scandale que de rencontrer parmi ce monde de jeunes garçons, presque des enfants.

En dehors du côté immoral que présente la prostitution masculine, au même titre et peut-être à un degré plus élevé que la prostitution féminine, nous tenons à signaler dans la première l'existence d'un type particulier, celui de l'homme entretenu par un autre qui, de son côté, trouve l'argent nécessaire à ses amours en se prostituant lui-même à d'autres hommes. J'ai trouvé quelques renseignements sur ce point dans un grand procès de pédérastes qui eut lieu il y a quel-

¹ A. Krauss, Die psychologie der Verbrechens. Tübingen, 1894.

ques années à Berlin, et ces renseignements me furent plus tard confirmés¹ par plusieurs uranistes.

Il existe aussi dans le demi-monde masculin des célébrités internationales qui voyagent de capitale en capitale, d'un pays à un autre, toujours fêtées et partout reçues avec éclat. On trouve ainsi quelquefois de certains individus qui sont pour ainsi dire le soleil d'une société qui gravite autour d'eux. Parfois l'un d'eux est entretenu par un uraniste riche qui lui donne hôtel, chevaux, et subvient largement à son existence à la condition de garder ses faveurs pour lui seul.

Le demi-monde masculin ressemble beaucoup au demi-monde féminin ; tout ce qui caractérise l'un se retrouve dans l'autre. Très souvent, un membre du demi-monde masculin baisse ses prix afin d'éclipser ses camarades par une clientèle plus nombreuse. D'autres tirent vanité de leurs rapports avec des hommes haut placés, et c'est avec orgueil qu'ils avouent, tout comme une femme, qu'ils entretiennent des relations avec un prince ou un comte.

Comme les femmes, ces hommes sont très pressants, très hardis. Ils cherchent par tous les moyens à attirer l'attention des uranistes ; avant de se donner ils essayent de tirer de leur client le plus d'argent qu'ils peuvent, et arrivent quelquefois à leur but en le faisant boire. Il arrive fréquemment que certains uranistes, pour rabaisser leurs collègues, font courir sur eux le bruit qu'ils vendent leurs faveurs ; de même un grand nombre de ces individus, qui n'ont des rapports avec d'autres que pour de l'argent, nient qu'ils en reçoivent, afin de se faire estimer davantage aux yeux de leurs compagnons.

D'une façon générale, il paraîtrait que la prostitution masculine a notablement augmenté depuis une dizaine d'années. Un uraniste qui connaît ce monde depuis très longtemps se

¹ J'ajoute pourtant que je ne crois pas beaucoup à ces renseignements.

plaignait de ce que, aujourd'hui, tout n'est plus que commerce, et que le véritable amour a disparu.

Il paraît aussi qu'il existe des uranistes qui, ne pouvant satisfaire à leur passion dans leur petite ville, viennent expressément à Berlin de temps en temps.

La prostitution masculine est un des côtés les plus tristes de nos mœurs, et il est à regretter que la police ne s'en occupe pas au même titre que la prostitution féminine. Je reviendrai, en traitant la question au point de vue juridique, sur ce fait que la police, armée contre la prostitution féminine, est impuissante envers la prostitution masculine.

Pour terminer il nous reste à parler de certains cas, à la vérité peu fréquents, où des hommes habillés en femme poussent l'impudence au point de se donner à des hommes, sans que ceux-ci se doutent qu'ils ont des rapports avec un individu du sexe masculin. Le cas cité par Frænkel, que nous avons rapporté plus haut, et celui de Westphal en sont des exemples bien frappants. Un malade a avoué à V. Kraft-Ebing connaître un jeune homme qui, habillé en femme, se donne aux hommes en leur laissant croire qu'ils ont affaire à une femme. Il leur dit ordinairement qu'il a ses règles et que pour cette raison il ne peut avoir de rapports avec eux que *per os*.

La prostitution masculine ressemble à la féminine encore à un autre point de vue. Comme les filles, ces individus, une fois payés, ne manquent pas de voler leur client quand l'occasion se présente, et le vol est encore plus fréquent dans le

demi-monde masculin que dans la prostitution féminine. Et ceci n'a rien d'étonnant quand on pense que la personne volée hésitera davantage à porter plainte contre un homme que contre une femme. Aussi les prostitués masculins mettent-ils leur métier à profit pour voler leurs clients ; et ceux-ci ne peuvent rien contre eux, de crainte de faire intervenir la justice dans leurs affaires et de mettre le public au courant de leur passion contre nature. Ce serait pour eux la mort morale. Cette crainte est tellement vive chez les uranistes que les individus du demi-monde masculin n'hésitent pas à pratiquer le chantage méthodique. Le maître-chanteur contraint par ses menaces l'uraniste à lui payer son silence au prix de l'or. Cette manière de procéder a été suffisamment mise en lumière par les procès qui de temps en temps ont lieu à Berlin et dans les autres grandes villes. Un agent de police m'a dit d'un de ces jeunes maîtres-chanteurs : « Je ne crois pas qu'il soit sujet à l'inversion sexuelle ; je pense plutôt qu'il pratique la pédérastie dans le but de gagner de l'argent. Quand il tombe sur un uraniste timoré, le chantage commence. Il menace de le dénoncer pour attentat aux mœurs, n'attachant pas lui-même une grande importance à un emprisonnement de trois ou quatre mois ; mais la chose est toute différente pour l'uraniste qui occupe une certaine position sociale. L'uraniste cherche alors à acheter le silence du maître-chanteur, ce qui n'est pas toujours chose facile, car lorsqu'il a versé une première somme, l'autre revient à la charge au bout de quelque temps, et cela n'en finit plus ». Le chantage conduit quelquefois l'uraniste au suicide ; dans d'autres cas il est quitte pour une somme quelquefois considérable ¹, 60.000 marks par exemple dans un cas que je connais.

¹ D'après *Ulrichs*, qui renvoie à des mémoires de police, certains maîtres-chanteurs parisiens ont pu se faire bâtir dans les environs de Paris de fort jolies villas avec l'argent ainsi gagné. En admettant même qu'*Ulrichs* exa-

Pour les uranistes, le chantage est une véritable épée de Damoclès. Aujourd'hui les tribunaux ont souvent à juger des affaires de mœurs dans lesquelles le chantage joue un grand rôle. Dans les cas où les uranistes ont affaire avec la justice, ils ne se reprochent naturellement pas des actes réprimés par le Code pénal ; ils n'avouent ordinairement que l'onanisme mutuel, qui ne tombe pas sous l'application de la loi par le fait de l'absence de témoins. Mais il en est tout autrement quand l'uraniste se trouve aux prises avec son maître-chanteur. Ce qu'il a de mieux à faire dans ce cas, c'est de mettre dès le début la police au courant de toute l'affaire. Car autrement il risque d'être complètement dépouillé de ce qu'il a et, malgré cela, de voir finalement l'affaire venir devant les tribunaux ; la seule issue qui lui reste alors est le suicide.

Il ne faut pas croire que le chantage ne soit pratiqué que par les membres du demi-monde masculin. Il y a des hommes qui, en apparence, se donnent aux uranistes par pur amour ; mais, plus tard, ils apparaissent et pratiquent le chantage en règle.

Alors même que l'uraniste a donné tout ce qu'il a, le maître-chanteur ne le lâche pas encore. Il le guette toujours, et quand le malheureux est arrivé à gagner quelque argent, il revient à sa proie ; l'uraniste passe ainsi sa vie dans des craintes perpétuelles et finit par perdre sa position sociale.

Les moyens employés par le maître-chanteur sont très variables. Supposons, pour prendre un exemple, qu'un uraniste A accomplisse avec un homme B un acte sexuel tombant

gère les faits, il n'en est pas moins vrai que le chantage est très répandu à Berlin. Certain vin des Canaries qu'on voit boire dans les restaurants est payé avec l'argent soutiré des uranistes au moyen du chantage. La plupart des maîtres-chanteurs échappent à toute punition, car la victime préfère ne rien dire, quand même les autorités auraient vent de l'affaire.

sous le coup de la loi. A croit être seul avec B, mais tout à coup, au moment même de l'acte, apparaît un troisième personnage C, jusqu'alors caché, qui joue le rôle de la personne lésée et menace de dénoncer toute l'affaire à la police. Il est évident que C et B sont des compères, mais C fait semblant de vouloir dénoncer aussi bien B que A. B cherche alors à apaiser la colère de C en lui offrant des billets, de l'argent, etc., ce qui conduit A à faire les mêmes propositions. Les deux compères connaissent fort bien l'identité de A, et s'ils ne la connaissent pas, ils n'ont, pour l'apprendre, qu'à suivre leur victime jusqu'à sa maison. Parmi les maîtres-chanteurs se trouvent aussi des agents provocateurs qui cherchent à attirer sur eux l'attention des uranistes et les mettre en situation d'accomplir un acte sexuel ; aussitôt le chantage commence.

Si l'on songe que le chantage, qui constitue une véritable plaie, s'appuie sur la loi¹ contre les attentats contre nature, on est en droit de se demander si cette loi n'est pas plutôt nuisible qu'utile ; je reviendrai encore plus tard sur cette question. Dans tous les cas, on ne saurait trop louer la sévérité des tribunaux envers les maîtres-chanteurs.

Du reste, les maîtres chanteurs ne menacent pas toujours leurs victimes de les dénoncer à la justice, ce qui leur donnerait peu de résultats. Dans certains cas ils menacent leur victime de révéler publiquement sa passion, soit en provoquant un scandale dans la rue, soit en propageant ce bruit dans le cercle de ses amis et de ses connaissances. Le maître-chanteur

¹ Il est évident que la loi favorise le chantage. Mais c'est une *erreur* que de croire, comme le font les uranistes, que c'est cette loi *seule* qui est la cause du chantage et que celui-ci disparaîtrait si l'on abrogeait la loi en question. Cette erreur est démontrée par ce seul fait que le chantage existe dans d'autres pays, comme la France, où il n'y a pas de loi contre les rapports homosexuels entre hommes. V. *Coffignon, La Corruption à Paris.*

sait fort bien qu'à cause du mépris que l'uraniste rencontre partout, sa révélation aura pour effet de mettre sa victime au ban de toute société. Du reste, les uranistes ne se gênent pas pour faire tomber leurs menaces de chantage sur des individus qui n'ont jamais eu de rapports avec des hommes et qui, au point de vue sexuel, sont parfaitement normaux.

V

LES PERVERSIONS SEXUELLES COMME COMPLICATION DE L'INVERSION SEXUELLE

On ne peut bien comprendre l'uranisme qu'en comparant les perversions sexuelles qui se développent sur ce terrain avec celles qu'on rencontre dans l'amour hétérosexuel. Il est très curieux de voir que, dans l'inversion sexuelle qui pousse l'homme vers l'homme, on trouve les mêmes perversions que dans certains rapports sexuels entre homme et femme. C'est principalement aux nombreux travaux de V. Krafft-Ebing¹ que nous devons la connaissance de ces faits fort intéressants.

A l'état normal ce sont les organes génitaux de la femme qui provoquent la plus grande excitation chez l'homme, et c'est le coït qui est le moyen principal de satisfaction de l'instinct sexuel ; mais il n'en est pas toujours de même, et il existe des cas où les choses se passent d'autre façon. On trouve notamment des hommes qui sont excités par une partie du corps de

¹ V. surtout la nouvelle édition de *Psychopathia sexualis* : « Neue Forschungen auf dem Gebiet der Psychopathia sexualis. » Stuttgart, 1890.

la femme autre que les organes génitaux, ou même par une pièce de son costume. Avec Lombroso, Binet et M. Dessoir, V. Krafft-Ebing a désigné cet état particulier sous le nom de *fétichisme*. Nous pouvons par conséquent distinguer le fétichisme portant sur un objet ou sur une partie de la toilette et le fétichisme portant sur une partie du corps. Cette distinction est d'autant plus justifiée que, pour certains de ces individus, le fétichisme porte, par exemple, sur le pied chaussé, le pied nu de la femme ne présentant pour eux aucun intérêt ; d'autres, au contraire, sont fétichistes de la main nue, la main gantée les laissant complètement froids.

Les cas de *fétichisme des objets* sont très nombreux. On sait que souvent, quand on aime une femme, on couvre de baisers les objets qui lui appartiennent, ses gants, ses lettres, etc. On dit des Polonais qu'il existe chez eux la coutume de boire du vin dans des bottines de femmes. Tous ces cas présentent évidemment une grande analogie avec le fétichisme ¹.

Il ne faudrait pourtant pas considérer comme morbide l'habitude d'embrasser les objets appartenant à la personne aimée, sous peine d'attribuer à presque tous les hommes une perversion sexuelle passagère ou chronique.

Ce qui distingue les cas normaux des cas morbides, c'est que dans les premiers il existe un amour pour une *personne*,

¹ *Mantegazza* rapporte un grand nombre de ces faits dans le chapitre : « Les bêtises sublimes de l'amour » de son livre : « La physiologie de l'amour. » Voici quelques passages qui montrent bien les tendances fétichistes de l'homme en dehors même de l'amour. « L'amour est puéril parce qu'il est religieux jusqu'à la superstition ; aucune religion ne peut se vanter d'une idolâtrie insensée pareille à celle qu'on trouve dans l'amour. L'amour seul aurait conduit à l'idolâtrie si celle-ci ne devait son origine encore à d'autres causes. Pour l'amour, tout ce qui a un rapport quelconque avec la main, l'œil, la pensée de la personne aimée, est sacré. Qui ne se rappelle le bonheur infini de posséder la tige dont elle avait arraché la fleur ? Qui pourrait jamais énumérer les bêtises innombrables de l'amour idolâtre ? »

et que si l'on embrasse les objets de la femme aimée, c'est justement parce qu'ils appartiennent à l'être aimé. Par contre, dans le fétichisme pathologique, c'est l'amour pour l'objet qui prime tout ; les qualités physiques et morales de la personne en question peuvent être plus ou moins appréciées par ces malades, mais toujours elles sont reléguées au second plan. Le fétichisme de la bottine, décrit par Zola dans *Thérèse Raquin*, où l'homme embrasse à plusieurs reprises la bottine élégante de la femme aimée, est un exemple de fétichisme normal, puisque l'homme cherche en même temps avec passion à avoir des rapports sexuels avec la femme aimée. Par contre, sont déjà morbides les cas de fétichisme où l'on ne recherche pas le coït, mais où tous les désirs tendent vers l'idolâtrie sensuelle de telle ou telle partie de la toilette, de tel ou tel objet. Le fait reste le même, que l'objet appartienne à une personne connue ou que le fétichiste parte de l'objet pour reconstruire une personne imaginaire. De même, au point de vue pathologique, il est indifférent que le fétichiste se contente d'admirer, de palper, de couvrir de baisers la bottine, ou qu'il s'en serve pour se masturber.

Dans le fétichisme des objets le rôle principal est joué par les bottines et le linge de la femme, le mouchoir, par exemple. On connaît aujourd'hui une série de cas auxquels on a même donné une signification criminelle, et dans lesquels les hommes s'approprient les mouchoirs et le linge de femmes, comme dans le cas publié par W. Passow¹. La passion pour les mouchoirs peut être si violente que l'homme se trouve littéralement subjugué par ce petit objet. Voici ce qui me fut raconté par une dame : « Je connais un monsieur, me dit-elle ; il me suffit, quand je le vois de loin, de tirer de ma poche le coin de mon mouchoir pour qu'il me suive comme un

¹ *Eulenberg, Vierteljahrsschrift f. gericht. Medic. 1878.*

chien. Je puis aller n'importe où, il ne me quitte plus. Que ce monsieur se trouve en voiture ou soit occupé par une affaire très sérieuse, très importante, aussitôt qu'il voit mon mouchoir, il abandonne tout pour me suivre, ou plutôt pour suivre mon mouchoir. » Ce fétichisme du mouchoir est utilisé de plusieurs façons pour la satisfaction de l'instinct sexuel. Quelques-uns se contentent de voler les mouchoirs de femme, de les rapporter chez eux et de jouir du bonheur d'en posséder une collection. Les tribunaux, qui ont eu souvent à s'occuper de ces vols de mouchoirs, procèdent aujourd'hui avec une grande prudence. Dernièrement encore il y a eu, à Berlin, un procès de ce genre. Chez d'autres fétichistes la possession seule du mouchoir ne suffit pas pour provoquer l'excitation génitale : il leur faut souvent quelque chose de plus. C'est ainsi que je connais un fétichiste qui, rien qu'en déchirant avec les dents des mouchoirs de femme, arrive à la jouissance sexuelle¹.

Le fétichisme du mouchoir existe aussi chez les uranistes, de sorte que nous nous trouvons, dans ce cas, en présence d'une double perversion : 1° le penchant sexuel pour l'homme ; 2° le fétichisme du mouchoir. De même que le fétichiste du mouchoir de femme ne trouve pas de satisfaction dans le coït, de même le fétichiste uraniste ne peut avoir de jouissance que par le mouchoir d'homme. Ainsi les fétichistes de cette espèce ne sont excités ni par la pédérastie, ni par la masturbation mutuelle ; les organes génitaux de l'homme n'ont pour eux aucun attrait, tout comme pour les fétichistes du mouchoir de femme sur lesquels les organes génitaux de la femme n'exercent aucune action excitante. Voici un exemple qui montre de quelle façon se prennent les fétichistes-uranistes pour satisfaire leur passion.

¹ Ce cas ressemble à celui publié par *Diets*, où le malade n'avait d'éjaculation que lorsqu'il déchirait avec les dents les linges de femme.

Il s'agit d'un ouvrier vigoureux X, âgé d'une quarantaine d'années. Il a une belle stature. Il vient me trouver pour des troubles d'origine neurasthénique et hypochondriaque : maux de tête, lassitude dans les jambes, absence de goût pour le travail, douleurs le long du dos, etc. Un jour, après avoir déjà été quelque temps en traitement, il me raconta sa vie sexuelle.

Il n'a jamais eu de penchant pour la femme ; par contre les beaux hommes l'excitaient d'une façon toute particulière. Jamais il n'avait pratiqué la pédérastie ni la masturbation mutuelle, par contre il s'adonnait souvent à l'onanisme solitaire. Mais sa plus grande jouissance était de voler le linge, le mouchoir d'un bel homme, d'y envelopper son pénis et de se masturber ainsi. A cet effet, il se servait souvent des mouchoirs d'un de ses amis, et pour éviter tout soupçon de vol, il laissait à la place du mouchoir volé un des siens, de sorte qu'il faisait toujours croire à une confusion accidentelle. Lorsqu'il n'avait pas de mouchoir à sa disposition, il se masturbait en évoquant l'idée d'un mouchoir ou d'un autre linge d'homme. Il a souvent pratiqué le coït avec des filles publiques, mais presque toujours sans éprouver de grande satisfaction ni de jouissance. Il ne pouvait dans ces conditions avoir une érection ou une éjaculation qu'en pensant au mouchoir d'un homme ; le coït était plus facile à pratiquer lorsqu'il emportait le mouchoir d'un ami et le tenait à la main tout le temps de l'acte sexuel.

Les rêves érotiques du malade ne portent ni sur le coït ni sur les organes génitaux de la femme, mais sur les linges d'homme, et provoquent alors l'éjaculation.

A côté du linge, il y a encore la chaussure¹ de la femme

¹ Dans la Hesse il existe un préjugé d'après lequel, pour se faire aimer, il faut voler la bottine ou la botte de la personne aimée ; il faut la porter pen-

qui peut devenir l'objet de fétichisme pour l'homme ; le même fait existe également chez les uranistes. V. Krafft-Ebing a fait à ce sujet une observation très caractéristique. Un malade, dès l'âge de 4 ans, adorait les bottes bien cirées des écuyers et en rêvait même pendant son sommeil. Ce malade éprouvait de l'aversion pour l'amour tel que le pratiquent les uranistes, mais il présentait en même temps d'une façon très nette les phénomènes de fétichisme et de masochisme⁴ envers les hommes. Ainsi il aimait embrasser les bottes de ses domestiques, les cirer, les ôter de leurs pieds, etc.

Je connais un autre cas de fétichisme de la bottine chez un uraniste, cas qui me fut obligeamment communiqué par un agent de l'autorité. Il s'agit d'un homme instruit et dans une belle position, qui persécutait un officier par des lettres dans lesquelles il demandait principalement la permission de lui cirer ses bottes. L'homme qui, d'après un observateur compétent, était un uraniste déclaré, rédigeait ces lettres sur un ton tout à fait passionné, et força l'officier à s'adresser aux autorités pour se débarrasser de son correspondant.

Il est très curieux de voir le scepticisme et le mépris avec lesquels les uranistes considèrent le fétichisme et toute perversion sexuelle autre que l'inversion sexuelle pure. L'un m'a dit, par exemple, qu'il trouvait absolument méprisable la passion pour les bottines, mais qu'il comprenait fort bien et considérait comme tout à fait moral l'amour homosexuel.

dant huit jours et la rendre ensuite à son propriétaire. (*A. Wuttke. Der deutsche Volksaberglaube der Gegenwart. Berlin, 1869*). On trouve dans ce livre encore d'autres données se rapportant à la pathologie de l'amour. C'est ainsi qu'en Bohême le drap blanc joue aussi un rôle dans la conquête de l'amour.

⁴ V. plus loin.

En opposition avec les cas de fétichisme des objets que nous avons rapportés plus haut et dans lesquels, malgré le penchant hétérosexuel, le coït n'est pas cherché, on trouve des cas où le coït est le but ; il y a seulement cette différence que le désir et la possibilité d'accomplir le coït dépendent expressément de telle ou telle pièce du costume, de telle ou telle toilette. Il faudrait encore distinguer ici si la présence de telle ou telle partie de la toilette est indispensable pour l'excitation génitale, avant ou pendant le coït. Mais les faits qu'on possède à ce sujet ne sont pas encore assez nombreux pour permettre d'établir une séparation nette entre ces deux catégories de faits. Les quelques exemples que je connais serviront à éclaircir ce point.

Un individu A, âgé de 26 ans, m'a déclaré qu'il lui était impossible de pratiquer le coït avec une femme entièrement nue : il faut qu'elle garde au moins sa chemise.

Un autre individu n'éprouve d'excitation génitale que si la femme porte des pantalons blancs.

Un autre encore m'a dit que de certains costumes, chez la femme, pouvaient le mettre dans une grande excitation ; et il décrit ainsi ce costume : « Il faut que la femme porte soit une courte jaquette en drap, soit un long manteau très foncé ; le corsage doit être très serré et de couleur très foncée ; la jupe, également foncée, ne doit pas faire beaucoup de plis ; toutefois la jupe peut être de couleur claire. » Ensuite, cet homme exige encore de la femme des bottines élégantes, des bas longs, un pantalon blanc et une chemise de même couleur. Pour le coït, cet homme choisit toujours des femmes habillées de cette façon.

Un quatrième individu, C, est surtout amateur de velours. Il éprouve un penchant normal pour la femme, mais il est tout particulièrement excité lorsque la femme avec laquelle il a des rapports porte un costume de velours et, fait curieux,

l'excitation survient non pas à la vue, mais au toucher du velours. C me disait que rien ne l'excitait tant que de passer la main sur la jaquette de velours d'une femme.

Un autre encore, médecin celui-ci, m'a dit qu'il s'enflamme à la vue de bottines vernies ; ce qui l'excite encore, c'est une taille bien serrée et un manteau bien ample au niveau des hanches.

Les cas de ce genre, où le penchant sexuel porte sur le coït, me paraissent très fréquents. Et pourtant un grand nombre d'entre eux rentrent déjà dans la catégorie des cas pathologiques. Pour pouvoir les distinguer, il faut toujours se poser la question suivante : telle ou telle pièce de toilette ou sa simple représentation mentale est-elle, ou non, la condition *sine qua non* de l'excitation génitale ? S'il en est ainsi, le cas est pathologique, comme celui de l'individu qui ne peut pratiquer le coït que si la femme garde sa chemise. Si, au contraire, telle ou telle toilette augmente seulement l'excitation génitale, le cas doit être considéré comme normal. C'est de cette façon qu'on évitera les difficultés de classement au point de vue du rôle que peut jouer la toilette de la femme.

Le même phénomène existe aussi dans l'amour homosexuel. Ici également le costume exerce une influence considérable sur le réveil et l'excitation du penchant sexuel. Je connais un uraniste qui ne peut avoir de rapports avec un autre homme que lorsque ce dernier porte des bottines vernies et des bas noirs. L'acte sexuel lui-même reste cependant la masturbation naturelle. C'est de la même façon que s'explique encore, en partie, la préférence des uranistes pour les militaires. On sait que le même fait existe aussi chez la femme, et jusqu'à présent on n'a pas su encore expliquer d'une façon satisfaisante l'attraction qu'exerce sur la femme l'uniforme militaire. Peut-être est-ce l'idée de courage et de décision intimement liée à celle de l'uniforme, qui séduit la femme ; en effet, d'après le méca-

nisme psychologique cette idée peut exister d'une façon inconsciente, tout en exerçant l'action en question. Peut-être les mêmes causes interviennent-elles dans l'amour de l'uraniste pour le militaire, voire même pour l'uniforme. Toujours est-il qu'il existe des uranistes qui n'ont de rapports qu'avec les militaires. Il faut enfin encore citer dans cette catégorie spéciale les uranistes qui ont des rapports avec des hommes habillés en femme. Ceci n'est pas général, comme nous l'avons déjà dit plus haut, mais il existe des uranistes qui restent froids vis-à-vis des hommes portant le costume masculin, et qui sont excités par un homme habillé en femme.

Je citerai encore ici les uranistes qui ne sont pas excités par des hommes nus. Ces cas sont rares, mais ils existent. Voici ce que m'écrit un uraniste sur ce sujet :... « D'une façon fort curieuse, je ne suis excité que par des hommes habillés ; les hommes entièrement nus, comme on en voit dans les bains romains ou russes, me sont entièrement indifférents, et c'est tout au plus s'ils réveillent en moi un sentiment purement esthétique. » Dans l'amour hétérosexuel, le penchant pour les femmes entièrement ou à demi habillées et l'aversion pour les femmes nues ne sont pas si rares. Des cas de ce genre ont été publiés par Hammond, V. Krafft-Ebing et autres. Je connais un mari qui ne peut avoir de rapports avec sa femme que lorsqu'elle porte une certaine toilette, et il faut qu'elle la garde pendant le coït.

Dans ce groupe du fétichisme des objets rentrent encore les cas où, pour exciter l'homme, la femme doit être habillée d'une certaine étoffe, soie, velours, fourrures, etc. Je ne connais pas de cas de ce genre chez les uranistes.

J'ai dit plus haut qu'à côté du fétichisme des objets, on observe un fétichisme des parties du corps. Dans ce cas l'uraniste n'est plus excité par le mouchoir ou la bottine de l'homme aimé, mais par une partie du corps qui devient l'objet de l'amour de l'uraniste¹; les organes génitaux jouent alors un rôle subordonné, dans tous les cas moins important que chez l'uraniste ordinaire. C'est principalement le pied de l'homme qui est l'objet du fétichisme de l'uraniste, et ce fait existe également dans l'amour hétérosexuel.

La forme pathologique du fétichisme des parties du corps présente, dans l'amour hétérosexuel, des transitions nombreuses conduisant à la simple préférence pour telle ou telle partie du corps particulièrement belle ou bien faite. L'un préfère les cheveux blonds, un autre une petite main, un troisième une jolie bouche. Les romanciers ont utilisé dans leurs romans un grand nombre d'observations de ce genre. C'est ainsi que Belot décrit la bouche de M^{me} X comme exerçant un charme particulier sur les hommes, Il est certain que l'amour pour les nattes peut pousser l'individu jusqu'au vol, comme le montre du reste une observation publiée par Motet.

Je considère aussi² comme pathologiques les cas où les désirs sont satisfaits non pas par le coït *per vaginam*, mais par un autre acte, la masturbation avec la main ou le pied, le coït *inter mammas*, etc. Par contre, je ne considère pas comme pathologiques les cas dans lesquels on éprouve un plaisir particulier à regarder, à toucher, à couvrir de baisers telle ou telle partie du corps. Ces cas sont peut-être déjà

¹ Le fétichisme des parties du corps est également représenté dans les préjugés populaires. A. Wuttsche dit qu'un des préjugés les plus répandus, pour se faire aimer, consiste à mélanger aux mets ou à la boisson de la personne aimée des ongles, des cheveux, etc., de la personne qui aime.

² Comme dans le fétichisme des objets.

anormaux, mais sans être morbides à proprement parler. Si l'on considérait ces cas comme pathologiques, on risquerait fort de confondre l'état normal et l'état morbide, les goûts des hommes étant très variables sous ce rapport. L'un aime une jolie bouche, un autre une chevelure blonde ou brune, un troisième de grands yeux, un quatrième un petit pied. Les exemples suivants montrent de quelle façon certaines parties du corps peuvent exercer une excitation sur tel ou tel individu.

Un médecin, qui n'a jamais présenté la moindre perversion sexuelle, m'a dit qu'il était particulièrement excité par le bras de la femme ; mais en même temps le désir final est le coït *per vaginam*. Toutefois pendant le coït il serre vigoureusement et couvre de baisers le bras de la femme.

Un autre individu, un artiste, est excité par la nuque et principalement par l'endroit de la nuque où commencent à pousser les cheveux. Guy de Maupassant, le célèbre écrivain naturaliste français, considère cet endroit comme appealant tout particulièrement les baisers.

Un troisième individu éprouve une excitation génitale violente aussitôt qu'il aperçoit une femme avec une natte ; les cheveux non tressés en nattes, si beaux qu'ils soient, n'exercent sur lui aucun attrait. Le même individu a une préférence très marquée pour l'oreille. Mais pour l'exciter, l'oreille doit être petite et bien appliquée contre la tête, le lobe non percé et sans boucle.

Tant qu'une certaine limite, dans le fétichisme des parties du corps¹, ne se trouve pas dépassée, les cas du genre de ceux

¹ Une personne m'a écrit que le mot fétichisme ne doit s'appliquer ni aux parties du corps ni aux êtres vivants, cette extension étant contraire au sens même du mot fétichisme. Ce n'est pourtant pas exact. Le mot *fétiche* fut introduit par *de Brosse* (Du culte des dieux fétiches. Paris, 1760) et servit à désigner non-seulement les objets, mais aussi les êtres vivants, comme les tigres, les serpents, etc., qui avaient un rapport avec la religion (Meyers Conversations Lexicon).

que je viens de citer n'ont rien à voir avec la perversion sexuelle morbide. Mais cette limite précise est difficile à déterminer, car nous possédons encore fort peu de matériaux relatifs au fétichisme dans l'amour. Je crois que l'on peut considérer comme pathologiques les cas dans lesquels la perception sexuelle d'une certaine partie du corps ou sa représentation mentale est la condition *sine qua non* de l'excitation voluptueuse. Dans ces cas la femme en tant qu'être féminin ne suffit pas pour provoquer l'excitation, contrairement à ce qui s'observe dans les conditions physiologiques. On pourrait dire que, dans les cas pathologiques, la femme est une sorte d'accessoire à une partie déterminée de son corps qui joue le rôle principal dans l'excitation de l'homme.

Le fétichisme des parties du corps existe aussi bien chez les homosexuels que chez les hétérosexuels.

Dans l'amour homosexuel c'est aussi sur le pied de l'homme aimé que porte le fétichisme. Un individu, par exemple, éprouvera une sensation de volupté toute particulière à embrasser les orteils d'un jeune homme, et cette sensation provoquera l'éjaculation. Embrasser les pieds de l'homme aimé est un acte fréquent parmi les uranistes. Quelques-uns préfèrent encore des pieds qui transpirent, contrairement aux autres qui ont en horreur les pieds couverts de sueur. Un uraniste m'a dit qu'il éprouve une excitation sexuelle violente à aller en canot et à regarder les pieds du batelier.

Quelques-uns m'ont dit être violemment excités par des cuisses d'homme serrées dans un pantalon bien collant. Tarnowsky admet que ce sont les fesses et l'anus de l'homme qui provoquent une excitation violente chez des individus sujets à de l'inversion sexuelle. Albert a déjà publié dans le journal de Friedreich (1859) plusieurs observations sur des maitres d'écoles qui donnaient la fessée à leurs

élèves, la contemplation de la partie du corps découverte provoquant chez eux une excitation violente. Peut-être, dans ces phénomènes, faut-il envisager non seulement la contemplation simple d'une partie du corps, mais aussi la conscience de provoquer la douleur par la fessée — fait sur lequel nous reviendrons encore en parlant du sadisme¹. L'opinion de Tarnowsky d'après laquelle sont pédérastes actifs ceux qui se sentent attirés vers les fesses d'homme, ne me paraît pas fondée. Je connais des hommes sur lesquels les fesses d'homme exerçaient un attrait particulier : ils aimaient à les presser, à les toucher et entraient alors dans une grande excitation sexuelle ; mais il leur eût été impossible, par dégoût, *membrum immitttere in anum*. Il est également erroné, comme le soutient Tarnowsky, que les hommes de cette catégorie n'aient pas de tendances féminines, et cette erreur est due à la division générale, mais inexacte, des uranistes en passifs et actifs.

Outre le fétichisme, on rencontre aussi dans l'amour homosexuel le phénomène appelé masochisme, dont nous avons la connaissance et même l'explication à V. Krafft-Ebing. Le mot vient du célèbre romancier L. von Sacher-Masoch qui, dans ses Nouvelles s'attache surtout à dépeindre des hommes dont la plus grande jouissance est de se sentir subjugués et même maltraités par la femme.

Ce phénomène se manifeste chez eux sous la forme d'un désir d'être battus par la personne aimée. Du reste Krafft-

¹ V. Krafft-Ebing admet aussi que ces cas rentrent dans la catégorie du sadisme.

Ebing considère la tendance masochiste, chez l'homme, comme une perversion ayant beaucoup d'analogie avec l'inversion sexuelle. Il admet notamment que le phénomène de soumission est un état normal du côté psychologique de l'amour chez la femme, tandis que chez l'homme c'est le désir de domination qui existe normalement. Dans le cas contraire, quand c'est l'homme qui recherche la soumission, on a déjà, d'après Krafft-Ebing, affaire à une forme particulière d'inversion sexuelle, en ce sens qu'il faut considérer comme morbide l'existence chez l'homme d'un phénomène qui normalement doit exister chez la femme. Je tiens à insister avec détail sur cette idée fort ingénieuse, qui pourtant n'est pas à l'abri de certaines objections.

Cette conception de V. Krafft-Ebing a été, du reste, déjà formulée par Ramdohr vers la fin du siècle dernier. On sait que J.-J. Rousseau n'éprouvait d'excitation génitale que lorsqu'il était battu par la femme aimée, et Ramdohr, en analysant les amours de Jean-Jacques, arrive à cette conclusion que ce philosophe aimait et sentait à la façon d'une femme. Il préférait toujours jouer le rôle passif.

Le masochisme a existé de tout temps, et à certaines époques il a régné d'une façon épidémique. Un malade de V. Krafft-Ebing compte parmi ces époques le Moyen âge avec ses chevaliers et ses courtisans, soumis à leurs dames comme de véritables esclaves. Bien qu'à un plus faible degré, le même phénomène existait déjà dans la Rome des Césars, ainsi qu'il résulte des écrits des poètes et des écrivains de cette époque. Ramdohr insiste sur ce point que, dans les élégies des poètes de cette époque, la femme aimée est présentée comme la maîtresse et l'homme amoureux comme un esclave chargé de fers.

La soumission d'une personne à une autre peut être psychique ou symbolique, ou bien revêtir un caractère physique.

V. Krafft-Ebing insiste avec raison sur ce fait que le désir qu'ont certaines personnes d'arriver à l'excitation sexuelle au moyen d'une douleur très réelle, se rapproche beaucoup du masochisme on en constitue même une forme bien déterminée. Chez les hétérosexuels, le fait s'observe souvent sous forme de flagellation¹, c'est-à-dire le désir d'être frappé de verges par la femme aimée ; dans tous ces cas, c'est la flagellation sur les fesses qui joue le rôle principal.

Le même phénomène se rencontre aussi chez les homosexuels. Un uraniste que je connais désire souvent être battu par son compagnon et, pour arriver à ce but, il ne trouve rien de mieux que d'exciter sa jalousie. « Une petite scène de jalousie, me disait-il, met mon amoureux dans une excitation particulière, et il finit par me battre. Mais les coups, quand ils viennent de lui, sont pour moi la source des plus grandes jouissances. Je me pâme quelquefois pendant qu'il me bat ».

Un autre uraniste m'a communiqué son autobiographie que je cite ici au point de vue du masochisme. « Les représentations mentales que j'ai au moment où je m'adonne à la masturbation sont de nature sexuelle. A l'âge de 10 à 12 ans je me représentais être soumis à un homme qui m'excitait de diverses façons ; plus tard, quand je devins plus grand, le rôle que je m'imaginai jouer dans l'acte sexuel était toujours analogue à celui de la femme. Les baisers sur l'anus et tout le corps agissaient d'une façon excitante ; mais avant tout j'éprou-

¹ Depuis longtemps certains auteurs considèrent la flagellation des fesses comme excitante. V. sous ce rapport *B. J. Meibomius, Von der Nützlichkeit der Geisselhiebe*, dont la première édition remonte à 1639 ; puis, *De usu flagellorum*, 1670, par *Th. Bartholin* ; viennent ensuite : *La flagellation et son action sur les penchants sexuels*, par *D...*, 1788 (en français) ; *Flagellum salutis*, 1698, par *K. F. Paullini*. Consult. aussi sous ce rapport les écrits de *Heine* chez lequel on trouve des données nombreuses sur cette question.

vais le désir d'être battu, principalement sur les fesses, par l'homme aimé. Je crois que c'est avec volupté que je me serais soumis à tous les mauvais traitements. J'aurais été heureux de recevoir des coups et certain d'éjaculer. C'est une soumission servile à l'homme aimé, allant jusqu'au sacrifice complet de la dignité et marchant de pair avec une fantaisie sans bornes ».

Je connais un autre uraniste qui n'arrive à la satisfaction complète, à l'éjaculation, que si l'homme avec lequel il entretient des rapports lui frotte avec une brosse le dos jusqu'au sang ; cet acte lui est indispensable pour arriver à la jouissance.

V. Krafft-Ebing fait encore entrer dans la catégorie du masochisme un certain nombre d'autres phénomènes. C'est ainsi que certains actes répugnants, ayant leur source dans le désir d'humiliation et d'abaissement de la personne, se rattachent au masochisme. Parmi les faits de ce genre, le plus répugnant qui m'ait été communiqué, se rapporte à un uraniste étranger dont la plus grande passion consistait à *oscula applicare ad anum alterius*. Par l'accomplissement de cet acte, l'uraniste en question, un homme de 30 ans, entre en érection et éjacule. Je connais un autre cas tout à fait analogue.

Il existe des hommes qui, tout en recherchant avec la femme des rapports sexuels, n'éprouvent une entière satisfaction que lorsque *urinam mulieris bibunt*. Le même fait se rencontre quelquefois chez les homosexuels, et on trouve des uranistes qui n'ont de satisfaction sexuelle complète que si *alter immittit urinam in os proprium*. C'est à cette condition seulement que l'uraniste passif est capable d'éjaculer.

V. Krafft attribue au masochisme un grand nombre de cas de fétichisme. Ainsi, pour lui, le fétichisme de la bottine et du pied a pour origine une idée purement symbolique. En effet, recevoir un coup de pied veut dire être humilié et, comme

nous l'avons déjà vu, c'est ce désir d'humiliation de sa propre personnalité qui domine l'uraniste. V. Krafft-Ebing admet donc que, sans que le fétichiste de la bottine s'en rende compte lui-même, cette relation entre l'amour pour la bottine et le désir d'humiliation personnelle existe très réellement et constitue la source du fétichisme, c'est-à-dire du désir inconscient de s'abaisser devant la femme. Un grand nombre de faits plaident en faveur de cette hypothèse. Je connais, par exemple, un homme qui est en même temps masochiste et fétichiste de la bottine : cet homme est excité sexuellement avec la même facilité par une bottine que par le sentiment d'être humilié par une femme. C'est ainsi que certains cas de fétichisme peuvent être rapportés au masochisme.

Je crois pourtant que l'opinion de V. Krafft-Ebing n'est pas à l'abri de toute objection. Il reste toujours difficile d'expliquer, par exemple, pour quelle raison le fétichiste reporte sa passion soit sur des bottines à talons hauts, soit sur des bottines à boutons ou encore des bottines vernies. Si l'on considère la relation étroite qui, dans certaines conditions pathologiques, unit l'instinct sexuel et l'odorat, on pourrait croire que le fétichisme de la bottine doit s'expliquer peut-être par la forte odeur qui adhère aux pieds ou aux bottines¹.

Disons, pour terminer, qu'en 1858 Tardieu avait déjà publié l'observation d'un homme qui entrait en jouissance lorsqu'un autre homme lui marchait sur l'orteil. D'après le même auteur, certains pédérastes se mettent à genoux devant les enfants malpropres et leur embrassent les pieds avec passion. Enfin, dans un intérêt tout historique, citons encore les tendances masochistes de Néron, qui a inventé le jeu suivant. Il se faisait

¹ Bien que la théorie de V. Krafft-Ebing n'explique pas tout, il faut pourtant considérer ce rapprochement entre le masochisme et le fétichisme comme le plus grand progrès accompli dans l'étude théorique de la perversion sexuelle.

coudre dans la peau d'une bête féroce et se précipitait ensuite sous cet accoutrement sur les parties génitales d'hommes et de femmes attachés à un poteau. Et quand cette passion sauvage était satisfaite, il se laissait, d'après Suétone¹, posséder par Doryphore son affranchi. C'est Doryphore qui jouait le rôle de l'époux, comme auparavant Sporus jouait le rôle de la femme, et pendant l'accouplement Néron imitait les cris des vierges qu'on viole !

Il existe encore une forme particulière de la perversion sexuelle qu'on trouve aussi bien chez les hétéro-sexuels que chez les homo-sexuels, et qui n'a pas encore été décrite. Je crois qu'on pourrait la désigner sous le nom de *mixoscopie* (de *μίξις*-union sexuelle, et *σκοπεῖν*-regarder). Pour commencer par les hétéro-sexuels, disons qu'il existe des hommes qui trouvent leur satisfaction, non pas dans le coït avec la femme, mais dans le spectacle d'un autre homme pratiquant le coït. Il existe probablement une certaine parenté entre ce phénomène et le masochisme² si bien étudié par V. Krafft-Ebing. Il est possible que l'excitation soit provoquée par la douleur de voir la femme être possédée par un tiers, et je connais plusieurs cas d'individus n'arrivant à l'excitation génitale que de cette façon. Le même phénomène s'observe chez les homo-sexuels, et Tarnowsky a publié un cas analogue du plus haut intérêt. Il s'agit de deux garçons auxquels un homme avait appris à se masturber. Lui-même se contentait de les regarder et intervenait quelquefois, mais seulement en pédéraste. Cet état ne

¹ *Suétone*, Biographie des Césars, traduite en allemand par A. Stahr.

² Dans Sa « *Vénus en fourrures* » *Sacher Masoch* décrit un cas analogue. Voici un passage de cette nouvelle : « Je trouve dans la souffrance une excitation particulière ; la tyrannie, la cruauté et avant tout l'infidélité d'une jolie femme augmentent ma passion... Pour s'attacher un homme pour toujours, il ne faut pas être fidèle. Quelle est la femme honnête qui fut jamais adorée autant qu'une hétaïre ? Dans l'infidélité de la femme aimée se trouve un charme douloureux qui est la jouissance suprême. »

s'emparait de l'individu en question que par périodes. Toujours est-il que le fait de trouver sa satisfaction dans la pédérastie des autres, doit être considéré comme pathologique.

A l'île de Caprée, l'empereur Tibère se contentait aussi d'assister en spectateur aux actes sexuels entre jeunes gens, et c'est de cette façon qu'il pouvait encore éprouver une excitation sexuelle.

A côté du masochisme, il faut encore étudier le sadisme, qui est l'état opposé du masochisme, et se caractérise par ce fait que le penchant sexuel se manifeste par le désir de battre, de maltraiter et d'humilier la personne aimée. Le mot sadisme vient du fameux romancier français le marquis de Sade (1740-1814), qui fut condamné à la peine de mort pour sodomie, empoisonnement et autres crimes, et écrivit en prison des romans dans lesquels il établissait une parenté étroite entre la volupté et la cruauté. Un grand nombre d'auteurs ont déjà insisté sur les rapports qui existent entre la volupté et la douleur, et ont soutenu que ce qui pour l'un est une douleur peut, dans des conditions pathologiques, constituer pour un autre une source de jouissances. Parmi ces auteurs nous pouvons citer Blumröder, V. Krafft-Ebing, Lombroso et d'autres. Il existe de nombreux exemples qui montrent que la douleur de la victime provoque des sensations voluptueuses chez celui qui martyrise. Mais ce qui caractérise vraiment le sadisme, c'est un rapport étroit entre ce besoin de martyriser et les fonctions génitales. Par conséquent, il ne faudrait rapporter

au sadisme une action cruelle ou brutale ¹ que dans le cas où cette action constituerait une excitation indispensable à l'accomplissement du coït ², ou le supplément nécessaire de celui-ci. Dans l'amour normal on peut déjà trouver certains faits constituant un sadisme très atténué, comme le plaisir que la personne qui aime peut trouver à chagriner la personne aimée par des moqueries et des taquineries.

Les actes de cruauté auxquels le sadiste se livre, dans des conditions pathologiques, sur la femme, et qui lui procurent la satisfaction sexuelle, peuvent consister à la battre, à la blesser, à la souiller de mille manières, à l'attacher, à la tuer même, ce qui, dans ce dernier cas, constitue ce qu'on appelle un meurtre passionnel. Il est probable, du reste, que le viol est souvent provoqué par des tendances sadistes. Ainsi, V. Krafft-Ebing rapporte le cas très intéressant d'un homme auquel le coït ne donna qu'une seule fois une sensation de volupté ; c'est lorsqu'il viola une jeune fille. Lorsque plus tard la même jeune fille consentit au coït, l'homme n'éprouva plus aucune jouissance.

Il est difficile de dire avec certitude si certains faits historiques doivent être attribués à la perversion sexuelle en général et au sadisme en particulier. Il est pourtant certain qu'un

¹ Par conséquent, quand on dit (Physiologie de l'amour moderne, Fragments d'un ouvrage de *Claude Larcher*, recueillis et publiés par *Paul Bourget*, Paris, 1891) : « Il y a comme un sadisme personnel dans notre complaisance dans certaines sortes de douleurs, » la proposition n'est juste que sous certaines restrictions résultant de ce que nous venons de dire.

² Il peut se faire que le sadiste arrive à éjaculer pendant un acte de cruauté, par exemple en battant une femme, en l'étranglant, en faisant couler son sang, ou bien en voyant tuer un animal. Mais l'acte de cruauté peut aussi n'être qu'une invitation au coït, c'est-à-dire un moyen d'excitation génitale. C'est dans cette catégorie de faits que rentre le cas cité par *Hoffman* et *v. Krafft-Ebing*, à savoir l'homme qui ne pouvait avoir de rapport avec des prostituées que si l'on tuait et martyrisait devant lui des poules. Pour plus de détails sur le sadisme, v. la *Psychopatia sexualis* et les *Nouvelles recherches de V. Krafft-Ebing*.

grand nombre de cruautés historiques n'ont pas d'autre origine. Lorsqu'on lit la vie d'Ivan le Terrible, il vient involontairement à l'idée que la cruauté de ce tyran terrible et inhumain tenait peut-être à une perversion sexuelle. Cette supposition est d'autant plus légitime que le fils d'Ivan, Dimitri, éprouvait une jouissance particulière dans le spectacle des convulsions et du sang des moutons, des poules et des oies qu'on tuait devant lui. On sait que le même phénomène se rencontre aujourd'hui encore chez des perversis sexuels qui entrent en érection, et arrivent même à l'éjaculation, quand ils voient tuer devant eux des poules et des oies.

A l'état physiologique, il existe dans le coït des phénomènes qui rappellent le sadisme, bien que le désir conscient de provoquer la douleur fasse défaut. Ainsi, dans cette catégorie de faits on peut citer l'action de se serrer, de s'embrasser violemment pendant le coït. Il peut même arriver qu'on se morde jusqu'au sang, lorsque, comme le relève Roubaud dans son travail remarquable, l'une des parties oublie complètement, dans son extase voluptueuse, l'existence de l'autre partie. Le même phénomène existe aussi chez les uranistes, et j'en connais un qui portait sur son corps des traces de sévices de ce genre. Je ne connais cependant pas de cas de sadisme bien prononcés parmi les homosexuels. On m'a bien dit d'un uraniste qu'il trouvait sa jouissance en maltraitant l'homme qu'il aimait : mais la personne en question a nié le fait et ne voulait même pas avouer ses tendances uranistes qui étaient pourtant bien connues.

D'un autre côté, on a publié ¹ des actes de sadisme basés sur l'homosexualité. Un cas qui rentre bien dans cette caté-

¹ On croyait autrefois, lorsqu'un homosexuel avait maltraité ou même tué un individu, que le fait était très fréquent parmi les homosexuels. Pourtant, lorsque l'acte de cruauté a une origine sexuelle, il est très rare et en tous les cas pas plus fréquent que dans les cas d'amour hétérosexuel.

gorie a été publié par Gyurkovechky. Il s'agissait d'un garçon de 15 ans, P, qui avait un ami, un nommé B, âgé de 14 ans. La mère de ce dernier avait remarqué que son fils portait des meurtrissures sur les bras, les reins et les cuisses. On apprit que B était payé par P pour se laisser fortement pincer par lui. Quand B criait et pleurait de douleur, P continuait à le pincer d'une main et se masturbait de l'autre. Interrogé, P a avoué que la masturbation, au moment où B criait, lui procurait la plus grande jouissance. P était épileptique et possédait une hérédité nerveuse très chargée.

On connaît, du reste, par différentes publications d'autres cas de sadisme chez des homosexuels ; ils se rapportent à des garçons soumis à toutes sortes de mauvais traitements, de mutilations, etc. Plus récemment, on a beaucoup parlé du cas de von Zastrow, rapporté par Ulrichs, en 1869, dans son « Incube ». V. Zastrow recherchait les jeunes garçons impubères, et fut poursuivi devant les tribunaux pour toutes sortes de mauvais traitements qu'il leur avait infligés : morsures à la face, plaies, arrachement des testicules, etc.¹.

A côté de ce cas, Ulrichs a réuni dans son livre un certain nombre d'autres cas de sadisme relevés parmi les homosexuels. Il cite notamment le maître d'école J. Pellanda, de Landsberg, qui, en 1713, avait une telle passion pour les garçons, qu'il leur mordait les joues jusqu'au sang. Il rapporte aussi l'histoire d'un uraniste qui délirait pendant l'acte sexuel, lorsque l'homme avec lequel il avait des rapports et qu'il maltraitait pendant le coït, se tordait de douleur. Il rappelle encore le mot de J. v. Görres qui disait que le désir sexuel est frère de l'assassinat, et il fait, à cette occasion, intervenir le mar-

¹ Peut-être faut-il compter parmi ces faits le cas publié par *KasperLiman* dans son traité de médecine légale, où un homme qui pratiquait la masturbation mutuelle avec un garçon avait tellement mutilé le pénis de celui-ci qu'il en resta entièrement déformé.

quis de Sade, célèbre par ses cruautés envers les garçons et les jeunes filles.

Qu'il nous soit permis de rappeler ici deux faits historiques pouvant être rapportés au sadisme chez des homosexuels.

Tibère, après avoir fait boire à des hommes du vin en quantité, leur faisait lier le pénis de façon à provoquer chez eux de violentes souffrances dues à la rétention d'urine aussi bien qu'au resserrement du lien. L'autre fait se passe au Moyen âge. Il a trait à un procès retentissant qui eut lieu en 1440, sous le règne de Charles VII, roi de France. Un maréchal français, Gilles de Laval, sire de Rayes, avait violé et tué un nombre considérable d'enfants, parmi lesquels beaucoup de garçons. Il fut condamné et mourut sur le bûcher en 1440. Il est particulièrement intéressant de constater que Gilles de Laval soutenait qu'il avait été amené à ces atrocités par la lecture de Suétone qui, comme on sait, a décrit la perversion sexuelle des empereurs romains.

Je veux encore citer ici un cas relatif à un homme atteint de perversion sexuelle. Ce cas est très curieux dans son genre, il a occupé beaucoup de personnages officiels, et c'est grâce à leur obligeance que j'en ai eu connaissance. D'après les débats du procès qui eut lieu, on ne peut dire s'il s'agit seulement d'une mauvaise plaisanterie, ou si l'on est vraiment en présence d'une perversion morbide. Quoi qu'il en soit, le cas est très intéressant.

Il s'agit d'un monsieur A, atteint de perversion sexuelle, qui, vivant à l'étranger, avait engagé un domestique B sans le connaître. A fit louer une villa en province et y envoya son domestique, tandis que lui-même restait à l'étranger et lui donnait par lettres ses instructions sur la façon dont il devait recevoir un certain C et le forcer à se prêter à la pédérastie. C devait, d'après une lettre de A à B, se rendre à la villa, porteur d'une lettre de A, et B devait faire avec C ce que lui

dirait A. Les instructions envoyées par A à B sont empreintes d'un tel cynisme, que si l'on ne connaissait pas la fin de l'histoire, on pourrait prendre A pour un malfaiteur des plus dangereux. Je donne plus bas les instructions en question, dans lesquelles j'ai traduit en latin les expressions particulièrement obscènes et impossibles à transcrire telles quelles dans un livre. Ces instructions sont adressées par A, uraniste, à B, également uraniste, qui devait forcer C à se prêter à la pédérastie.

§ 1

Le premier soir où tu auras le bonheur de le surprendre volant les cuillers d'argent¹, tu fermeras les portes, et lui diras que tu le feras mettre en prison comme un vulgaire voleur. Tu lui diras alors que tu as reçu de moi les lettres qu'il m'avait écrites (et que tu auras déjà brûlées auparavant) et que tu les remettras à la police.

Il sera pris d'une peur atroce et se jettera à tes pieds pour implorer grâce.

Alors tu lui diras que tu ne le dénonceras pas, mais à la condition qu'il devienne ton esclave, sans être payé, et ta *meretrix*, pour le temps que tu voudras.

§ 2

S'il consent, tu le dompteras le soir même de cet entretien. Tu lui retireras sa veste et lui attacheras les mains derrière le dos comme à un forçat. Tu ôteras ensuite ses chaussures et ses bas, et ne lui laisseras pour tout costume que son pantalon et sa chemise.

¹ C. devait donc en apparence être forcé, de cette façon, à se prêter à tous les mauvais traitements ; v. le passage ultérieur où il est dit que C. aura seulement le choix entre l'esclavage et la dénonciation à la police.

§ 3

Tu appelleras tous tes collègues qui habitent la maison. Vous vous mettrez confortablement à table et boirez un petit tonneau de bière que je vous enverrai pour ce même soir, et vous fumerez des cigares que je vous ferai parvenir en même temps.

Lorsque vous serez bien à votre aise, *ei vestem detrahitis et facitis quæ vultis*. Il sera forcé de vous laver les pieds et vous pouvez *semen ejaculare in os suum, vel debet oscula dare natibus vestris*, si cela vous amuse. Vous pouvez vous livrer sur ce garçon aux choses les plus énormes ; il se prêtera à toutes vos fantaisies.

§ 4

Pour la nuit, on lui mettra des fers au cou et aux pieds, car s'il arrive à s'échapper, c'en est fait de ton pouvoir.

§ 5

Comme couche, il aura une botte de paille et une vieille couverture ; pas de lit.

§ 6

Tous les soirs il vous lavera à tous les pieds, ce qui est très agréable pendant les chaleurs de l'été.

§ 7

S'il pleuvait, on lui donnerait des sabots afin qu'il ne prenne pas froid.

§ 8

Tous les matins tu le feras raser et lui donneras pour cela 10 pfennings.

§ 9

Il ne devra prendre la parole que lorsqu'on l'interrogera.

§ 10

Lorsque tu auras à sortir, ou qu'il n'y aura personne à la maison, tu lui remettras les fers pour être sûr qu'il ne se sauvera pas ni ne fera de sottises.

§ 11

Quand tu le battras, tu le feras à la façon russe. Tu prendras une échelle que tu mettras contre un mur, puis tu l'attacheras, les pieds en bas, les mains par dessus la tête, aux barreaux de l'échelle. Ensuite *detrakis ei vestem (Denudas eum si vis)*.

Le corps sera attaché par une corde. Tu prendras ensuite un knout et tu lui en donneras quelques coups sur *nates denudatas*. Ne le bats jamais de toutes tes forces, car c'est un garçon faible et il souffrira atrocement là où un homme vigoureux ne sentirait rien.

§ 12

Chaque fois qu'il ne t'écouterà pas, tu le battras de verges.

§ 13

Il doit faire tous les ouvrages de la maison.

§ 14

Maintenant je te décrirai certains plaisirs qu'on ne connaît qu'en Russie et en Turquie.

§ 14 a.

Les plaisirs en question sont un peu communs, mais quand, comme toi, on possède un garçon auquel on peut faire faire tout, il ne faut pas s'en priver.

Ici, en Russie, il faut payer pour cela un argent fou ; toi, homme heureux, tu l'auras pour rien.

§ 14 b.

Denudas te ipsum eumque. Deinde collocas te in ventrem alterque pedes tuos lingua lambere debet, præcipue inter digitos et plantam, longum tempus; si erectionem habes, decumbis eo modo ut alter una manu membrum tuum alteraque testiculos tuos fringat; eodem tempore nates tuas lambere debet linguamque immittere in anum tam profunde quam potest, quoad ejaculationem seminis habes. Id est pulcherrimum quod habere possis.

§ 14 c.

Denudas eum ejusque manus illigas post tergum ligasque quoque pedes; collocas eum in dorsum, faciem superiorem, membrum in ejus os immittis; si semen tuum ejaculatur, ei non licet exspuere semen; potius membrum tuum in alterius ore manet quoad devoravit ultimam guttam. Simplici modo ad hunc finem pervenire potes, bene tenendo alterius caput, si semen ejaculatur; ita debet devorare utrum velit annon. C'est le procédé turc.

§ 15

Quand il aura tout appris, tu m'écriras; je viendrai alors en personne, et si tout va bien, je te ferai cadeau de 500 marks.

Ce à quoi je tiens le plus, c'est que *lingua lambere possit atque in ejus os semen ejaculetur, dum semen non exspuit*. Il faudra lire tous les jours mes instructions afin de ne rien oublier.

Dans ces instructions tu trouveras tout ce que tu auras à faire avec ton esclave, et je te demande, dans ton propre intérêt, d'exécuter à la lettre tous mes ordres.

§ 16

Comme nourriture tu lui donneras beaucoup de lait, du pain noir, de l'eau, des œufs, des légumes, des choux, des navets, des pois, des pommes de terre. Il n'aura de la viande que le dimanche.

§ 17

Tous les dimanches il sera libre de 10 heures du matin à midi, et il pourra sortir. Il pourra alors remettre ses bas et ses bottes. Jamais dans la semaine. Mais s'il ne rentre pas à midi sonnant, il sera battu de verges.

§ 18

Tu lui apprendras donc les choses suivantes :

1° Cultiver le jardin et les champs.

2° Brosser les habits et cirer les chaussures.

3° Nettoyer l'escalier.

4° Dormir la nuit avec les fers (des fers au cou et des fers aux pieds).

5° Laver les pieds à son maître.

6° *Ut in os semen injiciatur atque semen devoret.*

7° *Pedes natesque lambere.*

Tu sais que je tiendrai parole ; tiens par conséquent la tienne et fais tout ce que je te dis.

§ 19

Tous les deux jours tu m'écriras une lettre détaillée, de plusieurs pages, pour me dire ce que tu fais avec ton esclave, et où tu en es de son instruction. C'est ton esclave qui portera la lettre à la poste et la fera recommander ; il t'en remettra le reçu. Je désire surtout qu'il sache que tu m'écris afin qu'il voie bien que tout se fait d'après mes ordres.

§ 20

Lorsqu'il vous servira le soir à la maison, *vestum detrahere debet*. A la maison, en véritable esclave, il doit marcher tout nu et garder tout au plus sa chemise.

Pour ne rien oublier, tu reliras tous les soirs mes instructions.

Réponds-moi de suite pour me dire si tu te sens capable d'exécuter consciencieusement et à la lettre toutes mes instructions.

Je te livre donc mon ancien domestique, en punition de tous les tours qu'il m'a joués. Tous ses effets, à l'exception du pantalon, de la chemise et des pantoufles, t'appartiennent ; de même l'argent comptant que tu trouveras sur lui.

Je te permets de faire avec lui tout ce que tu voudras, tout ce qui te passera par la tête.

Il a le choix, ou bien de faire tout ce que tu lui ordonneras, et sans être payé ; ou bien être dénoncé à la police.

Pour le moment, tu es son seul maître.

Je viendrai moi-même le 21 Août. J'attends tes lettres tous les mercredis et samedis.

A.

Telles sont les instructions données par A à B afin de contraindre C à la pédérastie.

Comme le lui avait dit A, B loua une villa où il attendit l'arrivée de C. C devait apporter une lettre de A et B devait aussitôt retenir le porteur de la lettre. En effet, B reçut un

jour, à la villa, la visite de C, porteur d'une lettre de A. C parvint toutefois à s'échapper aussitôt et B ne put exécuter les ordres de A.

Mais le fait le plus curieux de l'affaire, c'est que, peu de temps après, les autorités mises au courant purent établir que A et C n'étaient qu'une seule et même personne. A voulait donc que B le maltraitât lui-même, c'est-à-dire le forçât lui-même à s'adonner à la pédérastie.

Doit-on admettre qu'il s'agissait là d'une simple plaisanterie, comme A le soutint pendant l'instruction, ou de tendances masochistes greffées sur une perversion sexuelle ? La fuite de A au moment où B, commençait à appliquer sérieusement les instructions reçues, ne constitue pas une preuve contre la prévention de masochisme, car A a pu ne pas trouver à son goût la personnalité de B qu'il ne connaissait pas auparavant. Il est aussi possible que, malgré ses tendances masochistes, A ait eu peur, au dernier moment, devant les mauvais traitements qui l'attendaient. Il me paraît impossible de voir dans des préparatifs aussi bien combinés une simple plaisanterie. Et si l'on n'accepte l'idée de masochisme, toute cette histoire doit être attribuée à une sorte d'irresponsabilité complète de A, âgé à ce moment de 30 ans.

Nous venons d'étudier, parmi les perversions sexuelles se rattachant à l'inversion du sens génital, le fétichisme, le masochisme et le sadisme. Il nous reste maintenant à dire quelques mots de certaines perversions qu'on rencontre du reste aussi bien chez les hétéro que chez les homo-sexuels.

De même qu'il se trouve des hommes hétéro-sexuels qui se sentent attirés, non pas vers la femme faite, mais vers la petite fille impubère, de même on rencontre des uranistes qui recherchent non pas l'homme, mais le petit garçon. Nous avons déjà dit que ce phénomène était particulièrement fréquent dans l'ancienne Grèce, comme le montre, du reste, un certain passage du banquet de Platon où Pausanias demande une loi contre l'amour pour les garçons. Dans une affaire qui passa devant les tribunaux d'Amiens en 1856, il était question d'un homme qui attirait de jeunes garçons et se livrait sur eux à des actions obscènes. Cette affaire a été publiée en détail par Tardieu ¹.

Il ne faudrait pas croire que, dans tous les cas d'inversion sexuelle, il existe une sorte de répugnance à entretenir les rapports avec de jeunes garçons. Il existe des uranistes adultes qui se sentent attirés vers des individus du sexe masculin n'ayant pas leur puberté, et dépourvus de barbe. On constate très souvent que, dès leur enfance, les uranistes se sentent attirés vers leurs camarades, c'est-à-dire vers des enfants, des garçons. Chez les homosexuels ce phénomène existe aussi, seulement il est beaucoup plus rare.

Un fait analogue à cet amour des uranistes pour les garçons se rencontre quelquefois chez des femmes qui entretiennent des rapports avec des garçons encore très jeunes. Anjel ² a publié un cas de ce genre ³.

Tarnowsky cite le cas d'un homme de 26 ans, psychopathe

¹ D'autres cas analogues sont rapportés dans le traité de médecine légale de *Casper-Liman*. Quelques-uns de ces cas sont entachés de sadisme, qu'on rencontre plus souvent dans les rapports entre homme adulte et enfants qu'entre uranistes adultes.

² Arch. f. Psychiatrie, 1884, xv.

³ Les cas de femmes adultes entretenant des rapports avec des garçons très jeunes sont encore assez fréquents. *Tardieu* a pu réunir 10 de ces observations, dont quelques-unes de *Devergie* et de *Casper*. Il s'agit pres-

au plus haut degré, qui pratiquait la pédérastie avec un garçon de 2 ans. L'observation est de S. W. Mierzejewski.

A ce penchant pour les jeunes garçons il faut opposer les cas de passion pour les vieillards à barbe blanche. Je connais un cas de ce genre qui se rapporte à un jeune avocat. Au point de vue de la dégénérescence psychique, Tarnowsky considère cette passion pour le vieillard comme de très mauvais augure. Je ne crois pourtant pas que cette sorte d'inversion sexuelle puisse servir à mesurer le degré de la dégénérescence psychique.

Parmi les autres perversions qu'on rencontre chez les uranistes, je puis encore citer l'excitation provoquée par les statues. Certains uranistes vont jusqu'à embrasser les statues d'hommes qui leur plaisent. Un malade exprimait à V. Krafft-Ebing son mécontentement au sujet des feuilles de vignes qui, chez les statues d'hommes, remplacent les organes génitaux¹. Athénée raconte l'histoire d'un grec qui, s'étant amouraché de la statue de Cupidon, accomplit sur elle l'acte sexuel.

Le viol des cadavres (la nécrophilie) n'est pas limité exclusivement aux cadavres d'un autre sexe. Du reste, pour V. Krafft-Ebing ce phénomène est de nature sadique. On connaît d'ailleurs le cas publié par S. Michéa, en 1849, d'un sergent, du nom de Bertrand, qui couvrait les cadavres de baisers, les caressait, les embrassait et les violait finalement ; d'autres fois, il coupait le cadavre en morceaux et se masturbait en les regardant. Bertrand accomplissait aussi bien ces actes avec des cadavres des deux sexes.

Il existe encore d'autres perversions qui sont du domaine de l'inversion sexuelle. Je connais un uraniste qui n'exige pas

que toujours de garçons de 5 à 13 ans et de femmes de 18 à 30 ans, le plus souvent des domestiques. Mais, dans un cas de Casper, il s'agit d'une mère qui abusait de son fils, âgé de 9 ans.

¹ Une remarque absolument identique me fut faite par un autre uraniste.

que son compagnon lui touche les organes génitaux : il se contente d'une excitation générale du sens du tact. Il se fait frotter par son compagnon le corps, la peau du front et de la nuque : cela lui suffit pour entrer en érection et avoir une éjaculation. Cette excitation sexuelle par irritation tactile s'observe aussi dans les rapports hétéro-sexuels.

L'inverse a souvent lieu, c'est-à-dire que l'excitation d'une partie du corps d'un uraniste provoque chez l'autre l'éjaculation. On m'a raconté le cas d'un homme qui entraînait en érection, et arrivait à éjaculer, lorsqu'il léchait l'intérieur de l'oreille d'un autre homme.

Je terminerai ici le chapitre des phénomènes de perversion observés dans les cas d'inversion sexuelle. Le sujet est loin d'être épuisé ; pour en faire une étude complète, il faudrait écrire tout un livre et tenir compte de l'individualité de chaque malade et des particularités de sa perversion.

Il aurait été intéressant d'en faire une étude comparative suivant les époques. Les livres relatifs à l'histoire de l'amour sont muets sur ce sujet. Je crois pourtant que, dans des époques différentes, la perversion sexuelle a varié dans certaines limites, et cette supposition me paraît pouvoir se baser sur les changements fréquents de la mode. J'ai déjà étudié plus haut l'influence du costume sur l'instinct sexuel. Les changements de mode doivent donc exercer une influence sur ce phénomène ; ainsi, si nous prenons pour exemple un fétichiste de la bottine, il faut bien admettre que le fétichiste moderne n'est pas excité par la même bottine que celui du siècle der-

nier. L'influence de la mode sur l'instinct sexuel et, plus encore, l'influence de l'instinct sur la mode, me paraît hors de doute ¹. Il est démontré aujourd'hui que les nouvelles modes sont imposées souvent par le demi-monde, et nos dames ne font aucune opposition pour les adopter. R. Schultze dit (Les Folies de la Mode) ceci : « C'est un fait démontré qu'un grand nombre de modes nouvelles, les jupes, les garnitures, les chapeaux fantastiques, etc., nous viennent des célébrités du demi-monde parisien, et n'en acquièrent pas moins la vigueur d'une loi draconienne. Il est notoire que le beau-monde parisien connaît cette source, mais cela ne l'empêche pas de prendre pour modèle les femmes du demi-monde, qui font la loi ».

¹ On trouvera des matériaux précieux relatifs au fétichisme du costume dans la nouvelle (2^{me}) édition des « Neue Forschungen auf dem Gebiet der Psychopathia sexualis » par v. Krafft-Ebing, 1891. Cette édition a paru quand mon livre était déjà sous presse.

VI

L'HERMAPHRODISME PSYCHO-SEXUEL

Nous avons déjà vu qu'il existe des hommes qui sont attirés tantôt vers l'homme tantôt vers la femme. Casper avait déjà parlé de ces individus qui ont des rapports tantôt avec des hommes tantôt avec des femmes, et il attribuait ce phénomène à une sorte de dégoût pour les femmes survenant chez des hommes qui en ont abusé. Il ne connaissait évidemment pas les cas dans lesquels la prédisposition morbide à l'hermaphrodisme psychique existe dès le début et se manifeste, suivant les circonstances, sous forme de désir sexuel tantôt pour l'homme, tantôt pour la femme. Il paraît du reste que, dans l'antiquité, et principalement dans l'ancienne Grèce, l'hermaphrodisme psychique existait déjà.

V. Krafft-Ebing, qui a cherché à classer les divers degrés d'inversion sexuelle congénitale, a établi les formes suivantes : 1° L'hermaphrodisme psychosexuel dans lequel, avec une prédominance marquée des tendances homosexuelles, on trouve des traces de tendances hétérosexuelles. 2° L'homosexualité ; toute tendance vers l'autre sexe est absente, et le penchant sexuel ne porte que sur les individus du même sexe. 3° L'effémination, dans laquelle tout le côté

psychique de l'individu subit une déviation en rapport avec son inversion sexuelle. 4° L'androgynie, dans laquelle il existe même une transformation physique en rapport avec l'inversion sexuelle. — Cette division de V. Krafft-Ebing est très pratique, et il est certain qu'un très grand nombre de cas d'inversion sexuelle peuvent être rangés dans l'une ou l'autre de ces catégories. Toutefois, on peut quelquefois rencontrer des difficultés de classement, ce qui n'a rien de surprenant. C'est ainsi que, dans certains cas d'effémination très accusée, j'ai vu des hommes, dont toute la façon d'être et d'agir rappelait celle de la femme, avoir par moment des rapports avec des femmes et y trouver une satisfaction complète. Les cas de ce genre rentrent donc en même temps dans les groupes 1 et 3.

Je voudrais toutefois élargir davantage cette notion de l'hermaphrodisme psychosexuel. Je connais notamment une série de cas où le penchant hétérosexuel prédomine d'une façon très nette et où, pourtant, les individus sont pris de temps en temps de désirs homosexuels. Ces individus devraient compter parmi les hermaphrodites psychosexuels, bien que V. Krafft-Ebing admette que, dans ces cas, le penchant hétérosexuel ne se trouve qu'à l'état rudimentaire. Dans tous les cas, je crois qu'en raison de la quantité des cas de transition, il ne faudrait pas exclure de l'hermaphrodisme psychosexuel les cas dans lesquels le penchant alternatif pour l'homme et la femme ne dure que peu de temps ou s'étend sur toute une période de la vie.

On comprend facilement que l'inversion sexuelle ne se sépare pas de la vie sexuelle normale d'une façon bien nette, comme par un fossé infranchissable. Comme partout, on trouve ici des cas intermédiaires allant d'une simple trace d'amour homosexuel jusqu'à l'uranisme le plus accusé.

Chez un individu, par exemple, on trouvera le désir passer de toucher simplement l'homme qui lui est sympathique. Ce désir, une fois satisfait, disparaît immédiatement, pour ne plus jamais reparaitre.

Un autre individu éprouvera un penchant très vif pour un homme et sera saisi d'inversion sexuelle chaque fois qu'il le verra, tandis que, à part cela, il sera tout à fait normal au point de vue sexuel.

Un troisième ressent déjà une excitation sexuelle non seulement à la vue de tel ou tel individu, mais aussi à la vue d'hommes rentrant dans une catégorie déterminée, hommes vigoureux à cheveux blonds, par exemple ; et quand il ne se trouve pas en présence d'un homme de cette catégorie, ses sensations sexuelles restent normales. Un homme, qui a été en proie à cette forme d'inversion sexuelle, m'a décrit son état de la façon suivante :

« Mon mal consistait en ce que j'étais continuellement lancé des sensations féminines aux sensations masculines, et inversement. Le corps d'un homme exerçait sur moi une influence irrésistible et surexcitait mon imagination, mais en même temps j'éprouvais le désir passionné d'embrasser une femme. Pendant mon enfance, j'étais déjà excité par la beauté de l'homme et de la femme. Depuis l'âge de 7 ans, je me suis adonné à une masturbation effrénée en pensant, pendant l'acte, à des hommes. Par deux fois je suis parvenu à m'échapper de cet enfer ; maintenant cela ne m'est plus possible. Mon imagination malade me fait considérer comme particulièrement désirables les hommes blonds, vigoureux, en pleine santé. Cet

état m'est très pénible, mais je ne puis pas y résister. Ce qui me fait surtout perdre la tête, ce sont les cuisses et les hanches des hommes ; de même un pénis très volumineux..... »

L'homme en question est aujourd'hui entièrement guéri de son penchant homosexuel. Il est en tout cas curieux de voir que les hommes bruns lui étaient indifférents et qu'il n'était excité que par une tête blonde « vraiment germanique ».

Un autre encore pourra présenter un égal penchant tantôt pour le sexe masculin, tantôt pour le sexe féminin, qu'il s'agisse des blonds ou des bruns, des blondes ou des brunes.

Il existe encore d'autres variétés où l'inversion sexuelle prédomine, le penchant hétérosexuel n'apparaissant qu'accidentellement. Quelquefois, comme le fait observer V. Krafft-Ebing, ce penchant ne se manifeste que dans les rêves et joue un rôle tout à fait secondaire dans la vie ordinaire.

On peut trouver, dans la vie de certains uranistes à inversion sexuelle typique, de courts épisodes où ils se sont sentis attirés vers une femme. Je connais le cas d'un uraniste endurci qui, dans un bal masqué, avait rencontré une jeune fille vers laquelle il se sentit attiré : il eut avec elle des rapports sexuels. Mais, après l'acte, il fut pris d'un tel dégoût, qu'il s'enfuit pour ne plus jamais la rencontrer. Dans un autre cas, un uraniste fut pris d'une passion violente pour une jeune fille et crut pouvoir la satisfaire par un rapprochement sexuel ; seulement, par suite de la différence des conditions sociales, il ne parvint jamais au but. Les faits de ce genre ne sont pas très rares dans la vie des uranistes.

Quelques-uns sont convaincus de l'inutilité des rapports avec la femme. Quand ils ont un penchant passager pour les femmes, ils préfèrent attendre patiemment le retour de leurs goûts homosexuels. Tel est le cas d'un nommé X. X a pratiqué souvent le coït avec des femmes et il y trouvait pleine et entière satisfaction ; pourtant, il ne croit pas pouvoir se débar-

rasser à jamais de l'amour pour les hommes car, à la simple vue d'un homme qui lui est sympathique, il se manifeste chez lui une excitation génitale. X affirme qu'il ne tentera plus d'avoir des rapports hétérosexuels, quand même il se sentirait attiré vers la femme.

D'autres, au contraire, cherchent à utiliser ces périodes pour avoir des rapports avec des femmes.

Dans certains cas on est obligé d'admettre que le penchant homosexuel survient d'une façon périodique, fait sur lequel Tarnowsky insiste d'une façon toute particulière. Tarnowsky compare cet état à la dipsomanie, pour cette raison que, dans les deux cas, il existe une conscience de l'impossibilité de toute résistance. Tarnowsky cite également des cas très intéressants d'individus à inversion sexuelle périodique, qui savent d'avance à quel moment ils seront pris de leurs accès; les malades en question prennent alors des arrangements pour que tout se passe en secret et échappe à leur entourage.

V. Krafft-Ebing croit que les hermaphrodites psychosexuels ne sont pas très rares. Comme ces hommes sont souvent mariés et ne manifestent que par moment de la froideur à leurs femmes, leur conduite ne paraît pas suspecte. Je connais personnellement plusieurs de ces hermaphrodites, qui ont des rapports tantôt avec leur femme, tantôt avec des hommes.

Chez un grand nombre d'hermaphrodites, le sexe de l'individu vers lequel ils se sentent sexuellement attirés ne joue en général aucun rôle. Ils ont un penchant pour un certain type, et le sexe du type n'est, pour eux, d'aucune importance. Ce qui joue le rôle principal dans leur passion, c'est la tête de l'individu, les uns aimant une tête blonde avec des cheveux coupés court, d'autres des traits fins, etc., abstraction faite de ce que la tête appartient à un homme ou à une femme. Certains uranistes ne sont excités que par des femmes à l'aspect

masculin, par des femmes, par exemple, qui portent les cheveux courts.

J'ai remarqué qu'un certain degré d'hermaphrodisme se rencontre assez souvent avant le développement complet des organes génitaux. On sait du reste que le penchant de certains garçons pour d'autres a décidément un caractère sexuel et qu'après la puberté ce penchant disparaît de plus en plus. Ce qui prouve l'existence d'un penchant sexuel avant la puberté, c'est que ces garçons ont souvent des érections quand ils jouent avec leurs camarades et les embrassent. Cet hermaphrodisme psychosexuel avant la puberté me paraît particulièrement fréquent dans les cas d'inversion sexuelle. Un de mes malades, fétichiste de la bottine, dont l'histoire se trouve publiée en détail dans la dernière édition de la *Psychopathia sexualis* de V. Krafft-Ebing, fut pris de ce fétichisme pendant son enfance. Enfant, il voulait toujours embrasser les bottines de son professeur, couvrir de baisers les bottines de ses camarades; vers la même époque il éprouva une passion pour les bottines d'une petite fille. Après la puberté, ce penchant devint hétérosexuel en ce sens que son fétichisme ne portait que sur des bottines de femmes, de femmes du monde en particulier.

Niemeyer¹ insiste aussi sur la passion que certains garçons

¹ A. H. Niemeyer, Grundsätze der Erziehung und des Unterrichts. 3 Bde. IX Aufl. Halle, 1834-1835. Ce livre, qui envisage les phénomènes sexuels au point de vue pédagogique, mérite d'être cité. L'auteur étudie cette question

éprouvent pour d'autres, cette passion n'étant pas sans analogie avec l'amour. D'après lui, c'est le réveil de l'instinct génital qui se fourvoie et ne trouve pas son chemin.

Quand l'instinct génital est inversé, cette inversion peut se manifester avec une intensité plus ou moins grande. Parmi les hétérosexuels, tel ou tel individu éprouvera un penchant sexuel plus ou moins violent : il en est de même chez les homosexuels, mais chez ces derniers, les hypéresthésies ou les exagérations de ce penchant paraissent plus fréquentes.

L'aversion pour tel ou tel sexe peut aussi varier beaucoup comme intensité, et, depuis la simple antipathie sexuelle, jusqu'à l'horreur la plus intense, on peut trouver de nombreux intermédiaires (V. Krafft-Ebing).

Si l'on se rapporte à un cas publié par Westphal, il existerait une forme incomplète d'inversion sexuelle, en ce sens que l'homme très efféminé et ayant du goût pour les costumes de femme, est sexuellement attiré vers la femme. Cet état peut survenir périodiquement. Un malade de Westphal qui présentait cette forme, disait que lorsqu'il arrive à triompher de son penchant, il est pris d'accès d'angoisse qui ne disparaissent que quand sa passion est satisfaite. Ce malade qui niait avoir des rapports avec des hommes, présentait, dans sa vie ordinaire, une effémination complète. Il jouait les rôles de femmes dans une troupe de comédiens et adorait s'occuper d'ouvrages de dames.

Westphal insiste avec raison sur les difficultés qu'on éprouve à comprendre ces malades. Il arrive souvent que les

sans fausse pédanterie. La vérité ne lui paraît être ni dans l'ignorance dans laquelle on tient les enfants pour tout ce qui se rapporte à l'instinct sexuel, ni dans l'enseignement trop complet, surtout quand il s'agit de faire disparaître chez les enfants les mauvaises habitudes. *Niemeyer* cite *Quintilien* et *Rousseau* pour prévenir les maîtres du mauvais effet que peuvent avoir les punitions corporelles. Citons encore, à propos de Rousseau, l'étude de *Möbius* sur la maladie de *J. J. Rousseau*.

hommes s'habillent en femme pour pouvoir plus commodément commettre des vols et mettre la police sur une fausse piste. Ce point était à envisager dans le cas cité par Westphal, car son malade avait en effet commis antérieurement une série de vols. Westphal arriva pourtant à se convaincre que son malade avait un désir morbide de s'habiller en femme.

VII

ÉTILOGIE

Les causes de l'inversion sexuelle sont nombreuses et diffèrent avec chaque auteur. Casper divisait les malades en deux groupes, l'un dans lequel le penchant pour le même sexe était congénital, et l'autre dans lequel il était acquis, par suite d'abus de coït avec la femme, abus provoquant une sorte de dégoût. Nous verrons plus loin que ces idées de Casper sont encore partagées aujourd'hui entièrement ou en partie par un grand nombre d'auteurs. C'est ainsi qu'à côté des deux groupes de Casper, Gley ¹ admet l'existence d'un troisième dans lequel l'inversion sexuelle est dû à ce que l'acte accompli d'abord par curiosité malsaine devient plus tard une habitude. Tarnowsky accepte d'une façon générale la division de Casper, mais fait en même temps rentrer dans le second groupe les cas d'inversion sexuelle due à la mauvaise éducation, au mauvais exemple, à certaines maladies mentales. Mantegazza ne s'étend pas beaucoup sur l'étiologie de l'inversion sexuelle dans son étude anthropologique et historique des rapports sexuels chez l'homme. Pour lui l'origine de toutes les per-

¹ Revue philosophique, 1884. Vol. XVII, p. 66. *Gley*. Les aberrations de l'instinct sexuel, d'après les travaux récents.

versions sexuelles peut être ramenée à deux causes : la difficulté de pratiquer le coït à l'état normal et le désir de se procurer un nouveau plaisir. V. Krafft-Ebing distingue aussi l'inversion sexuelle acquise de la congénitale. Il croit que certaines causes (que nous énumérons plus loin), et principalement l'abus sexuel et l'onanisme, peuvent, plus tard, provoquer l'inversion sexuelle chez un individu normal. Ces causes interviendraient surtout avec efficacité à l'époque du développement des organes génitaux, opinion partagée également par Tarnowsky. Contrairement à l'inversion sexuelle acquise, l'inversion congénitale est entachée de perversion dès le début, sans qu'il ait existé auparavant un penchant pour la femme.

Pourtant la plupart des cas d'inversion sexuelle considérés comme acquis ne me paraissent pas bien probants. Il n'est guère possible d'entrer dans des considérations générales pour soutenir que, dans la plupart de ces cas, l'inversion sexuelle existait déjà à l'état latent, pendant l'enfance. La classification consciencieuse de V. Krafft-Ebing ne renferme que très peu de cas de perversion acquise, et je suis convaincu que même ceux-là ne sont pas à l'abri de toute objection, en ce sens que la perversion sexuelle y précède plutôt le penchant hétérosexuel.

Ainsi, l'observation 72 de cet auteur ne prouve nullement l'existence de l'inversion sexuelle acquise ni sa différenciation de l'hermaphrodisme psychique. Le malade en question, que V. Krafft-Ebing considère comme un cas d'inversion sexuelle acquise, pratiquait à l'âge de 12 ans, par conséquent avant d'aller avec des femmes, la masturbation mutuelle avec son frère. Pendant la masturbation, à laquelle il s'adonna pendant longtemps, il se figurait être une danseuse et avoir des rapports avec un officier. Quand le malade restait longtemps sans se masturber, il désirait avoir des rapports avec des femmes ; mais ce fait est plutôt en faveur de l'hermaphrodisme psycho-

sexuel, bien que les rêves érotiques du malade aient toujours porté sur des femmes.

Les idées singulières de ce malade pendant qu'il se masturbait ont précédé chez lui les désirs hétérosexuels, et ces idées portaient très nettement un caractère d'homosexualité.

L'autre observation de V. Krafft-Ebing, l'observ. 73, n'est pas non plus à l'abri de toute objection, car on trouve dans l'histoire de ce malade, pendant l'époque de son développement, des phénomènes très nets d'hermaphrodisme psychosexuel. Il existe notamment dans sa vie une période pendant laquelle il se sentait également attiré vers la femme et vers l'homme, avec cette particularité que ses désirs sexuels avaient pour objet les individus non pubères. Plus tard cet homme présenta exclusivement de l'inversion sexuelle qui, peut-être, n'était pas encore très nette, en ce sens qu'il n'éprouvait pas de l'horreur pour la femme et que son aversion pour le sexe féminin n'était pas absolue. Ce malade pouvait n'être en somme qu'un hermaphrodite ¹ psychique.

Une autre observation de V. Krafft-Ebing (observ. 74) donne un exemple plus net d'inversion sexuelle acquise. Le malade en question, dont les désirs sexuels étaient très vifs, cherchait d'abord à les satisfaire dans des maisons publiques; plus tard il remarqua que, bien que la vue d'une femme nue l'excitât beaucoup, il n'avait pas d'orgasme ni d'érection, même lorsque la femme cherchait à la provoquer par la masturbation. Comme le malade, en quittant la maison publique, éprouvait toujours de l'excitation sexuelle, le fait ne peut s'expliquer qu'en admettant qu'il s'agissait là d'un cas d'instinct

¹ Toute la différence s'explique par ce fait que *v. Krafft-Ebing* comprend moins largement que moi l'hermaphrodisme psycho-sexuel (v. p. 151), et c'est pour cela que ces différents cas sont pour lui des cas d'inversion sexuelle acquise.

sexuel normal avec impuissance neurasthénique consécutive à la masturbation.

Il me paraît pourtant, — et c'est là une remarque tout à fait générale ¹ —, qu'une sensation voluptueuse insuffisante pendant l'acte sexuel doit être dans un grand nombre de cas attribuée directement à l'inversion sexuelle. Je connais notamment des hommes qui, avec un penchant peu net pour la femme, n'avaient pas de sensations voluptueuses pendant le coït, malgré l'érection et l'éjaculation ; par contre cette sensation était des plus intenses quand ils pratiquaient un acte sexuel avec un homme pour lequel ils avaient un penchant d'hermaphrodite psycho-sexuel.

Je crois donc, après toutes ces considérations, qu'un grand nombre de cas d'inversion sexuelle acquise doivent être considérés comme résultant de l'hermaphrodisme psycho-sexuel. Je ne nie pas qu'on ne puisse rencontrer de temps en temps des cas d'inversion sexuelle où, après l'existence d'un penchant exclusif pour la femme, il survienne des tendances et des désirs homosexuels. Mais je crois en même temps qu'il s'agit ici essentiellement d'une division clinique, et que les cas purs d'inversion sexuelle acquise sont excessivement rares. Presque tous les chercheurs sont d'accord sur ce point. Je trouve qu'en somme il existe peu d'auteurs ² qui considèrent l'inversion sexuelle acquise comme un phénomène habituel.

Pour éviter toute confusion, disons encore une fois qu'il faut considérer comme acquis les cas dans lesquels le penchant pour l'homme fut précédé de celui pour la femme. A proprement

¹ Cette remarque ne se rapporte pas au cas que je viens de citer.

² Je ne puis citer ici les auteurs qui, sans avoir la moindre notion de l'inversion sexuelle, en parlent pourtant. C'est chez eux qu'on trouve des expressions dans le genre de celles-ci : « aberration, conséquence d'une vie débauchée, vices sans nom, ordures, etc. » La plupart de ces travaux sont écrits, non pas au point de vue clinique, mais dans un but de moralisation. Ils ne peuvent par conséquent trouver place ici.

parler, on devrait considérer tous les cas d'inversion sexuelle comme acquis, puisque dans certaines conditions, quand elle se manifeste à l'âge de 8 ans, il n'y a pas de raison pour la considérer plutôt comme congénitale que comme acquise. Dans le même sens la perversion sexuelle acquise est excessivement rare. Je trouve que ce sont seulement les auteurs qui ont très peu d'observations, qui considèrent la perversion congénitale comme très rare. Un criminaliste éminent qui s'est beaucoup occupé de cette question m'a dit que, pour lui, chez la plupart des pédérastes et des uranistes, la perversion date de l'enfance, et qu'il s'agit dans l'espèce d'une prédisposition congénitale.

Même en admettant qu'il se rencontre, de temps à autres, des cas bien nets d'inversion sexuelle acquise, presque tous les auteurs sont d'accord pour dire que les causes étiologiques sont les mêmes pour l'inversion congénitale et pour l'inversion acquise. Nous pouvons les caractériser par le mot de surcharge nerveuse ou psychique, autrement dit de dégénérescence du système nerveux central. Morel, qui avait introduit ce mot de dégénérescence, et Legrand du Saulle, admettent que la dégénérescence se manifeste sous des formes plus graves chez les descendants que chez les ascendants. Par conséquent, lorsque chez les ascendants on trouve une forme légère de dégénérescence du système nerveux central, l'hystérie, par exemple, on peut rencontrer chez les descendants des troubles psychiques graves.

Ce qui est certain, c'est que dans tous les cas d'inversion sexuelle, qu'il s'agisse de perversion acquise ou de perversion

congénitale, on trouve une hérédité très chargée. V. Krafft-Ebing, Rabou, Charcot, Magnan, Blumenstock, Kowolewsky, Bourneville, Raoult, Gley, Tarnowsky, et un grand nombre d'autres auteurs, sont tous d'accord sur ce point. Seul Westphal ne se prononce pas sur la question de savoir s'il s'agit, ou non, d'un état neuro ou psycho-pathique provoqué par l'hérédité nerveuse très chargée. La distinction ne manque pas d'intérêt clinique, mais au point de vue étiologique elle joue un rôle secondaire, puisque nous savons que la dégénérescence s'observe dans les maladies nerveuses pures comme dans les affections psychiques, et que toutes les deux ont des rapports avec l'hérédité nerveuse.

Quand on étudie la question de la dégénérescence du système nerveux, il faut, à côté des maladies nerveuses et mentales bien connues, placer encore un certain nombre d'autres causes intervenant dans l'hérédité nerveuse. Telles sont l'alcoolisme, le suicide, les mariages consanguins. Dans le cas décrit par Magnan et Charcot, l'élément étiologique est constitué par la grande différence d'âge entre le père et la mère, différence qui était de 31 ans. L'hérédité nerveuse peut, dans certains cas ne se manifester que sous forme d'excentricités, d'exaltation religieuse, etc. Je connais plusieurs cas de mariages consanguins où le père d'un enfant uraniste était un viveur dans toute l'acception du mot, célèbre par ses succès auprès des femmes. V. Krafft-Ebing dit connaître des cas où l'inversion sexuelle existait à un très faible degré parmi les ascendants.

Parmi les causes de taré psychique, Tarnowsky compte encore la syphilis. Cet auteur cite plusieurs cas à l'appui de son opinion, mais les observations ne me paraissent pas assez probantes pour établir le rôle étiologique de la syphilis, surtout si l'on considère la grande extension de cette affection. La grande importance que Tarnowsky attribue au point de vue de l'hérédité nerveuse aux affections graves des parents pen-

dant ou peu de temps avant la conception, comme le typhus, la pneumonie, l'anémie, le surmenage, etc., ne me paraît pas fondée et n'a pas de rapport avec l'inversion sexuelle.

Un rôle à part, dans l'hérédité nerveuse, doit être attribué à l'atavisme ; on pourra trouver le père et la mère bien portants, mais en poussant plus loin les investigations, on découvrira chez les grands parents une affection nerveuse ou psychique.

V. Krafft-Ebing cite encore d'autres faits qui viennent à l'appui de sa théorie de l'hérédité neuro ou psycho-pathique : 1° le fait de l'apparition précoce de la vie sexuelle dans les cas d'inversion sexuelle ; 2° le caractère exagéré que prend dans cette maladie le côté psychique de l'amour ; 3° la fréquence très grande de névroses, de l'hystérie, de la neurasthénie, etc., dans certains cas on trouve, à côté d'une intelligence très peu développée, un talent remarquable pour la musique, la poésie, etc. ; enfin, dans certains cas, les troubles d'équilibre psychique sont assez lointains pour se transformer en maladie mentale passagère ou chronique. Il est certain que, dans la plupart des cas, on peut constater d'autres troubles nerveux ou psychiques. Citons à cette occasion un historique intéressant : quelques-uns des empereurs romains, présentant l'inversion sexuelle, étaient des dégénérés atteints d'affections psychiques¹. Aujourd'hui encore on peut observer, dans bien des cas, un trouble psychique ; c'est ainsi que, dans un des cas cités par Westphal, il existait de la folie circulaire, et dans un autre de l'idiotie. Dans le cas de Gock et dans plusieurs autres on observe des états mélancoliques. J'ai constaté moi-même, chez un homosexuel, des idées de persécution. Je reviendrai plus loin sur les cas d'inversion sexuelle compliqués d'épilepsie, de paralysie progressive, et de démence.

¹ V. *Wiedemester*, der Cäsarwahusinn der Julisch Claudischen Imperatoren familie, Hannover, 1875.

Il est évident que l'hérédité psycho ou neuro-pathique n'épuise pas la question de l'étiologie de la perversion sexuelle. Il existe encore un grand nombre de points difficiles à expliquer. On peut se demander, par exemple, pourquoi tous les dégénérés ne présentent pas d'inversion sexuelle ; il faut admettre, comme explication, que, chez les dégénérés atteints d'inversion sexuelle, l'instinct sexuel présente le *locus minoris resistentiæ*. De même que, chez les dégénérés, l'hérédité se manifestera, pour l'un, sous forme de folie de la persécution, pour un autre sous forme d'épilepsie, de même chez l'uraniste la dégénérescence pourra prendre la forme de la perversion sexuelle. Ce que nous ne savons pas, c'est pourquoi chez l'un la dégénérescence se manifeste par l'épilepsie, et chez un autre par l'inversion sexuelle ; pas plus que nous ne savons, deux individus ayant pris froid, pourquoi l'un n'a qu'un rhume de cerveau et l'autre un rhumatisme articulaire.

Il est donc certain, comme nous l'avons vu, qu'un grand nombre d'uranistes descendent de familles possédant une hérédité névropathique. Mais il est très difficile d'avoir des renseignements précis sur ce point, car il arrive souvent que l'hérédité névropathique existe dans de nombreux cas où l'on ne parvient pas à la découvrir. Quand on interroge ces malades sur l'alcoolisme ou les maladies mentales de leurs parents, on n'en obtient pas toujours de réponses satisfaisantes, car le malade cherche à les tenir secrètes, lorsqu'il les connaît ; et souvent il ne les connaît pas, en réalité. Toutefois, je dois dire qu'on ne peut pas démontrer que dans tous les cas d'inversion sexuelle chez l'homme, il existe une hérédité névropathique. Il faut encore compter avec la tendance actuelle de certains auteurs, qui élargissent considérablement le domaine de l'hérédité nerveuse, et qui la découvrent ainsi dans presque tous les cas d'affections psychiques ou mentales.

Nous avons dit que la prédisposition à l'inversion sexuelle était presque toujours congénitale. Cependant, il faut admettre l'existence de causes occasionnelles qui favorisent l'éclosion de la perversion sexuelle, comme dans l'inversion acquise. Même dans les cas où l'inversion sexuelle peut être suivie dès l'enfance, nous ne pouvons trouver qu'une prédisposition morbide, de sorte qu'il est impossible de nier que l'éclosion de cette perversion ne soit quelquefois provoquée par une cause extérieure. Chez un enfant, cette cause peut être l'attouchement purement accidentel des organes génitaux par un homme ; et l'affection morbide se développe alors par une association fatale entre le souvenir de cet attouchement et la représentation mentale de cet homme.

Il est donc impossible de tracer une limite rigoureuse entre les cas congénitaux proprement dits, et ceux où la perversion sexuelle se manifeste à l'occasion d'une cause accidentelle.

Hammond rapporte l'histoire d'un individu atteint d'inversion sexuelle sous forme de pédérastie, passion à laquelle il fut amené pour avoir regardé, étant enfant, deux chiens accouplés. Le jeune garçon pensa que cela se faisait par l'anus. Pour imiter l'acte en question, il s'introduisit un crayon dans le rectum et éprouva simultanément de la douleur et une autre sensation fort agréable.

Devons-nous dire que, chez ce garçon qui plus tard devint un pédéraste passif, la perversion sexuelle s'est déclarée à la suite de la scène à laquelle il avait assisté? Nous ne le pensons pas, car comment expliquer cette sensation voluptueuse qu'il éprouva en s'introduisant le crayon dans le rectum et qui le conduisit à répéter la même expérience? Il est certain qu'une autre cause occasionnelle quelconque aurait suffi pour provoquer chez cet individu, qui n'a jamais éprouvé de penchant pour la femme, l'inversion sexuelle et la tendance à la pédérastie passive. Un enfant, un homme dans un état normal,

pourrait tous les jours s'introduire un crayon dans le rectum sans que pour cela, il se déclare chez lui une perversion sexuelle.

Je ne veux pourtant pas dire que les causes occasionnelles n'aient en elles-mêmes aucune importance. Ainsi, il est probable que dans les cas d'hermaphrodisme psycho-sexuel, c'est une cause occasionnelle qui déterminera la direction que prendra la vie sexuelle de l'individu, du moins pour un certain temps. Mais nous devons admettre que dans tous ces cas l'inversion sexuelle préexiste chez l'individu, pour ainsi dire à l'état latent, et ne se réveille qu'à l'occasion d'une rencontre avec un homme sympathique. Seulement il ne faut pas confondre le moment où l'individu commence à avoir conscience de son inversion sexuelle, avec le moment où cette inversion se déclare.

Si nous admettons que des causes occasionnelles peuvent favoriser l'éclosion de la perversion sexuelle, comme ces causes sont extrêmement nombreuses, on ne peut guère espérer prévenir l'éclosion de la prédisposition morbide par des mesures prophylactiques. Il est certain, en effet, que l'inversion sexuelle ne peut être provoquée systématiquement par de mauvaises habitudes. En admettant même que les mauvais exemples, la curiosité malsaine, puissent jouer un certain rôle dans cette question, il est difficile de croire, avec Tarnowsky, que nous pouvons, par une prophylaxie bien comprise, empêcher dans un grand nombre de cas¹ le développement de l'inversion sexuelle chez des individus prédisposés.

Ce qui me paraît très possible, c'est que, dans le cas d'une prédisposition à l'inversion sexuelle, les causes occasionnelles peuvent jouer un certain rôle sur la façon dont sera satisfait

¹ Néanmoins il faut essayer tout ce qu'on peut pour combattre le développement du penchant sexuel. Nous reviendrons sur ce point à l'occasion du traitement.

l'instinct génital. Mais, d'un autre côté il faut dire, qu'ici encore, comme nous l'avons déjà vu, il existe une prédisposition pour tel ou tel acte sexuel, pour la pédérastie passive par exemple. Autrement, il m'est impossible de m'expliquer pourquoi il existe des individus qui dès le début ne sont satisfaits que par la pédérastie passive.

Si nous admettons le rôle des causes occasionnelles, encore ne faudrait-il pas confondre celles qui conduisent à la réalisation d'un acte de perversion avec celles qui provoquent l'éclosion du penchant à la perversion. Quand un homme, depuis longtemps en proie à l'inversion sexuelle, trouve une occasion de satisfaire sa passion avec un autre homme, il ne faudrait pas cependant considérer cette rencontre comme la cause occasionnelle qui a fait éclore le penchant. C'est là une erreur que l'on commet fréquemment ¹.

Voici un exemple qui montre bien ce qu'il faut entendre par une cause occasionnelle, chez un individu prédisposé.

Il s'agit d'un individu qui, jusqu'alors absolument normal au point de vue sexuel, en ce sens qu'il n'avait eu de rapports qu'avec des femmes, étant allé à Paris, y fit la connaissance d'une personne qui lui demanda de l'accompagner chez elle. Il accéda à cette proposition, et très excité, il voulut passer la nuit avec elle. La jeune personne se déshabilla, et l'homme découvrit avec stupéfaction que celle qu'il avait suivie était un homme habillé en femme. Dans des conditions normales, la seule idée d'un rapport avec l'homme aurait suffi pour rejeter au loin tout contact physique. Mais ici il n'en fut rien ; l'homme se laissa masturber par l'autre, et à partir de ce moment, devint la proie d'une inversion sexuelle des plus nettes.

¹ V. p. 108.

Dans ce qui suit, je veux étudier une série de causes occasionnelles qui, dans certaines conditions, favorisent l'écllosion de la perversion sexuelle. Je ferai toutefois observer dès le début que je ne considère pas comme démontrées la plupart de ces données, car nous ne possédons pas un nombre d'observations suffisant pour établir la valeur réelle et indiscutable de ces causes. Il semble que chaque auteur se borne à reproduire les observations d'un autre, sans rien ajouter qui lui soit personnel.

En première ligne il faut mentionner ici la contagion morale et le mauvais exemple. Tarnowsky leur attribue une importance toute particulière, et admet qu'un garçon atteint d'inversion sexuelle et élevé dans un pensionnat, peut propager cette affection tout autour de lui. Pour lui, le jeune homme accomplira l'acte en évoquant d'abord l'image d'une femme. Mais lorsqu'il aura, pendant un temps suffisamment long, pratiqué la pédérastie¹ de cette façon, c'est-à-dire en ayant toujours devant les yeux l'image de la femme, toute sa vie sexuelle prendra peu à peu une fausse direction ; il finira par habitude par devenir uraniste et trouvera sa satisfaction exclusivement dans la pédérastie.

On ne peut entraîner que ceux qui sont disposés à se laisser entraîner. Comme l'accomplissement de l'acte sexuel n'est dû qu'à la sensation voluptueuse qu'il provoque, il est évident que l'acte en question ne sera accompli que par celui qui y trouvera des sensations voluptueuses. De jeunes garçons pourront bien s'adonner à la masturbation mutuelle, mais

¹ Chez cet auteur, dont le travail est très remarquable, on ne sait s'il comprend la pédérastie dans notre sens, comme *immissio membri in anum viri* ou comme un acte sexuel général dans les cas d'inversion sexuelle. De même la séparation entre l'acte et le penchant perversi n'est pas chez lui très nette ; il arrive notamment souvent qu'un jeune homme, dans son état normal, se laisse masturber par un autre sans que pour cela se déclare ou se développe la perversion sexuelle.

aussitôt que le jeune homme aura connu la femme, c'est auprès d'elle seule qu'il trouvera son plaisir, et les rapports avec des hommes lui deviendront impossibles. Je connais plusieurs cas de ce genre où la masturbation mutuelle pratiquée pendant l'enfance n'était jamais arrivée à provoquer l'inversion sexuelle.

Tarnowsky admet que le désir d'imiter une personne déterminée, la curiosité malsaine, la recherche de plaisirs nouveaux, peuvent pousser des individus de caractère faible à pratiquer des actes anormaux et à s'y habituer, sans qu'il existe chez eux un penchant inné.

Coffignon attribue les grands progrès accomplis par la pédérastie dans ces derniers temps aux relations plus étroites qui se sont établies entre l'Europe d'une part, l'Asie et l'Afrique de l'autre ; ce fait serait d'après lui particulièrement vrai pour l'Angleterre. Il croit aussi, sans apporter de preuves à l'appui, que l'uranisme a pris également depuis quelques années une extension considérable en Allemagne.

S'il est vrai que la pédérastie se développe par le mauvais exemple, on ne pourra nier que la littérature ne joue un certain rôle étiologique dans cette propagation. Il est certain que la littérature spéciale, qui s'occupe de cas de perversion sexuelle, a pris depuis quelque temps une extension considérable.

Avec Coffignon, Tarnowsky est d'avis que, dans la propagation de la pédérastie¹, la masturbation mutuelle dans les

¹ Le rôle actif de la contagion morale dans l'apparition de la perversion sexuelle n'est, jusqu'à présent, qu'une simple hypothèse théorique. Quoi qu'il en soit, l'influence de l'imitation dans les symptômes nerveux n'est pas à négliger et *Vorländer* rappelle que *Ideler* et *Alibert* supposaient l'existence, chez l'homme, d'un instinct spécial de l'imitation. On admet depuis longtemps (*Esquirol*, *Orlander* et autres) qu'un grand nombre de crimes sont dus à l'imitation. Il est également certain que les symptômes de troubles psychiques et de névroses peuvent survenir de la même façon. Aussi

écoles, les pensionnats et les prisons, joue un rôle très considérable. Théoriquement, on peut en effet admettre que la répétition de l'excitation produite par l'onanisme mutuel puisse conduire à l'inversion sexuelle, seulement les observations relatives à ce point sont encore très peu nombreuses, de sorte qu'il est actuellement impossible de résoudre la question dans l'un ou l'autre sens. Lorsque nous constatons après coup de l'inversion sexuelle chez un individu qui avait pratiqué précédemment la masturbation mutuelle avec des garçons, il ne faut pas en conclure, à la légère, que c'est la masturbation qui a amené chez cet individu l'inversion sexuelle ; le plus souvent l'inversion existait chez lui antérieurement. Il faut aussi se dire que la masturbation mutuelle est tellement répandue dans certains milieux ¹, que si plus tard il en sort un uraniste, ce n'est pas une raison suffisante pour établir entre la masturbation et l'uranisme une relation de cause à effet.

Chevalier, Krauss, Appert ², Tarnowsky et d'autres, comp-

Bouchut (« De la contagion nerveuse ») a-t-il proposé de ne pas révéler ce fait au public ; c'est encore dans le même sens que se sont prononcés *Ebrard*, *Moreau* fils, *Rambosson* et autres, principalement pour ce qui est de la contagion morale dans le suicide. Je suis convaincu qu'accidentellement l'esprit d'imitation peut conduire à essayer un acte sexuel contre nature, mais je doute que l'imitation puisse faire naître la perversion sexuelle chez un individu normal. Pour un grand nombre de phénomènes dus à l'imitation, on trouve, même chez l'individu psychiquement normal, un terrain préparé : la misère dans le suicide, la cupidité dans le crime et l'assassinat, la prédisposition hystérique dans les convulsions. Chez l'homme normal, ce terrain favorable au développement de l'inversion sexuelle n'est pas préparé. L'homme apporte avec lui en naissant le penchant hétérosexuel, et ce penchant ne peut être déraciné par la simple imitation.

¹ J'ai vu sévir une épidémie de cette espèce dans une école de Berlin où la masturbation mutuelle avait été introduite et pratiquée sans vergogne par un élève, aujourd'hui acteur bien connu. Bien que je connaisse les noms d'un très grand nombre d'uranistes berlinois, aucun d'entre eux ne figure parmi les anciens élèves de cette école, autant que je sache. Au contraire, je connais beaucoup d'élèves de cette même école qui aujourd'hui sont absolument normaux au point de vue sexuel.

² Cité par *Krauss*.

tent parmi les causes de l'inversion sexuelle la privation de rapports sexuels avec la femme. La perversion sexuelle s'observerait chaque fois que des hommes se trouvent réunis, et longtemps privés de femmes. Cette forme n'aurait, d'après Chevalier et Ulrichs, qu'un caractère passager, et disparaîtrait pour faire place à l'instinct sexuel normal, lorsque les conditions extérieures viennent à se modifier. Chevalier cite sous ce rapport les armées, les équipages des navires, les prisons, les pensionnats, les hôpitaux, etc. Tarnowsky, qui attribue une si grande importance à la contagion morale, est obligé de convenir qu'il faut ordinairement le concours d'un grand nombre de circonstances pour que la pédérastie prenne une extension considérable dans les pensionnats, etc.

L'inversion sexuelle s'observerait également chez les animaux, quand les mâles sont privés de femelles.

Peut-être faut-il attribuer à la séparation rigoureuse des sexes, parmi les enfants, une certaine influence sur le développement ultérieur de l'inversion sexuelle. Certains auteurs admettent notamment que c'est la séparation rigoureuse établie entre les individus des deux sexes, au moment de la puberté, qui pousse l'instinct sexuel des jeunes garçons à l'amour entre hommes.

Je ne saurais cependant résoudre cette question d'une façon définitive. Si nous voulions en avoir une solution nette et précise, il faudrait que nous puissions prouver que les individus à inversion sexuelle ont été, d'une façon particulièrement rigoureuse, séparés de l'autre sexe, à l'époque de la puberté, et je n'ai jamais pu faire cette observation. D'un autre côté, pour élucider cette même question, il faudrait prouver encore que les garçons qui n'ont pas été séparés des filles, à l'époque de la puberté, ne sont pas devenus uranistes ou sont moins sujets à l'inversion sexuelle que les garçons élevés dans des conditions opposées. Il serait intéressant de

savoir si, en Amérique, où les rapports entre les garçons et les filles sont plus libres, l'inversion sexuelle est moins fréquente que dans d'autres pays. En effet, d'après H. T. Finck, en Amérique où les garçons et les filles sont élevés dans les mêmes écoles, la séparation des sexes est beaucoup plus rare que chez nous, qui retardons autant que possible le moment où le jeune homme sera admis dans la société des femmes.

La séparation des sexes y est si peu rigoureuse, que, d'après Finck, dans les écoles de l'Ouest, chaque fillette a son « beau », un garçon de 14 à 17 ans, sans qu'il en résulte jamais des conséquences fâcheuses. Il serait donc très important de savoir si en Amérique l'inversion sexuelle est moins fréquente qu'ailleurs.

Les moralistes qui prêchent la séparation rigoureuse et aussi prolongée que possible des sexes, pendant l'enfance et la jeunesse, devraient se demander s'ils ne favorisent pas le développement de l'inversion sexuelle. Un monsieur que je connais, hermaphrodite psychosexuel, attribue sa perversion sexuelle exclusivement à l'éducation qu'il a reçue. Il me disait que l'instinct génital s'était développé chez lui de très bonne heure ; mais, comme il était entièrement privé de toute société féminine, ses désirs se portèrent vers l'homme ; plus tard la femme put l'exciter de temps en temps, mais il n'en conserva pas moins son goût pour les hommes.

Parmi les causes qui contribuèrent au développement considérable de la pédérastie en Grèce, E. Meier mentionne, lui aussi, la séparation rigoureuse des sexes. Le plus souvent, la femme restait toute la journée à l'écart de l'homme. De plus, par suite de l'éducation que les femmes recevaient à cette époque, il était impossible que l'homme trouvât dans sa femme une satisfaction complète et un appui moral, comme c'est presque toujours le cas à notre époque. C'est pour toutes ces raisons que, d'après Meier, les hommes se tournèrent

vers les garçons, vers lesquels ils se sentaient du reste attirés par un lien tout spirituel.

Cette séparation rigoureuse des sexes est aussi considérée comme la cause de la fréquence de la pédérastie parmi les musulmans.

Parmi les causes de l'inversion sexuelle, Chevallier et un grand nombre d'autres auteurs citent la crainte d'une maladie contagieuse dans les rapports avec la femme, et la crainte d'une grossesse de la femme. Dans la même catégorie de faits rentrerait encore la crainte de l'impuissance sexuelle vis-à-vis de la femme. Je trouve pourtant que les faits sur lesquels s'appuient ces considérations sont insuffisants. Il existe notamment certaines observations qui passent d'un livre dans un autre, sans qu'on se donne la peine de les contrôler. Chevallier rapporte un cas cité par E. Hoffman ¹ auquel un pédéraste criminel avait déclaré que, s'il évitait les rapports normaux, c'était par crainte de voir la femme devenir enceinte, et que ce danger n'existe pas dans les rapports avec des garçons. Il ne faudrait pourtant pas attribuer trop de valeur à l'affirmation d'un accusé. Je ne veux pas nier que les causes dont on vient de parler ne puissent quelquefois jouer un rôle étiologique; mais le cas ne doit pas se rencontrer fréquemment, car il me paraît impossible qu'un homme, s'il n'y est pas poussé par des tendances sexuelles morbides, puisse trouver sa satisfaction dans des rapports avec un autre homme, quelles que soient les raisons qui le fassent renoncer aux rapports normaux avec des femmes.

La fréquence de la pédérastie dans le clergé catholique est attribuée par quelques-uns, et par E. Hoffman entre autres, au célibat et à la crainte des conséquences possibles d'un

¹ S. R. v. Hoffmann. *Leseb. der Gerichtlichen Medicin.* IV Aufl. Wien und Leipzig 1887. V. aussi l'article « Pédérastie » du même auteur, dans *Ewteuburg's Real. Encyclopédie der genannten Heilkunde.* II Aufl.

rapport avec des femmes. Je crois pourtant que le fait doit être compris d'une autre façon. La vocation pour un état qui comporte le célibat se déclare plutôt parmi les personnes chez lesquelles le penchant pour la femme est, dès le début, très peu développé ou même nul ; mais l'absence complète de ce penchant marche de pair, la plupart du temps, avec l'inversion sexuelle.

Tarnowsky admet encore que l'inversion sexuelle peut se développer encore chez des individus qui en font un métier. Pour gagner de l'argent, des hommes normaux s'adressent à des hommes atteints d'inversion sexuelle, et deviennent plus tard la proie de la maladie ; autrement dit, dans ce cas l'inversion sexuelle est artificielle et pour ainsi dire cherchée ; pourtant aucun auteur ne donne la limite précise qui sépare l'accomplissement d'un acte contre nature de la perversion même de l'instinct sexuel. Il me paraît douteux que la pratique seule puisse provoquer l'inversion sexuelle chez des individus normaux.

Toutefois, je rejette d'une façon absolue l'opinion de Moreau¹, d'après lequel la masturbation serait la cause de l'inversion du penchant sexuel. C'est une conception absolument fautive, qui confond la cause avec l'effet. Si un grand nombre d'uranistes se masturbent, c'est faute de ne pouvoir satisfaire autrement leur instinct génital.

Si je ne considère pas la masturbation comme la cause de l'uranisme, j'admets pourtant que, dans certaines conditions, elle peut favoriser le développement de l'inversion sexuelle. Le fait qu'au début de son évolution sexuelle, l'uraniste en se masturbant ne pense qu'aux hommes, aggrave l'inversion sexuelle en ce sens que les désirs sexuels s'associent chez lui de plus en plus à l'idée des hommes. Aussi arrive-t-il que la

¹ *Paul Moreau* (de Tours). *Les aberrations du sens génésique*. III^e édit Paris, 1883.

masturbation, pratiquée dans ces conditions, aboutit à l'impuissance envers la femme et rejette davantage l'individu vers l'homme.

V. Krafft-Ebing et L. Casper ¹ insistent sur l'influence malsaine de la masturbation sur les individus atteints d'inversion sexuelle ou présentant une prédisposition morbide à cette maladie. Ils admettent que la masturbation détruit le penchant esthétique, idéal, pur, que l'homme éprouve pour la femme.

Un certain nombre d'auteurs attribuent à la vie débauchée, à l'abus du coït normal, le même rôle étiologique qu'à la masturbation. Coffignon, qui se rattache à cette opinion, dit notamment que c'est principalement dans les milieux aisés que ces causes interviennent dans le développement de l'inversion sexuelle. Je ne crois pas que ce soit vrai, et je n'admets pas que les débauchés, dans le simple but de trouver de nouveaux plaisirs, s'adonnent à la pédérastie aussi souvent qu'on le dit.

Même au point de vue théorique, il m'est impossible de trouver une relation entre les excès du coït avec la femme et le développement du penchant pour l'homme. Comment, en effet, un homme qui éprouve de l'aversion sexuelle pour un autre homme se trouverait-il un jour attiré vers lui, pour la seule raison qu'il a abusé de la femme ? C'est aussi impossible que de voir un individu rassasié de pâtisseries et de gâteaux se prendre un jour de passion pour la boue et les ordures qu'on jette dans la rue.

Si l'abus des femmes conduisait réellement à la pédérastie, il faudrait admettre, au même titre, que l'amour homo-sexuel longtemps pratiqué devrait aussi amener, par dégoût, le retour du penchant pour la femme. Malheureusement il n'en est rien, et je ne connais pas un seul cas de ce genre.

¹ L. Casper. *Impotentia et sterilitas virilis*. Munchen, 1890.

Stark compte parmi les causes de la pédérastie une diminution de l'intensité de la sensation voluptueuse procurée par le coït, en ce sens que, la contraction du sphincter de la vulve devenant insuffisante pour donner la sensation complète, l'homme la cherche dans la contraction plus vigoureuse du sphincter anal. Mantegazza considère aussi comme la cause de la pédérastie le désir éprouvé par quelques-uns de sentir leur membre *circumclusum* au plus haut degré, ce qui fait qu'ils préfèrent l'anüs étroit au vagin plus large. Si tel était le cas, ce désir nous expliquerait en même temps la *pædicatio mulieris, id est immissio membri in anum feminæ*. Ce qui reste inexplicable, c'est comment cette pratique peut donner lieu à la pédérastie *virii vel pueri*.

D'après Stark, il faudrait tenir compte encore du « haut goût » pour l'anüs. Peut-être, si certains individus recherchent en effet ce genre de satisfaction, s'agit-il non seulement d'inversion sexuelle, mais aussi d'une perversion spéciale rappelant la coprophagie.

Tarnowsky est encore d'avis que certains individus atteints d'hyperesthésie du sens génital peuvent être conduits à la pédérastie active. Quand ces individus se trouvent dans l'impossibilité de pratiquer le coït normal, ils se masturbent ou s'adressent à un pédéraste passif. Je crois que cet auteur va un peu trop loin, car il faudrait admettre chez un grand nombre de ces individus l'existence, non seulement de l'hyperesthésie du sens génital, mais aussi d'une perversion

¹ Bien entendu, je ne nie pas que le fait puisse se produire sans qu'il soit question de perversion ; mais dans ces cas il ne s'agit pas de perversion dans le sens de *v. Kraft-Ebing* ou le mien, mais de perversité (*v. p. 5*). Quand le sens génital est excité à un tel point, il peut arriver bien des choses. Dans un procès qui eut lieu dans une petite ville de l'Allemagne du Sud, l'accusé avait dit que, s'il avait pratiqué la sodomie avec une chèvre, c'est qu'il était très excité et n'avait rien d'autre pour se satisfaire.

sexuelle, si en effet ces individus peuvent pratiquer la pédérastie au moment de la surexcitation génitale.

Gley insiste tout particulièrement sur l'influence qu'exercent certaines jouissances. Il croit que pour la satisfaction sexuelle on recherche sans cesse de nouvelles excitations. Par suite de l'habitude, il se développe un état anormal, celui de l'inversion sexuelle, en particulier lorsque la nouvelle excitation recherchée par l'individu se trouve être un rapport sexuel avec des hommes. Tarnowsky admet aussi — et la supposition est très plausible — que plus les jeunes gens ont des rapports avec des garçons, plus l'inversion sexuelle se développe facilement¹. Je crois devoir dire ici encore une fois que je ne nie pas la possibilité de ce fait, mais que nous manquons absolument de matériaux permettant de l'établir d'une façon définitive.

Je viens de citer un certain nombre de causes étiologiques qui en apparence peuvent conduire à l'inversion sexuelle. J'ai déjà dit que, sans nier leur rôle, il ne faudrait pourtant pas leur attribuer une trop grande importance. Si l'on avait établi une distinction entre la perversion et la perversité, distinction déjà posée par Krafft-Ebing, on aurait évité un grand nombre d'erreurs. Ce qui pour certains auteurs prouve l'état de perversion, ne constitue en réalité qu'un acte de perversité.

Disons enfin, pour être complet, qu'il n'existe pas de relation entre l'hermaphrodisme physique et l'inversion sexuelle. Gley admet pourtant cette relation, et comme Chevalier, il établit un groupe particulier où l'inversion sexuelle est provoquée par l'hermaphrodisme physique. A l'appui de cette

¹ Que l'on compare ce fait avec l'opinion d'après laquelle l'abus de la femme peut conduire à l'inversion sexuelle! C'est l'absence de tout esprit critique qui a fait attribuer à l'inversion les causes les plus contradictoires.

opinion il cite un cas remarquable publié par Magitot en 1881. Il s'agit d'un individu qui, à l'examen, fut reconnu pour homme, mais dont les organes génitaux ressemblaient tellement à ceux d'une femme qu'à la naissance il fut déclaré et inscrit comme étant du sexe féminin. Cet individu se maria dans la suite avec un homme et eut avec lui des rapports sexuels ; mais en même temps il entretenait des rapports avec des femmes. C'est ce cas qui a servi à Gley pour établir le groupe dont il est question. Je crois pourtant qu'avant d'établir un nouveau groupe étiologique, il aurait été nécessaire d'étudier en détail le côté psychique de la vie sexuelle des individus qu'on y fait rentrer, afin de bien déterminer s'il s'agissait chez eux d'un penchant déclaré pour l'homme, ou d'une simple indifférence.

Il en est de même du cas publié par Tourtual⁴ en 1856 et où il est question également d'hermaphrodisme physique. Une personne était mariée légalement à un homme. Le mari pratiquait souvent le coït avec cette personne, mais sans jamais y trouver de satisfaction. Après avoir consulté un grand nombre de gens, il se décida à soumettre sa femme à un examen officiel, qui démontra qu'elle était hermaphrodite avec prédominance du type masculin. Le mari arrivait bien à introduire son membre, mais pas assez profondément. Le mariage fut finalement annulé. Mais ce qui était curieux, c'est que l'hermaphrodite prétendait éprouver un penchant pour les hommes. Il faut donc admettre que chez cet hermaphrodite homme il existait en même temps de l'inversion sexuelle sous forme de tendances homosexuelles. Toutefois, en lisant attentivement cette observation, j'arrive à la conviction qu'en réalité cet hermaphrodite n'avait pas de penchants pour l'homme, mais qu'il le prétendait sans doute pour empêcher, de cette façon,

⁴ Vierteljahrsschr. f. gerichtl. und öffentl. Medic. 1856. Bd. X.

l'annulation de son mariage, qui lui assurait sa position.

Je me rattache donc entièrement à l'opinion de V. Krafft-Ebing qui ne trouve aucun rapport entre l'hermaphroditisme physique et l'uranisme.

Du reste, Tardieu avait déjà fait observer que, dans l'hermaphroditisme physique, les facultés psychiques et morales et la sphère des sensations ne subissent pas l'influence de la malformation sexuelle organique.

Il existe une série de maladies dans lesquelles, d'après un grand nombre d'auteurs, on trouverait fréquemment de l'inversion sexuelle. L'épilepsie viendrait sous ce rapport en première ligne. D'après Tarnowsky, la perversion sexuelle serait très fréquente dans l'épilepsie, et cet auteur établit même un groupe morbide particulier basé sur les rapports entre l'épilepsie et la perversion sexuelle. Tarnowsky croit même que chez quelques malades l'apparition de l'inversion sexuelle doit être considérée comme l'équivalent de l'épilepsie, et que dans ce sens on est autorisé à parler d'une pédérasie épileptique. Il cite à l'appui le cas d'un homme qui n'avait eu de rapports qu'avec des femmes et n'avait jamais présenté de perversion sexuelle ; un jour, dans un accès d'épilepsie, et se trouvant sous l'influence de boissons alcooliques, il viola un garçon de 14 ans. Il ne se souvenait de rien, et plus tard on n'observa plus chez lui aucun symptôme de perversion sexuelle.

Dans la démence sénile on constate souvent de la pédérasie sénile, ainsi nommée par Tarnowsky ; l'aberration de l'instinct génital constituerait même dans certains cas le symp-

tôme prédominant. Cette forme débiterait souvent, d'après lui, par l'emploi d'expressions grossières dans les conversations portant sur les rapports sexuels, surtout lorsque la conversation a lieu avec un garçon. Ces vieillards enseignent ordinairement aux garçons le rôle passif de la pédérastie, mais dans d'autres cas c'est le malade qui préfère jouer le rôle passif et il exige alors du garçon le rôle actif. A la longue, la pédérastie sénile peut pousser le malade au viol. Le diagnostic peut rester longtemps incertain, surtout quand les troubles de l'intelligence font défaut, ce qui fait que le malade passe souvent pour un criminel. Dans la démence sénile on observerait encore du sadisme compliqué d'inversion sexuelle, en ce sens que les mauvais traitements infligés aux garçons excitent l'instinct sexuel du malade.

L'inversion sexuelle apparaîtrait quelquefois dans la paralysie générale, à une époque où le diagnostic de cette maladie n'est pas encore possible (V. Krafft-Ebing). D'après Tarowsky, le cas doit être considéré comme suspect, quand l'individu parle ouvertement de sa vie sexuelle et ne s'en cache nullement. Pour cet auteur, ces individus ne prendraient aucune mesure pour ne pas être découverts, ce qui doit faire penser à une affection psychique.

Chevalier admet aussi l'existence d'une pédérastie paralytique, dans les débuts de la paralysie générale, dans la démence sénile et dans un certain nombre d'autres affections cérébrales où l'inversion sexuelle n'apparaît que d'une façon passagère. Dans ces cas, quand il s'agit d'une manifestation passagère, on constate une véritable impulsion à laquelle le malade ne peut résister.

Il m'est impossible d'étudier ici en détail les autres affections mentales dans lesquelles on rencontre le phénomène de l'homosexualité. Le lecteur que la question intéresse trouvera tous les détails dans la *Psychopathia sexualis* de V. Krafft-Ebing.

Dans un intérêt purement historique je crois devoir citer ici une série de causes auxquelles E. Meier attribue le développement de la pédérastie en Grèce. Il pense notamment, et cette opinion est partagée par un grand nombre d'auteurs, que la tendance des anciens Grecs à former entre eux de petites coteries, eut pour effet de favoriser le développement de l'amour uraniste. Dans les pays où ces associations entre hommes étaient mal vues par les autorités, la pédérastie, d'après Meier, n'a pu devenir aussi populaire que dans d'autres Etats. La pédérastie, nous dit-il, aurait été moins fréquente à Athènes qu'ailleurs, et ce fait doit être attribué à la puissance que les tyrans exerçaient dans cette ville ; ils cherchaient notamment à combattre ces associations qu'ils redoutaient pour leur pouvoir.

On insiste aussi sur le rôle étiologique de la gymnastique qui donnait aux jeunes gens une vigueur et une beauté dont l'attrait était autrement puissant que celui des corps affaiblis et mal développés des garçons dans les pays où la gymnastique n'était pas en honneur. Certains auteurs, Cicéron et Plutarque entre autres, disent encore que, dans les gymnases², les hommes se trouvaient en contact trop intime les uns avec les autres, et que cette intimité n'était pas sans favoriser la pédérastie.

En Dorie, et à Sparte en particulier, la pédérastie était encore favorisée par la Constitution particulière à ce pays. Comme les enfants étaient retirés à leurs parents à l'âge de 7 ans, il se forma bientôt une sorte de collège, et l'on donna à ces garçons un homme adulte, non seulement comme

¹ D'autres auteurs, comme nous l'avons vu dans l'historique, disent le contraire.

² *Ramdohr* ne pense pas que les gymnases aient joué un rôle aussi considérable dans le développement de la pédérastie en Grèce. Il cite en particulier le phénomène de l'amour lesbien parmi les femmes, phénomène qui n'a aucun rapport avec la gymnastique.

ami et compagnon, mais aussi comme directeur chargé de veiller à leur éducation. Cette privation des soins de la famille et cette intimité avec un homme adulte étranger, auraient aussi favorisé le développement de la pédérastie.

Meier cite enfin l'amour des études qui, chez les jeunes gens, aurait favorisé la pédérastie sous une forme plus noble. Les garçons se sentaient attirés vers leur maître, et comme celui-ci n'était pas payé, il s'établissait entre eux une intimité d'une nature élevée, qui ne ressemblait en rien à celle qu'on trouve aujourd'hui entre maître et élève.

VIII

ETUDE THÉORIQUE

Pour compléter le chapitre précédent, et jeter une nouvelle lumière sur cette question de l'étiologie, nous allons rappeler ici quelques théories émises par certains observateurs à propos de l'inversion sexuelle. Dans le Banquet de Platon, Aristophane, en se raillant, explique l'inversion sexuelle par le mythe suivant : au début auraient existé sur la terre trois sexes : le sexe masculin, le sexe féminin et un troisième sexe désigné sous le nom d'homme-femme (androgyné). A cette même époque les hommes et les femmes n'étaient pas conformés comme ils le sont aujourd'hui : ils avaient chacun quatre jambes, deux faces, deux organes génitaux, etc. Lorsque ces hommes se révoltèrent contre les dieux, Jupiter décida de les rendre plus faibles, et pour cela il divisa chaque individu en deux parties égales : un homme fournit deux hommes, une femme donna deux femmes, et chaque androgyné fournit un homme et une femme. Mais alors chaque moitié se mit à la recherche de sa seconde moitié. Les hommes qui autrefois avaient fait partie d'un androgyné, cherchèrent une moitié féminine ; d'où l'amour pour la femme Par

contre les hommes qui faisaient partie d'un ancien homme complet cherchèrent à s'unir aux hommes ; d'où l'amour entre hommes. C'est de cette façon qu'Aristophane prétendait expliquer l'inversion sexuelle.

Parménide, célèbre philosophe de l'antiquité, aurait aussi essayé, d'après Virey, de donner une explication de l'amour uraniste, dans son livre *περί γένεως*. Suivant lui, quand le spermæ des parents se mélange intimement pendant l'acte sexuel, il donne naissance à des corps normaux. Mais, dans le cas contraire, quand les liquides ne se mélangent pas intimement, il vient au monde des êtres qui plus tard cherchent ce qui leur manque, c'est-à-dire des personnes du même sexe, et c'est ainsi que les hommes efféminés chercheront des hommes etc. (Virey).

A cette occasion, je désire rapporter ici une explication qui m'a été communiquée par un uraniste, homme très distingué d'ailleurs, et qui, d'après lui, serait répandue dans son milieu. D'après cette explication, l'origine de l'inversion sexuelle serait due à l'influence que la femme, pendant la grossesse¹, exerce sur le fœtus. Voici en quoi consisterait cette influence. Si pendant la grossesse la femme est très excitée et recherche passionnément l'homme, surtout au moment où chez le fœtus se forment les organes génitaux, il peut arriver que le garçon, en venant au monde, ait conservé ce goût pour l'homme.

¹ Un malade de *V. Krafft-Ebing* a donné une explication analogue ; il prétendait que son père avait voulu faire une fille, et que, par suite de ce désir, le fœtus de sexe masculin eut les idées d'une fille et plus tard devint la proie de l'inversion sexuelle.

On a souvent insisté sur le rôle des impressions des femmes enceintes sur les dispositions ultérieures de l'enfant. Les faits observés sont assez nombreux, et se trouvent dans les ouvrages suivants : *A. Liébault*, Du sommeil, 1886, Paris ; *Frarières*, Influences maternelles, 1862 ; *Lucas*, Traité de l'hérédité, Paris, 1850. — *Liébault* cite les faits suivants : *Victor Hugo* aurait dit qu'il devait son talent poétique à ce que sa mère avait fait pendant qu'elle

Ramdohr a essayé aussi d'expliquer les tendances homosexuelles. Mais ses explications sont très embarrassées et ne présentent rien de saillant ni d'original.

A notre époque, Mantegazza a établi une théorie très singulière. Il admet que la perversion de l'instinct génital est provoquée par une anomalie dans le trajet anatomique des nerfs. Ainsi, chez les pédérastes passifs, les nerfs normalement destinés aux organes génitaux se terminent dans la muqueuse rectale et anale, et par suite les sensations voluptueuses ne peuvent être provoquées chez eux que par une excitation du *rectum*. Cette théorie fut, avec raison, combattue par V. Krafft-Ebing. D'abord elle n'explique, somme toute, que la pédérastie passive, infiniment plus rare que la pédérastie active ; ensuite l'explication qu'elle donne de la pédérastie passive est elle-même peu satisfaisante.

En effet, ce qui excite le pédéraste passif, c'est le *membrum virile* ; *ejus immissio in rectum* lui procure une satisfaction sexuelle. *Immissio digitorum vel aliarum rerum* ne donne cette satisfaction qu'à la condition que le pédéraste ait devant lui la représentation mentale d'un homme. Cette représentation est la *conditio sine qua non* de la jouissance, et Mantegazza la néglige complètement. Du reste, si les frictions exercées dans le *rectum*¹ provoquent l'orgasme, il est inutile de chercher l'explication de ce phénomène dans une anomalie du trajet nerveux. Il y a tout d'abord des hommes qui ont des sensations voluptueuses par d'autres excitations des nerfs périphériques : attouchement de la peau du dos, des pieds, du

le portait dans son sein, un long voyage dans des pays exceptionnellement beaux. Le fils de *Marie Stuart* ne pouvait voir une épée hors de son fourreau sans se trouver mal ; ce phénomène serait dû à ce que *Rizzio*, l'amant de la reine, fut poignardé sous les yeux de Marie Stuart à une époque où elle était enceinte.

¹ Un uraniste m'a dit, du reste, que l'*immissio profunda membri in rectum* n'a presque jamais lieu, et que l'orifice anal est à peine dépassé.

front. Devons-nous aussi admettre dans ce cas que ce sont les nerfs du pénis qui ont leur terminaison sous la peau du front ? Le siège de la sensation de volupté, s'il peut être question ici d'une sensation générale, se trouve *in membrum* du pédéraste passif ; seulement il semble que l'acte sexuel ne puisse aboutir que par voie réflexe partie du rectum.

Puisque nous reconnaissons comme insuffisante la théorie qui attribue l'inversion sexuelle à une anomalie nerveuse périphérique, nous sommes amené à chercher du côté d'un processus psychique une explication à l'aberration du sens génital. Comme les organes génitaux proprement dits fonctionnent dans ces cas d'une façon normale, il est impossible d'y chercher le siège de la maladie. Ce qui est troublé dans l'inversion de l'instinct génital, c'est l'action de l'esprit sur le sens génital. Or, toutes les représentations mentales qui réveillent l'instinct génital agissent comme excitants des organes génitaux. A l'état normal le sens génital de l'homme est excité par la représentation mentale de la femme ; chez l'uraniste, l'excitation est provoquée par l'idée de l'homme. Chez lui l'influence des idées sur le penchant sexuel se trouve, par conséquent, dévoyée. Nous sommes ainsi amené à placer le siège de l'inversion sexuelle à l'endroit où les idées réveillent l'instinct sexuel, c'est-à-dire, d'après les données modernes, dans le système nerveux central et plus particulièrement dans le cerveau.

Le fait reste le même, que l'idée qui réveille l'instinct sexuel ait son origine dans une perception momentanée des sens, ou qu'elle provienne d'une évocation mentale, d'un jeu de l'ima-

gination. Dans les deux cas, le processus a son point de départ dans le cerveau, dans l'écorce cérébrale plus particulièrement quand il s'agit d'un état conscient.

Deux auteurs français, Magnan et Gley, se sont engagés, à la suite d'Ulrichs, assez loin dans cette voie pour pouvoir parler de cerveau féminin, à propos d'uranistes ; d'après eux, le cerveau de ces malades, quoique pourvu de tous les attributs du sexe masculin, présenterait des caractères essentiellement féminins, ce qui expliquerait, en même temps que tous les phénomènes de leur effémination, leur inversion sexuelle.

V. Krafft-Ebing, s'appuyant sur une autopsie absolument négative sur ce point, rejette cette théorie.

D'autres autopsies d'uranistes, celle faite par Recklinghausen par exemple, n'ont révélé, dans le cerveau, rien d'anormal qui puisse expliquer l'inversion sexuelle du malade.

Je ne crois pas, pour ma part, que la question relative aux caractères féminins du cerveau chez les uranistes puisse être, à l'heure actuelle, définitivement tranchée¹.

Si nous admettons que la cause de l'inversion sexuelle réside dans le cerveau sans accepter que le cerveau présente dans ces cas le type féminin, il nous faut encore préciser davantage le siège de la maladie, la localiser plus étroitement. Cette question est particulièrement importante quand la modification porte exclusivement sur l'instinct génital et laisse intacts les autres phénomènes. Si je soulève ce point, c'est qu'on commet

¹ Cette question est d'autant plus difficile à résoudre que la différence entre le cerveau de l'homme et celui de la femme n'est pas absolue, mais plutôt relative, en ce sens que nous n'avons sous ce rapport que des moyennes basées sur l'examen d'un grand nombre de cerveaux des deux sexes. D'après *Schwalbe* (*Lehrbuch der Neurologie*), le diamètre antéro-postérieur du cerveau est de 10 mm. environ plus grand chez l'homme que chez la femme ; suivant Bischoff, le cerveau de l'homme pèse en moyenne 1362 grammes, celui de la femme 1244.

souvent des erreurs quand il s'agit de la théorie des localisations cérébrales et que, d'un autre côté, nous possédons déjà quelques notions sur la localisation de l'instinct génital.

Nous ne savons rien de précis sur le siège anatomique de l'inversion sexuelle. Nous pouvons toutefois supposer qu'il existe dans l'écorce cérébrale des cellules ganglionnaires jouant un rôle considérable dans les sensations sexuelles, sans qu'on puisse dire rien de précis sur leur siège. V. Krafft-Ebing croit que la sphère génitale se trouve située dans l'écorce cérébrale, aux environs de la sphère olfactive. D'après Ferrier, le centre olfactif se trouve dans le gyrus uncinatus, d'après Zuckerkaude dans la corne d'Ammon ; V. Krafft-Ebing admet ce voisinage, en se basant sur les rapports étroits qui existent entre le sens olfactif et le sens génital, et que personne ne pourra nier.

V. Krafft-Ebing cite à l'appui de cette hypothèse un travail d'Althaus¹ qui insiste sur les rapports étroits qui unissent le sens olfactif et le sens génital chez les animaux. Le savant professeur viennois rapporte aussi un grand nombre d'exemples confirmant l'existence des mêmes rapports chez l'homme. Il cite à ce propos l'influence excitante de certaines fleurs remarquée déjà par Cloquet, puis plusieurs cas d'amour violent chez des hommes qui ont perçu une odeur particulière chez la femme, le cas de Henri IV, roi de France, entre autres².

¹ Archiv. f. Psychiatrie, XII, Heft I. Althaus Beiträge zur Physiologie und Pathologie der Olfactorius.

² On dit aussi de Henri III, roi de France, qu'il fut pris d'une passion violente pour Marie de Clèves pour s'être un jour essuyé avec la chemise trempée de sueur de cette dame. Nous avons vu plus haut que Henri III passait avec raison pour uraniste. Quand bien même cette histoire de Marie de Clèves serait vraie, elle n'infirmerait en rien les tendances uranistes de ce roi, puisque nous savons que des passions passagères pour la femme s'observent chez les homosexuels. Du reste, je me méfie beaucoup de ces histoires. Ce rapport entre l'écllosion d'une passion violente et le fait de s'être essuyé

Cependant, je ne crois pas que cette théorie soit fondée. D'abord, nous n'avons pas le droit de conclure du voisinage anatomique des deux centres à leur parenté fonctionnelle ; ensuite, s'il est impossible de nier les rapports entre la perception de certaines odeurs et l'excitation du sens génital, il ne faut pas oublier qu'il existe un grand nombre d'odeurs qui n'ont aucune influence sur lui, ce qui conduirait à admettre que c'est seulement le centre de certaines perceptions olfactives, qui se trouverait à côté du centre génital. En troisième lieu, la parenté entre la perception olfactive et l'instinct sexuel n'est pas plus proche que celle de l'instinct sexuel et des autres perceptions externes, telles que les perceptions tactiles ou auditives, etc. L'aspect d'une jolie femme qui nous plaît peut nous exciter au moins aussi fort que l'odeur qui se dégage d'elle ; le contact de ses seins, par exemple, est certainement plus propre à nous exciter que la perception de l'odeur qui se dégage de sa peau. En un mot, nous serions ainsi amené à admettre le voisinage du centre génital avec le centre visuel ou tactile. Or, cette conclusion me paraît erronée pour les raisons que je viens de donner. Enfin on peut se demander s'il existe réellement un centre autonome pour les perceptions sexuelles ou si celles-ci siègent dans des zones nombreuses disséminées sur toute la surface de l'écorce cérébrale.

Je suis donc d'avis qu'à l'heure actuelle la localisation¹ de

la figure avec une chemise couverte de sueur a pu fort bien être inventé après coup. Il suffit de considérer les fantaisies qu'on rencontre chez les hommes, dans tout ce qui se rapporte à l'amour, pour comprendre avec quelle facilité on commet des erreurs, surtout quand il s'agit d'un phénomène extraordinaire comme celui de la passion subite de Henri III, par exemple. Je ne serais pas éloigné de croire que cette histoire a été inventée de toutes pièces pour cacher autant que possible les tendances uranistes de Henri III.

¹ Il n'y a pas lieu de s'étonner de ce que Gall, Spurzheim et un grand nombre de leurs élèves aient cherché à préciser d'une façon nette le siège céré-

l'inversion sexuelle est encore aussi difficile à établir que celle de l'instinct hétérosexuel.

Une théorie très particulière est celle de G. Jøger¹. Elle correspond en tous points à l'idée que se fait cet auteur du sens olfactif et de son importance.

Pour l'uraniste, toute la femme, la poitrine et le tronc en particulier, dégagent une odeur antipathique, de sorte qu'il lui est impossible de trouver auprès d'elle la satisfaction de son sens génital. Par contre, les éléments psychiques des homosexuels sont en harmonie avec ceux d'autres hommes. Cette théorie de Jøger est fondée sur ce fait très réel, que l'odeur de la femme a quelque chose qui répugne à l'uraniste. Seulement Jøger a oublié de démontrer que le penchant sexuel était provoqué par le sens olfactif seul. Or, nous avons vu plus haut que le sens génital avait également des rapports avec d'autres sens, ceux de la vue ou de l'ouïe, par exemple.

V. Krafft-Ebing a essayé d'expliquer l'inversion sexuelle en partant de données étiologiques. Il admet que l'inversion sexuelle congénitale se transmet par voie d'hérédité. La distinction rigoureuse qu'il établit entre l'inversion sexuelle

bral de l'instinct sexuel. Ils le plaçaient dans le cervelet et admettaient qu'on pouvait juger de la puissance du sens génésique d'après les dimensions du cervelet des individus, prises par rapport à la distance des deux apophyses mastoïdes. Pour Spurzheim il n'était pas de localisation qui pût se déterminer avec plus de précision que celle de l'instinct de la reproduction. George Combe (*A System of Phrenology*) a placé le siège de l'instinct sexuel au milieu du cervelet, sans toutefois apporter la moindre preuve à l'appui. Spurzheim conseillait aux gens ayant le cervelet très développé de ne pas choisir un état comportant le célibat.

¹ G. Jøger. *Entdeckung der Seele*, III Aufl. I Bd. Leipzig, 1884.

acquise et l'inversion congénitale ne me paraît pas indispensable pour confirmer la théorie. Je pense que le penchant morbide pour les individus du même sexe avait peut-être été acquis par un ascendant, et s'est transmis ensuite aux descendants chez lesquels on le retrouve à l'état congénital. L'inversion sexuelle se rencontrant en effet chez des individus qui sont loin d'être impuissants, la théorie de V. Krafft-Ebing mérite d'être prise en considération. Elle est naturellement basée sur les idées de Darwin qui, autant que je sache, ne parle nulle part, dans ses œuvres, d'inversion sexuelle ou de phénomènes analogues. L'hypothèse de V. Krafft-Ebing n'en est pas moins d'accord avec les théories de Darwin¹. « Je connais, dit Darwin, des cas authentiques de propension au vol et au mensonge, dans des familles même très haut placées. Le vol est un délit assez rare dans les classes aisées, nous ne pouvons, dès lors, considérer comme une simple coïncidence l'existence de cette tendance chez deux ou trois membres de la même famille ». Il est certain qu'on peut faire le même raisonnement au sujet de l'inversion sexuelle.

Certaines observations peuvent servir de preuve à l'appui de la théorie de V. Krafft-Ebing. Cet auteur rapporte, par exemple, l'histoire d'un jeune homme atteint d'inversion sexuelle, qui soutenait que son père était uraniste comme lui. Un autre malade avait dit à V. Krafft-Ebing que son père avait eu un goût très prononcé pour les domestiques beaux et bien faits.

Monsieur N.N., dont il a été question dans la préface, m'écrit ce qui suit : « J'ai pris dans la bibliothèque de feu mon père un grand nombre de livres. Mon père avait l'habitude de faire en marge des pages des remarques, et celles-ci, —

¹ Ch. Darwin. Die Abstammung des Menschen und die geschlechtliche Zuchtwahl; trad. de l'anglais par J. V. Carus, III Aufl, Stuttgart, 1875, I Bd. S. 159.

j'en fus vivement frappé, — se rapportaient presque toujours à des passages où il était question d'inversion sexuelle. Mon père a eu cinq enfants en peu de temps ; il n'était donc pas impuissant, et je ne prétends pas soutenir qu'il fût atteint d'inversion sexuelle. Mais je soupçonne fort un de mes proches parents d'avoir été atteint de cette maladie, et c'est là, je pense, la raison pour laquelle mon père s'intéressait tant à cette question.

Les cas rapportés par Lucas ¹ présentent un intérêt tout particulier : il y est question de l'hérédité dans la pédérastie. Un cuisinier, homme très habile dans son métier, avait pour la femme une passion poussée jusqu'au délire, et en même temps un penchant pour la pédérastie ; son fils naturel, qui vivait loin de son père et ne le connaissait pas, présentait la même passion pour les deux sexes.

Disons enfin que la maladie des Scythes passait, d'après Hérodote, pour héréditaire.

D'autres preuves, venant à l'appui du rôle de l'hérédité dans l'inversion sexuelle, sont fournies par l'existence de cette maladie chez des parents consanguins, ou son développement simultané chez deux frères. Je connais deux frères atteints d'inversion sexuelle ; un autre cas analogue m'a été communiqué par une personne digne de foi.

Deux autres uranistes ont chacun un frère présentant une anesthésie sexuelle complète. Parfois, on trouve aussi, chez les sœurs de ces malades, une indifférence et une froideur singulières vis-à-vis des hommages des hommes. Dans un cas de V. Krafft-Ebing, la sœur du malade n'éprouvait aucun penchant pour les hommes et était, par contre, amoureuse de quelques-unes de ses amies.

On connaît également des cas où d'autres perversions

¹ P. Lucas. *Traité physiologique et philosophique de l'hérédité naturelle*. Paris, 1850.

sexuelles morbides existaient chez plusieurs membres de la même famille. Le sadiste dont j'ai communiqué l'histoire à V. Krafft-Ebing qui la publia, avait un frère qui présentait très nettement les mêmes tendances sadistes. Tandis que l'un aimait à battre la femme jusqu'à la faire crier de douleur, le second avait pour passion d'éjaculer sur la figure de la femme, et il éprouvait un vif sentiment de satisfaction lorsque cet acte la faisait pleurer. V. Krafft-Ebing possède aussi un cas de transmission héréditaire des tendances sadistes. Le malade en question est pris d'excitation génitale quand il voit tuer des poules ; son père avait la singulière passion de serrer violemment avec des cordes les mains de jeunes femmes ou de jeunes filles¹.

Ribot², qui attribue une si grande importance à l'hérédité, insiste sur la transmission héréditaire des anomalies sexuelles et en cite un grand nombre d'exemples, entre autres celui du pape Alexandre VI³ et de ses enfants.

Après cette étude des théories relatives à l'influence de l'hérédité, il me reste à dire quelques mots d'une théorie opposée, celle de Schopenhauer dont il a déjà été question dans la partie historique. Pour cet auteur, l'uranisme, comme tout autre phénomène de la nature, a un but déterminé. Cette opinion fut, avec raison, combattue dans un travail⁴

¹ Dans la seconde édit. de ses « Neue Forschungen » V. Krafft-Ebing rapporte l'histoire d'un fétichiste de la bottine dont le frère et un autre parent présentaient la même perversion sexuelle. Je connais moi-même un cas de fétichisme de la bottine, et j'ai tout lieu de croire que le même phénomène morbide existe aussi chez les frères de mon malade.

² Th. Ribot. Die Erblichkeit, trad. en allemand par O. Hotzen. Leipzig, 1876.

³ Le pape s'appelait Roderigo Borgia et descendait, par sa mère, de la célèbre famille des Borgia dont il prit plus tard le nom. Comme cardinal et pape, Alexandre fut célèbre par sa vie débauchée ; de ses enfants les plus connus sont César et Lucrèce Borgia.

⁴ Psyche. Zeitsch. f. die Kenntnisse des menschl. Seelen-und Geistesleben, von L. Noack III Band. Leipzig, 1860. Le chapitre consacré à cette question

consacré à l'étude critique des œuvres de Schopenhauer. L'existence de l'amour homosexuel à toutes les époques est, pour Schopenhauer, la preuve que ce phénomène découle de la nature humaine. Il cite ensuite l'opinion d'Aristote pour qui les hommes, passé l'âge de cinquante ans, ne peuvent procréer que des enfants faibles et renoncent, de ce fait, à la reproduction.

Afin d'aider à la conservation de l'espèce et d'empêcher la procréation d'individus misérables, le penchant hétéro sexuel se transforme à cet âge, d'après Schopenhauer, en penchant homosexuel. Dans cette théorie, un premier point est tout d'abord faux, c'est que les hommes de cinquante ans ne puissent plus produire d'enfants vigoureux. Mais l'erreur principale réside dans cette hypothèse de l'apparition constante des tendances homosexuelles chez les vieillards. Nous avons vu, en effet, que ces tendances, lorsqu'elles existent chez les vieillards, datent déjà de l'enfance. Puis, quand elles apparaissent vers cinquante ans ou plus tard, leur existence, loin d'être normale, doit être considérée plutôt comme le signe d'une affection cérébrale qui débute.

Le point de départ de la théorie émise dernièrement par Gyurkovechky est aussi faux que celui de l'hypothèse de Schopenhauer. Gyurkovechky admet que, dans des conditions physiologiques normales, le goût disparaît lorsqu'on avance en âge. L'homme devient alors moins délicat et il peut avoir des rapports avec des personnes qu'il n'aurait pas voulu approcher auparavant. Cet abaissement, cette disparition physiologique du goût, préparent, pour cet auteur, le terrain sur lequel pourra se développer peu à peu l'inversion sexuelle. Dans ce groupe Gyurkovecky place les in-

est intitulé : « Die Meister Weibefeind und Frauenlob. » Le ton de l'ouvrage, qui va jusqu'à accuser Schopenhauer de pédérastie, est des plus blâmables, malgré les idées très justes développées par l'auteur.

dividus qui, après avoir mené une existence normale pendant de longues années, deviennent sur le tard des pédérastes, des exhibitionnistes, etc.

A la suite de toutes ces considérations, je désire exposer d'une façon très générale comment je m'explique théoriquement l'inversion sexuelle. La plupart des théories ont le défaut de ne pas envisager l'analogie qui existe entre l'instinct sexuel et les autres fonctions.

Pour comprendre le penchant homosexuel, il faut considérer l'instinct génital non pas comme un phénomène à part parmi les autres fonctions, mais bien plutôt comme une fonction psychique. En tout cas, les modifications morbides de l'instinct génital nous paraîtront moins incompréhensibles, si nous admettons que presque toutes les autres fonctions psychiques ou physiques peuvent être susceptibles de modifications analogues. Si, dans l'espèce, les anomalies nous frappent si fort, c'est que, chez la plupart des individus possédant les attributs du sexe masculin¹, il existe un penchant sexuel pour la femme. Mais il ne faut pas se laisser induire en erreur par la fréquence et la régularité avec lesquelles s'observe ce phénomène. Au point de vue téléologique, c'est-à-dire au point de vue de la reproduction de l'espèce, nous devons considérer comme naturel le penchant que l'homme

¹ Partes genitales, sive testes hominibus et feminis uterus, propensionem ad venerem excitare nequeunt. Nam in pueris veneris stimulus seminis secretioni sæpe antecedit. Plures ennuchi, quamquam testibus privati, hanc inclinationem conservant. Sunt etiam fœminæ quæ, sine utero natæ, hunc stimulum manifestant (Spurzheim).

normal éprouve pour la femme ; il n'en reste pas moins vrai que, dans certaines conditions pathologiques, les organes ne remplissent pas le but qui leur est assigné. Les dents sont destinées à broyer les aliments et pourtant il y a des hommes qui n'ont pas de dents ou qui en ont très peu. Le foie a pour fonction de sécréter de la bile qui est déversée dans l'intestin, mais dans certaines affections du foie ou des voies biliaires la bile n'est pas sécrétée et n'arrive pas dans l'intestin.

La faim a pour but de rappeler à l'organisme qu'il lui faut des aliments. On trouve pourtant des états pathologiques où la sensation de faim fait défaut, bien que l'estomac reste normal. Il en est de même de l'absence du penchant sexuel pour la femme chez l'homme possédant des organes génitaux normaux. Ainsi que nous l'avons dit, nous ne pouvons guère établir un rapport entre les organes génitaux de l'homme et son penchant pour la femme qu'au point de vue téléologique. Autrement, on ne voit pas pour quelle raison l'homme se sentirait poussé vers un rapprochement avec la femme, puisque l'éjaculation du sperme peut être obtenue de tout autre façon. Il serait plutôt étonnant que l'instinct génital ne présentât pas les mêmes anomalies morbides que les autres fonctions du corps et de l'âme. Ni son importance particulière ni son rôle social ne doivent nous faire considérer l'instinct sexuel comme un phénomène à part.

Si les phénomènes d'inversion sexuelle nous paraissent frappants entre tous, c'est qu'au point de vue social peu de troubles psychiques jouent un rôle aussi important que les aberrations de l'instinct génital. Cet instinct, dans tous les pays civilisés, est resté caché comme derrière un voile. L'esèce de mystère qui l'entoure est cause de l'impression toute spéciale que produisent sur nous les anomalies en question, lorsqu'elles surgissent au grand jour. Ceci s'explique encore et surtout par ce fait que l'instinct sexuel est une fonction

psychique qui exige le concours d'un autre individu et acquiert ainsi une importance sociale particulière. Mais, au point de vue physiologique, les anomalies de l'instinct génital ne diffèrent en rien des anomalies de la fonction de nutrition. Si, au point de vue social, on n'attribue pas une grande importance à ces dernières anomalies, c'est que l'accomplissement régulier de la fonction n'exige pas, dans ce cas, le concours d'un autre individu.

Après toutes ces considérations, il est inutile d'entrer dans l'étude théorique détaillée de certaines autres manifestations, bien que l'inversion sexuelle, d'après Westphal, ne reste pas strictement limitée à la sphère génitale. Les phénomènes d'effémination sont également très importants. Je dirai seulement que l'effémination peut être envisagée de deux façons : ou bien les fonctions psychiques d'un individu se modifient par suite d'un penchant homosexuel, ou bien l'effémination est congénitale au même titre que l'inversion sexuelle elle-même. Si nous considérons l'effémination comme secondaire, nous trouverons une certaine analogie, dans cette hypothèse, avec ce qui se passe consécutivement à la castration ; ici, à la suite d'une mutilation locale, le sens génital s'éteint et les phénomènes d'effémination, la voix de femme, etc., apparaissent un certain temps après l'opération.

IX

DIAGNOSTIC

Le diagnostic de l'inversion sexuelle peut présenter des difficultés de toute nature, si simple qu'il paraisse au premier abord. Une première cause d'erreur réside dans ce fait qu'il est très difficile d'obtenir des confidences sincères et complètes de la part du malade. Nombre de gens considèrent encore la blennorrhagie ou la syphilis comme une tare et redoutent à ce titre d'en faire l'aveu ; il est certainement encore plus difficile d'obtenir des malades l'aveu de la masturbation, par exemple, et bien moins encore de l'inversion sexuelle qui, tout-à-fait indépendante de la volonté, ne peut cependant être considérée comme un vice. C'est par un sentiment de fausse honte que le malade s'efforce de cacher sa vie sexuelle et d'en avouer le moins possible les particularités. Aussi me suis-je fait une règle d'interroger en détail tous les malades chez lesquels je soupçonne une anomalie de la vie génitale. Un grand nombre de ces malades continuent néanmoins à cacher la vérité et à répondre négativement aux questions qui leur sont posées. S'ils avouent leur impuissance en présence de la femme, ils se gardent de dire que la cause, — comme c'est souvent le cas, — en est l'inversion sexuelle. Qu'ils soient retenus par

un sentiment de fausse pudeur ou qu'ils veuillent se tromper eux-mêmes sur la gravité de leur état, ou bien encore que les questions soient mal posées par le médecin, ce sont là autant de raisons pour que les malades gardent le silence sur leur vie sexuelle. A toutes ces raisons il faut ajouter encore celle-ci : c'est le peu¹ de confiance que le malade a dans la discrétion du médecin, lorsqu'il s'agit d'une question d'ordre aussi intime.

La plupart des uranistes sont du reste d'avis qu'il n'y a rien à faire contre leur anomalie sexuelle, et ils croient inutile de consulter le médecin.

Il existe pourtant des moyens qui permettent au médecin d'élucider le point qui l'intéresse. Pour faire disparaître ce sentiment de fausse honte, il peut commencer par assurer que le phénomène en question est morbide, qu'il peut se présenter chez tout le monde, qu'il est absurde de rendre un homme responsable d'une maladie. Mais le moyen le plus sûr pour empêcher le malade de s'illusionner sur sa situation, c'est de poser des questions nettes et précises. Il est bon aussi, pour faciliter les aveux du malade, de lui citer quelques exemples de perversion sexuelle. Dans les cas d'inversion sexuelle très manifeste, le malade ne peut guère se tromper si on lui demande par exemple : « Sentez-vous ou avez-vous jamais senti un penchant pour l'homme ? » ou bien encore : « Le penchant que vous avez pour l'homme est-il plus grand que celui que vous éprouvez pour la femme ? » Souvent le médecin obtiendra ainsi des réponses qui lui révéleront l'existence d'une aberration du sens génital. Le médecin qui voit beaucoup de malades sera surpris d'obtenir une réponse nette à des questions précises, tandis que par des questions générales

¹ D'après certains uranistes, c'est la cause principale et beaucoup craignent de voir l'indiscrétion du médecin amener des poursuites judiciaires. Westphal était aussi de cet avis.

il n'avait réussi à provoquer chez les mêmes personnes aucun aveu.

Un autre moyen d'arriver à connaître la vérité consiste à interroger les malades sur leurs rêves. Un fait très important, qui ressort de la lecture de la plupart des observations, c'est que les rêves érotiques portent sur le même sujet que l'instinct sexuel à l'état de veille. Un homme atteint d'inversion sexuelle rêve à des hommes et ces rêves s'accompagnent chez lui de pollutions nocturnes. Le fétichiste rêve aux objets qu'il adore à l'état de veille. Il existe toutefois des exceptions à cette règle. Un uraniste pour qui, à l'état de veille, la femme n'avait aucun attrait, eut, à plusieurs reprises, des pollutions en rêvant à un acte sexuel accompli avec une femme. Mais dans la plupart des cas ses rêves portaient sur des actes sexuels accomplis avec des hommes.

A part ces exceptions¹, il est aujourd'hui établi que les individus atteints de perversion sexuelle ont des rêves en rapport avec leurs dispositions morbides. On comprend alors qu'en interrogeant le malade sur ses rêves, on puisse obtenir des renseignements très précieux, d'autant plus que les malades seront moins gênés d'avouer leurs rêves que les faits se rapportant à la réalité de leur vie sexuelle. Il me paraît donc indiqué de commencer l'interrogatoire par des questions relatives aux rêves, puis de passer à celles qui concernent la vie sexuelle réelle de l'individu. Quelles que soient les questions adressées au malade, le médecin ne doit pas se contenter de réponses générales ou manquant de précision, qui pourraient le faire passer à côté de la vérité.

¹ Il arrive souvent que lorsque, par suite d'un traitement psychique rationnel, la perversion n'existe plus chez le malade à l'état de veille, les rêves érotiques continuent à porter sur des hommes. Par contre, le Dr Max Ch. Dessoir m'a cité un cas dans lequel un individu, qui plus tard présenta de la perversion sexuelle, rêvait toujours à des femmes.

L'expérience joue, à cet égard, un rôle considérable, et un observateur expérimenté peut faire le diagnostic en toute certitude sans soumettre le malade à un interrogatoire très détaillé. Dans certains cas, nous l'avons déjà dit, il est facile de reconnaître un uraniste, mais d'autres fois, loin de se faire instantanément, le diagnostic exige une observation assez longue. Les uranistes qui prétendent se reconnaître à première vue croient que c'est là une particularité, une sorte de sympathie indépendante de nos organes des sens ; mais ce fait est faux et cette reconnaissance instantanée n'est qu'une légende qui a cours dans les milieux uranistes.

Il n'en est pas moins vrai qu'il existe certains signes grâce auxquels on peut reconnaître, presque à coup sûr, qu'on se trouve en présence d'un uraniste sans le soumettre à un interrogatoire détaillé. Les anciens n'ignoraient pas l'existence chez les uranistes de ces signes extérieurs, et chez Aristote, Polémon, Lucain et Aristophane, on trouve des passages¹ relatifs à leur démarche, leur voix, leur regard. J'ai déjà parlé, dans le chapitre III, de l'importance de ces symptômes en général et en particulier, de l'attitude et des mouvements de l'uraniste.

Pour reconnaître l'uraniste, il faut une certaine habitude, que des individus normaux, ayant eu affaire à des uranistes, peuvent acquérir assez facilement. Les employés et les agents de la police m'ont déclaré reconnaître à première vue les uranistes et se tromper rarement.

J'ai déjà étudié le regard de l'uraniste, qui selon eux joue un si grand rôle pour se reconnaître mutuellement, et j'ai montré qu'il ne présentait rien de mystérieux.

Il faut par conséquent accepter avec la plus grande réserve l'assertion des uranistes qui affirment se reconnaître à pre-

¹ V. Casper-Liman, Handbuch d. gerichtlich. Med. VII Aufl. Berlin, 1881. Bd. I, S. 169.

mière vue. Cette prétention de se reconnaître dans tous les pays du monde, à la ville et à la campagne, ne me paraît pas fondée ¹.

Je connais deux uranistes berlinois qui, séparément, se sont ouverts à moi ; ils avaient vécu longtemps ensemble dans le même milieu, et aucun d'eux ne soupçonnait que l'autre fût un uraniste. Tous les deux m'ont pourtant affirmé savoir reconnaître les uranistes avec une certitude mathématique et à première vue. On ne saurait donc trop se mettre en garde contre ces diagnostics si rapides. On m'a cité, en effet, le cas d'un jeune homme de 20 ans, très efféminé, qui, au point de vue sexuel, est absolument normal. Je ne connais pas ce cas dans ses détails, mais ce qu'on m'a raconté de cet homme prouve d'une façon certaine qu'il possède un sens génital normal ; pourtant il passe pour uraniste, car chez lui l'effémiation est extrême et toutes ses attitudes, tous ses mouvements des mains, du corps, de la tête, rappellent la femme ².

Si l'on veut faire le diagnostic de l'inversion sexuelle par l'étude des mouvements, il faut choisir le moment où l'individu se laisse aller, où il ne se sache pas observé. Un des si-

¹ Dans une autobiographie bien connue d'un uraniste, publiée par Casper. L'uraniste dit ceci : « La nature prévoyante nous a heureusement donné un instinct particulier qui nous réunit dans une sorte de confraternité ; nous nous retrouvons de suite ; il suffit à peine d'un regard rapide comme une commotion électrique, et qui ne m'a jamais trompé.... Sur le Righi, à Parme, au Louvre, en Écosse, à Saint-Pétersbourg et même à Barcelone, j'ai trouvé des gens que je ne connaissais pas et qui une seconde après étaient liés à moi comme moi à eux ». On dit également d'autres perversions sexuelles que les individus qui en sont atteints se reconnaissent très rapidement. C'est le cas de l'individu à tendances hétérosexuelles qui pratiquait le « coït idéal ». V. Krafft-Ebing cite aussi le cas d'un fétichiste qui s'attribuait également cette faculté.

² Ce degré d'effémiation peut se rencontrer chez des hommes normaux à penchant hétérosexuel. Il existe des individus qui *facientes coitum succumbere volunt dum femina superincumbit*. Ulrichs a même publié le cas intéressant d'un individu de ce genre qui ne trouvait de satisfaction qu'après un semblant de viol que lui faisait subir la femme.

gnes les plus importants est celui qui me fut indiqué par Monsieur N. N. : quand l'uraniste ne se croit pas observé, il regarde de préférence *in eam directionem ubi membrum virile est, præsertim cum vestes solum membrum non formam membri obtegunt*. N.N. attribue à ce geste spécial une importance toute particulière.

Il existe du reste des uranistes, peu nombreux à la vérité, qui avouent n'avoir jamais été reconnus par d'autres uranistes et ne pouvoir les reconnaître à première vue.

D'autres, par contre, affirment qu'ils savent reconnaître l'uraniste au simple examen de sa photographie. J'ai fait, à ce sujet, une série d'expériences avec des photographies que je montrais à des uranistes. Les résultats furent très contradictoires ; pourtant les photographies de deux grands hommes, universellement connus, furent indiquées par presque tous les uranistes comme représentant des uranistes.

J'ai pu observer que les uranistes considèrent comme étant des leurs les hommes qui, sur leurs photographies, ont le regard fortement oblique. J'attribue ce fait à ce que les uranistes considèrent comme homosexuels les individus qui, en les croisant dans la rue, leur jettent un regard oblique.

Je crois devoir insister maintenant sur la fréquence des erreurs dans le diagnostic de l'inversion sexuelle. Dans un cas de gonorrhée chez un homosexuel, Westphal crut devoir rejeter, et à tort, tout soupçon d'uranisme. La gonorrhée s'observe en effet chez les uranistes, et j'ai vu cette affection chez un individu qui avait exclusivement des rapports avec des hommes. Cet individu entretenait des rapports avec un homme qui

avait été infecté lui-même par un autre. Il fut contaminé à son tour, *membrum suum ponens juxta membrum alterius*. De plus, l'infection peut se produire très facilement chez les hermaphrodites psycho-sexuels qui de temps en temps ont des rapports avec la femme. Les hommes mariés, et même ceux qui ont des enfants, peuvent néanmoins présenter de l'inversion sexuelle. Tout d'abord on peut se trouver en présence d'hermaphrodites psycho-sexuels ; d'autre part, l'érection et l'éjaculation dans le vagin de la femme peut être obtenue par certains artifices, la représentation mentale de l'homme par exemple. Je crois donc qu'il est possible aux uranistes d'avoir des enfants et que les soupçons portés sur l'infidélité de leur femme ne sont pas toujours fondés. Il existe même des uranistes qui pensent pouvoir se débarrasser de leur passion par l'amour des enfants et qui font tous leurs efforts pour y parvenir. *La potentia coeundi et generandi* doit être rigoureusement différenciée de l'instinct génital normal. Pour admettre un instinct génital normal, il ne suffit pas que l'individu puisse pratiquer le coït : il faut encore qu'il éprouve un penchant pour cet acte sexuel. Quand un individu atteint d'inversion sexuelle arrive à pratiquer le coït avec la femme, il n'est pas encore pour cela guéri de sa maladie, comme le croient un grand nombre de médecins.

V. Krafft-Ebing insiste sur les difficultés que peut présenter le diagnostic de l'hermaphroditisme psychique qu'on confond souvent avec l'inversion sexuelle acquise dans laquelle il peut persister des traces de l'ancien instinct sexuel normal. Non seulement j'admets ces difficultés, mais je crois même

que dans l'inversion acquise il s'agit d'hermaphrodisme psycho-sexuel et que c'est seulement au point de vue théorique et au point de vue clinique qu'il est important de différencier les deux formes. Quelquefois cette différenciation pourra présenter des difficultés d'autant plus considérables que, dans un grand nombre de cas décrits sous le nom d'inversion acquise, avec conservation de traces de penchant hétérosexuel, l'origine de la perversion peut être suivie, en remontant jusqu'aux années d'enfance. On devra toutefois essayer toujours de faire le diagnostic différentiel de l'hermaphrodisme congénital et de l'hermaphrodisme acquis. V. Krafft-Ebing insiste également sur la nécessité d'un diagnostic différentiel de l'inversion sexuelle congénitale et de l'inversion acquise. Ce diagnostic est basé sur la présence ou l'absence du penchant hétérosexuel avant l'apparition de l'inversion du sens génital.

Il est inutile d'insister sur le diagnostic différentiel de l'inversion sexuelle et de certaines autres affections qui, du reste, peuvent difficilement être confondues avec celle-ci. Je veux citer à ce propos un cas qui m'est connu. Il s'agit d'un homme qui est souvent très excité par la vue de garçons de 10 à 12 ans ; il a des érections, mais il lui est absolument impossible d'avoir des rapports sexuels avec des hommes. Le malade en question pense que l'excitation est provoquée chez lui par les traits féminins des garçons qui, par une association d'idées, lui rappellent la femme. Dans ces conditions, le cas doit être considéré comme se rapportant à une hyperesthésie du sens génital, mais nullement à l'inversion sexuelle ¹.

¹ V. Krafft-Ebing, avec Emminghaus, fait rentrer dans l'hyperesthésie morbide tous les cas dans lesquels se manifeste une excitation génitale à l'aspect de personnes ou d'objets indifférents au point de vue sexuel. Cette opinion est très juste, seulement l'excitation doit avoir pour but l'accomplissement du coït normal, car autrement il s'agirait d'une perversion, c'est-à-dire d'une affection non-seulement quantitative, mais aussi qualitative, de l'instinct sexuel.

L'inversion sexuelle doit aussi être rigoureusement séparée des affections psychiques¹ dans lesquelles un aliéné croit être une femme, s'habille en femme, et veut avoir des rapports avec des hommes.

¹ La seconde édition de « Neue Forschungen » de V. Krafft-Ebing a paru lorsque mon livre était déjà sous presse. Le savant professeur viennois étudie en détail la question des métamorphoses génitales et indique les formes de transition entre l'inversion sexuelle simple et ces troubles mentaux. Peut-être pourrait-on comparer ces faits aux hallucinations et aux obsessions ; ces dernières comportent la conscience de leur nature morbide, ou en tout cas le désir de les voir disparaître, tandis que la conscience de la nature morbide des hallucinations fait défaut. De même nous voyons dans maints cas d'inversion sexuelle persister l'envie de guérir, car le penchant est reconnu par le malade, sinon comme morbide, du moins comme anormal ; au contraire, les métamorphoses génitales sont une forme particulière de paranoïa, et forcément inconscientes. Dans son livre V. Krafft-Ebing cite une observation (16^e obs.) qui, pour lui, constitue un type de transition entre les deux formes précédentes. Il s'agit d'un médecin qui, toutes les 4 semaines, éprouve pendant 5 jours tous les phénomènes psychiques et physiques des règles, sauf l'hémorrhagie ; il a le sentiment de posséder des organes génitaux féminins. V. Krafft-Ebing désigne les cas de ce genre sous le nom d'*eviratio*, et sous celui de *defeminatio* le processus analogue observé chez la femme. Quand le phénomène en question s'accuse davantage chez l'homme, celui-ci arrive à croire qu'il est devenu une femme, et nous avons alors affaire à une forme de paranoïa, à la *transmutatio sexus paranoïca*. L'observation 18 de V. Krafft-Ebing, dans laquelle le malade proteste quand on l'appelle « monsieur », en disant qu'il est une femme, etc., nous donne un exemple de cette forme. L'observation 19 est analogue : il s'agit d'un homme qui croit être la comtesse V. A l'autopsie de cet individu, Schüle ne trouve, à l'examen microscopique, aucune modification caractéristique du cerveau. D'autres observations du même genre ont été recueillies par Arndt, Sérieux et Esquirol. Un fait analogue est relaté par Blumenstoch dans l'article « Inversion sexuelle » de la Realencyclopédie d'Eulenburg : il s'agit d'un homme qui, quelques années auparavant, avait voulu fonder une religion en Gallicie, et qui était persuadé qu'il accoucherait de deux jumeaux. A l'occasion de ces faits, V. Krafft-Ebing étudie la folie dite des Scythes, considérée à tort par Marandon comme une forme de folie (paranoïa) et qui, pour lui, n'est autre chose que l'effémination.

La question de savoir si l'inversion sexuelle est ou n'est pas un phénomène morbide est plus facile à élucider lorsqu'on se reporte aux cas d'inversion sexuelle pure, avec absence de tout penchant pour la femme. Nous devons nous demander alors si l'absence de tout désir sexuel de la femme est un phénomène pathologique.

Hammond pense qu'il existe très certainement des hommes normaux qui n'ont jamais eu de désirs sexuels. Cette affirmation est un peu personnelle et arbitraire, en ce sens qu'on peut aussi soutenir qu'une personne qui n'a jamais éprouvé de désirs sexuels est loin d'être normale. Je crois en effet que la notion de santé, d'état normal, implique l'existence des facteurs psychiques et physiques nécessaires à la conservation de l'individu et de l'espèce. Nous ne considérons certainement pas comme bien portantes les personnes dont les fonctions physiques et psychiques sont insuffisantes pour l'entretien de la vie. Quand une personne ne peut plus prendre d'aliments, c'est là un phénomène qui nous apparaît comme morbide, pour la raison bien simple que les fonctions de nutrition sont nécessaires à la conservation de l'individu.

En admettant avec Lauer ¹ que le rôle de l'individu en bonne santé est de perpétuer l'espèce, pendant la durée de sa vie, nous devons considérer comme malade tout homme qui est incapable de contribuer à la propagation de l'espèce. L'impuissance suffirait déjà à elle seule pour faire classer l'individu dans un groupe pathologique, pourvu, bien entendu, qu'il soit d'un âge où la reproduction est normalement possible.

D'après cela, nous ne pourrions donc pas qualifier de morbide l'absence du penchant sexuel normal, puisque, en son absence, la reproduction est encore possible. Il arrive en effet que les uranistes qui ont un penchant exclusif pour l'homme

¹ G. A. Lauer. *Gesundheit, Krankheit, Tod*. Berlin, :365.

entretiennent néanmoins des rapports avec des femmes et pratiquent le coït normal, soit pour des raisons d'ordre social, soit dans le but d'avoir des enfants. Nous devons cependant considérer comme morbide l'absence de désirs hétérosexuels, même lorsque la possibilité de pratiquer le coït normal subsiste.

Cherchons à élucider ce point par une analogie, car c'est ainsi que nous arriverons à bien établir ce que nous entendons par les termes de « sain » et de « morbide ».

Nous avons déjà dit plus haut que la conservation de l'espèce est pour nous une fonction de l'individu sain au même titre que sa propre conservation. En suivant cet ordre d'idées, nous voyons que l'apport à l'organisme des substances nutritives est nécessaire à la conservation de l'être et que le besoin de l'alimentation se manifeste chez lui sous forme d'un phénomène physiologique qui est l'appétit. Quand l'appétit fait entièrement défaut, il s'agit déjà d'un phénomène morbide, que l'organisme reçoive ou non la quantité d'aliments qui lui est nécessaire.

En poursuivant plus loin cette analogie entre l'appétit et les désirs sexuels, nous trouvons que l'existence du penchant sexuel est une condition essentielle pour permettre de dire d'un individu qu'il est normal, bien portant, et nous sommes amené à considérer comme pathologiques les cas dans lesquels ce penchant fait défaut. Le fait morbide n'en subsiste pas moins, quand le penchant sexuel normal se trouve ou non remplacé par un penchant homosexuel. Toutes ces considérations sur la possibilité d'accomplir le coït en l'absence de désirs hétérosexuels n'ont rien à voir avec les cas d'inversion sexuelle où l'impossibilité du coït est la conséquence de l'horreur de la femme. Il s'agit alors très manifestement d'impuissance morbide.

Il existerait en apparence une raison qui permettrait de

ne pas considérer l'inversion sexuelle comme morbide. On sait qu'un grand nombre d'uranistes éprouvent, pendant l'accomplissement de l'acte homosexuel, le même bien-être que les hommes normaux pendant le coït. Par contre, quand l'uraniste, pour arriver à pratiquer le coït avec la femme, use de certains artifices tels que la représentation mentale d'un homme par exemple, l'acte sexuel, comme le fait remarquer V. Krafft-Ebing, détermine chez lui une grande fatigue. Le coït forcé et souvent répété peut même avoir un retentissement fâcheux sur sa santé, de sorte qu'au point de vue de la conservation de l'individu, les rapports homosexuels entre uranistes sont plutôt indiqués. En somme, il s'agit en l'espèce d'un acte favorable à la conservation de l'individu, mais nuisible à la propagation de l'espèce. En s'en tenant aux termes de ce dilemme, on peut se demander si l'état de l'uraniste doit être déclaré ou non comme pathologique, puisque l'individu tend en premier lieu à se conserver lui-même.

Mais cette contradiction n'est qu'apparente et repose sur la confusion que l'on établit fréquemment entre le penchant sexuel et l'acte sexuel; dans la question qui nous occupe, nous n'avons à envisager que le penchant sexuel. L'acte qui résulte du penchant morbide peut fort bien être considéré, dans un cas particulier, comme favorable à la santé. L'ingestion d'aliments épicés peut réveiller l'appétit dans certaines dyspepsies, il n'en est pas moins vrai que la dyspepsie est un phénomène pathologique¹. De même, un acte basé sur un penchant sexuel morbide peut être favorable à la

¹ Les anciens médecins attribuaient une importance extraordinaire à cette tendance de l'organisme à la guérison spontanée. D'après eux, dans certaines maladies, c'est le malade lui-même qui sent le mieux ce qui peut lui être bon ou nuisible. Cet instinct devrait servir à la guérison de la maladie; mais il ne saurait être question de cela pour le penchant sexuel des homosexuels. Pour plus de détails, voy. J. J. Günther, *Natur und Kunst in Heilung der Krankheiten*. Frankfurt, a. M. 1834.

santé de l'individu, sans que le penchant lui-même devienne pour cela normal.

Par suite, en se représentant le penchant sexuel, non pas comme destiné à la satisfaction de l'individu, mais à la propagation de l'espèce, nous sommes obligé de considérer l'inversion sexuelle comme pathologique et les individus présentant ce phénomène comme des malades.

Si nous admettons que l'existence d'un penchant sexuel normal est la condition *sine qua non* de l'état de santé, de l'état normal, nous devons nous demander si l'inversion sexuelle est incompatible avec cet état. Les deux questions doivent être rigoureusement séparées l'une de l'autre, car nous voyons qu'il existe des cas d'hermaphrodisme psychosexuel caractérisés par un penchant pour l'homme et pour la femme. Une condition essentielle de l'état normal, le penchant pour la femme, subsiste dans ces cas, et on peut se demander si, à cause de l'existence simultanée d'un penchant homosexuel, on doit néanmoins considérer ces faits comme étant d'ordre pathologique.

La question est difficile à résoudre, et, pour y arriver, il y aurait intérêt, je crois, à établir ici encore une analogie avec ce qui arrive pour l'appétit. Il existe des personnes qui ont un goût particulier pour des substances qui n'entrent pas normalement dans l'alimentation. C'est le cas des chlorotiques, des hystériques, des femmes enceintes, qui dévorent quelquefois avec appétit de la craie, des morceaux de briques, des grains de café, etc. Nous considérons ces goûts comme pathologiques parce que ces substances ne constituent pas des matériaux qui peuvent servir à l'entretien de l'organisme. De ce que les mêmes personnes ont en même temps de l'appétit pour des aliments nécessaires, comme la viande par exemple, nous n'avons pourtant pas le droit de conclure que leur goût singulier n'est pas pathologique.

Dès lors, nous devons qualifier aussi de pathologiques les fonctions du système génital qui ne contribuent pas à la conservation de l'individu et de l'espèce, condition essentielle de la santé, de l'état normal. C'est ainsi que nous sommes amené à considérer comme morbide l'inversion sexuelle qui ne sert en rien à la propagation de l'individu.

On a cité encore d'autres raisons qui militent en faveur du caractère pathologique de l'inversion sexuelle ; mais personnellement je pense que ces raisons ne sont pas inattaquables. On a l'habitude de dire que l'inversion sexuelle s'observe en général, comme nous l'avons vu au chapitre VII, chez des individus dégénérés qui peuvent présenter en même temps d'autres stigmates de dégénérescence du système nerveux central. Cet argument n'est pas à l'abri de toute objection, car il existe des dégénérés chez qui l'inversion sexuelle est le seul symptôme de la dégénérescence. Si nous voulions soutenir que l'inversion sexuelle est un phénomène morbide pour la seule raison que l'individu qui le présente appartient à une famille de dégénérés, nous serions amené, lorsqu'un individu prend plaisir à manger un bifteck¹, à considérer cet acte comme un signe de dégénérescence, sous prétexte que notre individu est un dégénéré. C'est une faute contre la logique que de dire : l'inversion sexuelle se rencontre chez des individus dégénérés, donc elle est un phénomène morbide. Ce raisonnement peut être juste au point de vue théorique et étiologique, mais il n'a pas l'importance qu'on lui attribue quand il s'agit de savoir si tel ou tel phénomène est un phénomène pathologique.

¹ Au lieu de cet exemple, il vaudrait peut-être mieux choisir une action ou un penchant ordinairement rare, mais existant chez l'individu en question. Cette action, nous ne devrions pas la considérer comme pathologique, pour la seule raison qu'elle existe chez un individu dégénéré et qu'elle s'observe rarement chez les individus sains.

Il faut aussi avouer que, dans les cas où l'on trouve des signes nets de psychose ou de névrose, nous sommes facilement tentés de considérer l'inversion sexuelle comme un symptôme de l'état morbide. De même, la dyspepsie nous apparaît tantôt à l'état de symptôme isolé, comme maladie essentielle, tantôt comme un symptôme¹ de la neurasthénie, lorsqu'elle est accompagnée d'autres manifestations de cette dernière. Westphal s'est déjà occupé de cette question, sans toutefois décider si l'inversion sexuelle doit être envisagée comme un symptôme isolé ou comme la manifestation d'un état névropathique ou psychopathique.

Ce raisonnement² par analogie nous a conduit à considérer le penchant homosexuel comme un phénomène morbide. Une autre question se pose maintenant. Dans quel groupe de malades convient-il de ranger les individus atteints d'inversion sexuelle? Faut-il, en l'absence d'autres symptômes psychiques graves, faire rentrer l'inversion sexuelle dans le groupe des maladies nerveuses ou dans celui des affections mentales? Nous savons que les illusions sensorielles qui ne sont pas reconnues comme telles par le malade³, sont souvent considé-

¹ On devrait plutôt considérer le symptôme en lui-même et se demander s'il doit être classé comme pathologique à cause de son influence sur l'individu ou même sur la propagation de l'espèce. Tout ceci n'est pas en contradiction avec la recherche des antécédents héréditaires quand il s'agit, en psychiatrie, de faire le diagnostic de la dégénérescence. Ce procédé permet de résoudre la question de dégénérescence mais non pas de décider si tel ou tel symptôme est pathologique.

² Les auteurs ne sont pas d'accord sur ce point. W. Sander considère presque toujours ces individus comme atteints d'affection psychique, tandis

rées comme une preuve d'affection mentale. Si nous adoptions le même criterium, c'est-à-dire la conscience de l'état morbide, pour l'inversion sexuelle, nous serions amené à admettre l'existence d'une psychose chez presque tous les uranistes¹. Du moins, je crois qu'il est très rare que l'uraniste considère son penchant comme morbide, et en cela je me sépare de l'opinion de Westphal. M. NN. dont il fut question dans la préface, est un des rares uranistes que je connaisse, qui considèrent leur état comme pathologique.

Néanmoins, j'hésite à dire que l'existence de l'inversion sexuelle chez un individu suffise pour qu'on le déclare atteint d'une affection mentale. Et pour démontrer ce point, je ne trouve rien de mieux que de revenir à mon analogie entre l'appétit et le penchant sexuel. Certains auteurs ont comparé avec raison l'amour à la sensation de la faim. Deux sentiments, dit Laurent, agissent avec une impérieuse rigueur sur tout être vivant : la faim, qui a pour but la conservation de l'individu, et l'amour, qui tend à la conservation de l'espèce². Mais, de même que nous n'avons pas le droit de considérer comme aliéné l'individu qui a un goût particulier pour des aliments anormaux, de même nous ne pouvons envisager l'inversion sexuelle comme une preuve de psychose.

que V. Krafft-Ebing (Lehrbuch der Psychiatrie) ne pense pas qu'il s'agisse toujours d'affection mentale. Il cite certaines personnalités historiques qui sans être des aliénés, avaient des hallucinations : Luther qui jeta son encrier à la figure du diable, Socrate qui conversait avec son démon, Mahomet, etc.

¹ Il arrive encore que l'individu, convaincu de la nature morbide de son penchant, ne peut le vaincre et continue à agir sous son influence, tandis que les illusions une fois reconnues par l'individu ne peuvent plus l'influencer.

² V. Krafft-Ebing met aussi de pair l'instinct de la conservation et celui de la reproduction. « La vie physiologique comporte un instinct de conservation et un instinct de reproduction. La vie morbide ne crée pas de nouveaux instincts, comme on l'admet à tort : elle ne peut que diminuer ou exagérer ou pervertir les instincts normaux ».

Du reste, toutes les différences établies entre la névrose et la psychose sont assez arbitraires, et l'un prend pour une névrose ce qu'un autre appelle psychose. De là maintes contradictions au sujet de l'inversion sexuelle, non seulement entre des auteurs différents, mais chez le même auteur. Westphal, pour qui l'inversion sexuelle n'est pas le symptôme d'un état psychopathique, la compare cependant à la « Moral insanity » qui pour nous est une psychose.

Starck rapproche avec raison l'inversion sexuelle de l'hystérie ou plutôt de certains phénomènes qui se manifestent au cours de l'hystérie. Il arrive souvent que certaines excitations sensorielles, certaines odeurs par exemple, agréables à l'état normal, provoquent le dégoût chez des femmes hystériques ; et inversement, certaines sensations répugnantes pour l'homme normal sont agréables aux hystériques, le goût de l'asa foetida, par exemple.

X

TRAITEMENT

Nous devons à V. Krafft-Ebing de voir peu à peu disparaître l'intolérance des médecins au sujet de l'inversion sexuelle. Grâce à ses recherches et à ses travaux, nous n'en sommes plus tout à fait au laisser-aller de l'ancien temps. Le mépris dont on couvrait l'uraniste, mépris qu'il rencontre encore actuellement chez l'homme qui n'est pas au courant de la question, tend de plus en plus à disparaître. Gyurkovechky dit avec raison que nous autres médecins, nous devons éviter les mensonges de convention et ne pas nous laisser effrayer par les mots propres dans les questions scientifiques, même lorsqu'il s'agit de sujets que le public, aussi bien que les médecins, considère comme délicats. L. Casper fait observer avec justesse que la vie sexuelle dont on dévoile les secrets avec une certaine fausse honte appartient dans ses aberrations au domaine médical. Mentionnons encore la remarque que fit Schuh à l'occasion d'une exploration rectale, remarque citée par Albert¹. Pendant cette exploration, plusieurs de ses auditeurs ne purent retenir un mouvement de dégoût qu'ils traduisirent

¹ E. Albert, « Diagnostik der chirurgischen Krankheiten II auf. Wien, 1892.

par des gestes de répugnance. Schuh leur dit : « Quand j'étais élève en chirurgie, la chirurgie était séparée de la médecine ; les médecins étaient des messieurs convenables, quant aux chirurgiens ils étaient traités en véritables parias. Un docteur en médecine considérait comme au-dessous de sa dignité d'introduire son doigt dans le rectum d'un malade ; on nous appelait alors et on nous commandait de faire cette exploration, puis on nous traitait comme une baguette avec laquelle on s'amuse à remuer les ordures, on nous jetait de côté : mais la chirurgie a grandi, et l'on nous traite avec respect! »

A propos de l'inversion sexuelle ce même sentiment de répugnance est encore répandu, et bon nombre de médecins qui écrivent sur ce sujet croient devoir s'excuser, auprès de leurs lecteurs, d'aborder une telle question. Nous voyons même un auteur tel que Hammond, après avoir rapporté deux cas d'inversion, déclarer qu'il en connaît plusieurs autres, mais que sa plume se refuse à décrire de tels crimes contre la morale¹ et la santé. La plume d'un médecin et d'un écrivain consciencieux ne doit pas se refuser à la description de la vérité, et moins que tout autre la plume d'Hammond dans un livre qui traite de l'impuissance.

Pour ce qui est du pronostic de l'inversion sexuelle, il est loin d'être favorable, bien que l'on admette aujourd'hui que cette affection n'est pas absolument incurable comme on le croyait autrefois. Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'inversion sexuelle est considérée comme incurable dans le monde uraniste et on trouve en effet peu de ces malades qui croient à la possibilité d'une guérison².

¹ Je considère comme criminelles toutes les actions perverses qui ne découlent pas d'une perversion de l'instinct sexuel. Mais quand cette perversion existe, l'observateur impartial a le devoir d'envisager l'acte non pas comme criminel, mais comme morbide.

² Voici ce qu'un uraniste écrit à V. Krafft-Ebing : « On nous considère généralement comme malades et c'est à tort, car s'il y a pour toutes les ma-

Le pronostic dépend d'un grand nombre de circonstances. Ainsi, l'hermaphrodisme psycho-sexuel comporte un pronostic bien plus favorable que l'inversion sexuelle pure. D'un autre côté, le pronostic chez les hermaphrodites dépendra de l'intensité avec laquelle se manifeste chez eux le penchant hétérosexuel pour la femme, et plus ce penchant est accusé, meilleur est le pronostic. Le pronostic dépend ensuite de la durée de l'état morbide ; ainsi, quand l'inversion sexuelle date de loin, elle est enracinée et le pronostic devient moins favorable. Le milieu dans lequel vit le malade exerce également une influence considérable sur le pronostic.

L'amélioration est plus difficile à obtenir quand le malade trouve de nombreuses occasions d'avoir avec des hommes des relations sexuelles. Mais le pronostic est très aggravé lorsque l'uraniste est attaché par un amour violent à un autre homme ; dans ce cas le médecin aura de la peine à obtenir le moindre résultat, et d'ailleurs il est rare que l'on ait recours à lui, l'uraniste étant au comble du bonheur à condition que son amour soit partagé. Il est évident que la neurasthénie et les affections analogues, qui ne sont pas rares chez les uranistes, rendent le pronostic plus grave. Quant aux autres éléments qui peuvent influer sur le pronostic, je n'en parlerai pas ici, il en a déjà été question dans le chapitre qui traite de l'étiologie.

Nous devons nous demander tout d'abord s'il y a lieu d'intervenir d'une façon quelconque, de traiter thérapeutiquement

ladies des médicaments qui peuvent guérir ou soulager, rien au monde ne débarrassera l'uraniste de ses penchants contre nature ».

l'inversion de l'instinct sexuel, et si l'on ne risque pas de faire plus de mal que de bien à l'uraniste, en le traitant.

S'il est confirmé que, chez les homosexuels, la vie psychique toute entière est féminine, si nous trouvons que dès l'enfance toutes les pensées de l'uraniste sont portées non vers la femme, mais vers l'homme, la réponse à cette question est loin d'être facile ; toute la constitution du sujet s'est accommodée, s'est adaptée aux idées d'inversion sexuelle, de telle sorte qu'on est amené, d'après la nature du sujet, ses sensations et ses sentiments féminins, sa préférence pour les travaux de femme, son horreur des habitudes masculines, à considérer son amour pour l'homme comme naturel, bien plus que ne le serait l'amour qu'il pourrait avoir pour la femme.

Notre thérapeutique s'efforcerait donc de faire naître chez une nature essentiellement féminine, au point de vue des sentiments et des idées, un penchant qui ne serait pas en harmonie avec les autres dispositions de l'esprit.

En cherchant à faire dévier vers la femme l'instinct sexuel d'un uraniste déclaré, avec effémination, nous produirions simplement chez lui une déséquilibration de la vie psychique. Avons-nous le devoir, ou plutôt avons-nous le droit de faire cela ?

Si nous faisons la tentative de ramener à la normale, dans un cas bien tranché d'effémination, l'instinct sexuel, il me semble indispensable de chercher en même temps à modifier dans un sens plus masculin l'état psychique en général. Théoriquement il ne semble pas impossible, si l'on obtient cette modification de l'instinct sexuel, que toute la nature de l'individu reprenne spontanément le type masculin, bien que la chose paraisse peu probable, après la fin du développement ¹.

¹ Cette modification spontanée n'est pas impossible, ainsi que le montre un cas d'inversion sexuelle acquise, publié par V. Kraft-Ebing. A vrai dire, ici c'est le contraire qui se produit. Le sujet était originellement hétérosexuel ;

Une autre objection que l'on peut faire au traitement est la suivante. Ne doit-on pas y renoncer, à cause du danger de l'hérédité de la disposition nerveuse qui n'en subsiste pas moins? Si l'on se range à l'opinion de V. Krafft-Ebing, qui admet que l'inversion de l'instinct sexuel peut se transmettre du père au fils, si l'on accepte en général l'hérédité des penchants, si l'on juge de plus que les uranistes appartiennent en grande partie au groupe des dégénérés, on ne peut écarter sans un examen préalable cette objection. Même après la disparition de l'inversion sexuelle, il n'en subsiste pas moins la possibilité de l'existence chez les descendants, et à un degré plus accentué, des signes de la dégénérescence. Doit-on, dans ces conditions, rendre aux uranistes la faculté de procréer des descendants? Je crois que le médecin peut faire part de ces réflexions au patient; mais en réalité le médecin sera toujours forcé de se rendre au désir du malade et d'essayer de guérir un symptôme morbide pénible. Si plus tard le malade doit se marier et avoir des enfants, c'est là une nouvelle question pour la solution de laquelle le médecin peut donner son avis, mais qui ne doit pas l'empêcher de combattre comme il en a le devoir une maladie existante.

En dehors de toute analyse théorique, nous serons le plus souvent en réalité obligés de nous comporter différemment suivant les circonstances. Bien des uranistes ne se considèrent pas comme des malades et ne demandent pas à être traités: quant à ceux, moins nombreux, qui ont recours au médecin, il faut bien que nous nous en occupions. La perversion

plus tard, à l'âge de 20 ans, se manifesta chez lui la propension à l'amour entre hommes; en même temps apparurent spontanément les caractères de l'effémation, le penchant à la toilette, la préférence pour les conversations féminines, etc. — Les pratiques de la suggestion dans l'hypnose nous apprennent que, du fait de la suggestion, il se forme des associations d'idées secondaires qui se rattachent à la suggestion primitive.

sexuelle est pour eux une abomination, qui peut les conduire quelquefois¹ jusqu'au suicide, et dans ces conditions, en dépit de toute considération théorique, nous sommes bien obligés de tenter une intervention thérapeutique destinée à ramener à la normale la sensation sexuelle.

Il n'y a pas lieu de s'arrêter aux élucubrations enthousiastes auxquelles se livre Hœssli à propos de l'amour entre hommes, qu'il représente comme un bonheur pour l'Etat, et qu'il considère comme la cause de la suprématie qu'avait acquise l'ancienne Grèce dans les arts et les sciences. Il est à peine besoin d'y insister, il s'agit là d'une méprise. Il est faux d'établir dans ce cas une relation de cause à effet². Nous ne devons donc pas nous laisser détourner, par les considérations de Hœssli, de l'obligation de combattre l'inversion sexuelle dans la mesure où nous le permettent les progrès de la médecine et de l'hygiène. Je ne crois pas néanmoins que l'on réussisse très vite à guérir complètement l'inversion sexuelle dans le sexe masculin.

La tâche du médecin, en présence d'un cas de cette catégorie, n'est pas toujours identique ; parfois il s'agit de faire disparaître chez le malade les actes auxquels il est poussé par son penchant, mais plus tard on peut penser à modifier et même à supprimer le penchant lui-même. Certains uranistes

¹ Par exemple de crainte que leur perversion ne vienne à être connue.

² Je dois néanmoins déclarer que je trouve tout aussi fausse l'opinion de ceux qui voient un rapport causal entre la décadence de la Grèce et l'existence de la pédérastie ; cette dernière existait aussi bien au moment de l'apogée de la Grèce qu'au moment de sa décadence.

se trouvent arrêtés par certaines restrictions sociales, voire légales, dans le libre essor de leur instinct sexuel ; ils demandent quelquefois l'assistance du médecin, surtout si leur penchant sexuel est hyperesthésié, ce qui est précisément le cas chez bien des sujets. Ils ne demandent pas, à vrai dire, à se sentir ramenés et attirés vers la femme ; la majorité des uranistes considèrent une telle modification de leur nature comme absolument impossible, mais ils désirent voir leur penchant homosexuel diminuer¹, de façon à n'en être pas continuellement obsédés. L'hyperesthésie de l'instinct sexuel des uranistes peut être combattue par tous les moyens qui sont employés contre l'hyperesthésie du penchant hétérosexuel, à savoir les bromures, l'hydrothérapie, les bains, les influences psychiques, etc. Ces dernières sont très importantes, en particulier la suggestion, la suppression des préoccupations sexuelles, l'application au travail.

Je connais le cas d'un uraniste, homme cultivé, chez qui un amour trompé détermina un violent désespoir, et qui fut amené par une dure obligation de travailler à oublier ses pensées sexuelles ou du moins à s'y livrer moins fréquemment. Je crois que, dans cette voie, l'on doit pouvoir arriver à un certain résultat, grâce à une éducation systématique de l'uraniste. Il faut lui conseiller de ne jamais se livrer à l'onanisme psychique², de ne jamais se complaire volontairement

¹ D'après M. N.N. l'hyperesthésie de l'instinct sexuel chez les uranistes serait la principale raison pour laquelle un si grand nombre d'entre eux passent leur vie à « musarder » ; ils sont souvent trop obsédés de leurs pensées sexuelles pour arriver à se livrer à des occupations régulières. Il va de soi qu'il y a des exceptions, ici comme ailleurs, à cette règle.

² Cette expression d'onanisme intellectuel est tirée de la Biologie de Hurland « l'onanisme intellectuel est compatible avec la chasteté corporelle : il consiste en un échauffement, une excitation de l'imagination par des images obscènes et voluptueuses ».

à ses pensées, de chercher une diversion dans le travail et l'activité. Si l'on ne réussit pas à faire de l'uraniste un être normal, on n'en arrive pas moins à diminuer le penchant sexuel, à combattre l'hyperesthésie du sens génital, et l'on a rendu ainsi à maint uraniste un immense service.

Un second groupe de malades réclame la transformation directe d'un penchant pervers en un penchant normal. Cette modification ne peut être menée à bien que par un médecin habile, consciencieux et infatigable. Il faut d'abord qu'il cherche à obtenir de son malade une confiance sans restriction. Ce dernier ne trouve presque personne, en dehors de ses compagnons d'infortune, qui comprenne son état. Si le médecin lui montre de la sympathie, il ne tardera pas à exercer une influence énorme qui lui échappera au contraire s'il fait voir qu'il n'a pas saisi le caractère de l'affection.

La thérapeutique doit avoir en vue non seulement les causes occasionnelles et le symptôme morbide, mais encore la prédisposition. Comme nous savons seulement que l'on retrouve chez presque tous les uranistes une prédisposition nerveuse qui précède souvent l'éclosion de l'inversion sexuelle, nous admettons, ainsi que nous l'avons démontré déjà, que l'uranisme évolue de préférence sur un terrain nerveux ; par suite, nous devons mettre en action tous les agents thérapeutiques généraux et spécifiques qui sont employés contre la prédisposition nerveuse. Il est évident que le traitement doit porter sur toute la constitution de l'individu ; à ce point de vue, une bonne alimentation, un air pur, la gymnastique,

exercer une influence tonique ; mais il ne faut pas perdre de vue que ce sont là des moyens d'action accessoires qui ne peuvent qu'aider au traitement.

Au point de vue prophylactique nous devons, sans doute, tenir un grand compte de l'opinion de V. Krafft-Ebing¹ et de Tarnowsky. Ce dernier pense que, surtout dans les cas d'inversion sexuelle peu développée, il suffit de l'entourage du malade pour diriger dans telle ou telle voie l'activité sexuelle. Pour lui, les parents et les éducateurs de la jeunesse doivent se garder de prendre par le côté plaisant les tendances féminines du jeune garçon ; ils doivent se demander, au contraire, s'il n'y a pas sous ces particularités un fonds plus sérieux ; et il croit nécessaire, dans ces conditions, de réfréner aussitôt que possible, par des punitions, les tendances de ce genre, afin d'en éviter le développement, en général rapide. Ces tendances se manifestent entre autres par le plaisir qu'éprouvent certains garçons à se revêtir de vêtements de femmes. Un malade de Westphal, qui dès l'âge de huit ans prenait les vêtements de sa mère et s'en affublait, était puni sévèrement par cette dernière ; mais je doute que les punitions puissent avoir une action très efficace sur un penchant aussi violent. Tarnowsky croit qu'il est essentiel de se moquer légèrement dès le début de l'enfant, lorsqu'il présente ce goût de la toilette féminine, et qu'il est possible d'en arrêter le développement *
Quant aux causes occasionnelles qui peuvent, dans certains

V. Krafft-Ebing est d'ailleurs loin de rejeter, comme le fait Tarnowsky, la valeur et l'influence de ces mesures. Je me range complètement à l'opinion du premier de ces auteurs. Naturellement, V. Krafft-Ebing est d'avis, comme moi, que l'on ne doit rien négliger pour combattre la maladie. Mais comme, d'après lui, la majorité des cas sont congénitaux, il en résulte que les mesures prophylactiques n'ont pas de raison d'être. La non-procréation de tels individus, voilà pour V. Krafft-Ebing la prophylaxie la plus efficace. Quant à ces cas d'inversion sexuelle acquise, au contraire, la prophylaxie a, pour le même auteur, une très grande importance.

cas, amener l'éclosion de l'inversion sexuelle, en particulier l'onanisme mutuel et la contagion morale, surtout chez l'enfant, elles sont aussi passibles de l'intervention médicale. Presque tout ce que nous pourrions dire à ce propos découle naturellement du chapitre de ce livre qui a trait à l'étiologie. Il s'agit de savoir s'il n'est pas préférable, en vue d'éviter l'onanisme réciproque, que des personnes âgées instruisent la jeunesse du danger de ces pratiques, plutôt que de le lui laisser ignorer absolument. C'est là un point de la question que je désire traiter en passant. Je sais bien qu'il est très délicat, pour un père comme pour un maître, d'aborder en présence de l'enfant les questions sexuelles. Cependant, si l'on doit réussir à faire disparaître l'inversion de l'instinct sexuel, c'est à la condition de s'y prendre aussi tôt que possible, car celui qui en est atteint rend la guérison d'autant plus difficile qu'il s'habitue davantage au commerce des hommes. Une règle thérapeutique essentielle est donc d'agir le plus tôt possible et de ne pas attendre, par exemple, la trentaine pour essayer d'enrayer l'affection. La plupart des uranistes, autant que j'ai pu m'en convaincre en causant avec eux, font peu de cas du traitement prophylactique : il n'en faut pas moins insister sur ce point. Il est important aussi, d'après Tarnowsky, dans le cas de tendances à l'inversion, d'empêcher aussi longtemps que possible le passage effectif à l'action sexuelle ; c'est là une bonne condition au point de vue du pronostic. Hartmann déclare, ainsi que la plupart de ceux qui se sont occupés du développement de l'instinct sexuel, que le point essentiel consiste à empêcher, autant que possible, l'éclosion précoce de l'inversion. Si l'on remarque que la plupart des uranistes ont vu apparaître les premières manifestations de leur affection dans l'enfance, avant la puberté, on est amené à se demander si le début précoce du développement génital (avec des idées vagues sur les différences sexuelles entre l'homme et la femme) ne

peut faire naître chez le jeune garçon les tendances homosexuelles, grâce à la fréquentation d'enfants du même âge, et être cause peut-être d'une perversion plus durable. — A. H. Niemeyer, se basant sur son expérience personnelle, se prononce catégoriquement contre une séparation trop complète et trop prolongée des sexes ; il ne conseille pas de s'opposer trop longtemps à l'éclosion de l'amour pour les jeunes filles, pourvu que les tendances sexuelles soient enrayées autant qu'il est possible. L'opinion de Tarnowsky, qui pense que l'éducation et le milieu exercent une influence très grande sur le développement du sens génésique, qu'il évolue ou non d'une façon normale, est difficile à démontrer, et, en fait, cet auteur n'a pas apporté la preuve de son assertion. Il n'en est pas moins vrai que ces influences extérieures peuvent jouer un certain rôle et que la thérapeutique doit tenir compte des avis émis à ce point de vue.

Je crois qu'il est possible d'arriver quelquefois à un bon résultat, lorsque l'on peut intervenir de cette façon chez l'enfant. Mais il me semble douteux, comme Tarnowsky croit l'avoir observé, qu'un grand nombre de jeunes gens atteints de perversion sexuelle congénitale aient pu devenir normaux grâce à l'emploi de mesures prophylactiques.

Un milieu défavorable exerce une influence dangereuse sur les individus qui ont une prédisposition à l'inversion sexuelle ; Tarnowsky y insiste et pense, en particulier, que dans les établissements d'instruction où de nombreux élèves se trouvent réunis, les sujets prédisposés peuvent être entraînés sur la pente morbide par ceux chez qui existe déjà la perversion sexuelle. Chevalier déclare aussi catégoriquement que certaines institutions, où de nombreux enfants habitent ensemble, se prêtent particulièrement au développement de l'inversion sexuelle, et que l'internat, tel qu'il existe en France, par exemple, doit, de ce fait seul, être rejeté. Mais il est aussi

tout à fait urgent de soustraire, autant que possible, l'uraniste adulte à la société d'autres uranistes, de façon à éviter pour lui les occasions de se trouver en contact avec des individus qui éveilleraient chez lui des pensées sexuelles. Sur ce point, le traitement des homosexuels échouera souvent. Je connais des uranistes qui étaient très désireux d'être débarrassés de leur affection, mais qui ne pouvaient abandonner la société où ils se trouvaient. Le traitement sera particulièrement difficile dans le cas où l'uraniste éprouve de l'amour pour un autre homme. Comme, dans ce cas, les rapports sont généralement passionnés, qu'ils dominent toute la nature de l'uraniste, il ne faut pas s'étonner de rencontrer ici plus de difficultés pour modifier l'instinct sexuel que lorsqu'il s'agit de séparer l'un de l'autre deux hétérosexuels qui s'aiment. C'est une folie de la part des parents ou des amis qui veulent séparer deux amants, de leur créer des difficultés ; les obstacles, loin de déterminer une rupture, ne font que les lier plus étroitement l'un à l'autre.

Comme il s'agit, naturellement, non seulement d'étouffer chez le malade son penchant à l'amour entre hommes, mais aussi de déterminer chez lui un amour normal de la femme, il ne faudra pas négliger d'autres points d'une importance essentielle. Il sera nécessaire, en particulier, que l'uraniste vive dans la société des femmes et qu'il fréquente une femme qui aura le talent de le charmer et de le captiver par des qualités bien en rapport avec sa propre nature. *

Tarnowsky croit qu'il est possible de faire naître, en forçant à un coït régulier avec la femme, la fonction sexuelle normale chez des individus naturellement prédisposés à l'inversion sexuelle. Toutefois Tarnowsky néglige de nous donner la preuve de ce qu'il avance. Théoriquement, la chose pourrait s'expliquer : mais, lorsqu'il se produit des exemples de ce genre, il est fort probable que nous nous trouvons en présence,

la plupart du temps, de cas d'hermaphrodisme psychique, beaucoup moins rares sans doute qu'on ne le croit généralement.

Naturellement, nous devons éviter en même temps tout ce qui serait de nature à maintenir l'uraniste dans ses habitudes homosexuelles, par exemple toutes les idées d'ordre sexuel se rapportant à l'homme. Pour atteindre ce but, il faudra lui donner des conseils d'une façon intelligente, et de telle sorte qu'il les accepte ; on n'ira pas lui dire tout simplement qu'il lui faut ne plus penser à l'acte sexuel entre hommes. Il est nécessaire, si l'on donne ce conseil à l'uraniste, de lui montrer en même temps comment il doit s'y prendre pour arriver à écarter ses pensées morbides.

On rencontre généralement chez les uranistes une hyperesthésie extraordinaire de l'instinct génital, et par suite leur esprit, bien plus que celui d'individus sains, est constamment hanté par les pensées sexuelles. Leur idée fixe ne les quitte pas : elle trouble leur sommeil par des rêves érotiques, où les hommes jouent tous les rôles, et au réveil ils la retrouvent aussi tenace. Au milieu même d'occupations dans lesquelles un homme normal s'absorberait complètement, l'uraniste se sent tout à coup ressaisi par l'idée sexuelle et il s'y abandonne, incapable de l'éloigner. On dirait que plus le désir du fruit défendu par les lois et les mœurs s'exaspère chez l'uraniste, plus il lui devient difficile de l'atteindre. — Cependant le malade, en s'exerçant peu à peu à combattre ses pensées, pourra obtenir un certain résultat. Il faut, dès le dé-

but, essayer de lui faire bien comprendre qu'en exerçant sa volonté, en la fortifiant constamment, il arrivera à se défaire sinon entièrement, du moins en grande partie, de son état d'hyperesthésie. Il devra surtout s'efforcer de fuir les idées homosexuelles et ne jamais s'y complaire volontairement. Je connais un cas d'hermaphrodisisme psychique où le malade ne retombait dans son inversion que lorsque, de gâté de cœur, il se laissait entraîner par une occasion quelconque ; par exemple, il rencontrait un homme qui lui plaisait, et il cherchait à se rapprocher de lui. Mais, au contraire, lorsqu'il s'efforçait de se détourner de son penchant, en ayant des rapports avec des femmes qui lui plaisaient, sa perversion disparaissait, souvent au bout de quelques heures.

On aurait tort également de donner à un uraniste le conseil de pratiquer le coït avec la femme, sans lui en expliquer en même temps la raison. L'uraniste proprement dit ne saurait pratiquer ce coït sans en être saisi d'horreur. Beaucoup d'entre eux, qui en ont fait l'essai, ont dû y renoncer à cause du dégoût insurmontable que soulevait chez eux tout contact sexuel avec une femme. J'en connais qui, au moment où la femme se déshabillait, étaient pris d'une telle horreur, à la simple idée du contact qui allait avoir lieu, qu'ils étaient bien aises de pouvoir s'enfuir de l'appartement. Dans ces conditions, si le médecin conseille, sans autre explication, de pratiquer le coït normal, l'uraniste sera en droit de croire qu'il ne se fait aucune idée de son véritable état. Il reviendrait au même, en quelque sorte, de conseiller à un homme ordinaire de pratiquer l'acte sexuel avec des hommes et non plus avec des femmes. Il y en a pour qui l'érection, auprès de la femme, n'est pas possible, car le contact d'un corps féminin les met dans un tel état de malaise que, même en pensant ardemment à un homme, ils ne parviennent pas à entrer en érection ; et alors, une des conditions mêmes du coït fait naturellement

défaut. Beaucoup d'uranistes ont tenté la chose, même sans avoir consulté de médecin et, presque toujours, leurs essais sont restés sans résultat. — Ne réussissant pas à pratiquer le coït, ils tombent dans un découragement profond, et finalement se persuadent que leur inversion sexuelle est incurable. Nous avons déjà vu qu'en général l'uraniste n'est jamais bien convaincu qu'il lui soit possible de se débarrasser de son penchant contre nature, et cependant il est de première nécessité d'éviter tout ce qui peut ébranler, chez le malade, la foi dans la guérison.

Si l'on veut guérir l'uraniste, c'est son penchant même qu'il faut combattre et non ses actes contre nature. Il faut chercher, tout d'abord, à remplacer un penchant morbide par un penchant normal ; quant à l'acte normal, on ne doit lui attribuer qu'une importance secondaire. On pourra sans doute faire pratiquer le coït, sans qu'il existe encore de penchant normal ; cependant, ce n'est pas le coït lui-même que l'on devra considérer comme le but essentiel. Certainement il pourrait arriver que le coït se trouvât, d'une manière secondaire, parmi les causes favorables à l'éclosion du penchant normal, et ne fût lui-même possible qu'à la condition d'employer des moyens artificiels, comme l'évocation de l'image d'un homme ; mais on aura toujours tort de conseiller à un uraniste les rapports avec la femme, tant qu'il ne paraîtra pas en parfait état de suivre ce conseil. Chaque insuccès diminuerait d'autant son courage et sa foi dans la guérison.

Il faut aussi ne pas perdre de vue que souvent des uranistes, hermaphrodites au point de vue psychique, ne peuvent pas avoir de rapports avec toutes les femmes quelles qu'elles soient ; une seule parmi toutes aura le don de les exciter¹.

¹ On trouve dans l'amour hétérosexuel des cas analogues : il existe des individus qui ne peuvent avoir de rapports qu'avec un certain genre de femmes. Voici ce que dit Furbringer, à propos de ces cas remarquables, à l'article

Ce point devra être pris en sérieuse considération, d'autant plus qu'il a été prouvé par différents auteurs que les échecs répétés, dans l'essai du coït normal, favorisent le penchant à l'inversion. Il est donc à craindre, lorsqu'il s'agit de cet hermaphrodisme psychique dans lequel la possibilité du coït est subordonnée à une femme déterminée ou à une catégorie déterminée de femmes, que le malade n'arrive à aucun résultat lorsque cette condition ne sera pas remplie, et qu'il finisse par se rebuter.

En dehors de ce sentiment de découragement et de désespoir qui succède aux échecs dans le coït, le médecin devra se rappeler que le coït avec la femme donne au véritable uraniste une fatigue extrême ; il en sort épuisé. La plupart d'entre eux déclarent que la jouissance et le bien-être résultant de la simple masturbation sont pour eux préférables au coït ; même lorsque celui-là réussit, il y manque toujours la sensation de volupté normale et l'état de satisfaction qui lui succède. Au contraire, les rapports avec un homme les satisfont entièrement et ils en sortent fortifiés.

La dépression nerveuse qui succède au coït avec la femme, chez l'uraniste, peut atteindre de telles proportions que le médecin, à mon avis, devra se consulter mûrement avant de recommander à son malade des rapports réitérés avec la femme.

Lorsque l'uraniste arrivera à pratiquer le coït, on n'aura

« impuissance » de l'Encyclopédie d'Eulenburg, 2^{me} Éd. « Il existe certaines formes assez rares de l'impuissance, qu'il est difficile d'expliquer, et qui sont peut-être du domaine de la perversion sexuelle : on y constate un sentiment de dégoût pour la femme, sentiment qui empêche toute érection et ne peut s'expliquer ni par une imperfection physique, ni par la présence de choses repoussantes, ni par le manque de beauté de la femme. Quelquefois l'ironie du destin veut que, pour le mari, ce charme fasse précisément défaut chez l'épouse, et que des femmes galantes le possèdent. Ce sont là des cas d'impuissance relative. »

pas encore atteint, pour cela, un résultat thérapeutique ; la plupart, au contraire, se détournent avec dégoût de la femme, aussitôt l'acte accompli, et redoutent de s'y livrer une seconde fois. Il en est ainsi, du reste, même lorsqu'avant le coït l'uraniste éprouvait un désir pour la femme. Pourtant il est bien plus fâcheux encore de constater cette horreur pour la femme après le coït, dans les cas où cet acte a été pratiqué sans désir, au moyen d'artifices.

Nous avons dit que certains uranistes cherchent à rendre possibles leurs rapports avec la femme, soit par l'ivresse, soit par d'autres moyens, et j'en connais en effet bon nombre à qui l'usage de l'alcool permet de se livrer au coït ; malgré cela, jamais ils n'arrivent à une complète satisfaction : la sensation de volupté leur fait défaut. D'autres uranistes cherchent à se procurer l'érection et l'éjaculation, auprès de la femme, en évoquant l'image d'un homme.

Ce n'est pas seulement parce que l'uraniste n'éprouve aucun désir pour la femme, et que par conséquent le coït lui répugne, qu'il lui devient si difficile de suivre le conseil qu'on lui donne de pratiquer cet acte ; une autre difficulté réside dans la peine que l'on a à trouver des femmes qui puissent lui convenir. Il est clair qu'aucune honnête femme ne consentira à entretenir des rapports sexuels avec un uraniste ; d'autre part, il serait dangereux de lui amener des prostituées, qui ne réussiraient peut-être qu'à exaspérer le dégoût qu'il ressent déjà pour les autres femmes. Pourtant, si l'on ne trouve pas la femme qui pourra convenir, celle qui saura amener l'uraniste à un penchant normal, il faudra désespérer de le guérir. Je crois que, dans le cas bien connu de V. Schrenk-Notzing¹, l'uraniste dont il s'agit n'aurait pas guéri s'il n'avait rencontré une femme qu'il aimait et qu'il

¹ Wiener Internationale Klinische Rundschau, 6 Oct. 1889, n° 40.

épousa ¹. C'est là un cas d'inversion sexuelle, sans doute congénitale, guérie sous l'influence d'une suggestion psychique.

Il va de soi qu'on devra interdire, avant tout, l'onanisme aux malades atteints d'inversion sexuelle ; la masturbation avec évocation d'images d'hommes est tout particulièrement redoutable, car elle accoutume de plus en plus la nature du malade à son idée morbide. Il n'est guère besoin d'expliquer pourquoi la masturbation, en général, doit être combattue avec soin ; on sait qu'elle est un moyen infaillible d'amener des troubles nerveux et qu'elle recule indéfiniment toute chance de succès dans l'essai du coït normal.

On a songé à traiter, au point de vue psychique, l'inversion sexuelle par la suggestion hypnotique. Cela semblera naturel à tous ceux qui se sont occupés de la suggestion et qui connaissent les nombreux ouvrages de Liébault, Bernheim, Forel, V. Krafft-Ebing, Obersteiner, Max Dessoir, Sperling et tant d'autres. Il est indéniable que, dans certaines circonstances, une application patiente et intelligente de la suggestion donnera de bons résultats : les cas cités par V. Krafft-Ebing ², V. Schreck-Notzing et Ladame ³ en four-

¹ On conçoit qu'il est souvent très difficile pour le médecin, lorsqu'un uraniste le consulte à propos de son mariage, de donner un avis quelconque. On aurait tort, en effet, de considérer ici le mariage comme le remède universel, ainsi qu'il arrive pour d'autres maladies. Le mari ferait généralement son malheur et celui de sa femme, en se mariant avant d'être complètement guéri de ses tendances homosexuelles. « Je dois dire, à l'honneur de la femme et à la honte de notre sexe, que dans beaucoup de ménages malheureux, le malheur est l'œuvre du mari ». Telle est l'opinion de Most, dans son livre *Ueber Liebe und Ehe.*, (*L'amour et le mariage*), 1837. — Je crois que, dans notre cas spécial, le mari aura tout à se reprocher, lorsqu'il se sera jeté dans le mariage à la légère, malgré sa disposition à l'uranisme.

² Internationales Centralblatt f. d. Physiol. u. Pathol. der Harn u. Sexualorgane, Tome I, cahier 1 et 2.

³ Revue de l'Hypnotisme, 1889-90. Ces cas se trouvent aussi dans la *Psychopathia sexualis* de V. Krafft-Ebing, 6^{me} Édit., où ils sont rapportés dans tous leurs détails.

nissent la preuve. Pour ma part, je puis assurer, d'après mes propres expériences, que l'on peut, pourvu qu'il y ait sommeil hypnotique profond, diminuer au moyen de la suggestion post-hypnotique l'influence du penchant morbide, chasser en partie cette image constante de l'homme qui hante l'esprit du malade, et par suite arriver à rendre plus rare le besoin d'accomplir l'acte sexuel anormal.

J'ai pu de même provoquer par la suggestion l'éclosion d'idées hétérosexuelles. Seulement, il ne faudrait pas s'attendre à obtenir ces résultats du jour au lendemain, et de plus, comme le fait très bien remarquer V. Krafft-Ebing, on n'atteindra de bons résultats que lorsqu'on aura provoqué un sommeil hypnotique profond.*

Qu'on ne s'imagine pas toutefois que, même cette dernière condition étant remplie, il soit facile de suggérer aux malades un penchant sexuel normal ; en général, ceux-ci n'ont recours au médecin que le plus tard possible, alors que leur inclination morbide est déjà tellement enracinée qu'elle domine entièrement la personnalité. Je me rappelle avoir eu à traiter un philologue atteint d'inversion sexuelle. Il était accessible à un sommeil hypnotique profond ; mais, chaque fois que je voulais lui suggérer, pendant cet état, de se rendre, une heure après, auprès d'une femme également suggestionnée, je rencontrais la résistance la plus obstinée. Si je lui expliquais alors qu'il devait s'entretenir avec une femme que je lui montrais en rêve, j'étais à peu près certain de recevoir la réponse suivante : « Mais il n'en est pas temps encore, ce n'est que dans une heure que je dois rencontrer cette dame ». Ce subterfuge et d'autres du même genre montrent d'une manière bien caractéristique⁺ que la peur de se trouver en contact avec une femme domine l'uraniste, au point de lui faire chercher tous les moyens possibles pour éviter ce contact, même lorsqu'il est plongé dans le sommeil hypnotique.

Les partisans les plus déclarés de la médication accorderont eux-mêmes que le traitement de l'uraniste doit se faire non pas à l'aide de médicaments, mais par des moyens psychiques. Les inclinations et les sentiments ne se combattent pas par l'acide chlorhydrique ou l'aloès ; il faut leur opposer des éléments de nature psychique comme la leur. Aurélien connaissait déjà cette vérité.

On s'est demandé quelquefois si la castration débarrassait l'uraniste de son inversion sexuelle. Meyer répond affirmativement ; Westphal, au contraire, s'élève contre cette opinion. Théoriquement, je ne crois pas que nous puissions en attendre de bons résultats. Un malade vint un jour me demander s'il devait se faire castrer et il faisait dépendre cette grave opération de ma réponse : je ne pus la lui conseiller. Tout récemment, Gustave Jøger a prétendu que ce moyen devrait être recommandé par l'Etat. Si l'Etat considère comme dangereux pour sa propre sécurité les actes contre nature des uranistes, il ne lui reste qu'à les tuer ou à les castrer le plus vite possible. Au point de vue médical, il sera permis de trouver l'un et l'autre de ces moyens un peu trop héroïques.

* et par conséquent cela sera interdit

* mais il y a des cas où cela peut être utile

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

XI

ÉGISLATION

La législation relative aux rapports entre hommes a varié aux différentes époques. Chez le peuple juif, la pédérasie était punie de mort. Nous ne savons pas si cette passion était réprimée dans l'ancienne Grèce, ni la peine qu'elle entraînait. D'après Ramdohr, rien ne prouve qu'à Athènes l'amour homosexuel entre citoyens libres tombât directement sous le coup de la loi : au contraire, une loi rendue par Solon et interdisant la pédérasie parmi les esclaves, semble indiquer que la législation ne réprouvait pas cette coutume chez les citoyens.

Toutefois Solon et ses successeurs punissent la séduction, la violence et la cupidité, dans l'amour entre hommes¹; il

¹ Voici ce que disait Eschine, dans son discours contre Timarque : « Nous connaissons des vieillards et des jeunes gens qui, dans leur temps, ont été aimés pour leur beauté ou que l'on aime aujourd'hui encore ; mais à ceux-là on ne peut reprocher ce que nous reprochons à Timarque. Athéniens ! vous connaissez Criton, Periclès et tant d'autres ; c'étaient de grandes beautés, et ils avaient des amants, tous gens pleins de décence et d'honneur. Je ne blâme pas un amour raisonnable, et je ne prétends pas que tous les beaux jeunes gens que nous aimons soient des prostitués ; moi-même, j'avoue avoir écrit des poèmes d'amour et avoir été amoureux. L'amour pour des jeunes

faut que l'on prouve que cet amour a toujours été libre de part et d'autre. Le citoyen qui se prostituait perdait le droit de cité ; celui qui, par viol ou séduction, avait abusé de l'innocence de jeunes garçons, était sévèrement puni (Ramdohr). Disons encore que, chez les anciens Grecs, l'amour entre hommes, dans le peuple, n'était tenu pour méprisable que lorsqu'il ne présentait aucun élément moral et ne comportait que des désirs charnels.

Dans l'ancienne Italie, la pédérastie était considérée comme un crime et punie de mort, à l'égal du crime de haute trahison (Mommsen, *Histoire Romaine*).

Chez les Germains, avant l'introduction du Christianisme, les accouplements contre nature étaient comptés parmi les crimes méritant la mort ; on les considérait comme un signe d'abjection¹, et on les punissait de mort. Après l'introduction du Christianisme, la pédérastie resta toujours passible d'une peine : l'opinion des juifs prévalut sur celle des Grecs. Le code pénal de Charles V punit la pédérastie de la mort par le bûcher. Mais, en général, la répression se fit de plus en plus douce, chez les peuples modernes, et aujourd'hui, dans certains Etats, les rapports entre hommes ne tombent même plus sous le coup de la justice, lorsqu'ils ne s'accompagnent pas de circonstances particulières, comme la violence, par exemple. C'est le cas pour la Hollande, l'Italie et la France, d'après V. Liss². Le code Napoléon avait abrogé toute pénalité à ce su-

garçons beaux et modestes est l'indice d'une âme sociable et humaine ; mais celui qui vend ses faveurs pour de l'argent, je le tiens pour un homme bas et débauché. Il est honorable d'inspirer un amour désintéressé ; mais il est honteux de s'en faire une source de richesse. Voyez, du reste, ce que dit la loi : elle défend de parler en public à celui qui a frappé son père ou sa mère, qui a dissipé l'héritage paternel ou qui s'est livré pour de l'argent à un débauché.

¹ Richard Schroeder. Manuel de l'Histoire du droit allemand. — Leipzig, 1889.

² Frang v. Liss, Manuel de droit pénal allemand. 4^{me} Ed., Berlin, 1861.

jet, et cette situation subsista dans quelques Etats Allemands jusqu'à la fondation de l'Empire, époque à laquelle la question fut définitivement tranchée pour toute l'Allemagne. C'est ainsi, par exemple, que les pédérastes n'encouraient aucune punition en Bavière ni dans l'ancien royaume du Hanovre. En Bavière, la justice ne pouvait intervenir que lorsqu'il y avait eu violence, ou que l'on avait amené par séduction des jeunes gens à se livrer à la pédérastie¹. D'après V. Liss, une commission scientifique de Prusse se déclara autrefois pour l'abrogation des articles établissant une pénalité, dans l'espèce. En revanche, le droit canonique continuait à réprouver les accouplements contre nature. En Allemagne, nous voyons aujourd'hui la loi punir les rapports entre hommes ; cependant elle n'établit, pour les femmes, aucune pénalité de ce genre. Le code pénal autrichien², au contraire, poursuit les femmes, en vertu de l'art. 129 ; cependant, il nous semble que le nouveau code autrichien est tombé, avec l'art. 190, dans la même inconséquence que le code allemand.

Le code pénal de l'Empire allemand contient plusieurs paragraphes se rapportant aux uranistes. Le plus important est

¹ D'après Casper Liman, Manuel du médecin légiste, la pédérastie était punie de la peine de la détention, en Bavière, par l'art. 214 du Code pénal de 1861. Pourtant Ulrichs disait, en 1867, qu'« en Bavière on ne laissait jamais aboutir les poursuites ». La citation, faite plus haut, d'un passage de la législation bavaroise, est tirée d'un ouvrage déjà ancien, le Manuel de droit pratique de D. B. Friedreich, 1843.

² Ed. R. v. Hofmann. Manuel du médecin légiste, Vienne et Leipzig, 887.

e suivant : « Les accouplements contre nature, entre hommes, ou entre hommes et animaux, sont punis de prison ; ils peuvent entraîner aussi la perte des droits civils » (art. 175).

On peut se demander ici ce qu'il faut entendre par ce terme d'*accouplement contre nature*. La juridiction, sur ce point, est très étendue et souvent contradictoire¹. Il faut distinguer rigoureusement l'accouplement contre nature et les actions obscènes² entraînant, dans certaines circonstances, les peines édictées par l'art. 176 du Code pénal. Dans les textes des anciennes lois pénales, ce terme d'accouplement contre nature avait une signification encore moins claire que dans le code actuel ; la disposition de l'art. 175 est copiée, pour le fond, sur l'art. 143 de l'ancien code prussien qui n'envisageait guère que la pédérastie. Les considérants qui motivent les dispositions du code allemand expliquent l'art. 175, au point de vue de la sodomie et de la pédérastie, de façon à ce que l'on doive adopter, pour le code allemand, la définition donnée par l'ancien code prussien.

D'après la jurisprudence des tribunaux, tous les actes sexuels accomplis entre hommes ne doivent pas être rangés parmi les accouplements contre nature ; on ne considère comme tels que les actes présentant une certaine analogie avec le coït naturel³. Cependant il n'est pas nécessaire que *membrum in anum immittitur*, ni même que le pénis ait été introduit dans une cavité quelconque du corps de l'homme, pour que l'acte tombe sous l'application de l'art 175⁴. Par exemple, un arrêt du Tribunal de l'Empire a déclaré que l'action de frotter son membre contre la cuisse d'un homme de-

¹ A. Dalcke, Droit pénal et procès de droit pénal, Berlin, 1830.

² Arrêt du Tribunal de l'Empire, du 24, IV, 1880.

³ Arrêts du Tribunal de l'Empire en matière pénale, Tome I, p. 652.

⁴ Arrêts du Tribunal de l'Empire du 23 avril 1880.

vait être considérée comme analogue au coït¹, et par conséquent était punissable en vertu de l'art. 175. Il n'est pas non plus nécessaire qu'il y ait éjaculation : un acte peut être punissable avant même qu'il ait provoqué l'orgasme vénérien. Le tribunal a aussi établi la possibilité de ne punir qu'un seul des coupables et d'acquitter l'autre² ; par exemple lorsque l'acte a été accompli sur un mineur ou sur une personne plongée dans le sommeil.

D'autre part, le tribunal de l'Empire a établi, d'une façon décisive, la différence entre les accouplements contre nature et les actes obscènes, différence qu'il avait été déjà question de fixer au moment où fut rédigé l'art. 175. — Ainsi, le jugement d'un tribunal de 1^{re} instance, qui avait puni, en vertu de l'art. 175, un individu qui s'était simplement masturbé aux côtés d'un autre, a été cassé par le tribunal de l'Empire, cet acte devant être considéré selon lui comme une obscénité, mais non comme un accouplement contre nature³.

La masturbation d'un homme par un autre et la masturbation mutuelle, ne sont pas punissables, lorsqu'elles ne s'accompagnent pas de circonstances qui rappellent l'acte du coït. Dans ce cas, il est évident que la distinction est assez arbitraire ; c'est le juge qui devra apprécier si telle ou telle circonstance rend l'acte assimilable au coït. D'après Oppenheim⁴, les simples embrassements, dans l'onanisme mutuel,

¹ Arrêt du Tribunal de l'Empire du 23 avril 1880.

² Jugement du Tribunal de l'Empire du 3 fév. 1890.

³ Arrêt du Tribunal de l'Empire du 24 avril 1880.

⁴ Code pénal de l'Empire allemand, commenté par Friedr. Oppenhoff, 11^e édit., chez Theodor Oppenhoff, Berlin, 1888. D'après cet auteur, il est constant, d'après le jugement du Tribunal de l'Empire du 23 avril 1880, que *l'immissio penis in cavum* n'est pas nécessaire pour l'application de l'art. 175. — D'après une édition précédente de ce livre, ainsi que d'après Rudolf et Stenglein (Code pénal allemand), le considérant qui avait amené l'application de l'art. 175 était *l'immissio penis in corpus vivum*. Le fait est rapporté par V. Kraft-Ebing.

ne suffisent pas pour que l'acte tombe sous le coup de l'art. 173 ; par contre, le frottement du pénis contre le corps de l'individu est visé par ce même article.

Il est également certain que l'individu qui se prête volontairement à un acte contre nature encourt la même pénalité que son complice, même lorsqu'il n'a pas eu pour but la satisfaction de sa propre passion.

L'application des peines édictées par l'art. 173 peut sembler, en théorie, très simple ; mais en pratique cette application est difficile. Lorsqu'il y a eu *immissio membri in anum*, la question est simple à résoudre. Elle devient plus compliquée, et c'est le cas le plus fréquent, lorsque *membrum appremitur alicui parti corporis alterius*. Dans ce cas, l'application de la peine dépendra des frictions qui auront ou non été exercées. Le simple fait que les corps ont été couchés l'un contre l'autre entraîne, ainsi que nous l'avons vu, l'application de la peine. S'il y a eu de plus un frottement, c'est-à-dire un mouvement des deux corps ou de l'un d'eux, l'acte sera passible de l'art. 173 parce qu'il pourra être assimilé au coït.

Qu'on s'imagine maintenant l'accusé tenu de déclarer devant le tribunal s'il a fait ce mouvement ou non. Cette preuve me semble si difficile à établir dans la pratique, que je ne parviens pas à croire qu'elle puisse servir de base à un jugement équitable.

Il n'est guère possible d'interpréter l'art. 173 comme accordant l'immunité aux rapports entre hommes car dans son esprit cet article de la loi vise précisément ces rapports. Cependant, il n'y a pas, à vrai dire, d'accouplement contre nature, lorsqu'un homme atteint d'inversion sexuelle accomplit l'acte sexuel avec un autre homme. Cet acte est tout aussi naturel que celui qu'accomplira avec une femme l'homme ayant pour la femme un penchant normal.

L'art. 183 du Code pénal a aussi son importance : « Celui

qui, par des actes obscènes, aura provoqué un scandale public, sera puni de deux ans de prison ou d'une amende de cinq cents marcks au maximum. La peine de la prison pourra de plus entraîner la perte des droits civils ». Cet article vise les attouchements auxquels se livrent publiquement les uranistes, sur les parties génitales des hommes, et dans la pratique il a souvent été interprété dans ce sens.

Dans l'art. 180 du Code pénal, il est question des entremetteurs : « Celui qui par métier ou par cupidité aura par son entremise favorisé la prostitution, ou en aura fourni l'occasion, sera puni d'emprisonnement comme entremetteur ».

Le tribunal a reconnu expressément que cet article pouvait recevoir son application à propos des rapports entre hommes. Il a été appliqué, par exemple, contre un individu qui louait une chambre à des pédérastes. L'accusé soutenait, pour sa défense, qu'il ne s'agissait que de rapports entre hommes ; le tribunal n'admit pas cette excuse.

Le Code contient encore d'autres dispositions relatives aux rapports homosexuels et sur lesquelles je n'insisterai pas, parce que leur interprétation ne présente aucune difficulté. Je citerai, entre autres, l'art. 176 qui punit les actes obscènes accomplis sur les mineurs de 14 ans.

Mais il faut nous arrêter à l'art. 51, qui est conçu dans les termes suivants : « Aucune peine ne sera requise contre celui qui, au moment où il accomplissait un acte répréhensible, se trouvait en état de démence ou était atteint d'un trouble maladif de la volonté capable de le priver de son libre arbitre ».

S'il s'agit, dans ce cas, de maladies psychiques graves, comme la démence paralytique ou bien, et c'est l'opinion de Tarnowsky, si l'on peut considérer la satisfaction du penchant homosexuel comme un équivalent psychique de l'attaque d'épilepsie, il devient évident que les actes qui procurent cette satisfaction n'encourent aucune pénalité.

Mais les cas sont relativement rares, où l'on peut assimiler l'inversion sexuelle aux troubles psychiques profonds. Sans doute, de notre temps, presque toutes les autorités médicales compétentes déclarent que l'inversion sexuelle est un cas pathologique ; V. Krafft-Ebing, Tarnowsky, Gley et beaucoup d'autres assurent même que ce phénomène fait toujours ou presque toujours partie d'un complexus symptomatique, ainsi qu'on le constate généralement chez les dégénérés. Il est en effet indéniable que, dans la plupart des cas, nous trouvons d'autres symptômes de troubles nerveux et psychiques. L'état de santé apparente de l'uraniste ne trompera jamais un médecin compétent et ne l'empêchera pas d'admettre l'existence d'autres symptômes. En particulier, il ne considérera pas comme une preuve de santé chez l'uraniste une intelligence normale ou même au-dessus de la moyenne, ni les divers talents qui peuvent orner son esprit.

V. Krafft-Ebing a dit avec raison qu'en général on est toujours en présence de troubles morbides qui, d'après l'interprétation que l'on fait communément de l'art. 51, n'ont pas le bénéfice de l'immunité. Il est vrai que cet article se prête à une interprétation extraordinairement large. Nous pouvons ne pas compter l'inversion sexuelle au nombre des troubles morbides de la volonté ; mais rien ne nous empêche de la considérer comme un état de démence, et la démence, d'après l'art. 51, peut être interprétée dans un sens très large. Les commentateurs modernes du Code pénal ne semblent pas disposés à considérer les cas d'inversion sexuelle comme se trouvant directement visés par la loi. Dans l'esprit de la loi, le mot démence signifie seulement un trouble de la conscience. Tant que l'individu aura conscience de sa situation, tant qu'il restera capable de raisonner sur toutes choses, d'envisager les conséquences de ses actions, le médecin légiste se montrera peu disposé à admettre un trouble de la cons-

cience. Enfin, il faudrait encore savoir si l'article 52 ne doit pas s'appliquer aux cas d'inversion sexuelle : cet article considère comme non coupables les individus qui ont accompli un acte sous l'influence d'une force irrésistible. Nous nous trouvons ici en présence d'une double difficulté : d'une part, on entendra généralement par ce mot de force irrésistible une force physique, et en effet, dans l'application qu'on a faite jusqu'à présent du Code, c'est seulement la force physique que l'on a considérée ; d'autre part, il serait impossible, lorsqu'il s'agit d'un phénomène psychique, de considérer un penchant intérieur comme une force ¹, puisque l'idée de force comporte précisément une manifestation extérieure.

Blumenstock ² insiste sur la nécessité de vérifier, dans tous les cas d'inversion sexuelle, le degré de responsabilité de l'individu. A son point de vue, cette question devra toujours être posée et résolue, même lorsque les poursuites judiciaires auront pour objet non pas des actes sexuels, mais tout autre acte illégal, car l'inversion sexuelle est elle-même le symptôme d'un dérangement de l'esprit.

Il faut tenir compte encore d'une question qui a été soulevée par Furstner ³ ; c'est la simulation dans l'inversion sexuelle. D'après cet auteur, il est à craindre que des individus

¹ Du reste les médecins légistes se montrent fort peu disposés à considérer l'instinct génital comme une force irrésistible. Il est très regrettable que nous ne soyons pas en état de juger de la puissance de cet instinct chez nos semblables. Nous aurions tort, dans le cas présent, de généraliser et de juger des autres par nous-mêmes ; il serait pratique certainement d'admettre, dans le doute, une force irrésistible de l'instinct génital, mais cette considération ne doit pas nous détourner de la vérité. Casper et plus tard Liman, ont prétendu que l'instinct génital n'avait pas le caractère d'un penchant irrésistible, et d'après eux, c'est de tous les penchants celui que l'on maîtrise le plus facilement.

² V. l'art. Inversion sexuelle, dans l'Encyclopédie d'Enkeburg, 2^{me} édit.

³ Cette question fut soulevée au cours d'une discussion sur l'inversion sexuelle, dans un congrès de psychiatrie, en 1881, à propos d'un rapport de Kirn.

qui se livrent à des actes sexuels contre nature, sachant qu'ils sont passibles de poursuites judiciaires, ne simulent des troubles dont ils ont étudié d'avance les manifestations, les crises épileptiques par exemple, espérant ainsi éviter toute punition.

Le diagnostic du médecin légiste rencontre de sérieuses difficultés, lorsqu'il y a présomption d'une *immissio penis in anum*. Depuis plusieurs siècles, les médecins légistes cherchent des signes qui leur permettent d'établir la preuve de la pédérastie active ou passive. Je suis bien éloigné de vouloir rabaisser leur œuvre, mais il me semble que bien rarement ces chercheurs ont eu l'occasion d'exposer des faits observés par eux-mêmes. Les signes qu'ils indiquent passent généralement du livre de l'un dans celui de l'autre, sans qu'ils disent s'ils ont eu l'occasion de les observer personnellement ou s'ils les ont empruntés à d'autres. S'il en était autrement, la plupart, j'en suis certain, se verraient forcés de convenir que tous les signes que l'on attribue à la pédérastie passive ne se rencontrent que dans un nombre de cas relativement très restreint, et que par conséquent leur absence ne saurait impliquer l'absence de la pédérastie. D'autre part, ces mêmes signes se retrouvent souvent chez des individus que ne se sont jamais adonnés à la pédérastie, de sorte qu'on ne peut légitimement rien conclure de leur présence.

Martial, dans l'antiquité, Paul Zacchias au xvii^e siècle, et plus récemment Tardieu, ont dit qu'à la suite de la pédérastie passive, l'anus prenait la forme d'un *infundibulum*; Tardieu constate de plus un enfoncement des régions périanales,

une dilatation de l'anوس, dont le sphincter se trouve forcé. E. V. Hofmann s'élève contre la valeur diagnostique de ces signes, pour la raison que la forme en entonnoir et le relâchement du sphincter dépendent plutôt de l'état de nutrition de l'individu et de son âge; de plus, il est hors de doute que des pédérastes passifs avérés présentent souvent un anus absolument normal. J'ai pu le constater moi-même dans un procès criminel.

Indépendamment des signes de la pédérastie habituelle, on a indiqué, pour les cas accidentels, des signes révélateurs auxquels on ne doit pas non plus accorder une trop grande valeur. Friedreich établissait son diagnostic sur ce fait, qu'immédiatement après l'acte, l'anوس reste béant, et présente des rougeurs, des points tuméfiés et douloureux, quelquefois des fissures sanguinolentes. D'après lui, il faut en même temps examiner la chemise et les effets, car généralement le pédéraste passif a eu, pendant l'acte, une éjaculation soit spontanée, soit amenée par la masturbation.

Quant aux signes qui doivent révéler la pédérastie active, Casper Liman et E. V. Hofmann ne leur accordent aucune valeur. D'après ces auteurs, les déformations du gland décrites par Tardieu n'ont aucune signification au point de vue d'une constatation médico-légale. Il est à supposer que Tardieu et les auteurs qui ont décrit ces cas ont oublié qu'indépendamment de la pédérastie, la forme du gland présente, suivant les individus, de très grandes différences ¹.

Dans certains cas, le diagnostic pourrait s'appuyer sur une

¹ Brouardel est d'avis que les déformations du gland décrites par Tardieu étaient probablement des malformations congénitales et que c'est par erreur que Tardieu en a attribué la cause à la pédérastie. Cependant, tout récemment, Coutagne a observé chez un pédéraste actif, pris sur le fait, un sillon circulaire à la limite du premier et du deuxième tiers du gland; mais v. Hofmann, qui rapporte ce fait, n'a jamais observé de déformations du pénis ou du gland.

affection syphilitique, peut-être même sur une gonorrhée du rectum. On pourra aussi constater, dans la bouche, des accidents syphilitiques dus à l'*immissio penis in os*. Un uraniste soigné par V. Krafft-Ebing prétend avoir vu plusieurs cas d'ulcérations syphilitiques de l'anüs et des accidents primaires ¹ de la voûte palatine chez un jeune homme dont d'autres individus abusaient *per os*.

Après avoir exposé les articles de la loi se rapportant aux actes sexuels entre hommes et recherché la manière dont le médecin légiste établira son diagnostic, il nous reste à voir si les dispositions actuelles du Code ne pourraient pas être utilement modifiées.

On s'étonnera, sans doute, de m'entendre proposer, sinon de supprimer l'art. 175, du moins de le modifier ², en ce sens que les rapports homosexuels ne seront plus passibles d'aucune peine. Je comprends qu'il semble osé de parler en faveur d'une classe d'individus parmi lesquels j'ai trouvé les menteurs les plus effrontés qui se puissent rencontrer et qui souvent, par leur repoussante tenue dans la rue et dans les endroits publics, excitent le dégoût des honnêtes gens. Il existe en effet une catégorie d'uranistes qui ne méritent aucune sym-

¹ Lorsque Gustave Jaeger, dont je dois reconnaître la compétence dans cette question, dit que « les homosexuels ont une vertu qui est de ne pas propager la syphilis, » il fait là une apologie des uranistes, à laquelle ils n'ont aucun droit.

² L'art. 175 punit également la fornication avec les animaux ; cette question ne sera pas étudiée dans ce livre. Il s'agirait donc, au point de vue des rapports homosexuels, d'une simple modification du paragraphe et non d'une suppression totale.

pathie et pour lesquels les peines édictées par le Code sembleront toujours trop douces. Mais ceux-là ne sont pas les seuls.

Il faut considérer aussi tous ceux qui cachent avec soin leur état et n'en laissent rien voir à leur entourage. On trouverait, en étudiant leur caractère, bien des arguments plaidant en leur faveur. Ces malheureux, bien dignes de pitié, sont très nombreux et ils ne trouvent, parmi les âmes sensibles, personne qui puisse les plaindre. L'orsque l'un d'eux s'ouvre à vous et vous fait ses confidences, il est rare qu'on ne modifie pas l'opinion que l'on se faisait des uranistes. C'est en observant ce groupe, qu'on arrive à se convaincre qu'il ne s'agit pas là de désirs vicieux que l'on peut vaincre en empêchant leur satisfaction ; l'inversion sexuelle est bien un penchant pathologique, qui s'empare de tout l'individu, et qui s'y développe plus ou moins. Il faut donc traiter ces malades avec impartialité. Il ne nous est pas permis d'édicter contre les uranistes des peines injustes, en nous laissant influencer par le caractère odieux de certains d'entre eux. En tous cas, le législateur et le médecin ne pourront se rendre compte de la question que lorsqu'ils auront connaissance de ces deux groupes d'uranistes.

Comme ceux qui font partie du groupe honorable ne s'ouvrent que très rarement aux personnes qui ne sont pas elles-mêmes uranistes, on comprend qu'on confonde habituellement avec les individus du demi-monde tous les hommes ayant un penchant anormal. C'est justement à cause de ce défaut de jugement, que les uranistes en sont réduits à l'hypocrisie. Que l'on n'oublie pas qu'il existe, aujourd'hui comme par le passé, des uranistes qui sont des hommes distingués, éminents, d'un caractère élevé : j'ai déjà cité Winckelmann, Platen et Muret.

Nous avons le droit de discuter la pénalité encourue pour ce

que le Code appelle les accouplements contre nature, puisque, dans d'autres pays, cette pénalité n'existe pas. L'antagonisme entre le médecin qui ne considère que le côté clinique et le médecin légiste a été signalé par Tarnowsky. Le médecin légiste ne voit souvent qu'un vice, là où l'autre reconnaît un état psychique morbide. Mais cet antagonisme existe plus profond encore entre la médecine clinique et le Code pénal. La médecine considère comme un penchant sexuel morbide ce que le Code frappe comme un délit ou un crime. Il faut espérer qu'un jour ces contradictions tomberont, grâce au progrès de la science et de l'humanité.

Pour toutes ces raisons, il ne me semble nullement déplacé de discuter la question et de rechercher si les dispositions du Code allemand, à l'égard des rapports homosexuels, ne sont pas susceptibles d'une amélioration quelconque. Un uraniste a proposé de faire entrer, pour la moitié, des uranistes dans la composition des tribunaux chargés de juger les affaires de cette nature.

Ce ne peut être là qu'une mauvaise plaisanterie. Tant que les accouplements contre nature seront déclarés punissables par les dispositions du Code et par les arrêts du Tribunal de l'Empire, qui s'appuient eux-mêmes sur le Code pénal, la composition des tribunaux sera absolument indifférente. Nous verrions bientôt les assassins et les voleurs réclamer, comme les uranistes, le droit de juger les voleurs et les assassins, sous un prétexte d'équité.

Les faits nous montrent qu'on ne saurait trop approfondir cette question. Voici, par exemple, le cas d'un homme âgé de 19 ans, qui fut exécuté à Paris, pour avoir violé et tué une petite fille de quatre ans. Je n'en veux retenir qu'une chose, c'est que plusieurs médecins célèbres, Lasègue, Brouardel et Motet, déclarèrent l'accusé entièrement responsable, et que Tarnowsky déplore cet avis, qu'il tient pour « une honte de

la science ». — Puisque des savants ont pu émettre des opinions aussi contradictoires, il faut bien que l'on m'accorde la nécessité d'une discussion impartiale de cette question particulière.

Nous allons rechercher maintenant si, au point de vue de la philosophie du droit pénal, on doit appliquer une peine aux actes sexuels accomplis entre hommes.

Nous connaissons trois théories principales du droit pénal ; nous ne nous donnerons pas la peine d'examiner toutes celles qui ont été faites par différents jurisconsultes. Voici quelles sont ces trois théories : 1° La peine a pour but d'empêcher le crime en effrayant le criminel ; 2° La peine doit racheter le crime, c'est-à-dire établir une compensation du fait accompli ; 3° La peine doit rendre le criminel meilleur.

D'après la première de ces théories, on punirait les pratiques uranistes afin d'empêcher, par la crainte même de la punition, les uranistes de s'y livrer. Il existe incontestablement certains cas isolés, où la crainte de la punition pourra empêcher la perpétration d'un acte sexuel ; mais ces cas seront relativement peu fréquents. Les désirs sexuels sont impétueux et cette considération sera généralement impuissante à les réprimer. D'autre part, il est probable que l'individu qui n'aura pas osé accomplir l'acte sexuel avec un autre homme, voudra assouvir son désir par la masturbation. Or l'onanisme présente pour l'individu des inconvénients autrement graves que les rapports sexuels entre hommes. Si l'on remplace ces rapports par la masturbation solitaire, je ne vois pas quel avantage le maintien des bonnes mœurs pourra retirer de

cette modification. Du reste, pour peu que ce penchant, qui, en fin de compte, fait désirer un autre homme, atteigne quelque vivacité, aucune peine ne pourra être assez forte pour détourner l'uraniste de l'acte homosexuel ; l'exaspération de son désir rend illusoire tout moyen de répression.

Il me semble plus difficile encore de fonder la pénalité des accouplements contre nature sur la théorie des compensations. Que doit racheter le coupable ? Evidemment, un délit. Mais la notion de délit est toute relative, et nous ne pouvons considérer comme un délit l'acte sexuel de l'uraniste, lorsque nous considérons comme légitime l'acte sexuel ordinaire, accompli par une femme et un homme normal. En général, l'homme accomplit l'acte sexuel avec la femme, non pas dans le L. conscient d'avoir des enfants, mais pour la satisfaction d'un penchant auquel il ne peut résister. L'uraniste ne fait pas autre chose, et par conséquent son acte sexuel n'est pas délictueux. On n'a donc pas de données solides permettant d'établir la notion rigoureuse de délit. Aussitôt que le penchant a atteint une certaine force, il devient impossible à combattre. Le penchant homosexuel ne peut être ni déterminé par la volonté, ni réprimé par elle. L'individu qui le ressent n'en est donc pas responsable ; V. Krafft-Ebing et tous les auteurs impartiaux le déclarent hautement. Pour ceux qui se rendent un compte exact de la question, la légende du vice et de la débauche amenant ce penchant n'est plus acceptée que pour un nombre très restreint de cas. V. Krafft-Ebing dit que les uranistes sont les enfants deshérités d'une Nature marâtre. Il peut arriver que certains d'entre eux, grâce à leur force de volonté et à leurs liens sociaux, parviennent à s'abstenir de la pédérastie, ou des autres actes sexuels accomplis entre hommes ; mais toujours ils se rendent compte de leur faiblesse et ils ont conscience de l'impossibilité de résister à leur penchant, au-delà d'une certaine limite. J. C. Shaw et

N. Ferris en ont donné, en 1883, un exemple typique. L'individu dont il s'agit déclare qu'il s'adresse au médecin parce qu'il croit qu'il n'est plus en état de résister, comme il l'avait fait jusque-là, à la force qui le pousse aux actes homosexuels. Ce malade était âgé de 35 ans, et il sentait son penchant se développer en lui avec une puissance toujours grandissante.

Il nous reste à examiner la troisième théorie, celle qui veut rendre l'homme meilleur. Or personne ne consentira à croire qu'une peine quelconque aura pour effet de délivrer de leur penchant les individus atteints d'inversion sexuelle.

Il est possible qu'on puisse améliorer en les punissant, lorsqu'il ne s'agit que d'un penchant criminel, des individus qui se livrent aux actes homosexuels, poussés non pas par l'inversion sexuelle, mais par une intention purement criminelle. Mais jamais la perte plus ou moins longue de la liberté ne pourra guérir l'uraniste de son penchant. Supposons un uraniste conduit en prison pour un délit quelconque ; il est évident que son emprisonnement ne le délivrera pas de l'uranisme. Je connais plusieurs homosexuels que la satisfaction de leur penchant a menés à la prison ; je n'en connais aucun chez qui cette peine ait supprimé la maladie, ou ait contribué dans la suite à en atténuer les effets. Le penchant sexuel est impérieux et il subsiste. Je citerai à ce propos le cas d'un malade qui était atteint d'une perversion d'un genre particulier : l'excitation sexuelle était produite chez lui par la vue de tabliers blancs. Il s'enferma dans un cloître, dans l'espoir de se débarrasser de cet état morbide à force de jeûnes et de prières. Naturellement, il n'obtint aucun résultat : ce n'est jamais de cette manière que l'on amènera une guérison.

Considérons maintenant, l'une après l'autre, les raisons pour lesquelles on voudrait punir les accouplements contre nature. La plus importante semble être l'outrage aux bonnes mœurs. On a prétendu, comme preuve à l'appui, que dans l'ancienne Grèce la pédérastie ne se répandit qu'au moment de la décadence. Cette opinion est erronée : on sait aujourd'hui que les rapports entre hommes existaient déjà aux époques les plus florissantes de la Grèce Antique. Il est impossible d'établir une relation de cause à effet entre la décadence des grecs et leur amour pour les jeunes garçons. Cependant Hœssli va peut-être un peu loin lorsqu'il prétend qu'une des causes de la grandeur de la Grèce a été l'habitude des rapports sexuels des hommes entre eux, et je crois qu'il a tort d'appuyer son opinion sur les idées de Sulzer, qui a dit que les artistes grecs ne doivent leur grandeur qu'à la libre expansion de tous les penchants de leur âme. On peut se demander si vraiment Sulzer voulait parler de la pédérastie, comme semble le croire Hœssli.

Le coït régulier d'un homme et d'une femme, accompli entre quatre murs, est légitime, et ne constitue pas un outrage aux mœurs ; pourquoi donc l'acte sexuel de l'uraniste, accompli dans les mêmes conditions, les outragerait-il davantage ? Ce qui pour l'un est moral paraît immoral à un autre, et il est possible que l'acte homosexuel soit taxé d'immoralité pour la seule raison que c'est la minorité qui s'y livre.

On fait encore intervenir, dans cette discussion sur la moralité de l'acte homosexuel, un autre motif qui doit prouver son immoralité, et faire pencher la balance vers la nécessité d'une punition : c'est le mépris et le dégoût que cet acte soulève chez le peuple. Ceci tient à la croyance, généralement répandue, que l'acte s'accomplit par l'*immissio membri in anum* ; mais cette croyance est erronée, et nous avons vu

que, bien au contraire, ce genre de pédérastie est assez rare parmi les uranistes.

Quoi qu'il en soit, il existe dans les rapports de l'homme avec la femme certaines pratiques aussi repoussantes que les actes sexuels des hommes entre eux. La pédication, que la loi autorise, et qui n'est autre chose que l'*immissio membri in anum mulieris*, ne le cède en rien, à ce point de vue, à l'acte du pédéraste. Du reste, la loi permet aussi la coprophagie, qui ne saurait manquer d'exciter la répulsion, je l'espère du moins, de chacun de mes lecteurs. Le coût normal, je le répète, ne présente par lui-même rien d'esthétique, et je crois, si nous n'y étions pas accoutumés par une pratique journalière, que nous ne pourrions nous imaginer un acte plus repoussant ¹.

Du moment que les actes homosexuels sont punis par la loi, l'argument tiré du mépris qu'ils soulèvent dans l'opinion publique perd toute sa valeur ; car l'opinion publique se conforme, jusqu'à un certain point, à la manière dont la loi même envisage les choses. D'autre part, parmi les considérations qui ont présidé à la législation de ce point spécial, on a donné, pour motiver la pénalité, le mépris du peuple à l'égard des actes contre nature. Il n'est pas possible d'admettre qu'en abrogeant toute disposition pénale l'opinion publique fasse brusquement volte-face ; un tel revirement ne pourrait se pro-

¹ On a beaucoup écrit sur les rapports de la loi avec le sens moral du peuple, et cependant on n'est jamais arrivé à s'entendre sur ce point. Ed. v. Hartmann traite longuement cette question dans sa *Phénoménologie du sens moral*, Berlin, 1879. « En principe, dit-il, la loi ne considère aucune action comme morale ou immorale ; les actions deviennent morales ou immorales devant la loi, suivant qu'elles sont permises ou défendues par elle. Ce principe est évidemment trop étroit. L'histoire nous apprend que, sauf exception, le sentiment d'équité et de moralité existe chez les peuples avant toute législation écrite ; la législation n'est que l'interprète de ce sentiment, elle ne va jamais à l'encontre. Cependant on ne peut nier que la loi, à son tour, n'exerce une certaine influence sur le sens moral des peuples ».

duire que d'une manière insensible. Cependant il est probable qu'une modification des dispositions pénales aurait pour effet d'améliorer peu à peu la situation sociale des uranistes.

Il est bien certain que l'uranisme ne sera jamais considéré comme une très belle chose, mais il est fort possible que le profond mépris dont on couvre les malheureux qui souffrent de cette maladie vienne un jour à disparaître. Il est d'ailleurs facile de constater que, même dans les pays où les actes homosexuels restent impunis, on les tient toujours pour méprisables ¹. Ce mépris s'est répandu sans doute par suite des rapports internationaux. Cependant je crois que le relèvement de l'uranisme dans l'opinion publique dépend d'une manière absolue de son impunité. En France, les uranistes ne se trouvent pas dans une situation sociale inférieure; on les tolère comme on les tolérait autrefois au Hanovre, avant la fondation de l'Empire Allemand, à une époque où ils jouissaient d'une complète immunité. L'histoire de l'ancienne Grèce nous prouve d'ailleurs qu'une nation ne court pas le danger de périliter parce que l'amour homosexuel n'y soulève pas le mépris du peuple.

*On ne sait pas
ce que c'est et on
l'on en parle
les en l'homme com-
me rien*

La Bible réproouve l'uranisme, mais il ne peut être question de nous conformer pour notre législation actuelle aux commandements de la Bible. Si nous nous engageons dans cette voie dangereuse, nous risquerions fort de soulever des attaques contre bien des points de notre organisation sociale. Les Mormons ², par exemple, citent, pour justifier leur polygamie,

¹ Je crois que, pendant longtemps encore, l'uraniste restera un objet de mépris, surtout aux yeux des gens d'une éducation inférieure. L'impuissance, certes, n'est pas un crime; cependant, on reproche aux impuissants leur manque de virilité et on les considère, eux aussi, avec dédain.

² Moritz Busch, dans son Histoire des Mormons, rapporte qu'Orson Pratt considère la polygamie comme une institution sainte; la Bible ne l'a jamais prohibée, et dans un grand nombre de passages, elle lui donne au contraire sa sanction: Dieu a voulu que David, qui avait déjà plusieurs femmes, s'adjoignit encore celles de Saül.

* ...

...

...

...

...

...

différents passages de la Bible, et en particulier l'histoire d'Abraham, qui prit une seconde femme parce que Sarah restait stérile. Les suites fâcheuses des rapports homosexuels et en particulier de la pédérastie, ont été constatées dans un grand nombre d'anciens ouvrages, d'après lesquels les pratiques contre nature auraient pour la santé de graves conséquences. D. Dohrn ¹ a recueilli les opinions de différents auteurs sur ce point spécial, et j'emprunte à son travail les données suivantes.

D'après Nicolai, les individus qui se livrent à la pédérastie souffrent, en dehors des maladies locales, d'une faiblesse générale qui atteint surtout les membres inférieurs ; la fonction sexuelle est paralysée. D'après Wildberg, la pédérastie amène la consommation. Henke prétend qu'elle a pour résultat la phtisie et l'hydropisie. Casper ², au contraire, se prononce catégoriquement contre l'opinion de ces auteurs ; à son avis, les pédérastes qu'il connaissait jouissaient presque tous d'une santé parfaitement normale.

Il est inexact de croire que la satisfaction du penchant homosexuel soit préjudiciable à la santé. Au contraire, les uranistes auxquels il est impossible de satisfaire leur penchant autrement que par un acte homosexuel, tombent malades lorsqu'ils ne se livrent pas à cet acte qui, à leur point de vue, constitue l'acte normal. Lorsqu'on les force à pratiquer le coït avec la femme, ils restent, la plupart du temps, complètement impuissants ; dans le cas contraire, ils n'en retirent au-

¹ F. Dohrn (Zur Lehre von der Päderastie). Revue trimestrielle de médecine légale, Berlin, 1855, vol. VII). Cet auteur va plus loin : il voit dans l'affaiblissement du système nerveux résultant de la pédérastie, une cause de prédisposition à la fièvre typhoïde et, dans un rapport médico-légal, il attribue aux habitudes de pédérastie d'un jeune garçon un décès survenu dans une fièvre typhoïde.

² Voyez la réponse faite par Casper à l'article de Dohrn que nous venons de citer.

cune satisfaction ; le coït les épuise, et sans aucun doute la répétition trop fréquente de cet acte amènerait des troubles dans leur santé. Tous ceux qui ont vu les uranistes de près, m'accorderont qu'ils sont loin de constituer une classe de débilités ; on trouve parmi eux, au contraire, des hommes robustes et de santé vigoureuse. Lorsqu'ils paraissent malades ou nerveux, il est probable que cet état provient d'une abstinence forcée, plutôt que d'excès sexuels. De plus, leur système nerveux se ressent des conditions sociales dans lesquelles ils vivent ; ils se figurent sans cesse que leur penchant a été découvert, et ils supportent avec peine l'injustice du monde, qui les traite en véritables parias de la société. Il est évident que des sentiments de ce genre doivent réagir défavorablement sur la santé générale. Enfin, nous avons vu que très souvent l'uraniste est atteint d'une affection nerveuse congénitale, à laquelle il faut attribuer la plupart des malaises dont il souffre.

Lorsqu'on se trouve par hasard en présence d'un uraniste chez lequel on constate des signes graves d'affection nerveuse ou des troubles psychiques, on aurait tort de les attribuer à la satisfaction de son penchant homosexuel : ce ne sont que les symptômes spéciaux à la maladie nerveuse dont il est atteint. V. Krafft-Ebing croit qu'on peut trouver, parmi les uranistes, certains sujets capables de réprimer leur penchant, grâce à une très grande délicatesse de sentiments et à une force de volonté exceptionnelle. Mais le même auteur signale également le danger que courent ces individus de tomber, par suite d'une abstinence forcée, dans la neurasthénie et les troubles cérébraux. Puisqu'il est démontré que l'abstinence aggrave l'état morbide des uranistes, nous ne pouvons que les engager à se livrer aux actes homosexuels. Nous avons déjà donné les raisons pour lesquelles on aurait tort de croire qu'en s'abstenant de l'acte homosexuel l'uraniste est amené à pratiquer le coït avec la femme. Tarnowsky est même d'avis que les uranistes

qui échouent dans leurs essais de coït normal tombent fréquemment dans l'hystérie.

Il va de soi que les excès sexuels sont tout aussi préjudiciables à la santé chez l'uraniste que chez l'homme normal. On comprendra aisément que ce pédéraste dont parle Hammond, et qui dans une même nuit renouvela onze fois l'acte contre nature, se trouvât dans un certain état de fatigue et d'épuisement. D'autre part, il n'est pas surprenant que l'uraniste ressente, immédiatement après l'acte homosexuel, un état de bien-être analogue à celui qui succède au coït accompli dans des conditions physiologiques normales.

Puisque les raisons que l'on donne généralement, et que nous avons exposées plus haut, pour justifier les peines édictées contre l'uranisme, ne sont pas de nature à établir cette justification, il faut nous demander s'il n'existe pas d'autres motifs à la répression des actes sexuels contre nature.

Nous avons vu que certains uranistes ne peuvent avoir de rapports qu'avec des hommes qui n'appartiennent pas à leur monde, et qu'ils ne sont en état de satisfaire leurs besoins sexuels qu'à cette condition. On pourrait dire alors que la peine édictée par la loi aura pour effet d'empêcher l'abaissement moral des hommes normaux, auxquels des rapports avec les uranistes donneraient à la longue une nature d'uraniste. Ce point mérite d'être soigneusement élucidé. Il semble, d'après les données que nous avons actuellement sur cette question, qu'un homme normal adulte qui s'adonne aux pratiques uranistes n'arrive jamais à acquérir, de cette façon, un penchant homosexuel ¹. Un tel danger n'est pas à craindre, car les rapports de l'homme normal avec l'uraniste sa

¹ On aurait tort, évidemment, de prendre pour de l'inversion sexuelle l'état dans lequel se trouve un homme normal qui, après s'être livré une première fois à un uraniste par esprit de cupidité, a fini par surmonter, à la longue, tout dégoût pour les pratiques homosexuelles.

borneront généralement à satisfaire ce dernier par la masturbation, et l'accomplissement de cet acte donnera rarement à l'homme normal une excitation sexuelle artificielle. Il est clair que les hommes qui se livrent aux uranistes pour de l'argent, méritent notre mépris au même titre que les prostituées, dont le métier ne contribue guère à élever le caractère. Mais puisque nous admettons la prostitution de la femme, nous n'avons aucune raison de ne pas admettre celle de l'homme ; il n'y a donc pas lieu, pour les législateurs modernes, de réprimer la prostitution masculine. Les lois actuelles ne peuvent que favoriser son expansion, et nous verrons par la suite que la police, malheureusement, n'a sur elle aucun moyen de contrôle efficace.

D'ailleurs, en admettant que ce danger pour l'homme normal de devenir lui-même uraniste en se livrant aux uranistes, existe réellement, et c'est là une hypothèse qu'aucun fait ne vient confirmer, l'objection ne tient plus si l'on considère les rapports des uranistes entre eux. On est alors en droit de se demander si des dispositions légales basées sur cette même hypothèse, n'auraient pas pour effet d'assurer l'impunité à l'uraniste qui satisfait son penchant avec d'autres uranistes, et de frapper celui qui le satisfait avec des hommes normaux, en le punissant soit lui seul, soit en même temps que son complice.

V. Lisst envisage la question d'une autre façon ; il demande que la loi ne frappe que les individus qui font de la pédérastie un métier, espérant mettre ainsi un frein à la prostitution masculine.

On a dit également qu'en ne mettant aucune entrave aux rapports homosexuels, on favoriserait le développement d'une sorte d'épidémie psychique de l'inversion sexuelle. Je crois ce prétexte mal fondé ; il est peu probable, en effet, qu'un homme jouissant d'un penchant sexuel normal cherche à ac-

complir des actes homosexuels, pour la seule raison que ces actes ne sont pas légalement prohibés. S'il en était ainsi, nous verrions sans doute beaucoup d'hommes normaux se livrer aujourd'hui à l'onanisme mutuel, que la loi ne poursuit pas. Ce sont là des pratiques qu'on ne recherche généralement pas, lorsqu'on n'y est pas poussé par une prédisposition à l'inversion sexuelle. Du reste, on n'a jamais constaté à l'état épidémique l'inversion sexuelle dans les pays où elle ne tombe pas sous le coup de la loi.

On pourrait dire encore que la loi tient suffisamment compte du penchant des uranistes, en tolérant certains actes homosexuels, comme l'onanisme mutuel par exemple. Mais cette objection est sans valeur : nous avons vu, en effet, que le désir des uranistes se manifeste sous des formes très variées ; il y en a, par exemple, qui ne trouveront une satisfaction que dans l'*applicatio membri ad corpus alterius*, tandis que l'onanisme mutuel ne les attirera pas plus que la masturbation solitaire.

La législation actuelle manque de logique en plusieurs points. Ainsi, toutes les raisons pour lesquelles on s'élève contre les accouplements contre nature, pourraient également s'appliquer à l'onanisme mutuel que la loi tolère. Les objections tirées de la moralité ou du préjudice causé à la santé, ou d'autres considérations analogues, ont la même valeur à l'égard de tous les actes contre nature quels qu'ils soient. Mon opinion est que, au point de vue du législateur, on ne peut élever aucune objection valable, pas plus contre l'onanisme mutuel que contre les accouplements hors nature.

La législation présente du reste une autre contradiction : en Allemagne, les rapports sexuels des femmes entre elles ne sont exposés à aucune pénalité ; il leur est permis de se livrer à tous les actes sexuels qui leur plaisent. Il se peut que cette absence de toute pénalité à l'égard des

femmes tiennent à ce qu'on n'avait encore aucune donnée sur la nature de leurs rapports sexuels à l'époque où fut mise en vigueur la législation. Il n'en est pas moins vrai qu'actuellement les femmes peuvent se livrer impunément à des actes pour lesquels des hommes seraient poursuivis, par exemple *labere linguâ genitalia alterius*.

Lorsqu'on discute une loi, il est nécessaire de s'assurer si, dans la pratique, son application a donné de bons ou de mauvais résultats. Puisque nous constatons que la loi qui punit les accouplements contre nature a plutôt produit de mauvais effets, en protégeant la bande des exploités, il est naturel que nous nous demandions si son abrogation ne profiterait pas davantage à la morale, au maintien des bonnes mœurs et au respect de la loi chez le peuple.

Il est évident que l'uraniste devra être poursuivi lorsqu'il aura employé la violence pour forcer son complice à se prêter à l'acte sexuel. Dans bien des cas, l'uraniste aura été entraîné par la force irrésistible de son penchant, de sorte que, dans certaines circonstances, on pourra se trouver en présence d'un phénomène pathologique et non d'un crime. Toutefois, l'acte de violence cause un dommage évident à la victime et à la Société tout aussi bien que le viol d'une femme, et l'Etat a le devoir de l'empêcher. Si un individu est poussé au viol par une cause pathologique, par une puissance qu'il est incapable de maîtriser, la Société, pour se défendre, le reléguera dans une maison d'aliénés, au lieu d'une prison. Tout homme qui cause un dommage à la Société doit en être écarté : le malfaiteur est mis en prison, le fou est enfermé dans un asile.

La Société aura également le droit de sévir, lorsque l'uraniste aura provoqué un scandale public. Il est défendu d'accomplir publiquement un acte obscène, comme il est défendu à tout homme de faire avec une femme, en public, ce qu'il lui est parfaitement permis de faire en l'absence de témoins.

Lorsqu'un homme adulte se prête librement aux pratiques d'un uraniste, il me paraît indiqué que la loi ne puisse y mettre opposition. Cependant je crois qu'il est nécessaire que cet homme ait dépassé un certain âge et que la loi défende aux uranistes de satisfaire leur penchant sur de jeunes garçons. Les enfants au-dessous d'un certain âge, 16 ou 18 ans par exemple, doivent être tout particulièrement protégés par la loi, parce qu'ils n'ont pas encore le jugement nécessaire pour se conduire eux-mêmes, et que les garçons, avant la puberté, pouvant acquérir l'inversion sexuelle par leurs rapports avec des uranistes, courent aussi le danger de se pervertir et de perdre tout sens moral. Il faut donc que la loi les protège, en édictant en leur faveur, dans tous les cas, une peine contre les uranistes. Quant à l'âge auquel le jeune homme échappera à cette tutelle, il sera de 16 ou de 18 ans, ou bien on en pourra choisir un autre : je ne me prononcerais pas volontiers sur ce dernier point.

Il est un fait impossible à nier : c'est que les uranistes se comptent par milliers, et que par conséquent l'Etat doit se montrer équitable vis à vis d'eux.* La satisfaction d'un des penchants les plus impérieux ne peut être mise par la loi sur le même pied qu'un crime vulgaire. Lorsque j'ai étudié les actes de justice, j'ai pu constater que depuis quelque temps les jugements deviennent moins sévères, et que les peines qu'ils appliquent aux accouplements hors nature sont relativement douces ; il m'a semblé, dans tous les cas, que les individus véritablement atteints d'un penchant sexuel morbide étaient traités par les tribunaux avec une certaine bien-

* de manière à leur laisser le plus possible de liberté.

veillance. Mais toute peine, si légère qu'elle soit, a le fâcheux effet de mettre au ban de la Société la plupart de ceux qu'elle frappe ; souvent il suffit d'une simple enquête judiciaire pour rendre toute relation sociale impossible aux personnes qui s'y trouvent mêlées.

Puisque l'Etat, en frappant les uranistes, a en vue la sauvegarde des bonnes mœurs ; puisque, d'autre part, il est établi que ces hommes ne sont pas coupables, que les actes incriminés sont nécessaires à la satisfaction d'un penchant morbide inhérent à leur nature, il ne reste à l'Etat qu'un seul moyen de repression : l'internement des uranistes dans une maison d'aliénés. Les prisons sont faites pour les malfaiteurs ; nous ne pouvons plus, à l'heure actuelle, considérer comme tels les individus atteints d'inversion sexuelle.

J'ai proposé plus haut l'abrogation, ou du moins la modification, de l'art. 175 du Code Pénal, je voudrais également que l'on modifiât, dans ce Code, le 6^e paragraphe de l'Art. 361. En voici la teneur :

« Sera punie d'emprisonnement toute femme exerçant la prostitution sous le contrôle de la police, qui aura violé les règlements établis pour la sauvegarde de l'hygiène, de l'ordre public et de la décence ou qui aura exercé la prostitution sans se placer sous ce contrôle ».

Ce paragraphe donne à la police un moyen suffisamment efficace pour maintenir la prostitution féminine ; elle peut empêcher les filles publiques de se tenir dans certaines rues. Il est fâcheux qu'une disposition analogue n'ait pas été prise vis à vis de la prostitution masculine. Les prostitués exercent

leur métier en toute liberté, sans être inquiétés en aucune façon ni par la police ni par la justice ; ils échappent, à Berlin surtout, à toute surveillance administrative. L'administration reste sans armes contre le demi-monde masculin, précisément parce que l'art. 175 du Code pénal ne vise que certaines formes de rapports entre hommes. Cet état de choses ne subsisterait pas, si l'art. 361, parag. 6, s'étendait également aux femmes et aux hommes ; on pourrait par exemple le modifier ainsi : « Sera punie d'emprisonnement toute personne exerçant la prostitution... etc. ».

Il n'est pas juste de donner aux hommes qui se prostituent une liberté que l'on refuse aux filles publiques ; il n'est pas juste, non plus, de laisser sous le coup d'une législation étroite et dure l'uraniste qui cherche à satisfaire son penchant sexuel conformément à sa nature d'uraniste.

XII

L'INVERSION SEXUELLE CHEZ LA FEMME

Je vais parler maintenant de l'inversion sexuelle chez la femme, sans toutefois m'étendre sur ce chapitre. Si je lui consacre une place relativement restreinte, en comparaison de celle que j'ai donnée, dans cet ouvrage, à l'étude de l'inversion chez l'homme, ce n'est pas que je considère ce sujet comme présentant, au point de vue pratique, une moins grande importance ; mais plusieurs raisons m'ont déterminé à procéder ainsi. Tout d'abord, nous possédons beaucoup moins de données sur le phénomène de l'inversion, lorsque nous l'envisageons dans les rapports des femmes entre elles, nous savons très peu de chose sur l'homosexualité des femmes du monde en particulier. Cependant je suis très certain qu'un grand nombre d'entre elles présentent ce penchant. En deuxième lieu, il est, dans l'étude de l'inversion chez la femme, beaucoup de points qui deviennent faciles à traiter, lorsqu'on a déjà étudié l'inversion chez l'homme : par exemple, le traitement de cette affection, son diagnostic, et bien d'autres encore. Une troisième raison résulte de nos coutumes et de nos usages, qui ne permettent pas aux femmes d'entretenir des rapports entre elles avec la même facilité que les hommes, de sorte que les consi-

dérations sociales qui nous ont arrêté à propos des uranistes n'existent plus dans le cas présent. Enfin nous n'aurons pas à parler de la législation, puisqu'en Allemagne le Code pénal ne réprime, en aucune façon, les actes homosexuels entre femmes ¹.

Toutes ces raisons expliqueront suffisamment la brièveté relative avec laquelle je traiterai l'inversion sexuelle chez la femme.

L'existence, chez la femme, d'une perversion sexuelle en tous points semblable à celle que nous constatons chez l'homme, a été démontrée surtout par les travaux récents de V. Krafft-Ebing. Toutefois, dans bien des cas, il ne faudra pas faire dépendre d'un penchant morbide les pratiques quelque peu étranges employées par les femmes. Mantegazza mentionne que certaines dames emploient leur petit chien de luxe à un but sexuel. Pour ma part, j'ai connu une femme mariée qui avait dressé son chien à *genitalia lambere*, jusqu'à ce que complète satisfaction s'ensuive : elle m'avoua elle-même cette habitude, craignant d'en avoir contracté une maladie. Je connais une autre femme dont les dispositions sont tout à fait sadiques : le coït ordinaire ne lui procure aucune jouissance. « Je voudrais, disait-elle, que l'acte sexuel n'exis-

¹ En Allemagne, les rapports homosexuels de la femme sont libres. En Autriche, il en est autrement, en vertu de l'art. 129 du Code pénal. Naturellement, si l'acte s'accompagne de circonstances aggravantes, comme la violence ou le scandale public, la loi allemande le poursuivra. Voici, sur ce point, l'opinion de v. Hoffmann : « Dans aucun cas les actes sexuels accomplis entre femmes ne présentent la même importance que la pédérastie, au point de vue de la moralité et surtout du droit pénal ». Mon avis est différent, car je ne fais pas la même distinction entre les rapports entre hommes et les rapports entre femmes ; pourquoi les uns seraient-ils plus immoraux que les autres ? Je trouve, par exemple, que le *Cunnilingus* des femmes ne doit pas être considéré autrement que l'*appressio membri virilis ad corpus alterius*. Lorsqu'il s'agit d'un penchant morbide, l'immunité me semble indiquée dans l'un et l'autre cas.

tât pas et fût remplacé par des morsures que je ferais à mon mari et que mon mari me rendrait ».

On trouve chez la femme toutes sortes de perversions sexuelles ; mais celle qui paraît se rencontrer le plus fréquemment est l'inversion dans laquelle la femme se sent attirée non pas vers l'homme, comme elle devrait l'être normalement, mais vers une autre femme. Ce penchant est analogue à celui de l'uraniste, que nous avons déjà étudié en détail. Les femmes à penchant homosexuel ont reçu différentes appellations et je reviendrai plus loin sur quelques unes d'entre elles. Ulrichs les appelle des uranistes, et dit que leur nombre est à peu près le même que celui des uranistes-hommes.

Dans l'antiquité, l'amour entre femmes était très répandu, dit-on, dans l'île de Lesbos ; on accuse aussi Sapho, la femme poète, de s'y être adonnée. Virey et quelques auteurs tiennent cette accusation pour fondée ¹ ; d'autres au contraire, Moncaut par exemple, prétendent que c'est à tort qu'on a fait à Sapho ce reproche et qu'elle a simplement employé, avec une certaine exagération, le mot d'amour pour celui d'amitié. Je dirai à ce propos que Moncaut, malgré tout le soin que dénote son ouvrage sur l'amour, ne peut être considéré, au point de vue de la perversion sexuelle, comme un critique infaillible, car il paraît connaître à peine la question. Il me semble que les poèmes de Sapho parlent en effet de l'amour entre femmes, mais ce n'est pas une raison pour qu'elle n'ait pas

¹ Cénac Moncaut, Histoire de l'amour dans l'antiquité, Paris, 1862. Cet ouvrage a eu pour suite l'Histoire de l'amour dans les temps modernes. Paris 1863.

chanté aussi l'amour légitime entre l'homme et la femme, et même s'il en était autrement, il ne faudrait pas en conclure que Sapho pratiquât elle-même l'amour entre femmes ; il est probable qu'elle a simplement voulu dépeindre, dans ses poèmes, les tendances des femmes de son époque.

D'après Ploss ¹, le tribadisme était également fort répandu dans l'ancienne Rome, et, d'après cet auteur, il était pratiqué avec des femmes pourvues d'un clitoris de dimensions anormales. Ces femmes étaient appelées *frictrices* ou *subigatrices*.

Ploss rapporte que la masturbation mutuelle des femmes est très fréquente en Orient. D'après lui, les femmes qui s'y adonnent arriveraient, au moyen d'une masturbation constante du clitoris, à donner artificiellement à cet organe des dimensions leur permettant de pratiquer le tribadisme. De tout temps, le tribadisme a été fort répandu en Orient, surtout parmi les peuples arabes. Mantegazza fait observer que les femmes enfermées dans les Harems doivent se livrer fréquemment à cet amour particulier.

Zyro ² cite une relation de Pouqueville, en 1805, d'après laquelle les femmes alanguies du Harem du Sultan, qui lui-même préférerait à l'amour naturel l'amour à la façon des Grecs, servaient d'amants à leurs compagnes. Virey nous a rapporté d'Orient des faits du même genre et la poésie orientale renferme de nombreux passages qui les confirment.

Il existe une chanson populaire arabe, dans laquelle un mari se lamente au sujet de sa femme. En voici un passage, d'après la traduction de Bückert :

« Dieu me donna une femme, maigre comme une solive —
effrontée et voleuse comme la pie et le corbeau — elle aime

¹ H. Ploss, *Das Weib in der Natur- und Völkerkunde*, 2^e Édit., publiée par le Dr Max Bartels. Leipzig, 1887.

² F. F. Zyro, *Critique scientifique et pratique du suicide*, Berne, 1837.

les femmes, elle méprise les hommes, — et ne se complait qu'avec la canaille ».

Ploss rapporte qu'un roi de Siam, ayant appris que ses concubines se livraient entre elles au tribadisme, leur infligea une cruelle punition.

Il dit encore que cette coutume s'étalait au grand jour parmi les femmes allemandes du Moyen âge ; il cite à l'appui de son assertion la liste des punitions infligées par l'Eglise, qui fut dressée à Worms, au *xr^e* siècle, par l'évêque Burchard, et dans laquelle il est parlé des relations sexuelles des femmes entre elles.

On a signalé jadis, en Angleterre, une série de cas qui ont été recueillis en partie dans un ouvrage de William Tegg. Il s'agissait de femmes qui, pendant longtemps, furent prises pour des hommes, et dont quelques-unes épousèrent même d'autres femmes. Ces faits se passaient, pour la plupart, vers la fin du *xviii^e* siècle. Nous possédons également des observations de Parent Duchâtelet sur l'amour passionné de la femme pour la femme.

Ulrichs nous rapporte toute une série d'anecdotes historiques sur des femmes qui se livraient au tribadisme ; mais leur authenticité n'est pas suffisamment prouvée. Cette preuve, du reste, serait difficile à faire. Il cite, par exemple, Catherine Howard, femme d'Henri VIII d'Angleterre, comme étant uraniste, pour nous servir de sa propre expression, et il croit que c'est à cause de ses habitudes homosexuelles qu'elle fut condamnée à mort¹.

L'étude scientifique de l'inversion sexuelle chez la femme date de quelques années seulement et nous retrouvons ici, parmi les personnes auxquelles nous devons ces premières recherches, les noms que nous avons déjà cités à propos de

¹ L'histoire donne pour motif de l'exécution de la reine Catherine ses rapports avec les serviteurs de son grand-père.

l'uranisme : Wetsphal et V. Krafft-Ebing, dont les travaux sont les plus importants, puis Chevalier, Cantarano, Sérieux. On trouvera dans la *Psychopathia sexualis* de V. Krafft-Ebing, que nous avons eu l'occasion de citer plusieurs fois, des renseignements détaillés sur la question.

La littérature nous a fourni, de son côté, de nombreux documents. Chevalier croit qu'en général les romanciers étudient plus volontiers l'amour homosexuel chez la femme que chez l'homme, parce qu'il paraît moins repoussant. Quoi qu'il en soit, nous trouvons dans l'école naturaliste, en France, de nombreux romans traitant ce sujet. Déjà Diderot l'avait développé dans sa *Religieuse*. A notre époque, Zola, dans le roman de *Nana*, décrit d'une façon très explicite la liaison de l'héroïne avec son amie Satin. Chevalier cite également parmi les romanciers qui se sont emparés de ce thème, Balzac, qui s'est complu dans la peinture de certaines perversions sexuelles. Dans un de ses romans, il nous raconte l'amour d'une femme pour un eunuque¹; dans la *Fille aux yeux d'or*, il prend pour sujet l'amour d'une femme pour une femme.

On s'est demandé dans quel monde le tribadisme est le plus répandu. Cette question est très difficile à élucider, car les femmes parviennent mieux encore que les hommes à tenir secret leur penchant. J'ai voulu m'en rendre compte, autant que possible, pour la ville de Berlin, et je dois en grande partie les résultats que j'ai pu obtenir aux confidences que des femmes, atteintes d'inversion sexuelle, ont bien voulu me

¹ J'ai donné déjà, dans cet ouvrage, un exemple du même phénomène.

faire. J'ai eu le bonheur de me trouver également en relation avec quelques habituées des cercles de femmes uranistes, qui ont pu me fournir certains documents ¹.

Les rapports sexuels entre femmes peuvent se constater dans plusieurs mondes : par exemple, dans celui des actrices et parmi les servantes de brasserie. Je puis certifier qu'on rencontre aussi des femmes mariées atteintes d'inversion sexuelle, qui, lorsqu'elles en trouvent l'occasion, n'hésitent pas à satisfaire leur penchant. Mais c'est surtout parmi les filles publiques que les tribades se trouvent en très grand nombre : je sais de source certaine que 25 0/0 des prostituées de Berlin entretiennent des rapports sexuels avec des femmes.

Lorsque deux de ces femmes vivent ensemble, comme il arrive souvent, dans le même appartement, l'une d'elles seulement est une prostituée : l'autre, en général, reste auprès de son amie sous les dehors d'une femme de chambre ou d'une locataire. Nous verrons plus tard que, dans les rapports des femmes entre elles, le rôle passif et le rôle actif sont souvent très distincts ; les femmes qui les remplissent s'appellent l'une le père, l'autre la mère. Dans le mariage légitime, on accorde que l'homme peut se permettre quelques écarts, tandis que la femme, au contraire, doit lui garder une fidélité absolue ; de même, dans la liaison de deux femmes, seul le père, c'est-à-dire la femme qui joue le rôle actif, a le droit d'avoir des rapports avec des hommes ².

¹ J'ai recueilli, en particulier, de précieux détails d'une femme qui, après plusieurs années de mariage, s'est séparée de son mari pour se livrer librement à son penchant homosexuel, et qui maintenant vit *maritalement* avec une autre femme. La plupart de mes recherches dans le domaine de l'homosexualité chez la femme, ont été faites en collaboration avec mon ami le Dr Max Dessoir.

² On m'a dit, d'autre part, que cette règle souffre de nombreuses excep-

Les personnes de qui je tiens ces renseignements n'ont pas pu me dire si, parmi les filles insoumises, on constaterait une aussi grande proportion de tribades. Je pense que parmi les jeunes filles et les femmes du monde on trouverait également des cas de perversion sexuelle. Pour Coffignon, c'est, après le clan des prostituées, l'aristocratie qui fournirait, à Paris, le plus grand nombre de femmes s'adonnant au tribadisme.

Les femmes qui se livrent à leur penchant homosexuel reçoivent généralement, dans leur cercle, le surnom d'enflées * (schwul), que du reste les uranistes se donnent aussi entre eux. Lorsque deux femmes font ménage ensemble, on dit d'elles qu'elles ont contracté un mariage d'enflées, ou une liaison d'enflées. Dans certains cas, on emploie de préférence le mot de *Freundschaftsverhältniss* (liaison entre amies). A Vienne, s'il faut en croire un malade de V. Krafft-Ebing, elles se donnent entre elles le surnom d'Oncle.

On a aussi appelé ces femmes des tribades ; cependant quelques auteurs réservent le mot de tribadisme à la désignation d'un mode spécial, *l'immissio clitoridis in vaginam alterius*, et appellent tribades les femmes qui se livrent à cette pratique. On se sert encore de l'expression d'Amour Lesbien, en souvenir de l'île de Lesbos ; mais ce terme s'applique plus particulièrement à l'acte qui amène l'orgasme vénérien *lambendo lingua genitalia*. La *mulier lambens* s'appelle *cunnilingua*, et l'acte tout entier *cunnilingus* ;

tions et que, par exemple, celle des deux femmes qui se distingue par des avantages physiques, qu'elle remplisse du reste le rôle actif ou le rôle passif, est souvent une prostituée.

* U.S. ...

d'ailleurs ce mot s'applique aussi au même acte pratiqué par l'homme sur la femme.

La physionomie et les manières extérieures des tribades ne présentent généralement rien de particulier ; je crois même, d'après les observations que j'ai pu faire, que les femmes dont le visage est couvert de poils comme celui des hommes, ne sont pas pour cela particulièrement prédisposées à l'inversion sexuelle. De même, les parties génitales des tribades n'ont rien d'anormal. Quelquefois, cependant, ces femmes présentent le type masculin assez prononcé¹, dans leur manière d'être en général et surtout dans les traits du visage.

Quant à l'évolution du penchant homosexuel, elle varie beaucoup suivant les individus. Un grand nombre de tribades restent fort longtemps inconscientes de leur état. L'une d'elles me disait qu'elle s'expliquait sur le tard bien des épisodes de sa jeunesse qui étaient pour elle, auparavant, lettre morte. Elle avait été institutrice pendant assez longtemps et elle se rappelait qu'à l'âge de 16 ans, elle aimait à profiter de l'absence des maîtres pour mettre les habits du fils de la maison ; elle en éprouvait un sentiment de bien être. Du reste, elle porte actuellement encore des habits d'hommes chaque fois qu'elle peut le faire. Sa mère, c'est-à-dire l'amie qui joue auprès d'elle le rôle passif, le lui a défendu ; d'ailleurs elle évite avec soin tout ce qui pourrait amener un scandale dans la maison, en dépit de la tendresse anormale qu'elle porte à son amie.

Je connais encore une jeune personne, atteinte d'inversion sexuelle, qui ne s'en rendit compte qu'au bout de plusieurs années. Vers l'âge de 18 ans, elle écoutait avec étonnement

¹ V Kraft-Ebing désigne sous le nom de gynandres, les femmes chez lesquelles l'inversion sexuelle se révèle non-seulement par le penchant homosexuel et les autres phénomènes psychiques, mais aussi par le squelette, le type du visage, etc.

ses compagnes s'extasient sur le bonheur de connaître un jeune homme, de se laisser embrasser par lui, d'être toujours auprès de lui. Elle n'arrivait pas à s'imaginer quel plaisir les femmes pouvaient y prendre et trouvait la compagnie des jolies femmes bien préférable à celle des beaux jeunes gens. Elle allait ainsi dans la vie naïve et inconsciente de son état, jusqu'à ce que vers l'âge de 20 ans, la lumière se fit brusquement. Ce fut une amie, dans la chambre de laquelle elle était entrée, qui se chargea de l'initier.

On aurait tort de croire que les femmes homosexuelles se distinguent par certains défauts de leur caractère : au contraire, il en est beaucoup qui ont horreur du mensonge et de tout vice en général.

Dans leur enfance, elles jouent volontiers aux jeux des petits garçons et abandonnent celui de la poupée. Celles qui jouent le rôle du père, aiment à se vêtir d'habits d'hommes ; cependant ce n'est pas là une règle absolue. J'ai vu des tribades qui s'habillaient volontiers en hommes et qui cependant remplissaient le rôle passif vis à vis de leur amie.

On trouve chez elles beaucoup d'habitudes masculines ; certaines d'entre elles fument, non pas la cigarette, que beaucoup de femmes se permettent de temps en temps, mais de forts cigares, et en font même un usage abusif. Une tribade m'a raconté qu'elle avait commencé à fumer à l'âge de 5 ans de forts cigares qu'elle avait toujours préférés à la cigarette ; jamais elle n'en avait ressenti aucun malaise.

Leurs occupations sont souvent toutes masculines¹. Une

¹ Lorsque la femme dont le penchant est homosexuel possède en outre le caractère d'un homme, on la désigne sous le nom de Virago, et V. Krafft-Ebing appelle cet état la Viraginité. Voici comment il décrit la virago : « Le penchant homosexuel se déclare chez elle de bonne heure : comme petite-fille, ses jeux favoris sont ceux des garçons ; elle méprise la poupée et se passionne pour le cheval de bois ; elle joue aux soldats et aux brigands. Elle n'aime pas les travaux à l'aiguille, elle y est maladroite. Sa toilette négligée lui donne l'air d'un gamin. Elle montre plus de dispositions pour les

malade de Westphal avait une vocation pour la construction des machines. Les travaux de femmes, dans lesquels les uranistes hommes atteignent une grande habileté, n'ont pour les tribades aucun attrait. L'une d'elles me déclarait qu'elle n'avait pu supporter les travaux à l'aiguille et que si, chez elle, elle dirigeait le ménage, ce n'était pas pour son plaisir, mais bien parce que, dans ses rapports avec son amie, elle jouait le rôle de la mère.

La manière d'être des tribades ne prend une allure masculine que lorsqu'elles cessent de se surveiller. Du moment qu'elles se savent observées, ou bien lorsqu'elles ne sont pas entre elles, elles cherchent à se donner des allures féminines, sous lesquelles elles cachent leur véritable nature. J'en connais chez lesquelles il m'aurait été impossible de découvrir le moindre signe révélant leur penchant sexuel.

Mais il n'en est plus de même lorsque la tribade s'abandonne à sa nature ; je me rappelle avoir vu un jour une tribade sous un costume masculin ; une fine moustache couvrait sa lèvre supérieure. Il était impossible de ne pas la prendre pour un homme, à son allure, à sa manière de porter le cigare aux lèvres, à son mouvement pour saluer et j'y fus moi-même trompé. C'était une tribade fort connue à Berlin, et vraiment personne n'aurait pu soupçonner son véritable sexe, à moins de la connaître. Aussi mon étonnement fut-il grand, lorsqu'un magistrat de la justice criminelle, qui con-

sciences que pour les arts d'agrément. Elle s'essaye à fumer et à boire, elle a les parfums et les friandises en horreur. Elle songe avec amertume qu'elle est née femme et qu'elle ne connaîtra ni l'existence libre de l'étudiant, ni la vie du soldat. Elle se livre avec l'ardeur d'une amazone aux sports des jeunes gens ; cette âme masculine, enfermée dans une poitrine de femme, donne carrière, dans ces exercices violents, à son courage et à ses sentiments virils. Ses cheveux sont coupés courts, la coupe de sa robe rappelle les vêtements d'hommes ; son plus grand désir serait de prendre complètement le costume masculin. Elle prend pour idéal les femmes de l'histoire ou celles de son époque qui se sont distinguées par leur intelligence et leur activité ».

naît bien ce monde particulier. me déclara que c'était une femme.

Les tribades trouvent un grand plaisir à danser, pourvu que ce soit avec une autre femme : elles ne dansent pas volontiers avec un homme.

Leur amour est souvent passionné, comme celui des uranistes. Lorsqu'il est partagé, elles ont atteint le bonheur suprême. Mais la pensée qu'elles ne pourront fonder une famille, à cause de l'antipathie qu'elles éprouvent pour les rapports sexuels avec l'homme, leur est quelquefois très pénible¹. Nous avons vu que cette même pensée troublait aussi les uranistes. Lorsque l'amour de la tribade est contrarié, il peut en résulter pour elle des troubles graves du système nerveux et même la folie furieuse. Virey nous rapporte que Soranus connaissait déjà ce fait : les tribades, dit-il, poursuivent les jeunes filles avec une fureur dont un homme serait à peine capable.

En général, les tribades ne se donnent pas entre elles, comme le font les uranistes, des prénoms masculins : cependant il existe quelques exceptions. Une tribade bien connue, dont je tairai le nom et dont je changerai même le prénom, est appelée « Fritz aux Manchettes » parce qu'elle se montre toujours avec de larges manchettes. Ce nom de Fritz est supposé, c'est à dessein que je ne donne pas le nom véritable, ce qui du reste n'a aucune importance dans la question. Comme les uranistes, les tribades prétendent savoir se reconnaître entre elles rien qu'au regard, à la façon de s'aborder, de se saluer, etc. Un grand nombre d'entre elles me

¹ D'après les confidences qui m'ont été faites, l'horreur du contact masculin est beaucoup moins violente chez les tribades que chez les uranistes qui s'essayaient au coït normal. Il est clair que l'antipathie de la femme pour l'homme ne peut avoir, au point de vue du coït, l'importance que présente l'antipathie de l'uraniste pour la femme ; car dans ce cas, il faut avant tout que l'érection puisse être obtenue.

l'ont affirmé. Quant à ce je ne sais quoi qu'elles ont dans le regard et qui leur permet de distinguer, au milieu d'autres femmes, celles qui appartiennent à leur monde, je ne saurais dire en quoi il consiste. D'après les conversations que j'ai eues avec d'autres tribades, il s'agirait là du phénomène que nous avons déjà constaté chez les uranistes : elles regardent les autres femmes de la même façon qu'un homme regarde une jolie femme dans la rue. Si la personne qu'elles font ainsi fixée leur rend le même coup d'œil, de manière à leur faire entendre que leur attention ne lui a pas été indifférente, le résultat est obtenu. Très souvent ce n'est pas seulement le regard, mais encore l'allure et les manières qui font reconnaître une tribade. Le regard qu'elles se lancent entre elles est chargé de désirs comme ceux qu'échangent les uranistes ; mais il ne faudrait pas croire qu'il possède une vertu spéciale.

Certain mouvement des lèvres leur permet également de dévoiler, sans prononcer un mot, la nature particulière de l'acte qu'elles proposent et de faire entendre en variant ce mouvement, si elles y joueront un rôle actif ou passif.

Les tribades font connaissance de différentes manières, parmi lesquelles il faut citer la voie des annonces ; lorsqu'une femme fait insérer une annonce dans laquelle elle demande une amie, il ne peut y avoir de doute sur ses intentions. Quelquefois, elles trouvent l'occasion de lier connaissance dans la rue.

Le penchant homosexuel présente chez la femme les mêmes particularités que chez l'homme. Une tribade se sentira attirée, par exemple, vers une catégorie de femmes bien déterminée. L'une d'elles m'a déclaré qu'elle ne pouvait satisfaire son penchant qu'auprès de grandes blondes ; le contact des petites brunes lui était insupportable. On en trouve dont la tendresse reste fidèle ; d'autres au contraire, aiment

le changement et cherchent tous les jours une nouvelle amie.

Les personnes de qui je tiens ces documents prétendent que certains de ces ménages peuvent rester unis très longtemps ; on m'en a cité un qui en était à sa dix-septième année. J'en connais un autre qui dure depuis 7 ans. Dans ce cas, la liaison de deux tribades équivaut, à leurs yeux, aux liens d'un véritable mariage.

Les ménages de tribades sont fréquemment troublés par des scènes de jalousie ¹, des batteries, qui se terminent généralement par une réconciliation. Toute contrariété dans leur amour retentit profondément sur ces femmes, au moral comme au physique : Westphal cite un cas où l'une d'elles en perdit complètement le sommeil et l'appétit. Lorsque leur liaison se brise, elles tombent souvent dans le plus grand désespoir.

De quelle façon les tribades arrivent-elles à la complète satisfaction de leur sens génital?

Il est un mode ² qui consiste dans l'introduction du clitoris *in vaginam alterius*, procurant ainsi la jouissance de part et d'autre. Je ne sais si ce mode est souvent pratiqué : dans tous les cas, il ne constitue pas la règle, si je m'en rapporte à mes informations. Il n'existe pas de clitoris, si monstrueuses que soient ses dimensions, qui permette à une femme d'ac-

¹ Zola fait une très belle description de la jalousie de Nana qui menaçait de gifler madame Robert, à propos de Satin : il nous dépeint également la jalousie d'un amant de Nana qui voulait provoquer Satin en duel.

² Aristophane raille une coutume de Milésiennes, qui employaient à l'acte sexuel des pénis artificiels (Casper Liman).

complir cet acte : du reste, la juxtaposition des parties génitales et leur frottement doit suffire pour amener la jouissance à la fois chez les deux femmes. Mantegazza croit que l'habitude des rapports entre femmes a pour résultat l'augmentation de volume du clitoris ; mais il n'en donne pas la preuve et il est permis de mettre en doute son assertion ¹.

Si j'en crois les informations que j'ai prises, c'est surtout *lambendo lingua genitalia* que les tribades accomplissent l'acte sexuel. Dans ce cas, la *mulier lambens* joue le rôle actif, l'autre le rôle passif. Cofignon croit que les tribades peuvent intervertir les rôles et que le cas est beaucoup moins rare chez elles qu'il ne l'est chez les pédérastes ; je ne sais ce qui se passe à Paris, mais à Berlin les rôles restent rigoureusement séparés. Une tribade nommée X. m'a déclaré qu'il n'y avait de jouissance pour elle que *si ipsa lambit genitalia alterius*, et comme je lui demandais s'il ne lui était pas possible de prendre le rôle passif, en se faisant *lambere genitalia propria*, elle me répondit qu'elle ne s'en trouverait nullement excitée. Je me rappelle encore qu'elle s'indigna, comme se serait indigné un homme normal, lorsque je lui demandai si elle ne voudrait pas pratiquer le coït avec un homme.

Je connais d'autre part une de ces mères qui n'est jamais parvenue à prendre le rôle actif, c'est-à-dire à *lingua lambere genitalia alterius feminæ*. L'inversion des rôles leur semblait à toutes deux désagréable et repoussant. Je crois que, dans toutes les liaisons de ce genre, on constaterait cette distinction rigoureuse entre le père et la mère. Cette même X. dont je viens de parler, avait déjà eu une liaison antérieure, qu'elle avait rompue parce que son amie voulait

¹ Forberg croit que le clitoris peut atteindre une longueur suffisante pour accomplir l'acte sexuel complet ; mais, d'après Casper Liman, le cas n'aurait jamais été observé.

qu'elle prit le rôle passif, ce à quoi elle ne voulut jamais consentir.

Dans d'autres cas, les rôles ne sont pas séparés d'une manière aussi nette. Chacune des femmes remplit à son tour le rôle passif, par exemple, lorsqu'aucune des deux ne trouve son plaisir dans le rôle actif.

Il reste encore bien des côtés obscurs dans la question, et les données que nous possédons sont souvent contradictoires. Une tribade m'a dit, contrairement aux renseignements que j'ai recueillis d'autre part et qui me semblent dignes de foi, qu'à son avis, le rôle actif ne pouvait jamais amener la jouissance chez celle qui le remplit. Il faut, si nous voulons nous faire une opinion sur ce point, pousser nos investigations de différents côtés, car les faits à constater présentent évidemment de nombreuses variations. L'exemple de deux tribades intervertissant les rôles chacune à leur tour, ne doit pas nous faire dire, en généralisant à tort, que les rôles passif et actif ne sont pas nettement séparés. Je crois, au contraire, que l'on pourra trouver des exemples qui viendront corroborer l'une et l'autre opinion.

L'acte accompli *lambendo lingua genitalia alterius feminae* est aussi appelé Saphisme ¹, du nom de Sapho la femme poète : mais il faut pour cela qu'il soit pratiqué par une femme sur une femme. Cette pratique est très répandue parmi les tribades ; je ne connais qu'un ménage de femmes où elle n'ait lieu que dans de rares occasions ; celle qui joue d'ordinaire le rôle actif et dont l'excitabilité génitale est très grande, ne demanderait pas mieux que de s'y livrer, mais la mère, d'un tempérament plus calme, refuse de s'y prêter.

Il est certain que dans beaucoup de cas les femmes attein-

¹ Martineau, dans ses *Leçons sur les déformations vulvaires et anales, etc.*, décrit, sous le nom de Saphisme la forme d'inversion sexuelle dans laquelle *una fellat lingua clitoridem alterius*.

tes d'inversion sexuelle s'adonnent à l'onanisme. Quelquefois aussi, elles masturbent l'amie qu'elles aiment et lui caressent les parties génitales et les jambes : V. Krafft-Ebing et Westphal en ont vu des exemples. Celles qui se masturbent elles-mêmes évoquent, pendant l'acte, l'image de jeunes filles.

Enfin, il en est un grand nombre qui n'entretiennent de rapports sexuels d'aucune sorte ; quelques-unes en sont empêchées par leur situation sociale ; d'autres se contentent de liaisons platoniques, du genre de celles que nous avons déjà citées à propos des uranistes.

Leurs rêves voluptueux se rapportent toujours aux perversions de l'amour.

Il existe, parmi les femmes atteintes d'inversion sexuelle, un grand nombre de femmes mariées ; il semblerait cependant que la plupart d'entre elles ne montrent qu'un penchant très médiocre pour le mariage. Une dame que je connais, à tendances homosexuelles, ne se maria que pour se produire dans le monde comme femme mariée, pour voyager avec son mari, et pour d'autres raisons du même genre : mais elle se sépara de son mari au bout de 6 ans. Le mariage ne pouvait lui convenir ; elle était obligée, pour satisfaire son penchant homosexuel, d'avoir, à l'insu de son mari, des relations avec une tribade. Les tribades ne considèrent le mariage que comme une chose accessoire.

Pourtant, dans certains cas, il existe chez elles le phénomène d'hermaphroditisme psychique que nous avons constaté chez l'uraniste : leurs désirs se portent alternativement sur

l'homme et sur la femme. Il pourra donc arriver qu'une femme, qui jusqu'alors n'éprouvait de sentiments d'amour que pour d'autres femmes, rencontre un jour un homme vers lequel elle se sentira attirée ; elle pourra l'aimer et l'épouser. Toutefois l'amour pour l'homme, chez des femmes dont le penchant homosexuel est bien manifeste, ne sera jamais qu'un épisode passager dans leur vie ; elles se verront reprises au bout d'un certain temps, et avec la même violence, de leur penchant pour la femme. — Le cas s'est produit fréquemment.

Le coït normal ne suffit pas à la satisfaction des besoins sexuels des tribades, j'en connais une qui se fait *lingua genitalia lambere* par son mari afin d'arriver à la jouissance ; l'*imissio membri* la laisse absolument indifférente. Le cunnilingus pratiqué par son mari lui est moins désagréable ; parfois même elle y trouve la volupté, et sans qu'il lui soit nécessaire de faire travailler son imagination en pensant à une femme et en évoquant son image. Toutefois, je connais des exemples dans lesquels le cunnilingus d'un homme ne peut donner à la tribade la sensation voluptueuse qu'elle retire du même acte pratiqué par une femme. Une femme de ma connaissance se sépara de son mari, lorsqu'elle eut constaté que les rapports conjugaux ne pouvaient lui donner, quel que fût le mode employé, la satisfaction de ses besoins génitaux.

Mantegazza croit que beaucoup de ménages malheureux, dont la désunion n'a aucune cause apparente, la doivent aux penchants homosexuels de la femme. Cela me paraît assez probable, d'autant plus que je sais pertinemment que des femmes mariées entretiennent souvent, à l'insu de leur mari, des relations avec des tribades. Martineau en connaît également des exemples. Duhoussset, en 1877, publia un cas d'inversion sexuelle tellement étrange, qu'il est à peine

croyable. Il s'agit de deux femmes qui avaient eu des rapports sexuels. L'une d'elles se maria et, après son mariage, reprit sa liaison avec son ancienne amie qui devint enceinte. Il faut donc admettre, si toute cette histoire n'est pas une mystification, que la femme mariée avait, en passant des bras de son mari dans ceux de son amie, transporté sur cette dernière une petite quantité de sperme.

Je ne saurais donner aucun renseignement précis sur les tendances au fétichisme, au masochisme et au sadisme⁴ des femmes atteintes d'inversion sexuelle. Certaines femmes, dont l'expérience en la matière ne peut être mise en doute, m'ont dit qu'elles avaient bien entendu parler de ces phénomènes à propos des rapports sexuels entre l'homme et la femme, mais qu'il ne se passait parmi les tribades rien qui pût les rappeler. Tout ce que je sais, c'est que dans une liaison de femmes, celle qui jouait le rôle actif exigeait de l'autre qu'elle portât des habits d'hommes et des culottes courtes.

Nous possédons aussi des cas dans lesquels le penchant à l'inversion sexuelle apparaît périodiquement et s'accompagne alors d'autres anomalies psychiques. On sait par exemple que, chez quelques femmes, ce penchant ne se manifeste qu'au moment des règles ; dans l'intervalle, bien que les tendances

On trouve, paraît-il, des femmes à penchant homosexuel dont les désirs portent sur les jeunes filles impubères. Tardieu cite le cas d'une femme qui avait eu des rapports sexuels avec des petites filles de 6 à 14 ans. On connaît également le cas d'une mère qui déflora avec la main sa fille âgée de 10 ans, et qui, pendant de longues années, continua à introduire journellement les doigts dans le vagin et dans l'anus de la jeune fille.

sexuelles ne soient jamais absolument normales, la perversion du moins est très peu accusée.

Quant à l'étiologie de l'inversion sexuelle chez la femme, nous devons supposer, comme nous l'avons fait pour l'homme, l'existence d'une prédisposition naturelle. V. Krafft-Ebing distingue ici encore l'inversion congénitale et l'inversion acquise. Il donne comme exemple d'inversion acquise le cas de la célèbre Ilma S., au sujet de laquelle il fit ses remarquables recherches sur l'hypnotisme ¹. Cette personne eut d'abord des relations avec un homme qu'elle aimait; son penchant pour les femmes se manifesta plus tard. Elle prétendait qu'elle avait perdu le pouvoir d'aimer les hommes, parce qu'elle s'était abandonnée, corps et âme, à l'amour qu'elle avait voué à son cousin: elle pensait qu'après ce grand amour, elle serait incapable d'aimer un autre homme, étant, disait-elle, de celles qui n'aiment qu'une fois dans leur vie. V. Krafft-Ebing, sans s'arrêter à la question de savoir si en effet les femmes ne sont pas plutôt disposées à n'aimer qu'une seule fois, ce qui est fort possible², range ce cas parmi les cas d'inversion acquise. Par contre, il cite de très nombreux exemples d'inversion congénitale. L'opinion de Westphal est que l'inversion sexuelle chez la femme est congénitale.

Très souvent elle apparaît dès le plus jeune âge. Westphal cite une de ses malades chez laquelle les premiers phénomènes d'inversion remontent à l'âge de sept ans; elle avait alors déjà la passion des femmes et elle cherchait, par ses caresses et ses badinages, à les pousser à l'onanisme.

Dans bien des cas, on constate que l'inversion sexuelle chez la femme se manifeste par suite de causes accidentelles ³. Mais je crois que ce que l'on prend souvent pour de

¹ V. Krafft-Ebing. Etude expérimentale dans le domaine de l'hypnotisme, 2^e édit. Stuttgart, 1889.

² On donne comme une des causes engendrant l'inversion sexuelle chez la

véritables causes ne sont que les circonstances à l'occasion desquelles la malade donne libre carrière pour la première fois à son penchant homosexuel, ou bien se rend compte d'un état anormal jusqu'alors inconscient. Ce penchant existait à l'état latent, les circonstances extérieures n'ont fait que le réveiller. Nous avons vu qu'il en était de même pour les uranistes.

On attribue aussi l'inversion sexuelle chez la femme à un état névropathique héréditaire. Cependant, si je m'en rapporte à mes informations, les faits ne confirment pas toujours cette opinion. Du reste, on constate souvent, à côté de l'inversion sexuelle, d'autres maladies, telles que la folie circulaire, observée par Westphal et l'hystéro-épilepsie, observée par V. Krafft-Ebing.

Voici un cas qui montre bien comment une circonstance extérieure très secondaire peut amener une femme à se rendre compte de son état anormal. Il s'agit d'une personne X, âgée aujourd'hui de 30 ans; elle fut déflorée à 15 ans par un jeune homme qu'elle ne revit jamais et qui produisit sur elle une impression désagréable; le souvenir de l'acte sexuel lui était

femme l'habitude prise des rapports homosexuels. Nous avons vu que l'on donne la même cause étiologique à l'uranisme. Hoffmann, dans son Manuel du Médecin légiste, donne sur ce point quelques éclaircissements. Suivant cette opinion, le tribadisme devrait être très répandu dans les prisons et les maisons de détention où l'on envoie les prostituées. Voici ce que dit à ce sujet le Dr Fischer, un médecin des prisons d'une très grande expérience: « Ainsi que le dit Mayer, il arrive souvent que des jeunes filles habituées aux plaisirs sexuels établissent entre elles des liaisons dans la maison même. Leurs passions deviennent très vives, elles se font toutes les querelles d'amour et de jalousie que pourraient se faire des amants de sexe différent ». Andronico fait la même remarque, voy. Arch. d. psych. vol. III, p. 145. Je crois que la plupart des auteurs établissent ici à tort une relation de cause à effet: la vérité, c'est que parmi les prostituées, à Berlin du moins, il se trouve un très grand nombre de femmes atteintes d'inversion sexuelle, et, lorsqu'elles sont en prison, leur penchant se dévoile aux yeux de l'observateur, mais celui-ci aurait tort, sans doute, d'attribuer au séjour dans la prison la cause de leur perversion.

également pénible. Plus tard, elle fit la connaissance d'un autre jeune homme dont l'extérieur lui plut et avec lequel elle eut à différentes reprises des rapports, trouvant dans l'acte sexuel une volupté complète. Vers l'âge de 18 ans, après avoir eu des rapports avec plusieurs hommes, elle fit la connaissance d'une jeune fille Y qui s'approcha d'elle, l'embrassa, et lui mit la main sur les seins. Ce dernier attouchement lui procura sur le champ une très vive jouissance, dont elle parle aujourd'hui encore avec exaltation. Elle aimait beaucoup, du reste, les caresses que les femmes ont l'habitude de se faire. Peu de temps après, sa nouvelle amie l'invita à se mettre au lit avec elle, et là Y pratiqua sur X le cunnilingus. Les rôles furent ensuite intervertis, et elles continuèrent à vivre ensemble en prenant tour à tour le rôle actif et passif. A partir de cette époque, X ne trouva plus aucun plaisir dans ses rapports avec des hommes; elle ne pouvait satisfaire son penchant sexuel que par un acte homosexuel. Elle fit pratiquer sur elle le cunnilingus par des hommes, sans en retirer aucune sensation de volupté. Depuis 8 ans, elle vit avec une amie, auprès de laquelle elle trouve et à laquelle elle donne la satisfaction complète de l'instinct génital.

On m'accordera que le contact fortuit avec une femme, l'embrassement de X et de cette jeune fille qui lui était sympathique, pas plus que l'attouchement sur les seins, ne peuvent être considérés comme la cause déterminante de l'inversion sexuelle. Le terrain était préparé et cette circonstance n'a fait que révéler une prédisposition anormale qui, si elle ne s'était pas manifestée alors, aurait sûrement apparu, tôt ou tard, à l'occasion d'un incident analogue. Nous avons vu, en parlant des uranistes, qu'il s'en trouve chez qui l'état homosexuel reste longtemps inconscient, jusqu'à ce qu'un événement quelconque force le malade à se convaincre de la réalité de son penchant anormal.

Nous entendons dire quelquefois, pour expliquer les tendances homosexuelles de la femme ou de l'homme, des choses absolument inexactes. C'est ainsi qu'une tribade attribuait la cause de son état sexuel aux sensations qu'elle trouve dans le cunnilingus et dont l'intensité dépasse tout ce que peut donner le coït normal. Il n'y a pas lieu de s'étonner de ce qu'une tribade ait perdu le goût du coït normal : nous voyons de même les habitudes d'onanisme détruire, chez l'homme, le penchant au coït et même la possibilité de le pratiquer. L'explication que me donna cette femme rappelle celle que fournissent Stark et Mantegazza à propos de l'inversion sexuelle chez l'homme. L'un et l'autre semblent oublier que le point essentiel est le penchant qui pousse la tribade vers la femme, au lieu de la pousser vers l'homme : le cunnilingus pratiqué sur elle par un homme ne lui donne qu'un plaisir médiocre et même nul ; pratiqué par une femme, ce même acte lui procure un plus intense volupté.

Au point de vue médical, ce que nous avons dit de l'uranisme s'applique aussi bien au tribadisme. Le diagnostic présentera naturellement des difficultés plus grandes encore, lorsqu'il s'agira du sexe féminin car les femmes sont encore moins aisées à confesser que les hommes, et elles se décident plus rarement qu'eux à consulter un médecin au sujet d'une perversion sexuelle. Mais, comme cette perversion existe en réalité, le médecin doit être en situation de la traiter aussi bien chez la femme que chez l'homme.

Le sujet, on le comprend, est toujours très délicat à aborder en présence d'une femme. Cependant le médecin pourra obtenir des réponses de sa malade, en causant avec elle seul à seule, comme il le fait, du reste, lorsqu'il questionne un uraniste. On fera bien, lorsqu'il s'agira d'une femme mariée, d'éloigner toujours le mari, car il est naturel qu'elle ne veuille se confier qu'à un médecin et non à son mari, qui ne peut être que mauvais juge dans la question.

Le médecin devra tout d'abord avertir la femme que le seul traitement possible est un traitement psychique. V. Krafft-Ebing a démontré que l'on parvient à affaiblir considérablement le penchant anormal, en employant la suggestion. Mantegazza, de son côté, croit que l'on obtiendra facilement la guérison, pourvu qu'elle ait été entreprise peu de temps après le mariage, mais que plus tard elle deviendrait impossible. Cette opinion me semble mal fondée. Théoriquement, je ne tiens pas l'inversion sexuelle pour incurable, cependant je doute fort que la guérison en soit aussi facile.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Préface de l'auteur.	1
Avant-propos de V. Krafft-Ebing.	VII
I. — Généralités.	41
II. — Historique.	21
III. — L'Unranisme dans les temps modernes.	76
1. Au point de vue social.	76
2. Au point de vue sexuel	114
IV. — La prostitution masculine.	145
V. — Les perversions sexuelles comme complication de l'in- version sexuelle.	454
Fétichisme.	455
Masochisme.	167
Sadisme.	172
VI. — L'hermaphrodisme psychique.	188
VII. — Etiologie.	196
VIII. — Etude théorique.	222
IX. — Diagnostic.	237
X. — Thérapeutique.	254
XI. — Législation.	274
XII. — L'inversion sexuelle chez la femme.	303

FIN DE LA TABLE



